



 VILLE DE RENENS

RAPPORT DE GESTION 2011

**Le présent document est imprimé sur du papier Nautilus, label
«L'Ange Bleu»**



L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.

Répertoire

Conseil communal	3 - 17
Municipalité	19 - 30
Administration générale-Personnel	
Administration générale	31 - 52
Service du personnel	53 - 59
Finances-Cultes	61 - 68
Centre technique communal	
Urbanisme-Travaux	71 - 84
Bâtiments-Environnement	84 - 97
Culture-Jeunesse-Sport	99 - 113
Etablissement primaire	114 - 117
Etablissement secondaire	117 - 122
Sécurité publique-Informatique-Population	
Sécurité publique	123 - 130
Informatique-Population	131 - 136
Sécurité sociale	137 - 156

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2011.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

Président	M. Daniel ROHRBACH
1 ^{er} Vice-président (jusqu'au 31 mars)	M. Thierry BRANDT
1 ^{ère} Vice-présidente (dès le 31 mars)	Mme Nathalie KOCHER-JACCARD
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Nicole DIVORNE
Scrutatrices	Mme Denise SCHMID Mme Nicole HAAS TORRIANI
Scrutateurs suppléants	Mme Victoria RAVAIOLI M. Antoine PHILIPPE
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

Présidente	Mme Nathalie KOCHER-JACCARD
1 ^{ère} Vice-présidente	Mme Nicole DIVORNE
2 ^{ème} Vice-président	M. Gérard DUPERREX
Scrutateurs	Mme Catherine WICHT M. Christophe HINVI
Scrutatrices suppléantes	Mme Gisèle MARTIN Mme Irène FREI

Pour la législature 2011-2016

Secrétaire	Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante	Mme Agathe BARREAU
Huissier	M. François TABANYI
Huissier suppléant	M. Ismail MENDELAWI

Conseil communal

L'installation des Autorités communales pour la législature 2011-2016 s'est déroulée le mardi 28 juin à 17h30 à la Salle de spectacles, sous la présidence de M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois.

C'est le duo de guitares, formé de MM. Carlos et Patrice Garcia de l'Ecole de musique La Source à Renens, qui a ouvert musicalement la cérémonie, ceci avant l'entrée en scène de M. le Préfet, accompagné du banneret communal (un agent de la PoOuest).

Après les salutations d'usage, M. le Préfet a procédé à l'assermentation des membres des Autorités. Il a donné lecture du serment et appelé individuellement les membres du Con-

seil communal à lever la main droite et à prononcer «je le promets». Il en a fait ensuite de même avec les membres de la Municipalité.

A l'issue de la prestation de serment, les Autorités communales de Renens étant régulièrement installées, la Fanfare La Clé d'Argent a pu alors entonner l'Hymne vaudois, repris en cœur par les élus et le public.

M. le Préfet a ensuite procédé à l'élection du Bureau provisoire, formé de cinq scrutateurs, d'un-e Président-e et de la Secrétaire du Conseil communal.

Ces opérations légales terminées, M. le Préfet a délivré les meilleurs

messages du Gouvernement vaudois, félicité les nouveaux élus et remercié les Autorités sortantes.

C'est ensuite au tour de Mme Nathalie Kocher, fraîchement élue, de présider la suite des opérations, à savoir les élections du Bureau du Conseil communal, la nomination de l'huissier et de l'huissier suppléant ainsi que la nomination des commissions permanentes et des délégations intercommunales.

Ces démarches achevées, la Fanfare La Clé d'Argent et les deux guitaristes de jazz manouche ont encore entamé à tour de rôle un intermède musical, entrecoupé des allocutions de Mme la Syndique et de M. le Préfet. Puis, Mme la Présidente du Conseil communal pour l'année 2011-2012 a mis un terme à la cérémonie d'assermentation.

Une réception a ensuite été offerte par la Municipalité sur l'esplanade de la Salle de spectacles, avec tout d'abord un apéritif, toujours en musique et ensuite un magnifique buf-



28 juin 2011
Cérémonie d'assermentation des Autorités,
suivie d'une réception sur l'esplanade de la Salle de spectacles



fet de grillades et de salades. Outre les membres des Autorités communales, cette réception était aussi ouverte à leurs familles et connaissances.

La séance de passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu le mercredi 29 juin à la Buvette de la Salle de spectacles. C'est M. Daniel Rohrbach, Président sortant, qui a remis le sceau du Conseil et la clé du carnotzet à Mme Nathalie Kocher, nouvelle Présidente jusqu'au 30 juin 2012.



29 juin 2011
Mme Nathalie Kocher, Présidente, reçoit le sceau du Conseil communal remis par M. Daniel Rohrbach, ancien Président

La cérémonie de remise des pouvoirs est suivie des assises annuelles de la Confrérie des anciens présidents du Conseil communal. A l'issue de cette petite manifestation, la Municipalité a offert l'apéritif et c'est Mme Rosana Joliat, Compère-Présidente 2010-2011, qui a organisé le repas réunissant les anciens et nouveaux membres du Bureau, la Municipalité et les membres de la Confrérie.

La coupe des sapins de Noël a eu lieu le jeudi 24 novembre dans les bois de Bottens. Mme Nathalie Kocher, nouvelle Présidente, a coupé, selon la tradition, le sapin qui orne la Salle de spectacles et ceci devant un nombreux public.

Cette année, la manifestation était exceptionnelle puisqu'elle fêtait son quarantième anniversaire, prétexte donc à convier à ce jubilé, au côté des membres de la Municipalité, 40 anciens présidents et anciennes présidentes du Conseil communal qui ont pour la plupart répondu à l'invitation.

A cette occasion, les anciens édiles ont été sollicités pour planter 40 jeunes arbres. Les retrouvailles ont été chaleureuses et la manifestation a été vivement appréciée.

Liste des Président-e-s du Conseil communal dès 1946

Année	Nom	Prénom	Parti
1946	Conne	Robert	POP
1947	Jaquier	Pierre	Radical
1948	Petitpierre	Armand	Radical
1949	Gloor	Ernest	Socialiste
1950	Masson	Alois	Radical
1951	Bovier	Henri	Socialiste
1952	Candaux	Frédéric	POP
1953	Burki	Arthur	Radical
1954	Aegerter	Georges	Radical
1955	Gloor	Jean-Philippe	Socialiste
1956	Jaquier	Pierre	Radical
1957	Maire	Alix	Socialiste
1958	Balmelli	Bruno	Radical
1959	Delacretaz	Ernest	Socialiste
1960	Meylan	André	Radical
1961	Duffey	René	Socialiste
1962	Guibat	Bernard	Radical
1963	Capt	Maurice	POP
1964	Bovay	Georges	Radical
1965	Bovier	Henri	Socialiste
1966	Golaz	Pierre	Radical
1967	Guenot	Nicolas	Socialiste
1968	Cossmann	Laurent	Chrétien-social
1969	Sutter	André	Radical
1970	Golaz	Emile	Socialiste
1971	Roubaty	Hubert	Chrétien-social
1972	Gohl	Ghislaine	Socialiste
1973	Schmidely	Jean-Pierre	Radical
1974	Clément	Ernest	Socialiste
1975	Leutwyler	Jean	Radical
1976	Berseth	Verena	POP
1977	Sudan	Gérard	Radical
1978 jusqu'au 10 février	Borlat	Fernand	Socialiste
1978 dès le 16 mars	Oesch	Roland	Socialiste
1979	Rouiller	Claude	Radical
1980	Roubaty	Hubert	Démocrate-chrétien
1981	Cherpillod	Gaston	POP et progressistes
1982	Conod	Philippe	Socialiste
1983	Pellaton	Evelyne	Radical
1984	Poffet	François	Socialiste
1985	Perreten	Michel	Radical
1986	Ambresin	Jean-Jacques	Socialiste
1987	Delachaux	Philippe	Libéral
1988	Christinat	Michel	Socialiste
1989	Reding	Nellie	Radical
1990	Delaquis	François	Socialiste
1991	Logean	Yves	Radical
1992	Bovier	Raymond	Socialiste
1993	Goedecke	Alexandre	Radical
1994	Stoekli	Gilbert	Socialiste
1995	Forestier	Betty	Libéral
1996 jusqu'au 27 juin	Huguenin	Marianne	POP et progressistes
1996 dès le 27 juin	Wyss	Annik	POP et progressistes
1997	Mettraux	Paul	Radical
1998	Ruschetta	Pascal	Socialiste
1999	Golaz	Olivier	Radical
2000	Roscigno	Eugène	Socialiste
2001	Widmer	Christian	Radical
2002	Hemma Devries	Ali	POP et progressistes
2003	Nicolas	Gilbert	Libéral
2004	Clément	Jean-François	Socialiste
2005	Divorne	Roland	Radical
2006 jusqu'au 30 juin	Divorne	Roland	Radical
2006-2007	Studer	Jacques	Socialiste
2007-2008	Berthoud	Jacques	RCDR
2008-2009	Leyvraz	Jean-Pierre	Fourmi Rouge/POP
2009-2010	Joliat	Rosana	Libéral Radical
2010-2011	Rohrbach	Daniel	Socialiste
2011-2012	Kocher-Jaccard	Nathalie	Les Verts



24 novembre 2011
Ensemble des invités
à la coupe des sapins
dans les bois de Bottens

Pour rappel, ce rapprochement Renens-Bottens remonte à l'époque du Conseiller municipal Daniel Grognuz et du Chef de service Ernest Méda, celui-ci étant originaire de Bottens. Chaque année, les sapins sont mis gratuitement à la disposition de notre Commune qui réalise ainsi une économie estimée à quelques milliers de francs.

Le jeudi 1^{er} décembre, la Municipalité et les Président-e-s des Partis et Groupes politiques représentés au Conseil ainsi que la Présidente et la Secrétaire du Conseil communal, se sont rencontrés afin de partager un certain nombre d'informations et d'éclaircir différents points comme :

1. Règles à suivre lors des débats du Conseil communal.
2. Affaires régionales et intercommunales : CARIC - Commission permanente des affaires régionales et intercommunales - Son rôle, son utilité ? et commissions du Conseil communal engagé-e-s dans des Conseils régionaux et intercommunaux, par ex. : Sécurité dans l'Ouest lausannois, ORPC Lausanne-Ouest, ARASOL, ...
3. Informations de la Municipalité : programme de législation, projets et préavis, etc.

Retransmission des séances du Conseil communal

Grâce à son nouveau prestataire de services, la Ville de Renens retransmet dès septembre 2011 les séances du conseil communal en direct sur www.renens.ch, consultables dès le lendemain matin sur le même site avec un chapitrage par point de l'ordre du jour.

Les séances du Conseil communal sont également retransmises dès sep-

tembre 2011 en différé à la TV non plus sur le canal météo analogique de TvT, mais en numérique sur le canal Info des téléreseaux lausannois, qui diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et les Conseils communaux de Lausanne et Prilly, permettant ainsi de toucher un public plus large. Ce canal inclus dans l'abonnement du téléreseau renanais est diffusé en numérique, avec une prolongation de la diffusion en analogique sur un canal différent, pour les ménages non encore équipés en numérique. La Municipalité espère qu'une meilleure diffusion des séances du Conseil participera à intéresser la population à la politique locale.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2010

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2010, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 23 juin 2011.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, quatre observations ont été maintenues, soit :

- **Observation 4 - Sport - La Commission demande que le développement du sport, tant dans les clubs sportifs que dans les sports de rue, devienne une priorité du Service.**

Réponse de la Municipalité : Beaucoup de choses ont déjà été initiées dans le soutien aux activités sportives entreprises par des personnes et des clubs à Renens. Le service est entré en matière très concrètement dans la quasi-totalité des demandes particulières qui lui ont été adressées : foot masculin et féminin, wushu, sumo, basket et dernièrement

Taekwondo avec le projet de créer un nouveau club à Renens.

Le principal événement sportif organisé par le service est la course pédestre qui a connu un essor remarquable depuis 3 ans. Toutefois, si le développement de projets sportifs spécifiques devait devenir une priorité du service, il deviendrait nécessaire que ceux-ci soient portés par un professionnel du domaine, délégué au sport, comme c'est le cas dans les communes de taille identique (Nyon, Yverdon-les-Bains ou Vevey). A Renens, l'adjoint à la cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport, en fonction des autres tâches transversales liées à sa fonction, ne peut consacrer davantage de temps à la promotion du sport. A noter également qu'une telle fonction nécessite des compétences particulières dispensées par la confédération (OFSP), notamment dans le cadre d'une formation spécialisée de coordinateur de sport.

Réponse de la Commission : Elle maintient son observation.

Réponse de la Municipalité 2012 :

La Municipalité est d'avis qu'elle accorde au sport la place qu'il mérite puisqu'elle en favorise la pratique dans de nombreuses circonstances, comme par exemple la mise à disposition de salles de gymnastique le week-end pendant l'hiver, l'organisation de la course pédestre et cette année celle de la Fête du district de l'Ouest lausannois «Cap sur l'Ouest» en mobilité douce. Il a lieu aussi de relever les prochaines créations d'un nouveau terrain multisports aux Baumettes et celle d'un terrain de football synthétique au Censuy.

- **Observation 7 - Problèmes de dépendance - La Commission ne peut plus entendre que l'alcool, la drogue et la dépendance aux jeux vidéo ne sont pas les problèmes du moment. Pour les problèmes d'alcool, il n'y a qu'à voir certains écoliers avec leurs canettes.**

Réponse de la Municipalité : Au plan scolaire, les animateurs santé et les médiateurs ainsi que les maîtres restent très attentifs à la question de l'abus d'alcool au sein de l'école. La dernière intervention du directeur pour abus d'alcool date d'il y a deux ans, avec renvoi de l'élève à son domicile depuis un camp; depuis lors, il n'y pas eu de cas d'abus d'alcool au

sein de l'école. Le plus grand problème reste celui de la violence et du manque de respect, particulièrement au travers de canaux comme Facebook.

Pour ce qui est du Service Culture-Jeunesse-Sport, la problématique liée à la surconsommation d'alcool fait l'objet d'une attention permanente, de même comme expliqué plus haut, d'un projet d'action de prévention récurrente par l'intermédiaire des dîners-quizz (un tel dîner-quizz a par exemple déjà été organisé en 2008). Des actions ciblées, pour être efficaces, se doivent néanmoins d'être le fait de professionnels de santé publique, autour d'objectifs clairement définis et de campagnes concertées.

Réponse de la Commission : Elle maintient son observation et considère que chez les jeunes le problème n'est pas seulement la surconsommation d'alcool ou de drogue, mais déjà la consommation tout court.

Réponse de la Municipalité 2012 :

La problématique existe, elle concerne tout le monde et de nombreux professionnels s'en préoccupent tant dans les écoles que dans les clubs sportifs et sur le terrain par exemple lors de manifestations diverses. La Municipalité initie des actions et soutient naturellement tout ce qui touche aux problèmes de dépendance chez les jeunes et elle estime dès lors remplir sa mission.

• Observation 8 - Sécurité des données informatiques de la Commune - La Commission demande que les données de la Commune bénéficient d'une copie de sécurité à un autre emplacement.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité abonde dans le sens de la Commission et étudie une solution avec deux centres de calcul redondants et autonomes sur deux sites différents. Derrière cette question, il existe deux problèmes, la sauvegarde des données et la possibilité de tourner sur un autre système au cas où le premier centre de calcul serait inopérant.

Réponse de la Commission : Elle maintient son observation en attendant de voir la réalisation.

Réponse de la Municipalité 2012 :

Le Service informatique analyse les offres et un préavis pour la mise en place d'un deuxième centre de calcul est en cours de rédaction.

• Observation 9 - Sécurité du site Internet de la Commune - La Commission estime que le site internet de la Commune devrait se trouver chez des hébergeurs professionnels.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité, à travers son Service informatique et le Secrétariat municipal, est en train d'étudier des améliorations à apporter au site de la Commune, si ce n'est sa refonte complète. Elle étudie aussi la possibilité d'héberger le site à l'extérieur, ce qui aurait comme principaux avantages une haute disponibilité du site, une meilleure sécurité face au piratage et une facilité accrue dans la mise à jour des informations.

Réponse de la Commission : Elle maintient son observation en attendant de voir la réalisation.

Réponse de la Municipalité 2012 :

L'Administration générale, avec le soutien du Service Informatique, est en train de préparer un préavis pour la mise en place de la cyberadministration et la refonte du site Internet.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 20 janvier 2011

• Pétition pour installer des jeux dans la cour d'école des pavillons Sous-Biondes

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

• Motion de M. Ali Hemma Devries intitulée «Pour une préservation des espaces publics non construits»

Décision : Motion non transmise à la Municipalité.

• Postulat de Mme Line Rouyet intitulé «Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'administration» - Rapport de la Commission

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de Mme Victoria Ravaioli intitulé «Pour des couverts pour la pluie dans les écoles primaires» - Rapport de la Commission

Décision : Postulat non transmis à la Municipalité.

• Préavis intercommunal N° 95-2010 - Modification de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise - STEP de Vidy

Décision : Le Conseil communal

Ratifie la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise - STEP de Vidy, présentée dans le présent préavis.

• Préavis N° 97-2010 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de Mme Yvette-Blanche Duruz

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte la succession de Mme Yvette-Blanche Duruz, décédée le 13 janvier 2009, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

2. Accepte de comptabiliser le montant comme élément extraordinaire section 2039 dans le compte 2039.4690 «Dons et legs».

• Préavis N° 98-2010 - Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz et consorts intitulé «Création de nouveaux jardins familiaux»

Décision : Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz et consorts intitulé «Création de nouveaux jardins familiaux».

• Préavis N° 99-2010 - Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz intitulé «Développement des alentours du terrain de football de Verdeaux»

Décision : Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz intitulé «Développement des alentours du terrain de football de Verdeaux».

- Préavis intercommunal N° 100-2010 - Crédit d'étude pour la rénovation urbaine de l'avenue du 14-Avril et de la rue du Jura

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 314'563.00 TTC pour financer sa part de l'étude de projet de requalification de l'avenue du 14-Avril.

Une partie de ce crédit, soit Fr. 108'563.00 TTC, a déjà été dépensée dans le cadre du préavis N° 1, point 2 «*Le Conseil communal autorise la Municipalité à ouvrir des comptes d'attente pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.-- au maximum par cas*», et comptabilisée dans le compte d'attente d'investissement N° 3711.5010.124 «14-Avril - double sens (tram)».

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5010.124 «14-Avril - double sens (tram)».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

- Résolution de M. Nicolas Freymond intitulée «Non à l'interdiction de la mendicité sur le territoire renanais»

Décision : Résolution acceptée.

- Résolution de M. Ali Hemma Devries «Soutien au peuple tunisien dans sa lutte pour retrouver sa liberté»

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 24 février 2011

- Pétition relative à la régulation du trafic à la rue du Simplon

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

- Postulat de Mme Irina Krier, intitulé «Chauffer efficace pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne» - Rapport de la Commission

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité.

- Pétition pour une amélioration de la visibilité à la sortie des garages et des places de parc communes à l'avenue des Baumettes 72 à 84 - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Pétition renvoyée à la Municipalité.

- Pétition pour installer des jeux dans la cour d'école des pavillons Sous-Biondes - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Pétition renvoyée à la Municipalité.

- Préavis intercommunal N° 101-2011 - Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Crédit d'étude intercommunal pour la phase du projet définitif

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre l'étude de projet définitif du lot 3 «espace public» du projet de rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens et du lot 6 «frais transversaux».

2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à cette étude pour un montant de Fr. 2'270'000.-- brut TTC, avant déduction des subventions fédérales et cantonales attendues pour un montant de Fr. 878'750.00 TTC, ainsi que les participations des communes partenaires pour un montant de Fr. 695'625.00 TTC, soit un montant net à charge de Renens de Fr. 695'625.00 TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3721.5010.109 «Gare de Renens - étude du nouveau passage ouest et réalisation chantier N° 2».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

l'article 107b de la Loi sur les communes autorise les Municipalités à dé-

léguer certaines de leurs attributions à une autre Municipalité.

Conformément à la Loi, la teneur d'une convention doit être portée à la connaissance des Conseils communaux.

Par le présent préavis, le Conseil communal considère avoir été informé du contenu de la convention intitulée : *Convention régissant les relations techniques et financières dans le cadre du crédit d'étude pour la phase de projet définitif «Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lots espaces publics.»* (Voir annexe I).

- Préavis N° 103-2011 - Initiative populaire communale «Pour renforcer la sécurité à Renens» et projet de la Municipalité pour une approche globale de la sécurité à Renens - Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Olivier Barraud et consorts, intitulé «Pour plus de sécurité à la gare de Renens»

Décision : Le Conseil communal

1. Prend acte de l'aboutissement de l'initiative communale «Pour renforcer la sécurité à Renens» demandant «*que la Municipalité de Renens prenne des mesures permettant d'augmenter la sécurité des habitants et des commerces en installant des caméras de vidéosurveillance, sur la Place de la Gare et à proximité des endroits sensibles, et qu'elle dispose du crédit nécessaire à cet investissement et à son exploitation*».

2. Constate la validité de l'initiative.

3. Refuse l'initiative quant au fond et recommande son rejet.

4. Charge en conséquence la Municipalité de soumettre au corps électoral la question suivante dans les six mois :

«*Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour renforcer la sécurité à Renens ?»*»

5. Adopte le projet élaboré par la Municipalité relatif à une approche globale de la sécurité à Renens et considère ainsi avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal Olivier Barraud et consorts, intitulé «Pour plus de sécurité à la Gare de Renens».

6. Octroie un montant de Fr. 50'000.-- nécessaire à mettre en place les différentes propositions de la Municipalité pour une approche glo-

bale de la sécurité à Renens. Les différentes dépenses seront portées dans le budget de fonctionnement 2011, en supplément à ce qui avait été prévu. Ces dépenses seront justifiées au moment du bouclage des comptes.

Séance du 31 mars 2011

- Election de Mme Nathalie Kocher en qualité de vice-présidente du Conseil communal pour la fin de l'année 2010-2011, en remplacement de M. Thierry Brandt, démissionnaire.

- Election de Mme Véronique Bovey Diagne au Conseil intercommunal de la Police de l'Ouest lausannois, en remplacement de M. Thierry Brandt, démissionnaire.

- Pétition dirigée contre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à la place de la Gare

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

- Préavis N° 102-2010 - Fixation des indemnités (jetons de présence) des membres du Conseil communal et de son Bureau pour la législature 2011-2016 - **Amendement**

Décision :

1. Les jetons de présence et indemnités des membres du Conseil communal et de son Bureau sont fixés comme suit pour la législature du 1er juillet 2011 au 30 juin 2016 :

Jetons de présence :

- Président du Conseil : Fr. 60.— par séance
- Conseillers communaux : Fr. 40.— par séance
- Président de commission : Fr. 60.— par séance
- Commissaires : Fr. 50.— par séance
- Etablissement rapport : Fr. 200.— le rapport, **Fr. 500.— pour le rapport final de la Commission de gestion**
- Etablissement de compte rendu : Fr. 50.— le rapport.

Indemnités :

- Président du Conseil : Fr. 6'000.— par année, brut
- Secrétaire du Conseil : 25% classes 11 à 15, classifié en classe 12-13, collocation 12 de l'échelle de traitement du personnel communal (Fr. 76'805.— en 2010 à 100%) par année, brut. Augmentation

annuelle par annuités et indexation au coût de la vie selon le même système que le personnel communal

Frais du secrétaire du Conseil communal : remboursement après accord du Bureau et contre pièces comptables signées par le Président du Conseil communal

- Secrétaire suppléant : Fr. 35.— de l'heure
- Indemnité supplémentaire aux jetons de présence en cas de séance dans la tranche horaire **08h00 à 17h30** : Fr. 50.— par demi-journée (en sus des jetons de présence selon tarifs ci-dessus)
- Scrutateurs Bureau : Fr. 180.— par année
- Huissier : Fr. 2'200.— par année, brut
- Huissier suppléant : Fr. 35.— de l'heure
- Frais de baby-sitting : selon tarif de la Croix Rouge augmenté de 1 heure pour le déplacement.

Jetons de présence votations-élections :

- Bureau de vote : ~~Fr. 20.—~~ **Fr. 25.—** de l'heure
- Président, secrétaire, scrutateurs, huissier lors de dépouillements d'élections et de votations : ~~Fr. 20.—~~ **Fr. 25.—** de l'heure.

2. Le Conseil communal demande à la Municipalité de mettre à disposition du secrétariat du Conseil communal une place de travail (bureau, PC, téléphone) dans l'un de ses bâtiments.

- Préavis N° 104-2010 - Adhésion au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge et autorisation d'établir un contrat de prestations avec ledit groupement

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à adhérer au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge.

2. Autorise la Municipalité à conclure un contrat avec ledit groupement.

- Préavis N° 105-2011 - Création d'un centre de documentation scolaire aux Pépinières - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement de la salle polyvalente des Pépinières en centre de documentation scolaire.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 105'000.— TTC pour financer ces travaux.

Cette dépense d'investissement sera financée par le fonds Berty Michoud.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, pour le montant de Fr. 105'000.— TTC, sous le compte ~~500.5030.223~~ **3500.5030.216** «Pépinères, aménagement centre de documentation scolaire» et sera financée par le fonds Berty Michoud en recette d'investissement pour le même montant.

3. Accepte les charges et revenus supplémentaires au budget 2011 inhérents au présent préavis sous la section 5111 «Centre de documentation scolaire des Pépinières».

4. Prend acte que soient portés aux budgets 2012 et suivants les charges et revenus inhérents au présent préavis, sous la section N° 5111 «Centre de documentation scolaire des Pépinières».

5. Considère, par ce préavis, avoir répondu aux motions, pétition et postulat suivants :

~~Motion Stöckli du 23 mars 1995 relative à la création d'une bibliothèque municipale / Motion Stöckli du 7 décembre 2000 demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux / Pétition du 7 décembre 2000 de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire / Motion Dupuis du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque / Motion Depallens du 6 avril 2006, transformée ensuite en postulat le 2 mai 2006 intitulée «Bibliothèque sur le site de Verdeaux-Pépinières».~~

- Préavis N° 106-2011 - Politique de la jeunesse - Reprise de l'Association du Centre de rencontre et d'animation par la Ville de Renens et création d'un poste de travailleur social de proximité

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte les charges et revenus supplémentaires par nature au budget de fonctionnement 2011 relatifs à la reprise des activités du CRA par la Ville de Renens pour 6 mois d'activité.

2. Accepte la charge supplémentaire par nature au budget de fonctionnement 2011 relative à l'engage-

ment d'un travailleur social de proximité pour 6 mois d'activité.

La somme prévue au budget 2011 pour la subvention annuelle au CRA sous le compte 5300.3653 «Subvention au Centre de rencontre et d'animation CRA» ne sera dépensée que pour 6 mois.

3. Prend acte que soient portés au budget 2012 et suivants les charges et revenus relatifs à la reprise des activités du CRA par la Ville de Renens et à l'engagement d'un travailleur social de proximité.

- Résolution de Mme Victoria Ravaioli demandant à la Municipalité d'intervenir auprès des Autorités fédérales et cantonales afin de demander la mise en place de mesures transitoires urgentes en faveur des chômeurs arrivés en fin de droit suite à la révision de la loi sur le chômage

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 19 mai 2011

Cette séance a été précédée d'une séance d'information sur le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

- Pétition relative à la régulation du trafic à la rue du Simplon - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Pétition transmise à la Municipalité.

- Préavis N° 107-2011 - Retransmission des séances du Conseil communal

Décision : Le Conseil communal

Prend acte que soient portés au budget 2012 et suivants les frais occasionnés par les retransmissions des séances du Conseil communal à la télévision et sur Internet.

Cette dépense sera portée au compte de fonctionnement (nou-

veau) N° 1000.3182, intitulé «Retransmission des séances du Conseil communal».

La charge relative aux retransmissions des séances en 2011 entre dans le budget prévu.

- Préavis N° 109-2011 - Foyer Ste-Famille à Renens - Incidences financières de l'adhésion de la garderie au réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte les charges supplémentaires au budget 2011, inhérentes à l'adhésion de la garderie du Foyer Sainte-Famille, à imputer au compte N° 7100.3655.04 «Participation au déficit à des tiers - réseau AJE» - permettant ladite adhésion.

2. Prend acte que soient portées au budget 2012 et suivants, les charges supplémentaires, inhérentes au présent préavis, à imputer au compte N° 7100.3655.04 «Participation au déficit à des tiers - réseau AJE».

- Préavis N° 110-2011 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher et consorts relatif à la création de ruchers urbains à Renens

Décision : Le Conseil communal

1. Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher et consorts intitulé : «création de ruchers urbains à Renens».

2. Accepte la création d'un rucher urbain en Ville de Renens pour un montant de Fr. 5'600.— environ et des frais de fonctionnement annuels de Fr. 1'000.— environ.

L'achat de ce rucher urbain et les frais annuels seront comptabilisés, dès 2011, dans le compte budgétaire N° 3940.3145 - Entretien et aménagement des espaces verts.

- Préavis N° 111-2011 - Collecteurs eaux claires et eaux usées - Rue de Lausanne 35-37

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose d'un collecteur eaux claires et eaux usées à la rue de Lausanne 35-37.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 121'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau technique», plus précisément sous le N° 3761 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761.5010.144 - rue de Lausanne 35-37 - collecteurs EU + EC.

Cette dépense sera amortie en une seule fois, par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

- Préavis N° 112-2011 - Rénovation de la Ferme des Tilleuls et création d'une fondation

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les études nécessaires pour la rénovation de la Ferme des Tilleuls.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 636'000.— TTC pour financer ces études.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3430.5030.235 «Les Tilleuls - rénovation des bâtiments».

3. Accepte les charges supplémentaires au budget 2011, inhérentes au présent préavis, à imputer au compte de fonctionnement (nouveau) N° 5100.3653.16 «Soutien projet musée».



Foyer Ste-Famille



Ferme des Tilleuls

4. Prend acte que soient portées aux budgets 2012 les charges inhérentes au présent préavis, à imputer au compte de fonctionnement (nouveau) N° 5100.3653.16 «Soutien projet musée».

5. Autorise la Municipalité à constituer une fondation, dont le but sera de mener à bien le projet d'un musée intitulé «L'Autre Musée» avec un capital de dotation de Fr. 10'000.—.

6. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 10'000.— pour financer le capital de dotation de la nouvelle fondation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.021 «Capital dotation nouvelle fondation».

Séance du 23 juin 2011

• Comptes communaux - Exercice 2010

Décision : Le Conseil communal

Adopte

1. Les comptes de la Commission intercommunale de Mèbre-Sorge, arrêtés au 31 décembre 2010.

2. Les comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP), arrêtés au 31 décembre 2010.

3. Les comptes de la Commune de Renens, arrêtés au 31 décembre 2010, présentant un excédent de charges de Fr. 3'424'687.18.

• Gestion - Exercice 2010

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2010 et en donne décharge aux organes responsables.

• Préavis intercommunal N° 108-2011 - Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM SA) - Nouvelle convention entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens

Décision : Le Conseil communal

1. Ratifie la convention réglant les rapports entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens concernant la gestion du Centre intercommunal de glace de Malley SA. La présente convention entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012; elle annule et remplace celle du 11 mai 1993.

2. Prend acte que soient portées au budget 2012 et suivants les charges inhérentes au présent préavis.

• Préavis N° 113-2011 - Acquisition d'un nouvel éclairage de fêtes

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir un nouvel éclairage de fêtes.

2. Alloue à la Municipalité un crédit cadre de Fr. 400'000.— TTC pour financer un nouvel éclairage de fêtes.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3940.5060.331 «Eclairage de fêtes».

3. Accepte les charges au budget 2011 inhérentes au présent préavis.

4. Prend acte que soient portées au budget 2012 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis.

• Préavis N° 114-2011 - Réfection des vestiaires et remplacement des canalisations de la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de réfection des vestiaires et de remplacement des canalisations de la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité, un crédit de Fr. 259'000.— TTC, déduction éventuelle de la subvention cantonale du fonds de sport non comprise.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3400.5030.271 «Hôtel-de-Ville, salle de gymnastique - transformation des vestiaires».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 115-2011 - Constitution de la société Cadouest SA pour le développement du chauffage à distance sur le territoire des Commu-



Centre intercommunal de glace de Malley

nes de Renens et de Prilly - Autorisation à la Municipalité à participer au capital-actions de la société Cadouest SA pour un tiers du capital social, soit Fr. 4 millions - Octroi d'un cautionnement solidaire

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à participer avec les Communes de Prilly et Lausanne à la constitution de la société Cadouest SA.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 4'000'000.— pour la souscription et la libération d'un tiers des actions de la société Cadouest SA.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.020.

3. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 4'599.90 relatif à des frais d'études juridiques financé dans le cadre du préavis N° 1, point 2, pour lequel le Conseil communal autorise la Municipalité à ouvrir des comptes d'attentes pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— au maximum par cas.

Cette dépense a été financée par la trésorerie ordinaire.

4. Autorise la Municipalité à se porter caution solidaire, au nom de la Commune de Renens, en garantie des emprunts contractés par la société Cadouest SA à constituer, pour un montant maximal de Fr. 3'700'000.—.

Au cas où le Canton de Vaud se porterait également caution solidaire pour un montant total de Fr. 5'500'000.— selon demande actuellement pendante, le cautionnement solidaire de la Commune de Renens se monterait à Fr. 1'850'000.—.

• Préavis N° 116-2011 - Réfection du revêtement bitumineux de la rue de Cossonay

Décision : Le conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires à la réfection du revêtement bitumeux de la rue de Cossonay, tronçon en localité de la RC 251a sis sur le territoire de la Commune de Renens.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 920'000.— pour financer ces travaux.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle sera portée à charge du compte de fonctionnement 2011 N° 3710.3142.01 «Réfection réseau routier». Une partie du crédit demandé sera récupérée en 2012 dans le cadre de la péréquation intercommunale - dépenses thématiques.

Séance du 8 septembre 2011

• Assermentation de Mme Véronique Bovey Diagne, Mme Florence Widmer, M. Roland Divorve et M. Pascal Montemari, élus aux élections communales, mais qui n'avaient pas pu participer à la cérémonie de prestation de serment du 28 juin 2011.

• Assermentation de M. Oumar Niang, élu en remplacement de M. Alain Amman, démissionnaire.

• Assermentation de M. Rolf Küng, élu en remplacement de M. Michel Dias, démissionnaire.

• Assermentation de Mme Yvette Charlet, secrétaire, de Mme Agathe Barreau, secrétaire suppléante, de M. François Tabanyi, huissier, et de M. Ismail Mendelawi, huissier suppléant.

• Pétition concernant l'usage du terrain vague non construit situé à l'ouest des villas urbaines en PPE de Florissant 6 et 8

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

• Pétition intitulée «Pour que la Municipalité tienne compte de notre existence, même si nous ne sommes pas au centre-ville»

Décision : Pétition transmise à la Commission des pétitions.

• Pétition dirigée contre l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à la place de la Gare - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Pétition transmise à la Municipalité.

• Préavis N° 117-2011 - Crédit d'études pour le financement du projet d'ouvrage (part renanaise) de l'axe fort de bus à haut niveau de service (BHNS) prévu dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à participer au financement du projet d'ouvrage pour l'étude des réaménagements urbains nécessaires à la mise en œuvre de l'axe fort de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la RC 251, route de Cossonay.

2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à cette étude pour un montant de Fr. 710'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et, si nécessaire, couverte ultérieurement par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5010.148 «Route de Cossonay - AFTPU réfection complète - chantier 3 (PALM).

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes.

3. Prend acte du protocole de décision pour les Municipalités de Prilly, Crissier et Renens concernant le projet BHNS - t2 Crissier - Lutry.

4. Autorise la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet faisant l'objet du préavis en vue de leur mise en œuvre.

Séance du 13 octobre 2011

• Assermentation de Mme Françoise Christ, élue aux élections communales, mais qui n'avait pas pu être assermentée le 28 juin ni lors de la séance du Conseil communal du 8 septembre.

• Préavis N° 1-2011 - Autorisations générales pour la législature 2011-2012

Décision : Le Conseil communal

Accorde à la Municipalité :

1. Acquisition et aliénation d'immeubles :

1.1. une autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de Fr. 5'000'000.— au total.

1.2. une autorisation générale de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— au plus, par cas, charges éventuelles comprises.

2. Acquisition de participations dans des sociétés commerciales :

une autorisation générale de procéder à l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 20'000.— par cas. Autorise, à cet effet, la Municipalité à porter le coût de chaque acquisition d'immeubles et de participations, respectivement au débit du poste de bilan 9123 - Terrains et bâtiments du patrimoine financier et du poste de bilan 9153 - Titres et papiers-valeurs.

3. Placement de capitaux et liquidités :

une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune auprès des établissements bancaires, des compagnies d'assurances, des collectivités publiques, ou d'entreprises établies en Suisse et offrant de solides garanties financières.

4. Comptes d'attente pour frais d'études d'investissement du patrimoine administratif :

une autorisation générale pour ouvrir des comptes d'attente pour la comptabilisation de certains frais d'études qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— au maximum par cas.

5. Compétences financières de la Municipalité pour l'engagement de dépenses imprévisibles et exceptionnelles, pouvant se présenter en cours d'exercice :

une autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget jusqu'à concurrence de Fr. 30'000.— au maximum par cas.

6. Autorisation générale de plaider :

une autorisation générale pour plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales, à concurrence de Fr. 100'000.— lorsque la Commune de Renens est demanderesse (requérante), dans tous

les cas lorsqu'elle est défenderesse (intimée).

Ces autorisations sont valables pour la durée de la législature, soit du 1er juillet 2011 jusqu'au 30 juin 2016. Elles viendront toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2016.

• Préavis N° 2-2011 - Arrêté d'imposition pour l'année 2012 - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Décide

- de ~~garder~~ **modifier** le taux actuel d'imposition communal en tenant compte de la bascule d'impôt, portant ainsi le taux communal à ~~77.5 %~~ **78.5 %** ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2012;

- d'accepter l'introduction d'une taxe annuelle d'exploitation pour les détenteurs d'une autorisation simple de débits de boissons alcooliques à l'emporter au taux de 0.8% du chiffre d'affaires moyen réalisé sur les boissons alcooliques au cours des deux années précédentes.

2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour l'année 2012 tel qu'adopté ce jour par le Conseil communal.

• Préavis intercommunal N° 3-2011 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Mouline

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur de la Mouline.

2. Alloue à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 364'000.— TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 7 et 10.

3. Prend acte que cette dépense sera portée au compte de fonctionnement N° 3760.3526.02 «Participation Entente Mèbre-Sorge» de la Ville de Renens.

La charge relative à la part de la Ville de Renens à la réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur 7 Mouline, entre dans le budget de fonctionnement 2011.

Sur une charge totale de Fr. 364'000.—, la part de Renens se monte à Fr. 37'962.50 TTC.

• Préavis N° 4-2011 - Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements subventionnés, construits ou rénovés avec l'aide à la pierre dégressive, et des logements à loyers modérés, construits ou rénovés avec l'aide à la pierre linéaire

Décision : Le Conseil communal

Accepte le règlement communal sur les conditions d'occupation des logements subventionnés, construits ou rénovés avec l'aide à la pierre dégressive, et des logements à loyers modérés, construits ou rénovés avec l'aide à la pierre linéaire, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Le présent règlement est soumis à l'approbation du Département cantonal de l'Economie.

Séance du 10 novembre 2011

Résolution de Mme Verena Berseth, soutenant les démarches du Conseil d'Etat et des autres autorités régionales ou communales visant à maintenir le site de Norvartis à Nyon et les places de travail qui y sont liées

Décision : Résolution acceptée.

Séance du 8 décembre 2011

• Budgets 2012

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte le budget 2012

a) de la Commune de Renens
b) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge
c) de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» à Vidy.

2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2011-2015 /2016-2020).

• Préavis N° 5-2011 - Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2011-2016

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte le plafond d'endettement brut (niveau 1) à hauteur de

Fr. 200 millions pour la durée de la législature 2011-2016.

2. Autorise la Municipalité à emprunter jusqu'à hauteur de l'endettement brut maximum déterminé ci-dessus.

3. Laisse dans les attributions de la Municipalité le choix du moment ainsi que la détermination des modalités des emprunts (selon art. 4 ch. 7 LC).

4. Adopte le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties de Fr. 50 millions.

• Préavis N° 6-2011 - Remplacement de deux véhicules du Service Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à remplacer un tracteur et une camionnette avec leurs accessoires pour le Service Environnement et Maintenance.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité le financement nécessaire à ces acquisitions.

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 66'900.— TTC, sous le compte N° 3610.5060.328 «Remplacement du tracteur section espaces verts».

D'autre part, pour le montant de Fr. 47'397.15 TTC, sous le compte N° 3610.5060.333 «Remplacement de la camionnette section espaces verts».

Ces dépenses seront amorties en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1900) sur la comptabilité des communes.

• Pétition concernant l'usage du terrain vague non construit situé à l'ouest

des villas urbaines en PPE de Florissant 6 et 8 - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Le Conseil communal

Pétition non transmise à la Municipalité.

• Pétition des commerçants du nord de la Commune «Pour que la Municipalité tienne compte de notre existence, même si nous ne sommes pas au centre-ville» - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Le Conseil communal

Pétition transmise à la Municipalité.

• Résolution de Mme Line Rouyet relative au soutien aux employé-e-s de TESA/Hexagon Metrology et pour la réintégration des deux délégués syndicaux licenciés

Décision : Résolution acceptée.

Votations et élections

Scrutins

	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 13 février 2011			
Initiative populaire du 23 février 2009 «Pour la protection face à la violence des armes»	1'971	1'230	41.24
Votation cantonale du 15 mai 2011			
1. Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes» concernant le stockage des déchets nucléaires	777	1'775	33.35
2. Initiative populaire «Pour le droit à un salaire minimum»	1'507	1'061	33.37
3. Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam)	1'705	870	33.34
Votation communale du 19 juin 2011			
Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour renforcer la sécurité à Renens» demandant «que la Municipalité de Renens prenne des mesures permettant d'augmenter la sécurité des habitants et des commerces en installant des caméras de vidéosurveillance, sur la Place de la Gare et à proximité des endroits sensibles, et qu'elle dispose du crédit nécessaire à cet investissement et à son exploitation» ?	1'916	1'440	26.81

	Oui	Non	Participation %
Votation cantonale du 4 septembre 2011			
1. Initiative populaire «Vivre et voter ici - Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal»	925	1'822	35.41
2. Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3'000 habitants et plus)	1'871	729	35.26
3. Initiative populaire et contre-projet «Ecole 2010 : sauver l'école» et nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)			
a. Acceptez-vous l'initiative populaire «Ecole 2010 : sauver l'école» ?	1'016	1'647	35.36
b. Acceptez-vous comme contre-projet du Grand Conseil la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO) ?	1'603	1'040	35.36
c. Si le peuple accepte à la fois l'initiative populaire «Ecole 2010 : sauver l'école» et le contre-projet du Grand Conseil, est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?	1'054	1'440	35.36

Elections

	Nombre de sièges	Participation %
13 mars 2011		
• Election de la Municipalité - 1^{er} tour		27.92
Sont élus : M. Jean-François Clément Mme Myriam Romano-Malagrifa Mme Marianne Huguenin Mme Tinetta Maystre M. Jean-Pierre Rouyet		
• Election du Conseil communal		25.87
Partis :		
Parti socialiste Renens	18	
EDU-UDF & Indépendants	0	
PLR – Pour les Renanais	19	
UDC	10	
Les Verts	10	
Zone Libre	0	
Fourmi Rouge	23	

3 avril 2011

Election de la Municipalité - 2^{ème} tour

Election tacite

Sont élus : M. Olivier Golaz
M. Jean-Marc Dupuis

15 mai 2011

Election du Syndic - 1^{er} tour

Election tacite

Est élue : Mme Marianne Huguenin

Participation
%

23 octobre 2011

· Election des 18 membres vaudois du Conseil national	35.63
· Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats - 1 ^{er} tour	35.97

13 novembre 2011

Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats - 2 ^{ème} tour	29.77
---	-------

27 novembre 2011

Election complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat - 1 ^{er} tour	26.26
--	-------

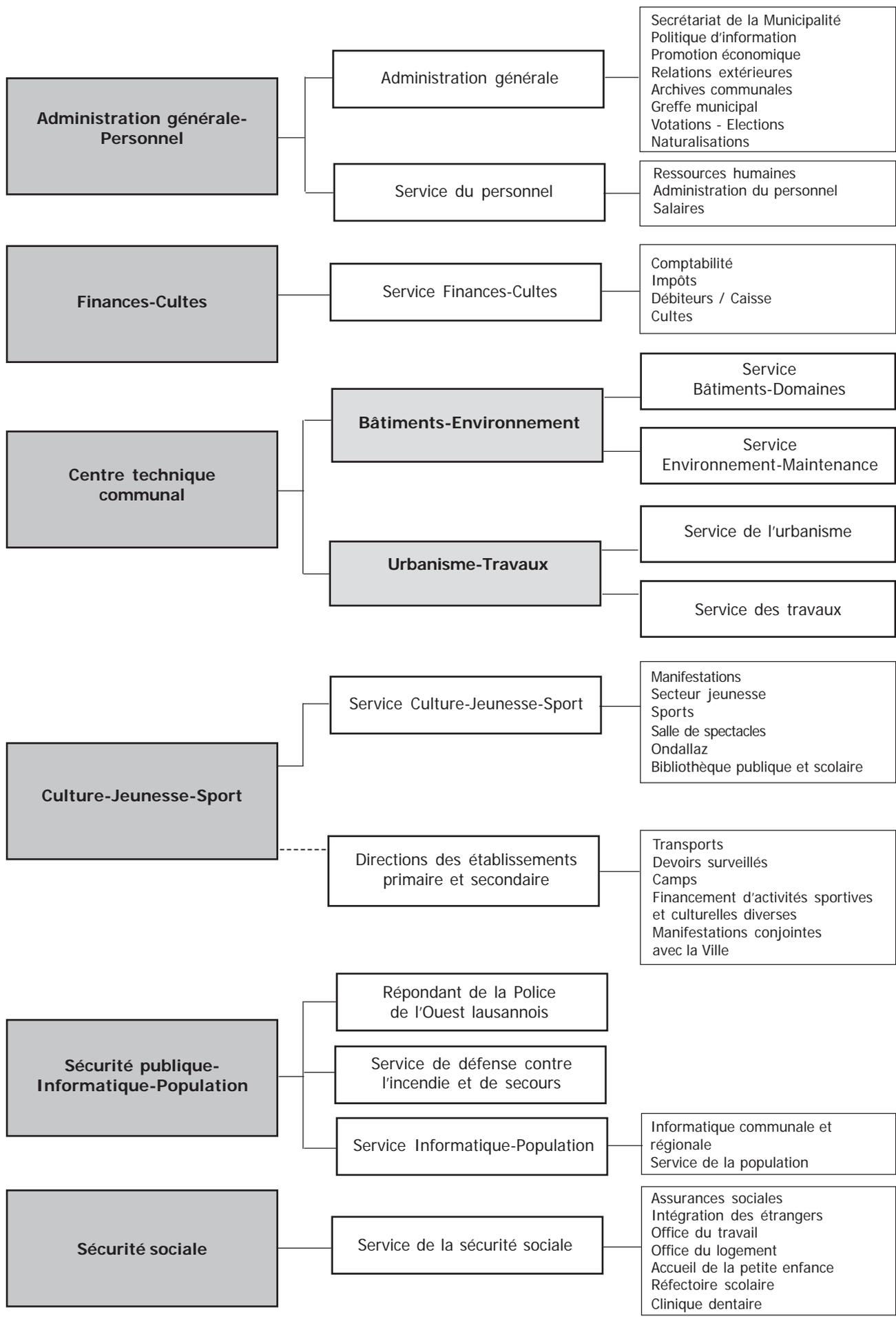
18 décembre 2011

Election complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat - 2 ^{ème} tour	24.02
---	-------

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel	Mme Marianne HUGUENIN Syndique
Finances-Cultes	M. Jean-François CLEMENT
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta MAYSTRE
Bâtiments-Environnement	M. Jean-Marc DUPUIS
Culture-Jeunesse-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Sécurité publique-Informatique-Population	M. Olivier GOLAZ
Sécurité sociale	M. Jean-Pierre ROUYET
Secrétaire municipal	M. Jean-Daniel LEYVRAZ
Adjoint du Secrétaire municipal	M. Stéphane KOBEL TAHER
Adjointe administrative	Mme Myriam CHAPUIS



**Administration générale-
Personnel**

Administration générale

Secrétariat de la Municipalité
Politique d'information
Promotion économique
Relations extérieures
Archives communales
Greffe municipal
Votations - Elections
Naturalisations

Service du personnel

Ressources humaines
Administration du personnel
Salaires

Finances-Cultes

Service Finances-Cultes

Comptabilité
Impôts
Débiteurs / Caisse
Cultes

**Centre technique
communal**

Bâtiments-Environnement

Service
Bâtiments-Domains

Service
Environnement-Maintenance

Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Service des travaux

Culture-Jeunesse-Sport

Service Culture-Jeunesse-Sport

Manifestations
Secteur jeunesse
Sports
Salle de spectacles
Ondallaz
Bibliothèque publique et scolaire

Directions des établissements
primaire et secondaire

Transports
Devoirs surveillés
Camps
Financement d'activités sportives
et culturelles diverses
Manifestations conjointes
avec la Ville

**Sécurité publique-
Informatique-Population**

Répondant de la Police
de l'Ouest lausannois

Service de défense contre
l'incendie et de secours

Service Informatique-Population

Informatique communale et
régionale
Service de la population

Sécurité sociale

Service de la sécurité sociale

Assurances sociales
Intégration des étrangers
Office du travail
Office du logement
Accueil de la petite enfance
Réfectoire scolaire
Clinique dentaire

Municipalité

Malgré la fin de la législature, la Municipalité a continué à travailler, durant le premier semestre 2011, en gérant la Commune d'une manière efficace, efficace et dynamique.

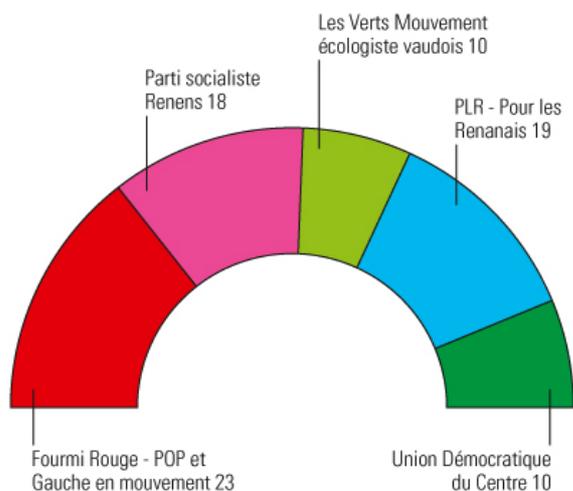
La fin de la législature, comme chaque fois, est marquée par le renou-

vement complet des Autorités, Conseil communal, Municipalité et Syndique.

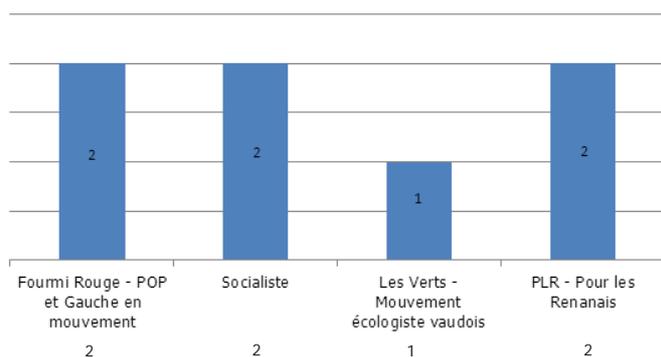
Après les élections communales du 13 mars, la Municipalité s'est retrouvée autour d'un repas marquant la fin de la législature 2006-2011. Cette

occasion a permis de remercier M. Michel Perreten, Conseiller municipal sortant, Directeur d'Environnement-Maintenance qui, après avoir siégé au Conseil communal durant 20 ans, a été élu à la Municipalité en 1993. Le 1^{er} janvier 1994, il a pris la

Répartition des sièges par parti pour le Conseil communal



Répartition des sièges pour la Municipalité



En séance spéciale du 9 mai, la nouvelle Municipalité s'est organisée de la manière suivante pour la législature 2011-2016 :

Administration générale-Personnel
Mme Marianne Huguenin, Syndique
Vice-présidente 2011-2012 :
Mme Myriam Romano-Malagrifa

Finances-Cultes
M. Jean-François Clément
Suppléant : M. Olivier Golaz

Bâtiments-Environnement
M. Jean-Marc Dupuis
Suppléante : Mme Tinetta Maystre

Urbanisme-Travaux
Mme Tinetta Maystre
Suppléant : M. Jean-Marc Dupuis

Culture-Jeunesse-Sport
Mme Myriam Romano-Malagrifa
Suppléant : M. Jean-Pierre Rouyet

Sécurité publique-Informatique-Population
M. Olivier Golaz
Suppléant : M. Jean-François Clément

Sécurité sociale
M. Jean-Pierre Rouyet
Suppléante : Mme Myriam Romano-Malagrifa

Secrétaire municipal
M. Jean-Daniel Leyvraz



**28 juin 2011
Cérémonie d'assermentation**

La nouvelle Municipalité



tête de la Direction, alors appelée «Travaux-Voirie» et a siégé durant 4 législatures, soit presque 18 ans passés au sein de la Municipalité.

A noter que le Centre Technique Communal a été remanié en mars 2011. Il compte toujours deux Directions, mais est dorénavant composé de quatre services au lieu de trois. L'ancienne Direction de M. Michel Perreten est devenue Bâtiments-Environnement et la Direction Urbanisme-Travaux se concentre principalement sur l'aménagement du territoire, les planifications communales et régionales et la gestion des grands projets.

Par rapport à la précédente législature, il n'y a pas de changements à la tête des Directions; les anciens conseillers municipaux ont conservé les leurs et M. Jean-Marc Dupuis, nouveau Conseiller municipal, a repris celle de son prédécesseur.

Cette évolution et cette répartition se sont effectuées, dans la sérénité

et la stabilité et dans une vision générale des synergies et convergences ainsi que des intérêts de l'organisation de l'Administration communale.

Le vendredi 27 mai déjà, la nouvelle Municipalité s'est réunie pour une première séance de travail afin de fixer les délégations et représentations dans diverses commissions.

La séance de passation des pouvoirs, en particulier entre M. Michel Perreten et M. Jean-Marc Dupuis, s'est déroulée le vendredi 1^{er} juillet. A cette occasion, M. Michaël Perrin, Chef du Service des finances, a présenté la situation comptable au 31 mai 2011. Une discussion générale autour d'une pause-café a clos cette opération légale.

En vue de l'organisation générale concernant la nouvelle législature, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales durant le mois d'août, afin de traiter les points suivants :

- Règlement interne de la Municipalité.

- Protocole.
- Délégations de compétences.
- Fixation des orientations concernant le plafond d'endettement et l'arrêté d'imposition, en présence de M. Michaël Perrin, Chef du Service des finances et M. Stéphane Kobel, Adjoint du Secrétaire municipal.

Elle a tenu également un séminaire les vendredi 19 et samedi 20 août, à l'Hôtel-restaurant Préalpina, à Chexbres. Le vendredi, deux intervenants avaient été sollicités, soit M. Pierre Feddersen, architecte-urbaniste, lequel a donné une conférence intitulée : «Ce que j'ai appris de l'Ouest lausannois» et M. Nicolas Servageon, économiste d'entreprise, qui s'est exprimé sur le thème : «Intervention des collectivités publiques dans la vie économique d'un centre-ville.» La Municipalité a, le samedi matin, fait le bilan de la législature 2006-2011 et a travaillé sur le futur programme de législature. L'après-midi, les Chef-fe-s de service ont été renseignés sur les principales orientations du programme de législature 2011-2016.

Lors de la traditionnelle Journée des Villes Suisses des jeudi 25 et vendredi 26 août à Neuchâtel, la Municipalité a consacré une matinée à discuter de la désignation de ses membres dans certaines commissions «traditionnelles» et dans d'autres commissions ou groupes de travail (buts et moyens), ceci avant de s'en tenir au programme officiel de la manifestation.

Après les vacances d'été, la Municipalité a finalisé, dans la séance spéciale du mercredi 21 septembre, les commissions et délégations, le règlement interne, la structure des Directions et le protocole.

Elle a ensuite organisé une journée «Au vert», le lundi 31 octobre, au Café-restaurant de Bois-Genoud à Crissier, avec la présence des Chef-fe-s de service et au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- Définition des lignes politiques communes et choix des axes principaux
- Présentation par les Directions des projets particuliers
- Présentation d'un «projet d'accompagnement de développement de l'Administration communale».

Toutes ces séances, avec toute la réflexion qui a guidé les travaux de la Municipalité, montrent bien la volonté de travailler ensemble. Cette année, les Chefs-fes de service ont participé d'une manière plus active aux travaux de mise en place de la nouvelle législation.

Le présent rapport de gestion, Direction par Direction, reflète au mieux toutes les activités menées et tous les projets réalisés ou en cours de réalisation.

L'année 2011 a été marquée par de nombreux événements. Nous en repreneons, dans ce chapitre deux.

Prix Wakker 2011

Le mercredi 18 janvier, la Syndique Mme Marianne Huguenin, Présidente du Groupe de pilotage du SDOL, Mme Tinetta Maystre, Municipale responsable Urbanisme-Constructions-Infrastructures et M. Hofstetter, Urbaniste, ont participé à la conférence de presse de Patrimoine suisse annonçant l'attribution du prix Wakker 2011 aux neuf communes de l'Ouest lausannois, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Lausanne (pour sa part située à l'Ouest). Cette distinction leur a été remise pour leur action commune de mise en valeur de leur territoire, d'organisation de leur développement et de création d'une identité cohérente.

Le montant du prix (Fr. 20'000.—) est surtout symbolique, la valeur de la distinction résidant avant tout dans la reconnaissance publique de prestations exemplaires. En décernant le quarantième Prix Wakker aux communes de l'Ouest lausannois, Patrimoine suisse encourage les autorités à poursuivre leurs efforts entamés il y a dix ans, lorsque le Canton de Vaud et les neuf communes concernées ont convenu un moratoire sur les constructions afin de réfléchir sur l'avenir de la région qui compte aujourd'hui 75'000 habitants et quelque 50'000 emplois et se sont donné comme outil le SDOL.

L'annonce de ce prix a suscité une très vaste couverture médiatique (journaux, radio et télévision) y compris en Suisse alémanique et au Tessin.

Le Prix Wakker a été remis le samedi 18 juin à 17 h.00 lors d'une manifestation officielle sur la Place du Mar-



ché, en présence de nombreuses personnalités : Syndic-que-s et Municipaux des communes de l'Ouest lausannois et de Lausanne, M. Philippe Biéler, Président de Patrimoine suisse, M. Jean-Claude Mermoud, Conseiller d'Etat ainsi que bon nombre d'autres représentants du Canton et de Patrimoine Suisse.



18 juin 2011

Remise du Prix Wakker

M. Biéler, en sa qualité de Président de Patrimoine Suisse, a remis aux Syndic-que-s le Prix Wakker 2011. La partie officielle qui était publique a eu lieu sous une pluie battante, situation vécue avec humour par les différents intervenants. Finalement, le soleil réapparut, la cérémonie s'est terminée à entière satisfaction et dans un climat détendu.

Un apéritif a ensuite été offert par l'ensemble des communes. Le groupe Djangologie, jazz manouche et musique tzigane, a animé la partie festive jusqu'à 20 h.30 alors que durant l'après-midi des artistes de rue s'étaient produits dans le centre-ville. Des stands de nourriture et de boissons étaient également à disposition.

L'événement a aussi été célébré de différentes manières sur quatre autres sites choisis sur le territoire du district. Des festivités ont ainsi été proposées au public toute la journée du samedi jusqu'en fin de soirée et se sont achevées avec l'illumination de la Boule de gaz de Malley.

Chaque commune a participé financièrement à l'organisation de la journée de remise du Prix Wakker par un montant de Fr. 1.— par habitant, conformément à la demande du SDOL.

Les différentes manifestations organisées dans le cadre de ce prix ont demandé la collaboration de toutes les communes, du SDOL et le Service Culture-



30 avril 2011
Remise du diplôme
du 20'000^{ème} habitant
à la famille Hernandez

Jeunesse-Sport de la Ville de Renens a été largement sollicité par l'implication de la Cheffe du service dans la coordination de toutes les opérations.

20'000^{ème} habitant

Dans sa séance du 11 février, la Municipalité a décidé de marquer le passage du 20'000^{ème} habitant lors de l'inauguration de la place du Marché le samedi 30 avril. Pour ce faire, elle a mandaté le Service de la population afin qu'il détermine quel citoyen atteindrait ce cap, sur la base des chiffres communaux et en relevant une naissance ou l'arrivée d'une famille aux alentours de mi-février. Le 28 février, le cap ayant été franchi, Renens comptait en effet 20'032 habitants, l'heureux élu ou plutôt les heureuses élues sont Halina et Inés Hernandez, filles jumelles nées le 9 février, de M. Alberto Hernandez et de Mme Barbara Rosinski Hernandez, domiciliés au chemin du Bois 1 B depuis le 15 juin 2010. La famille Hernandez a ainsi été invitée lors d'une petite manifestation particu-

lière organisée dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle place du Marché. Un diplôme et des cadeaux leurs ont été remis (abonnements piscine et toboggans, livres, fleurs) et les maraichers ont offerts un magnifique panier garni de légumes de leur production.

Séances

Le premier semestre 2011, 22 séances ordinaires ont été tenues par l'ancienne Municipalité.

Entre mai et octobre 2011, la nouvelle Municipalité a tenu 6 séances spéciales et 1 séminaire dans le cadre de l'organisation générale de la législature 2011-2016.

Et, dès le 1^{er} juillet 2011, elle a siégé en séances hebdomadaires 18 fois.

Séances spéciales, invitations, rencontres diverses et visites

Durant le premier semestre

L'ancienne Municipalité, dans son entier ou partiellement, notamment, rencontré ou participé :

- Jeudi 27 janvier - Rencontre annuelle avec les CFF. Les objets suivants figuraient à l'ordre du jour :
 1. Le point sur les grandes infrastructures en cours : Etudes 4^{ème} voies, saut-de-mouton, études exploratoires 3^{ème} voie. Halte RER Malley - Information.
 2. Gare de Renens et insertion axe fort.
 3. Développement immobilier : Entrepôts, site IRL - Mayer et Soutter.
 4. Développement en relation avec le PDL Malley et le PPA Malley-Centre.

5. Information CFF Cargo.

- Mercredi 2 février - Une délégation municipale rencontre les entreprises Stucky SA et G. Dentan SA à propos des nouvelles règles de stationnement à Renens.
- Jeudi 3 février - Visite des biens communaux : la Farandole, les Lapons Bleus, le Tournesol et de l'APEMS du 24-Janvier avec repas sur place.
- Lundi 21 mars - Inauguration du Chemin des Sens.
- Samedi 30 avril - Inauguration de la Place du Marché. Grâce notamment à l'implication de sociétés locales, diverses animations ont été organisées et réparties sur toute la journée et la soirée pour les habitués du marché comme pour les jeunes et les familles (musique, circuit-expo photos, etc.).

La Municipalité a profité de cette inauguration pour marquer le passage du cap des 20'000 habitants en invitant une famille renanaise dont les jumelles sont nées en février.

- Jeudi 26 mai - Présentation du projet de tram Renens-Galicien (PP2) et de la mise à double-sens du 14-Avril à la Municipalité, aux Chef-fe-s de service et aux Adjoint-e-s par la Direction de projet et les mandataires.
- Lundi 30 mai - Entrevue avec La Poste et une délégation municipale pour évoquer la situation du réseau postal à Renens.

Durant le deuxième semestre

La nouvelle Municipalité, dans son entier ou partiellement, a notamment rencontré ou participé :

- Mardi 6 septembre - Nouvelle rencontre avec La Poste sur la situa-

tion actuelle et l'avenir de la Poste de Renens Village.

- Le jeudi 15 septembre, la Municipalité a rencontré l'Association Castel Dahu, locataire de la Ferme des Tilleuls à la rue de Lausanne 25, afin de lui présenter le préavis concernant la transformation de la Ferme des Tilleuls ainsi que le projet de Musée par l'Association «Un autre regard». Des tractations sont en cours avec cette association laquelle devra libérer les lieux moyennant un fonds de soutien au départ et la signature d'une convention.
- Dans le cadre de la semaine de la mobilité du 15 au 24 septembre 2011, différentes activités se sont déroulées dans notre Commune et en particulier :
 - le rallye «du Chemin des Sens» et la fête de la mobilité le samedi 17 septembre, sur le site scolaire du Léman.
 - la soirée d'information du jeudi 22 septembre à la Salle de spectacles et les 5 expositions sur l'avancement du projet de tram t1 à Renens, avec les détails des futurs aménagements.
 - la course pédestre à travers Renens le samedi 24 septembre, au départ de Verdeaux.

- Lundi 12 décembre - D'une part, un apéritif de fin d'année de la Municipalité et des Chef-fe-s de service et d'autre part, un exposé de Mme Agathe Caviale, architecte-paysagiste HES, mandatée par ICOMOS et responsable du recensement des jardins historiques sur le canton de Vaud, sur le thème : «Les jardins historiques de Renens.»

30 avril 2011
Inauguration de la
Place du Marché

© P. Blotti



© P. Blotti



Les sollicitations sont nombreuses et dans tous les domaines. Les éléments mentionnés ci-dessus ne représentent qu'une information partielle de toute l'activité déployée.

Il y a aussi lieu de préciser qu'individuellement, concernant spécifiquement sa Direction, chaque membre de la Municipalité participe à de nombreuses séances de travail internes ou organisées sur le plan régional.

Caméras de vidéosurveillance et Observatoire de la sécurité

L'initiative populaire communale «Pour renforcer la sécurité à Renens» relative à l'installation de caméras de vidéosurveillance a été acceptée en date du 19 juin 2011 par 56,56 % des électeurs. La Municipalité doit, selon la loi, faire une proposition au Conseil communal d'ici septembre 2012. Ce délai peut encore être reporté de six mois.

Pour rappel, le préavis 103-2011 - Initiative populaire communale «Pour renforcer la sécurité à Renens» et projet de la Municipalité pour une approche globale de la sécurité à Renens - comprenait la volonté de la Municipalité de créer un Observatoire de la sécurité (voir aussi sous Conseil communal, page 9).

En effet, pas forcément opposée à la pose de caméras, la Municipalité souhaitait avoir une analyse globale et accentuer voire renforcer des actions de prévention concrètes et actives.

L'Observatoire de la sécurité est en fonction depuis septembre 2011 et il est dirigé par un Comité de direction dont la composition est la suivante :

- Président : M. Olivier Golaz, Conseiller municipal (Sécurité publique)
- Secrétaire : M. Stéphane Kobel Taher, Adjoint du Secrétaire municipal
- Membres :
 - Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale (Culture-Jeunesse-Sport)
 - M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal (Sécurité sociale)
 - M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal

- M. Alain Peneveyre, Chef du Service Environnement-Maintenance
- M. Nicolas Perelyguine, Délégué jeunesse
- Mme Marta Pinto, Déléguée à l'intégration
- Mme Yvonne Zurcher, Doyenne du Collège du Léman (Etablissement secondaire)
- M. Christian Séchaud, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois.

Il est aussi chargé d'étudier la question relative aux caméras de surveillance. Il a déjà commencé sa réflexion, pris un certain nombre de renseignements et est en train d'analyser différentes variantes.

De plus, il s'est chargé d'examiner la question dite «des Marginaux de la Place du Marché».

L'Observatoire de la sécurité est aussi constitué d'un Forum consultatif qui permet aux membres de la société civile de faire part de leurs préoccupations en matière de sécurité. Un premier Forum consultatif qui a réuni un public d'une cinquantaine de personnes s'est déroulé le 28 novembre 2011.

Groupe «locaux»

Le groupe «locaux» s'est réuni à cinq reprises durant l'année, de juin à décembre. Ce rythme soutenu a été mis en place pour trouver une solution pour le Service de la population (SPOP); la situation étant devenue intenable. MM. Olivier Golaz, Conseiller municipal et Olivier Fontanellaz, Chef de service, ont participé à toutes les séances. A l'automne, du fait de la réorganisation opérée au Centre Technique Communal, le groupe de travail fait maintenant partie de la Commission des bâtiments et c'est ainsi que MM. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal et Alain Lombardet, Chef de service, ont repris la responsabilité de ce groupe.

Au début de l'été, il n'y avait que peu ou pas de solutions à disposition. Durant l'été, il été examiné deux solutions, une à l'extérieur du site, dans les locaux de l'ancienne gendarmerie et l'autre consistant à aménager un pavillon provisoire devant les bâtiments rue de Lausanne 33-35. Ces deux solutions avaient leurs avantages et leurs inconvénients. Le défaut principal des locaux de l'avenue de l'Eglise-Catholique faisait que le SPOP

s'éloignait de l'Hôtel-de-Ville et des autres prestations qui y sont offertes. La solution du pavillon respectait la proximité mais était trop coûteuse.

Face à cette situation et sachant que la Police de l'Ouest lausannois était en train d'étudier une solution avec de nouveaux locaux à Prilly, le groupe de travail s'est approché de M. Christian Séchaud, Commandant de la PolOuest.

En fonction des circonstances et jugeant que le SPOP pouvait s'agrandir si la police libérait les locaux jouxtant ce service, M. Séchaud a accepté d'étudier cette variante et a très rapidement donné son accord.

Dès lors, la question de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil du SPOP a pris une autre dimension et il a été décidé d'étudier l'agrandissement du service.

Dans le rapport de gestion 2012 figureront les détails de l'étude et la décision prise à satisfaction de tout le monde.

Promotion économique du centre de Renens

L'aménagement de la nouvelle Place du Marché et des rues adjacentes participent à la volonté de la Ville de Renens de rendre son centre plus attractif. Améliorer l'attractivité économique du centre de la Commune de Renens demande en outre de mettre en place une véritable politique de promotion économique.

La Commune de Renens n'ayant pas les forces et les compétences à l'interne, une réflexion a été menée pour que le travail de promotion économique soit confié à un mandataire extérieur professionnel qui connaisse exactement ce type de démarche et qui serait capable de s'imprégner des spécificités de la Commune de Renens.

La Municipalité a dès lors décidé de mandater, dès le 1^{er} octobre, M. Nicolas Servageon de la société Acompany ceci pour une première période de six mois, renouvelable après avoir fait un premier bilan. M. Servageon est rattaché à la Direction Administration générale et le Secrétaire municipal fait le lien entre lui et la Municipalité pour toutes les décisions utiles à prendre dans le cadre de son mandat. En tant que Délé-

gué économique de la Ville de Sion durant six ans, il a grandement participé à dynamiser les activités commerciales en son centre. Pour ce faire, M. Servageon a mis en place sa propre méthode de promotion économique qui a été couronnée de succès. Depuis lors, M. Servageon a fondé sa société, dont les activités sont notamment de créer des liens entre l'économie privée et les communes afin d'offrir à ces dernières les moyens d'être proactives sur leur territoire.

Dans une première étape mais en considérant que ce genre de mission doit se situer sur du long terme pour porter ses fruits, il a été défini les trois premières actions.

1. cartographier les commerces du centre-ville pour avoir une représentation claire du type d'activités qui s'y trouve. M. Servageon rencontrera les commerçants, démarche permettant de «planter le décor» en identifiant clairement les forces et les faiblesses des activités commerciales au centre de la Commune. Cette première phase (environ 3 mois) fera l'objet d'un bilan intermédiaire discuté avec les responsables administratifs et politiques concernés, afin de définir précisément les actions de promotion économique à mener lors de la deuxième phase;
2. mettre en place les actions de promotion économique définies. Celles-ci consistent notamment à établir une relation de partenariat avec les commerçants pour qu'ils développent des actions d'animation du centre-ville, d'entretenir des relations étroites avec les propriétaires d'immeubles afin d'avoir une influence sur le choix des types de commerces dont l'implantation est à privilégier et de démarcher certaines enseignes pour qu'elles viennent s'établir dans le centre de la Commune;
3. intégrer la stratégie de promotion économique aux activités du service communal concerné.

Les compétences de M. Servageon, son expérience, son dynamisme, sa volonté, son esprit de synthèse lui ont permis de montrer, à fin janvier déjà, qu'il s'était investi sur le terrain, qu'il s'était bien intégré à notre Ville et qu'il avait compris les différents enjeux. Homme d'action, il a déjà suggéré des pistes intéressantes.

Consultations - Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu aux consultations suivantes relatives à des lois cantonales :

Consultation de l'avant-projet de loi sur la protection du parc locatif (LPPL)

L'Office communal du logement a analysé l'avant-projet de nouvelle loi (LPPL), le comparant notamment avec les deux lois actuelles (loi sur les démolitions, transformations et rénovations et loi sur l'aliénation d'appartements loués). Suite à cet examen, la Municipalité a répondu comme suit à la consultation par le biais de l'Union des Communes Vaudoises :

1. En demandant au plus vite un règlement d'application comprenant notamment les dispositions pour l'information aux locataires en cas de travaux projetés;
2. En demandant l'allongement du délai de réponse pour le préavis communal à trente jours ouvrables au moins; rappeler les possibilités d'abus et de «saucissonnage» envisageables avec l'abaissement de dix à cinq ans du délai de contrôle et le passage de 20% à 30% de la valeur de l'Etablissement cantonal d'assurance dans le cadre de la procédure simplifiée;
3. En relevant le risque d'abus lors de la vente d'un immeuble d'habitation en bloc.

Consultation sur l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée

La Municipalité a transmis, ci-après, à l'Union des Communes Vaudoises, sa position relative à la consultation sur l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée. Celle-ci tient compte également des débats ayant eu lieu au sein du Conseil d'Etablissement de Renens, lequel a transmis ses propres observations directement au SESAF.

Pour sa part, la Municipalité :

1. Prend acte avec satisfaction de l'attention exprimée par l'avant-projet de loi sur la qualité d'une prise en charge pédagogique, adaptée au besoin spécifique de chaque enfant souffrant de handicap ou de troubles conséquents, ceci dans un contexte scolaire intégratif. Elle souhaite que cette

politique, privilégiant une approche individuelle concertée par tous les acteurs impliqués (parents, spécialistes, enseignants et l'enfant à part entière) sache être dotée des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses objectifs généreux.

2. Observe néanmoins que la volonté de considérer le financement de la pédagogie spécialisée sur le modèle de la formation, engendre un transfert de charges sur les communes, celles-ci devant assumer les frais de mobiliers, camps et matériels, jusqu'ici pris en charge paritairement par la facture sociale. Cette dernière ayant récemment été diminuée notamment des frais de l'enseignement spécialisé par la compensation d'un transfert de points d'impôts des communes au canton, l'opération est financièrement en défaveur de la Commune de Renens.

Consultation sur la révision de la Loi sur les communes (LC)

Dans le cadre de cette consultation, la Municipalité a adressé le courrier ci-dessous et le questionnaire y relatif à M. Equey, Chef du Service des communes et des relations institutionnelles de l'Etat de Vaud (SECRI). Par ailleurs, Mme la Syndique a encore défendu la position de la Municipalité de Renens lors de la séance du Groupe des Villes de l'Union des communes vaudoises (UCV), qui a eu lieu le 5 septembre.

«La Municipalité de Renens a pris connaissance de l'avant-projet de loi modifiant la Loi du 18 février 1956 sur les communes et est à même de rendre réponse à cette consultation. Pour ce faire, la Municipalité de Renens s'est basée, d'une part, sur l'exposé des motifs et projet de loi - EMPL et, d'autre part, sur les analyses de l'UCV, des secrétaires municipaux de l'Ouest lausannois et de notre secrétariat municipal.

En préambule, la Municipalité tient à remercier l'Etat de Vaud d'avoir entrepris la modification de cette loi fondamentale pour l'activité des communes car il était temps de la mettre au goût du jour. Toutefois, nous tenons à souligner que nous estimons que le moment de la consultation d'un objet aussi important pour le fonctionnement des communes est particulièrement mal choisi, car il correspond à un changement de législation.

D'une manière générale, force est de constater que le travail de révision de la Loi sur les communes n'a pas été fait d'une manière globale puisque son agencement n'a pas été repensé et que plusieurs redondances subsistent. De nombreuses nouvelles dispositions visent à clarifier ce que font les communes dans leur pratique de tous les jours. Ces nouveaux articles de loi sont naturellement utiles et la Municipalité ne tient pas à y revenir. D'une part, la Municipalité se concentre, ci-après, sur les modifications et ajouts qui lui paraissent les plus sensibles et auxquels des modifications devraient être apportées. D'autre part, la Municipalité répond au questionnaire relatif à la consultation et le joint à la présente.

La rédaction du nouvel article 40i ainsi que son commentaire dans l'EMPL ne sont pas claires. En effet, l'alinéa 2 accorde aux commissions du Conseil la possibilité de solliciter l'avis de tiers utiles à leurs travaux. La question est de savoir si les commissions pourraient accorder un mandat à un expert. Si tel devait être le cas, ne devrait-on pas préciser que cette possibilité devrait se faire en accord avec la Municipalité, ne serait-ce que pour l'aspect financier de la rétribution d'un expert? Par ailleurs, cette nouvelle possibilité d'investigation accordée aux commissions pourrait être assimilée à une ingérence de ces dernières dans les affaires de l'exécutif.

Le nouvel article 43k sur la récusation des membres du Conseil communal devrait être plus précis en proposant des exemples. En effet, pour ce qui est de l'arrêté d'imposition communal, au sens strict du terme, tous les membres du Conseil ont un intérêt personnel et devraient donc se récuser.

Le nouvel article 65b indique que la Municipalité fonctionne en collège, alors que dans la pratique tel n'est pourtant pas toujours le cas.

Le nouvel article 93i indique que communes, associations de communes et autres regroupements de droit public doivent mettre en place un système de contrôle interne selon des prescriptions qui seront définies par l'ASFICO. La question est de savoir sur quels critères précis se baseront les exigences cantonales. En effet, il est seulement dit dans l'EMPL que ces dernières seront dé-

finies en fonction de la taille des collectivités publiques. Par ailleurs, il faut souhaiter que la mise en place et le fonctionnement de ces systèmes de contrôle interne ne soient, dans la pratique, pas trop complexes.

L'introduction d'un nouvel article 100a relatif à l'interdiction pour les membres de la Municipalité, du Conseil communal, de l'administration communale, d'accepter ou de solliciter des libéralités ou autres avantages, est positive. Toutefois, la question est de savoir si la notion d'exception a vraiment sa place dans la loi et si faire référence à la législation en vigueur ne serait pas suffisant.

La nouvelle teneur de l'article 126 permettrait de faciliter la modification des buts principaux et des tâches principales des associations de communes en évitant l'approbation par chaque Conseil communal membre. Cette nouvelle disposition accorderait une souplesse de fonctionnement importante aux Associations de communes, mais affaiblirait d'autant le contrôle démocratique des Conseils communaux sur ces dernières.

Le nouvel article 126a prévoit que le Conseil d'Etat ou toute autre corporation de droit public de rang cantonal ou fédéral peut adhérer à une telle association. Cette nouvelle disposition accorderait un droit d'ingérence de l'Etat et/ou de la Confédération sur le fonctionnement des communes, ce qui est de notre point de vue inacceptable.

Le nouvel article 139c prévoit un délai de 6 mois aux membres de la Municipalité et du Conseil communal pour démissionner de leur fonction. Cette nouvelle disposition améliorerait la gestion communale. Toutefois, du point de vue du démissionnaire, ce délai de 6 mois paraît trop long. Par ailleurs, cette disposition placerait la fonction de membre de la Municipalité ou du Conseil communal dans un statut de contrat de travail normal, ce qui n'est pas le cas et d'ailleurs la loi ne le prévoit pas.

Questions soumises aux organismes consultés

Etes-vous favorables à ce que des précisions et des simplifications concernant les délégations prévues par l'article 4 LC (art. 4 AP-LC) soient apportées ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable.

Etes-vous favorables à ce que des adaptations et des précisions de l'exercice du droit d'initiative des membres du conseil général ou communal et de la municipalité soient apportées (art. 30 à 35c AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable.

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions de principe permettant au conseil et à la municipalité d'édicter un règlement d'organisation (art. 29a et 63 P-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions sur le droit à l'information des membres du conseil et des commissions de surveillance afin d'établir un parallèle avec les dispositions fédérales et cantonales applicables aux parlementaires et aux députés (art. 40a à 40b AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable.

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions de principe sur les commissions du conseil général ou communal et sur leurs compétences (art. 40c à 40i AP-LC) ?

Non, la Municipalité de Renens y est défavorable (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions concernant la récusation des membres du conseil général ou communal et précisant celles relatives aux membres de la municipalité (art. 40j et 65a AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable. Toutefois, il conviendrait de préciser cette disposition (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions sur la forme des actes du conseil destinées à codifier la pratique actuelle (art. 71 AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable.

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions précisant les pouvoirs d'investigation des commissions de surveillances de conseil général ou communal (art 93c à 93e AP-LC) et sur le contrôle interne (art. 93i AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est plutôt favorable. Toutefois, des pré-

cisions devraient être apportées à ces dispositions (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions sur l'interdiction de principe pour les membres des autorités et de l'administration communales d'accepter, de solliciter ou de se faire promettre des avantages (art. 100a AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est plutôt favorable (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'introduction d'une nouvelle forme de corporation de droit public: le groupement régional, permettant d'intégrer des communes et d'autres collectivités publiques en vue de mener des projets de portée régionale, par exemple dans le domaine des transports ou de la planification territoriale (art. 128I à 128p AP-LC) ?

Non, la Municipalité de Renens y est défavorable (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'introduction de dispositions précisant les dispositions applicables à la procédure de révocation d'une telle possibilité à l'égard des membres du conseil général ou communal (art. 139b AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est plutôt favorable (voir remarques dans le courrier de la Municipalité).

Etes-vous favorables à l'adaptation des voies de droit contre les décisions du conseil général ou communal et de la municipalité au cadre juridique actuel (art. 145 à 146 et 149 AP-LC) ?

Oui, la Municipalité de Renens y est favorable.

Consultation sur le projet de loi modifiant la LATC du 4 décembre 1985

La révision de la LATC a été mise en consultation jusqu'au 19 septembre. Les modifications envisagées sont nombreuses et requièrent par conséquent une vigilance particulière.

Les changements concernent essentiellement l'utilisation mesurée du sol, la problématique des logements et du stationnement, l'énergie, l'impact des projets d'aménagement du territoire sur l'environnement, la protection contre les dangers naturels, l'évolution du contenu des instru-

ments d'aménagement du territoire et la qualification pour élaborer de tels plans. Il est en outre proposé davantage de subventions cantonales.

La Municipalité a pris position sur les dispositions les plus importantes de la LATC et qui sont quelque peu problématiques et adressé le courrier ci-dessous au Département de l'économie.

«Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des consultations portant sur la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité prend note des modifications envisagées et apporte les remarques suivantes.

La Municipalité de la Commune de Renens partage pleinement la direction générale de cette révision qui est propice à lutter contre le mitage du territoire, qui vise à assurer un développement coordonné entre urbanisation et mobilité, et qui favorise la création de logements d'utilité publique tendant à la mixité.

Tout d'abord, la Municipalité, sensible aux problématiques de lutte contre la thésaurisation des terrains constructibles et de lutte contre l'étalement urbain ainsi que l'encouragement d'une utilisation mesurée du sol, accueille favorablement les mesures prévues visant à atteindre ces objectifs tels que le droit d'emption en faveur des communes, les dispositions propres à favoriser la création de logements d'utilité publique, la fixation d'un minimum de 004 pour l'indice d'utilisation du sol (IUS) pour les nouvelles zones à bâtir respectivement de 0.6 pour les centres ainsi que l'obligation de préserver la possibilité d'atteindre soit immédiatement soit ultérieurement le maximum.

Ensuite, concernant les mesures liées à l'énergie et à l'environnement, développées par les mécanismes prévus pour les ! CFF et l'EES, la Municipalité soutient tout concept fort allant dans cette direction. De plus, ce type d'outils a déjà fait ses preuves dans l'Ouest lausannois et a démontré la pertinence de l'échelle régionale pour leur application. Leur utilité n'est plus à démontrer et l'expérience nous a donc permis de tirer un bilan très positif. Il serait vraiment regrettable que les autres communes ne puissent pas bénéficier de tels outils.

Toutefois, la Municipalité émet des doutes sur le bien-fondé de certaines dispositions et leurs conséquences en matière de rallongement de procédure ainsi qu'en matière de coûts. Il s'agit notamment de la portée juridique des plans.

Enfin, la Municipalité tient à souligner qu'elle est consciente que, pour atteindre les objectifs susmentionnés, une coordination et une coopération à un niveau supérieur est indispensable.

C'est pourquoi, en effectuant la pesée des intérêts en jeu, elle est prédisposée à renoncer à une partie de son autonomie communale au profit d'une collaboration régionale.

Pour le surplus, la Municipalité met en évidence les remarques sur le projet de modification de la LATC qui lui semblent importantes.

Remarques

Art. 7a Emoluments

Cette disposition prévoit que le département en charge de l'aménagement du territoire et de la police des constructions peut percevoir des émoluments des communes pour l'approbation des plans d'aménagement du territoire et d'autres documents de référence d'aménagement du territoire.

Il est certes vrai que le Canton perçoit aujourd'hui déjà ces émoluments. Cependant, la Municipalité s'oppose par principe à ces émoluments, qui entrent dans une tâche de surveillance que la Confédération confère aux cantons. Si toutefois cette disposition devait être maintenue, nous proposons que l'émolument soit perçu une fois pour le traitement du dossier et non pour chaque examen.

Art. 27a Evaluation environnementale stratégique

Cet instrument supplémentaire est introduit en amont dans les plans directeurs. Il permettra de mieux coordonner aménagement et environnement. La Municipalité est favorable à cet outil qui vise à déceler précocement les effets globaux des projets sur le territoire. Toutefois, il serait judicieux de préciser dans la loi déjà la définition et les objectifs de cet instrument.

Art. 31 al. 2 Portée juridique des Plans directeurs

Selon la teneur nouvelle de cette disposition, les autres plans directeurs

approuvés par le Conseil d'Etat lient les autorités cantonales et communales. Ceci signifie que le plan directeur communal, qui selon la teneur actuelle de l'art. 31 al. 2 est un plan d'intention servant de référence et d'instrument de travail pour les autorités communales, lierait les autorités communales de façon trop forte, voire définitive. Par conséquent, chaque fois qu'une planification de niveau inférieur voudrait s'en écarter, il faudrait modifier le plan directeur communal. Ceci risque de fortement alourdir la procédure et par conséquent la Municipalité propose de renoncer à cette modification pour garder une marge de manœuvre d'adaptation entre l'intention et la réalisation.

Art. 44 Type de plans d'affectation

En ce qui concerne les instruments d'aménagement du territoire, plusieurs changements sont à relever. Le plan de quartier de compétence municipale (PQDCM) est supprimé car il posait des problèmes au niveau de la légalité. De plus, il s'agit d'un outil qui était rarement utilisé. Pour toutes ces raisons, la Municipalité ne peut qu'approuver sa suppression.

Le plan de quartier (art. 64ss LATC) est maintenu. Cet outil est selon l'expérience de la Municipalité de Renens bien adapté à la problématique des modifications réglementaires en milieu urbain.

C'est pourquoi la suppression du plan partiel d'affectation (PPA) peut sembler être une solution correcte, pour les procédures se situant entre le permis de construire et la modification du plan général d'affectation (PGA). Cependant, un doute subsiste quant à la complémentarité de l'outil PPA par rapport au PQ pour répondre de manière ciblée et rapide à un problème ne pouvant pas attendre la révision du PGA, où tout peut potentiellement être remis en cause. La Municipalité propose que cette question soit clarifiée dans la suite de la procédure de révision de la loi.

Art. 47b Installation à forte génération de trafic

Tout nouveau projet d'installation commerciale à forte fréquentation de plus de 800 m² de surface de vente doit être soumis pour préavis au groupe d'experts désignés par le canton pour vérifier si son implantation répond aux critères stratégiques définis par le plan directeur cantonal.

L'objectif est de trouver l'implantation qui soit la plus efficace au niveau de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Le but étant d'instaurer la bonne entreprise au bon endroit, à savoir non loin des centres urbains à forte densité et qu'elle soit bien desservie par les transports publics. La Municipalité soutient l'idée de coordonner au niveau cantonal les stratégies pour l'implantation de surfaces commerciales à forte fréquentation. Cette mesure, qui vise à l'implantation des centres commerciaux à forte génération de trafic à proximité des centres urbains et des nœuds de communication, est de l'avis de la Municipalité propice à réduire l'impact sur l'environnement, soit la pollution atmosphérique et les nuisances sonores. Cela dit, le critère choisi de 800 m² pourrait encore faire l'objet de discussions et éventuellement être revu à la hausse.

Art 48b Droit d'emption

La Municipalité est favorable à l'introduction d'un tel article permettant de lutter contre la thésaurisation du sol.

Art. 47c Protection contre les dangers résultant des éléments naturels ou de l'activité sismique

Pour se protéger contre les dangers naturels ou sismiques, le projet prévoit de recenser ces risques dans des cartes, qui elles-mêmes doivent être intégrées dans les plans et les règlements d'affectation dans un délai de trois ans tout en ayant subi l'examen préalable par l'autorité compétente.

Ce délai de trois ans ne paraît pas être adapté à l'ampleur du travail qui devra être fourni. C'est pourquoi, la Municipalité recommande de trouver une autre solution à ce problème temporel.

Art. 49 al. 1 et S, art. 50 al.i Equipement et Contribution aux frais d'équipement

En ce qui concerne les frais d'équipement, la modification de l'art. 49 al. 5 permet en droit vaudois de reporter l'obligation de raccordement collectif, au sens de l'art 5 al. 2 LCAP, sur les propriétaires qui doivent le réaliser selon les plans approuvés. Si les propriétaires ne l'exécutent pas, ils devront participer à son financement. La Municipalité est favorable à une telle modification qui donne la base légale aux communes pour ré-

percuter l'obligation de raccordement sur les propriétaires.

Toutefois, il serait souhaitable de préciser dans la loi ou dans l'exposé des motifs la clé de répartition des coûts entre les propriétaires concernés par la construction du raccordement collectif.

L'articulation entre les articles 49 al. 5 et 50 al. 1 mérite aussi d'être clarifiée. Il ne faudrait pas qu'il y ait de doute sur le fait que si les propriétaires ne réalisent pas cet équipement, la commune le fera mais à leurs frais.

Pour le surplus, nous adhérons à la position du Service de l'assainissement des eaux de la Ville de Lausanne, avec qui nous collaborons au sein de la Commission intercommunale de l'épuration des eaux (CISTEP), pour les compléments qu'ils apportent en lien avec ces deux articles, ainsi qu'en particulier pour l'art. 36 al. 1 n.

Art. 57 Enquête publique

Cette disposition prévoit que le dossier comprenant le projet et ses annexes est déposé au greffe municipal de la commune. Afin de ne pas trop entraver l'organisation interne de la commune, il serait souhaitable de compléter le lieu où le dossier peut être déposé par une formulation plus générale telle que la suivante: « au greffe municipal ou auprès du service compétent ».

En vous remerciant d'avance de prendre note de notre position sur la révision de la LATC et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée».

Appel des villes : pour l'arrêt progressif du nucléaire en Suisse

Suite à la catastrophe qui a frappé le nord-est de l'archipel nippon le 11 mars et qui a terriblement endommagé la centrale atomique de Fukushima, la Municipalité a écrit à Mme Doris Leuthard, Cheffe du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, le courrier ci-après :

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vivons actuellement une catastrophe nucléaire majeure au Japon. A la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le nord-est de l'archipel nippon vendredi

11 mars 2011, la centrale atomique de Fukushima a été terriblement endommagée, laissant échapper des particules radioactives dans l'atmosphère et l'océan.

Les risques pour la planète sont particulièrement importants et nous rappellent les conséquences terrifiantes de Tchernobyl.

Cette catastrophe nous montre avec quelle fragilité nous exploitons l'énergie nucléaire.

En Suisse également, comme partout dans le monde, les risques sont élevés en cas de catastrophes naturelles ou de défaillances techniques. En cas de rupture d'un barrage ou de violentes inondations, ou encore de chute d'un avion de ligne, les conséquences sur une de nos centrales nucléaires seraient dévastatrices.

Au Japon, comme en Suisse, la petitesse du territoire et la proximité de villes aux abords des centrales atomiques représentent une réelle menace pour la population.

Aujourd'hui, la Suisse produit environ 40% de son électricité de l'énergie nucléaire et compte quatre centrales atomiques : Beznau (1969 et 1971), Mühleberg (1972), Gösgen (1979) et Leibstadt (1984). Les 60% autres proviennent principalement de l'énergie hydroélectrique et d'autres sources.

Parmi ces cinq centrales, certaines sont de types similaires à celle de Fukushima au Japon, dotées de systèmes de sécurité redondants. En outre, on observe que Mühleberg a une quarantaine d'années et qu'elle a une longue histoire de problèmes, notamment de fissures. Les centrales atomiques suisses deviennent vieillissantes et, par conséquent, de plus en plus dangereuses.

Par ailleurs, parmi les Etats voisins, plusieurs pays ont déjà fait le pas de sortir du nucléaire à terme. Ainsi, l'Autriche et l'Italie ne produisent plus d'énergie nucléaire. L'Allemagne a adopté un plan en 2000 afin de sortir définitivement du nucléaire en 2020. La France, quant à elle, proche voisine de la Suisse, représente un sérieux danger avec 59 réacteurs nucléaires qui assurent plus de 76% de l'électricité du pays. En raison des événements récents, l'Allemagne a décidé d'anticiper la fermeture de réacteurs, en stoppant les sept plus

anciens. Les mesures préventives, telles que prises en Allemagne, doivent être maintenant suivies par d'autres pays, dont la Suisse. Il s'agit d'un enjeu planétaire.

C'est pourquoi, afin de prévenir tout risque majeur d'incident nucléaire, la Municipalité de Renens vous demande :

- d'arrêter progressivement et ensuite définitivement la production d'énergie nucléaire en Suisse et de remplacer celle-ci par d'autres sources d'énergies non-dangereuses pour l'environnement et l'humanité;
- d'augmenter l'investissement dans la recherche pour le recyclage et le stockage des déchets radioactifs;
- d'entamer des discussions avec les voisins européens afin d'encourager l'arrêt progressif et ensuite définitif de la production nucléaire sur le plan international;
- la cessation à terme de toute importation d'électricité de la part de pays producteur de nucléaire;
- de renforcer drastiquement l'efficacité dans l'usage de l'électricité.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre requête, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'expression de notre respectueuse considération».

Visite du Préfet

La traditionnelle visite du Préfet s'est déroulée le mercredi 30 novembre. A cette occasion, il a parcouru quelques documents mais s'est surtout entretenu avec la Présidente du Conseil et sa Secrétaire ainsi que le Secrétaire municipal et finalement l'entretien le plus long a été celui avec tous les membres de la Municipalité. Ce moment est toujours l'occasion d'un large tour d'horizon des activités et un moyen de transmettre au Préfet des remarques ou questions à destination du Conseil d'Etat. Un repas clos traditionnellement cette visite et la Municipalité y associe en général la Présidente et la Secrétaire du Conseil communal, les Chef-fes de service, les Directeurs des écoles et le Commandant du feu ainsi que cette année le Commandant de la Protection civile intercommunale de Lausanne-Ouest et le Chef Préven-

tion & Partenariats de la Police de l'Ouest lausannois.

Sous l'égide du Préfet et pour marquer la création du nouveau district en 2008, la Municipalité a pris connaissance des différentes dispositions visant à l'organisation de la Fête du District «Cap sur l'Ouest» le dimanche 23 septembre 2012. Il s'agira d'une manifestation de mobilité douce de type «slow up» traversant chacune des huit communes du district sur un parcours d'environ 20 km sur des routes fermées à la circulation. Un groupe de travail composé, entre autres, de certains services de l'Administration, de représentants des sociétés locales et de politiques a été mis sur pied.

Dons, cotisations et subventions

Outre les habituelles cotisations et subventions à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV...) et le versement de petits dons durant l'année à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a :

- Octroyé une subvention extraordinaire de Fr. 1'000.— à l'Association PREOS, qui prévient le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes, à titre de participation financière de la Commune de Renens aux frais d'organisation et de mise sur pied des «Journées romandes de prévention du rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre» qui ont eu lieu les 11 et 12 novembre à Lausanne.
- Décidé d'adhérer au Comité de soutien «Pour le travail - Contre la pauvreté» et de soutenir financièrement, par Fr. 1'000.—, la coordination de la campagne. En effet, le 15 mai, le peuple a été appelé à se prononcer sur le projet de loi du Conseil d'Etat dédié aux prestations complémentaires pour les familles et la rente-pont de l'Assurance vieillesse et survivants.

Vœux de la Municipalité

La Municipalité a présenté ses vœux aux habitants de Renens pour 2012. Une affiche avec un nouveau visuel a été placardée sur l'ensemble du territoire communal. Elle pouvait aussi se voir dans les réceptions des différents services de l'Administration.

Administration générale - Personnel

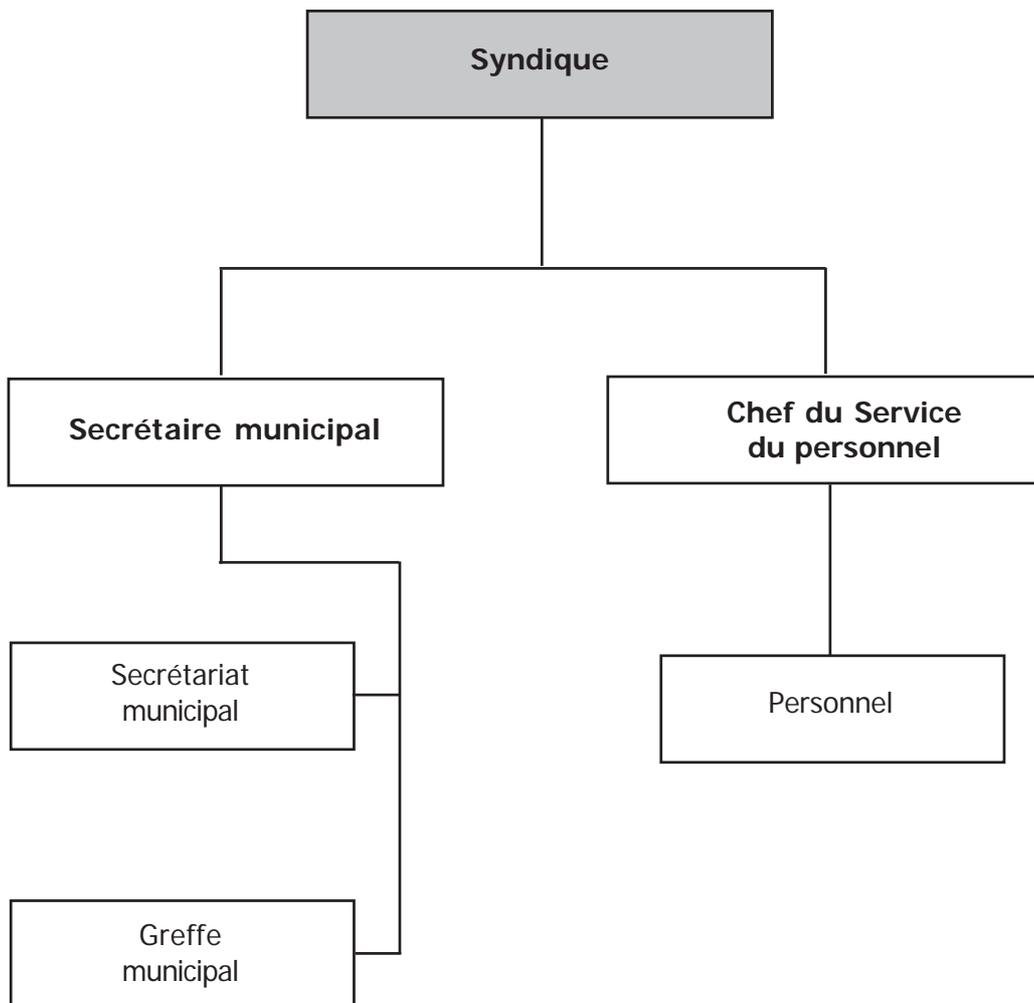


Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
 - Séances, procès-verbaux et correspondances
 - Relations avec le Conseil communal
 - Relations avec les autres Directions
 - Promotion économique
 - Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués
 - Relations extérieures
 - Affaires régionales
 - Transports publics
 - Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
 - Archives communales
 - Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
 - Votations - Elections - Référendums - Initiatives
 - Naturalisations
 - Assurances
 - Déclarations diverses
 - Huissier

L'Administration générale dans son ensemble a largement participé à mettre en place sur le plan administratif tous les changements liés à la nouvelle législature, soit l'organisation de la cérémonie d'assermentation des Autorités, l'élaboration de documents (règlement interne de la Municipalité, protocole, préavis, commissions-délégations, etc.) et la mise à jour du site Internet.

Par ailleurs, l'équipe du Secrétariat municipal apporte toute l'aide qu'elle peut aux activités diverses de la Municipalité et à l'organisation d'un certain nombre de manifestations ou animations de portée générale.

Le Secrétariat municipal s'est de plus occupé de la préparation et du suivi de toutes les séances de Municipalité. Il a, comme chaque année, assumé son rôle de transmission des informations et des directives entre la Municipalité et les différentes Directions. Il a joué aussi son rôle de coordination et de garant de la bonne exécution des décisions prises. Il a assumé aussi celui de courroie de transmission entre la Municipalité et le Conseil communal. Mis à part ce

qui précède, il a assuré diverses tâches dont la tenue de l'agenda de la Municipalité et de chacun de ses membres, il a organisé des séances spéciales de la Municipalité notamment en vue de la nouvelle législature et il a confirmé ou excusé la présence de membres de la Municipalité à diverses manifestations ou autres événements.

Le Secrétariat de la Municipalité a aussi assumé les diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Elections communales

De manière à essayer de sensibiliser les électeurs à voter, une large campagne a été menée avant les élections communales. Celle-ci s'est traduite par la création d'un mini-site internet spécial élections (voir ci-dessous), par une édition spéciale de quatre pages du journal «Carrefour Info Renens» et une campagne d'affichage déclinée en affiches format mondial et affichettes avec chaque fois un thème développé :

- Participer aux élections 2011, c'est aussi influencer la politique de l'urbanisme.

Extrait de la page d'accueil du mini site consacré aux élections communales

Elections communales 2011
Elire, c'est participer à choisir l'avenir de ma ville et le mien.

renens
CARREFOUR D'IDEES

INFORMATIONS CANDIDATS RESULTATS WWW.RENENS.CH

Ce qu'il faut savoir Campagne de promotion Calendrier Qui peut voter Comment voter

- Participer aux élections 2011, c'est aussi influencer la politique des transports publics.
- Participer aux élections 2011, c'est aussi influencer la politique sociale et économique.
- Participer aux élections 2011, c'est aussi influencer la politique culturelle.
- Participer aux élections 2011, c'est aussi influencer la politique de l'environnement.

La Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) a aussi proposé une réflexion en différents endroits de la Ville, comme par exemple la Place du Marché et celle de la Gare. Cette sensibilisation consistait à interpellier la population par la présentation de sketches joués par des comédiens.

A signaler encore une initiative originale : un Dîner Quizz a été organisé le 17 février par les services Culture-Jeunesse-Sport et Administration générale sur le thème «Si j'étais président... Elire c'est choisir l'avenir de ma ville et le mien». Au cours du repas, plus de trente jeunes renanais se sont confrontés par équipe pour répondre à un quizz sur la citoyenneté, sur pourquoi et comment voter. Deux intervenants extérieurs étaient présents en tant que Joker, M. François Pasche, ancien Secrétaire municipal de Lausanne et Mme Valeria Sheidegger, récemment naturalisée et ancienne coordinatrice au CRA, pour aider les jeunes à répondre à des questions plus difficiles. Cette soirée était l'occasion d'intéresser les jeunes à la participation citoyenne sous une forme ludique.

Affiche du Dîner Quizz



Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin du 11 mars 2011, pour les élections de la Municipalité et du Conseil communal, le rôle comprenait 12'568 électeurs, dont 7'834 suisses et 4'734 étrangers avec droit de vote.

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12h.00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10h.30 à 12h.00.

Sur l'ensemble de l'année 2011, le taux de participation des votants est de 31,97%.

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (1,40%).

Ateliers de la Ville de Renens

Le Secrétariat municipal assume toutes les tâches administratives liées aux Ateliers, en particulier des contrats de location.

En collaboration avec le Service des finances, le Secrétariat endosse la responsabilité des comptes, le contentieux et l'élaboration du budget.

Le Service des finances passe les écritures, bouclent les comptes et signale les arriérés de loyer au Secrétariat municipal.

Les deux services mentionnés ci-dessus ne facturent pas leurs prestations à la Fondation. Il s'agit d'une subvention communale.

La Syndique et le Secrétaire municipal, respectivement la Présidente et le Secrétaire du Conseil de fondation, visent les factures et assument les relations entre la Commune et la Fondation.

Prix de la Ville de Renens 2011

Lundi 7 novembre, Mme Marianne Huguenin a remis le Prix de la Ville de Renens 2011 à l'entreprise T'emogique Sàrl. Cette cérémonie s'est déroulée aux Ateliers de la Ville de Renens (dans le bâtiment de l'ECAL) où cette entreprise est installée depuis juillet 2008. Le Prix de la Ville, doté d'un montant de Fr. 10'000.—, récompense cette société pour le projet interactif et innovant qu'elle a développé en collaboration avec la société zurichoise Futurecom. Soucieuses de faciliter la communication, elles ont créé une application commerciale pour iPad, nommée easyPUSH, qui contient toutes les données nécessaires aux vendeurs pour prospecter sans mallette mais avec une tablette. Comble d'innovation, l'application s'actualise automatiquement lorsqu'elle détecte un réseau internet et fonctionne hors ligne. Le jury qui a décerné ce prix était composé d'une commission de 5 représentants des partis politiques du Conseil communal et présidé par M. Serge Fehlmann, architecte et membre du Conseil de Fondation des Ateliers de la Ville de Renens.

Le rapport d'activité 2011 des Ateliers de la Ville de Renens peut être consulté et/ou demandé au Secrétariat municipal.

Archives

En 2011, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière. L'accent a été porté sur l'élimination massive de documents inutiles au regard de l'archivage; la situation d'engorgement qui prévalait l'an dernier est en voie de règlement.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'Administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

L'archiviste a également participé à plusieurs séances d'un groupe de travail piloté par les Archives cantonales vaudoises et l'Association vaudoise des Archivistes afin de mettre en place un programme intercommunal de gestion des Archives et de leurs inventaires.

La demande de consultation de nos Archives par des doctorants de l'Université de Lausanne, pour la préparation de leurs thèses, démontre que

les Archives de Renens suscitent un intérêt certain, si la question de l'immigration paraît un thème de travail courant; l'analyse des résultats des votations du siècle dernier a également fait l'objet d'une recherche.

En outre, l'archiviste a répondu à deux chercheurs britanniques qui se sont intéressés à la question du bombardement de la gare de triage en juin 1940.

RailFair

Pour rappel, RailFair, plus concrètement les marraines et parrains des gares, est une action qui a été proposée à la Commune par les CFF.

Cette action a été mise en place en étroite collaboration entre la Police de l'Ouest lausannois, les CFF et la Commune, plus particulièrement Administration générale.

Le Secrétariat municipal assume des tâches de secrétariat consistant en particulier a convoqué les personnes intéressées pour un entretien et à organiser les rendez-vous. L'Adjoint du Secrétaire municipal participe au Comité de pilotage (COPIL) composé de :

- Président : M. Oliver Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique-Informatique-Population
- M. Christian Hautle, Chef Prévention & Partenariats à la Police de l'Ouest lausannois
- M. Stéphane Kobel Taher, Adjoint du Secrétaire municipal
- M. François Perrin, Chef de gare, Responsable Service clientèle
- M. Fabrice Delalay, Responsable du personnel des trains trafic régional ouest CFF RailFair - Programme de prévention et de médiation
- M. Jhonny Domingues, CFF RailFair ouest - Programme de prévention
- M. Imet Cafleshi, CFF / médiateur.

La Municipalité tient à remercier les marraines et parrains de la gare de Renens pour leur générosité. En effet, le banc du Chemin des Sens placé à l'entrée sud de la gare a été offert par les marraines et parrains. Ceux-ci ont participé à un concours des CFF sur le plan national demandant d'amener une idée novatrice. Les Renanais ont proposé un échange d'expérience entre les différents marraines et parrains de Suisse, échange qui a été réalisé avec leurs homologues de Liestal (BL), ce qui leur a permis de remporter le

2^{ème} prix, soit un chèque de Fr. 2'000.—. Le banc porte l'inscription «Ce banc vous est offert par les marraines et parrains de la gare de Renens» et il a été posé à l'occasion de l'inauguration du Chemin des Sens qui a eu lieu le lundi 21 mars.

Projet Autre Musée dans la Ferme des Tilleuls

Les études relatives au futur Musée et à la transformation de la Ferme des Tilleuls se sont poursuivies durant l'année. Le groupe de travail a décidé de se scinder en 4 sous-groupes qui ont restitué le résultat de leurs activités lors des séances plénières, séances qui ont eu lieu à trois reprises les 26 mai, 15 septembre et 17 novembre cette année 2011.

- Le *Groupe Statuts* (membres : M. Jean-Daniel Leyvraz, Mme Michelle Dedelley et Mme Valérie Humbert référente pour l'Association Un Autre Regard), est chargé de rédiger les statuts de la future Fondation de l'Autre Musée et les différents règlements et conventions d'usage entre la Commune et la Fondation. L'objectif est de créer la Fondation en 2012.
- Le *Groupe Bâtiment* (membres : M. Martin Hofstetter, M. Philippe de Almeida et M. Jean-David Gyger, référent pour l'Association Un Autre Regard), est responsable du suivi des travaux de rénovation du bâtiment. Suite à un appel d'offres, c'est le bureau AGN Amsler, Gagliardi, Nomad Architectes qui a été retenu pour le mandat d'étude. A noter qu'il a également rénové une partie de la Ferme-Asile à Sion, projet similaire à l'Autre Musée.
- Le *Groupe Recherche de fonds* (membres : Mme Michelle Dedelley, M. Mario del Curto et M. Jean-David Gyger, référent pour l'Association Un Autre Regard), est responsable d'établir une stratégie de recherche de fonds. Le groupe a pour l'instant noué des contacts préliminaires avec des partenaires potentiels.
- Le *Groupe Musée* (membres : Mme Michelle Dedelley, M. Jean-Daniel Leyvraz et Mme Céline Muzelle, référente pour l'Association Un Autre Regard), est chargé de plancher sur les contenus et supports d'information. Ainsi Une page www.autremusee.ch a été

créée et un flyer de présentation et promotion du projet a été édité. Celui-ci a notamment été distribué au Conseil communal lors du dépôt du préavis pour l'obtention du crédit d'étude et la création de la Fondation, accepté le 19 mai 2011.

En complément à ce chapitre, voir également la page 74 (CTC) et la page 105 (Culture-Jeunesse-Sport).

Politique d'information

www.renens.ch

En plus des mises à jour hebdomadaires, le site internet www.renens.ch a fait l'objet de plusieurs modifications ou créations importantes dont notamment un mini site ayant pour thème les **élections communales**. Aisément accessible directement depuis la page d'accueil, il est resté en ligne tout au long de l'année. Composé de 4 pages, ce mini site a proposé, entre autres, le calendrier des scrutins, les modalités de vote, la liste de tous les candidats par parti et, en temps voulu, la liste des élu(e)s et la composition des nouvelles autorités communales.

Suite à ces élections et à l'organisation de la Municipalité pour la législature 2011-2016, deux rubriques ont été complètement réactualisées, soit les directions Bâtiments et Environnement et Urbanisme et Travaux avec notamment pour cette dernière un nouveau chapitre intitulé «Grands projets» dont la Place du Marché, le Prix Wakker 2011 ou encore la Gare de Renens.

D'autre part, la rubrique «Reportages» s'est enrichie de plusieurs nouveaux éléments dont l'inauguration de la Place du Marché, la cérémonie d'assermentation des autorités communales et la remise des Mérites de la Ville de Renens.

Dans un souci de communication et de transparence, tous les communiqués de presse envoyés aux médias ont également été intégrés dans la rubrique «Actualités». Ainsi, durant l'année 2011, ce sont 12 communiqués de presse émanant de la Municipalité et des directions Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale qui ont été mis en ligne.

Enfin, pour les fêtes de fin d'année, la page d'accueil a fait l'objet d'un remodelage complet. Plus aérée,

structurée et dynamique, elle permet d'accéder d'une manière plus conviviale aux différents services et prestations de l'administration ainsi qu'aux informations d'actualité, événements et autres manifestations se déroulant sur notre commune. Les mises à l'enquête en cours sont désormais visibles directement depuis cette page.

Journal communal Carrefour Info Renens

Année spéciale pour le journal communal qui a fêté son centième numéro au mois de février.

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages renenais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune.

Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution. L'une de ces caissettes se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous-voie alors que la seconde se trouve, depuis le mois de mai, à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus. Auparavant installée à la Place de la Gare Sud, à côté de l'arrêt de bus, son implantation n'était pas idéale et elle a été déplacée.

Trois numéros ont fait l'objet de suppléments. Le premier, en février, intitulé «Spécial Elections communales 2011» contenait toutes les informations nécessaires concernant les élections communales, dont les dates des scrutins et la façon de remplir son bulletin de vote. Des petites inter-

views d'habitants et d'habitantes de Renens ainsi que la promotion de divers événements liés à ces élections (débat télévisé, dîner quizz, intervention de deux comédiens et film «Demain je vote» sont venues compléter ce supplément de 4 pages.

En avril, un supplément de 4 pages «Spécial Cœur de Ville» a annoncé l'inauguration de la Place du Marché, le 30 avril. Le programme détaillé des manifestations organisées ce jour-là, des explications concernant la distribution du cabas «Bienvenue au Cœur de Renens», des informations sur le square de la Savonnerie et les jardins de poche de la rue Neuve ont complété, entre autres, ces 4 pages.

En septembre, le 3^{ème} supplément, intitulé «Spécial Autorités communales», a présenté les nouvelles autorités dont l'installation s'est déroulée le 28 juin 2011. Une explication du fonctionnement et des tâches du Conseil communal et de la Municipalité, des interviews du Préfet du district de l'Ouest lausannois, de la Présidente du Conseil communal et de la Syndique y figuraient aussi.

A noter que ce supplément est inséré dans chaque dossier de «Bienvenue à Renens» remis à toutes les personnes qui déposent leurs papiers dans notre Ville, ceci jusqu'en juin 2012. Il est également distribué par le Bureau de l'intégration à toutes les personnes intéressées.

Quatre parutions ont fait l'objet d'un encart. Le premier, le journal de la CISE a été encarté au mois de mars. Dans le journal du mois de mai, c'est un dépliant concernant les subventions communales qui était inséré. En septembre, c'est une invitation à la

séance présentant La Croisée qui était insérée dans le journal. Enfin, au mois de décembre, les habitants et habitantes de Renens auront eu le plaisir de trouver la brochure «Ouest lausannois Prix Wakker 2011».

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1^{ère} page a en effet été utilisé à 8 reprises et la 8^{ème} page a pu compter sur 3 annonceurs en moyenne par parution.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur le site www.renens.ch > rubrique Découverte qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 2002 à ce jour.

Affichage

Des affiches F4 et papillons ont été réalisés durant l'année pour plusieurs sujets : les élections communales, le marché sur la Place du Marché et les vœux de la Municipalité.

La campagne d'affichage organisée pour les élections communales a débuté en février pour se terminer à fin mars. Le visuel créé s'est décliné en 6 versions différentes et a également été utilisé pour la réalisation d'affichettes. Ce même visuel a également été utilisé pour les pages internet créées à cette occasion.

Une affiche faisant la promotion du marché sur la Place du Marché a été posée à 3 reprises sur les panneaux SGA de notre ville entre les mois de juillet et octobre. Cette même affi-

Démonstration par les élèves de l'école de danse flamenco Antonio Perujo lors de l'inauguration de la Place du Marché le 30 avril 2011



Une place, un centre, à fêter

Pratiquement 2 ans après le début de travaux, il est temps, non seulement de « reprendre la place », comme lors du retour du marché, mais de l'inaugurer en la fêtant dignement.

Ce qu'on fête, c'est d'abord une place, nouvelle. C'est toutes celles et ceux qui l'ont pensée, projetée, peinte, creusée, aménagée, qui ont transpiré sur les plans ou sur la place elle-même pour qu'elle soit belle et qui ont le plaisir de la voir vivre.

Nous fêtons aussi pour et avec les voisins de cette place, commerçants, habitants. Ils ont enduré bruit et poussières, ainsi que les autres inconvénients de tout chantier, qu'ils en soient ici remerciés.

Une place, c'est aussi des passants, citoyens, acheteurs, promeneurs, pressés ou flâneurs, de Renens ou d'ailleurs. C'est pour eux qu'elle s'est faite belle, avec le saule qui reverdit, ses jeunes arbres, son couvert élané, ses nouvelles perspectives, son square en fleurs, et les rues qui l'irriguent, qui elles aussi se refont une beauté.

Dans la droite ligne de ce qui s'est fait il y a plus de 30 ans, nous souhaitons ainsi contribuer à rendre la ville plus belle, son centre plus dynamique et plus vivant. Ce sera à vous de nous dire si le pari est gagné. ☘

Marianne Huguenin, Syndique

REGENS
INAUGURATION
DE LA PLACE
DU MARCHÉ

30 avril 2011
9h30 à 23h
www.renens.ch

Spécial CŒUR de ville

Invitation
à l'inauguration de
la Place du Marché
Samedi 30 avril 2011

es étals des maraichers nous prouvent que le printemps est bien arrivé et qu'il est temps aussi que

Extrait de la 1^{ère} page du supplément «Spécial Cœur de Ville»

che a également été posée d'une manière beaucoup plus large dans l'agglomération lausannoise en juin.

Point presse, conférences de presse et Communications de la Municipalité

Points presse mensuels

Les représentants de la presse et des médias ont été invités à 7 reprises pour des points presse quelques jours avant les séances du conseil communal, afin de présenter l'ordre du jour et les préavis qui y seront déposés. Ceux-ci ont fait pratiquement tous l'objet de communiqués de presse, qui sont régulièrement traités par 24 Heures, 20 Minutes, ATS et Lausanne-Cités.

Conférences de presse

Les journalistes ont également été invités à participer à des conférences de presse organisées pour la présentation de dossiers particuliers, soit :

- le 30 avril - Fête de l'inauguration de la Place du Marché et célébration des 20'000^{ème} et 20'001^{ème} habitants de Renens, des jumelles nées en février 2011
- 24 juin Résultat du concours d'architecture pour l'agrandissement du site scolaire du Censuy
- 14 novembre - Remise des Mérites de la Ville de Renens

Communiqués de la Municipalité

Le Communiqué de la Municipalité a été publié à 9 reprises, avant chaque séance du Conseil communal. Il est envoyé aux médias, aux conseillers communaux, aux employés et est publié sur internet. Il présente succinctement les différentes décisions municipales et plus en détail un ou deux sujets d'importance traités par la Municipalité dans la rubrique «Sous la loupe».

Cette année les «Sous la loupe» ont notamment eu pour thème :

- Remise du Prix Wakker à l'Ouest lausannois février
- Rapport 2010 du Secteur Intégration mars
- Bilan de l'ouverture des salles de sports du Collège du 24-Janvier et du Léman . mai
- Gymnaestrada 2011-implications pour Renens juin

- Prix Merci Patron! Remis par l'ORIF août
- La création d'un Observatoire de la sécurité... septembre
- Promotion économique à Renens septembre
- Projet de rénovation de la piscine de Renens octobre
- Formation à la communication interculturelle à l'attention des concierges novembre

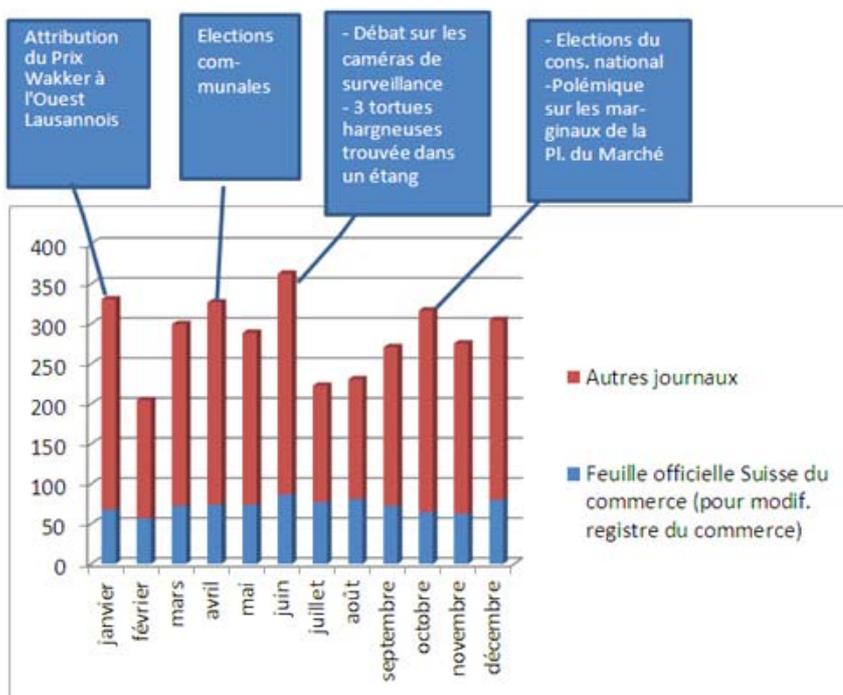
Veille médiatique

La revue de presse des articles mentionnant les mots «Renens» ou «Schéma directeur de l'ouest lausannois» est envoyée quotidiennement à tous les conseillers municipaux, chefs de services et employés intéressés de la Commune. Non seulement les articles de tous les journaux ou magazines suisses mais aussi une sélection de médias audio-visuels font partie de ce service et sont répertoriés chaque jour.

Cette veille médiatique est utile à différents titres : Les extraits du registre du commerce qui paraissent dans la Feuille officielle suisse du Commerce permettent de suivre les changements au niveau des entreprises installées à Renens. Les articles de politique, société, sportifs ou économiques permettent de mieux connaître les commerces, les personnes, les associations qui font Renens mais aussi de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

Cette année 2011, Renens a connu un rayonnement inégalé dans les médias :

- En janvier, l'attribution du Prix Wakker 2011 aux 8 communes de l'Ouest lausannois a été couverte très largement par pratiquement tous les médias suisses, télévision des trois régions linguistiques comprises.
- En juin la télévision FR3 a consacré un sujet de 7 minutes dans son émission Naturbis sur les mutations paysagères dans la région lausannoise en présentant la coulée verte du métro entre la gare de Lausanne et Ouchy et la nouvelle place du Marché à Renens.
- En mai, la Place du Marché de Renens est une étape de la *Quinzaine de l'architecture* organisée par la SIA (société suisse des ingénieurs et des architectes)
- En mai toujours, le dépôt de l'initiative communale sur la vidéosurveillance fait débat et est cité dans de nombreux quotidiens.
- En juin les 3 tortues hargneuses découvertes successivement dans l'étang du quartier de la Vorsiaz ainsi que le vidage de celui-ci alimentent la rubrique des faits divers pendant plus de 3 semaines.
- Et n'oublions pas les «people» de Renens : Leila Bahsoun, malvoyante et première dauphine de Miss handicap 2010 a participé au triathlon de Lausanne et est la marraine de la course pédestre de



Renens. Le chanteur renanais de naissance Henri Dès est entré dans le dictionnaire (de son vivant!) et l'ex-chanteur de Sens Unik et désormais acteur international Carlos Leal ne manque pas de rappeler son attachement à ses racines dans notre cité.

Dossier

Bienvenue à Renens

Le dossier Bienvenue à Renens réunissant toutes les informations utiles à la vie quotidienne à Renens et distribué à tous les nouveaux habitants de la commune depuis septembre 2010 a déjà dû faire l'objet d'une réimpression partielle pour que les fiches *Jeunesse et Ecole, Autorités, Administration communale* soient à jour suite aux élections communales, à l'élection d'un nouveau conseiller municipal, la communalisation du CRA et d'une garderie, etc.

Greffe municipal

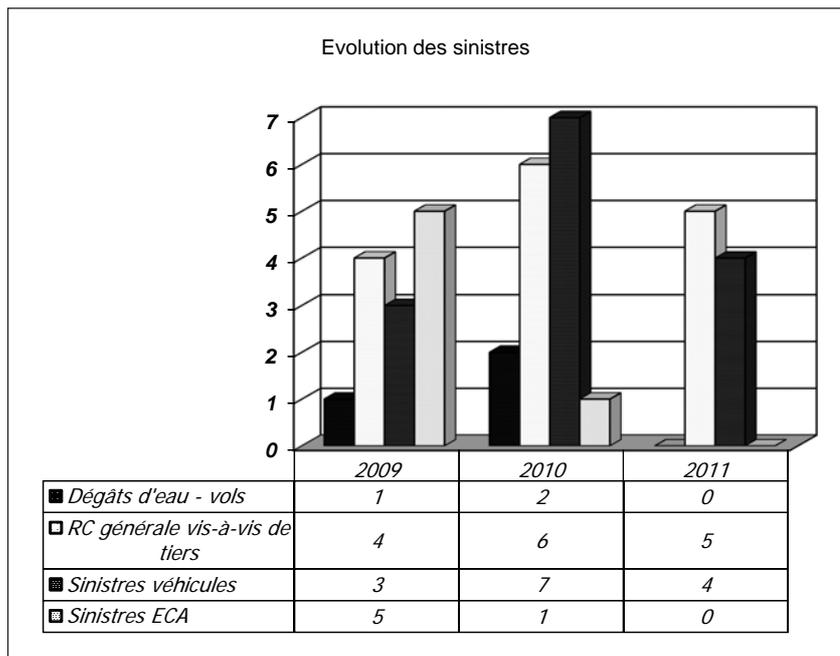
Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune et protection juridique du Service du feu, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

Depuis le 18 mars 2011, et suite à l'analyse du portefeuille des assurances communales, la Municipalité a décidé de mandater la société Insurance Broking and Consulting SA, à Lausanne (IBC).

Sur les conseils de la société IBC, et afin d'adapter au mieux les polices d'assurances, la Municipalité a pris les décisions suivantes :

- Concernant l'assurance Responsabilité civile Commune, et dans le cadre du contrat actuel, la Municipalité a accepté la nouvelle proposition qui augmente la somme garantie de Fr. 5'000'000.— à Fr. 15'000'000.—, et qui tient compte du bon rendement du contrat.
- Concernant les assurances dégâts d'eau et vols bâtiments et mobi-



lier (contenu), la Municipalité a accepté la nouvelle proposition qui regroupe les deux contrats bâtiments et contenu, et inclut les risques de bris de glace des bâtiments et de frais supplémentaires comme le relogement dans des locaux après un sinistre. Cette nouvelle proposition tient compte du bon rendement des contrats.

- Concernant l'assurance des véhicules à moteur, un appel d'offre a été lancé auprès de cinq compagnies d'assurances (Allianz, Generali, Helvetia, Mobilière et Vaudoise) car le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2011. La Municipalité a accepté l'offre de renouvellement de la Vaudoise qui tient compte du bon rendement du contrat et garantit une prime fixe, la couverture en casco collision de tous les véhicules de moins de 10 ans, et la participation au bénéfice de l'assurance casco.

Fonds national de garantie

En 2011, aucun dommage n'a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturali-

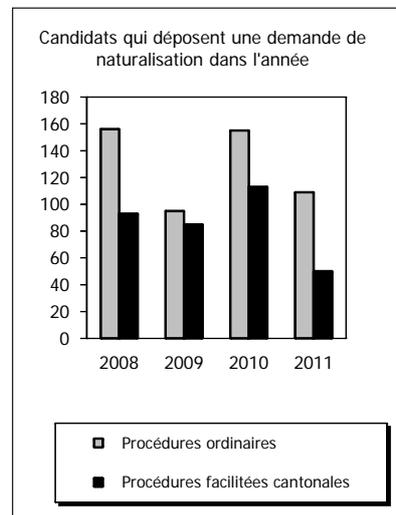
sation facilitée cantonale (art. 22 et 25 LDCV).

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2011, 159 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du greffe municipal de Renens. Parmi celles-ci, 109 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire, et 50 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale.

Ces candidats sont issus de 24 nationalités différentes. Les cinq pays les plus représentés, avec plus de la moitié des candidats, sont l'Italie, le Kosovo, la Serbie, le Portugal et la Turquie.

Leur lieu de domicile est pour la grande majorité Renens (91%). Quelques-uns habitent une commune de l'Ouest lausannois ou une autre commune du Canton de Vaud.



Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2011, le greffe municipal a traité les dossiers de 341 candidats à la naturalisation, dont 290 en cours de procédure ordinaire et 51 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 290 personnes en cours de procédure ordinaire, 74 ont été auditionnées. Parmi elles, 62 ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. La Commission de naturalisation réentendra 12 personnes.

Acquisition de la nationalité suisse

Durant l'année, 174 personnes ont obtenu la nationalité suisse, dont 92 selon la procédure ordinaire et 82 selon la procédure facilitée cantonale.

Naturalisation ordinaire des confédérés

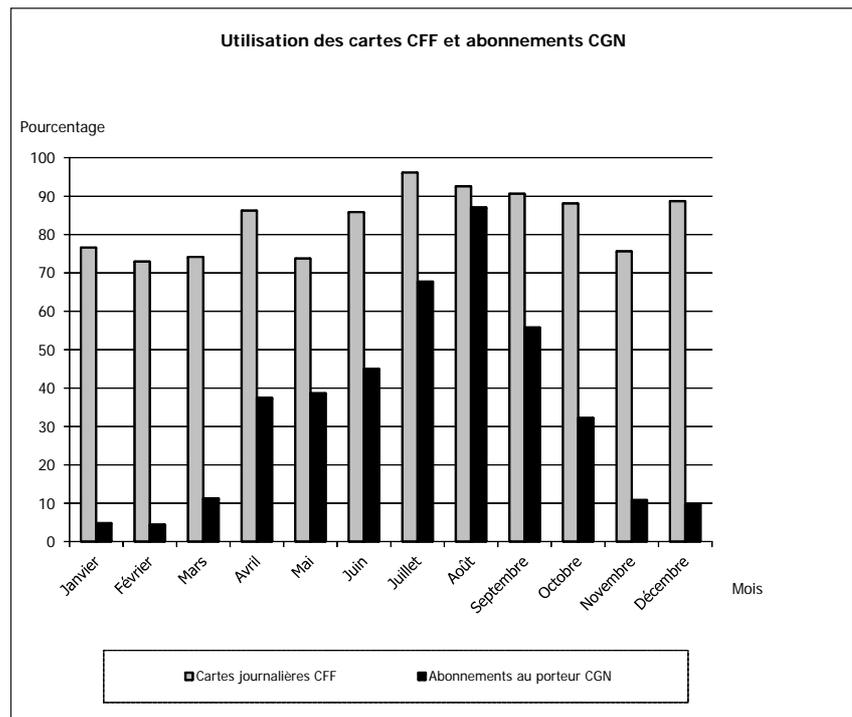
Aucune demande n'a été présentée en 2011.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

Le 9 décembre 2011, la Municipalité a convié 185 nouveaux bourgeois originaires de 21 pays différents, naturalisés dans l'année, et leur famille, ainsi que 207 jeunes âgés de 18 ans, à une réception organisée en leur honneur. Lors de cette soirée, les 136 participants, dont 16 jeunes de 18 ans, ont pu déguster une délicieuse fondue et profiter d'un accompagnement musical de trois Cors des Alpes et un accordéoniste.



9 décembre 2011
Réception des jeunes de 18 ans
et des nouveaux bourgeois



Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Suite à l'augmentation du prix par les CFF, la Municipalité a décidé d'augmenter le prix de la carte journalière Commune CFF à Fr. 39.—, dès le 1^{er} janvier 2011. 16 cartes par jour sont toujours à la disposition des habitants.

La location des quatre abonnements généraux de la CGN au porteur connaît toujours un vif succès. Comme l'an dernier, ceux-ci peuvent être loués Fr. 15.— la journée, pour naviguer en 1^{ère} classe sur le lac Léman.

Au cours de l'année, 83,53% des cartes journalières CFF ont été utilisées et 496 croisières avec les abonnements généraux de la CGN ont été enregistrées.

Mesure tutélaire

Dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile des enquêtes sont menées par la Justice de Paix.

Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour cinq personnes établies à Renens.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire. En 2011, 454 canidés ont été recensés.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.—. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion sont exonérés de la taxe.

Affaires régionales



Secteur Ouest

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2011 deux séances, sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier.

Les principaux objets traités ont été:

- Commission Dépendances et Prévention (anc. Toxicomanie)
- DUO 15-18
- Stand Salon des Métiers et de la Formation
- Etude lieux du Tourisme
- Trophées PERL
- Piscine couverte Olympique dans le cadre du projet Métamorphose (suivi du dossier)
- Fusion communes de Servion et des Cullayes
- Commission Financement régional
- Annonce des départs de Mmes Valérie Cuenod et Ariane RoCHAT pour la fin 2011
- Financement de ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans le cadre du projet d'agglomération PALM
- Commission des Déchets - point de situation sur la taxe au sac
- Comptes 2010 de Lausanne Région
- Budget 2012 de Lausanne Région accompagné de son préavis en vue de l'Assemblée générale du 21 septembre, comprenant entre autres :
 - Affaires régionales
 - Agglomération (fonctionnement, produits, études, etc.)
 - Promotion Economique
 - Commissions intergénération et formation et Emploi des Jeunes
 - Territoire et Equipements
 - Toxicomanie
 - Participation dispositif lausannois
- Projet App-App - Appuis aux apprentis
- Composition des commissions de la nouvelle législature et notamment composition au Secteur Ouest et présidence.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Des représentants de la Municipalité ont participé aux deux assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. Lors de la session printanière, tenue au CIGM, le 5 mai, les comptes 2010 ont été adoptés et une présentation de l'évaluation de la prestation DUO 15-18 a été faite aux membres. Les participants ont ensuite suivi attentivement une présentation du CIGM par son directeur Jean-Luc Piguët.

Lors de l'Assemblée générale d'automne à Prilly, le 21 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2012, ont accepté à l'unanimité les demandes d'adhésion des nouvelles communes de Jorat-Menthue, au 1^{er} juillet 2011, et de Servion, au 1^{er} janvier 2012. Lausanne Région se réjouit de voir ainsi augmenter sa population de plus de 2000 habitants. A cette occasion, les communes membres ont adopté, à l'unanimité, la proposition de la commission Formation et Emploi des Jeunes, d'initier des cours d'appuis scolaires aux apprentis - APP APP. Ils ont de plus réélu par acclamation Gustave Muheim à la présidence de l'association régionale pour cette législature.

Par ailleurs, l'assemblée a pris acte de la démission au 31 octobre de Mme Ariane RoCHAT Dulex de son poste de Déléguée économique après plus de 10 ans d'activité en qualité de responsable du Département promotion économique. Mme RoCHAT a quitté la Suisse pour s'expatrier avec sa famille en Asie. Pour la remplacer, le Bureau de coordination a engagé Mme Irina Sakharova, déléguée économique, laquelle débutera son travail au sein de l'association le 1^{er} février 2012.

Sur la base des candidatures des Municipalités, les trois secteurs de Lausanne Région ont nommé leurs représentants dans les différentes commissions de Lausanne Région. Pour la nouvelle législature, Renens est représentée au sein des commissions comme suit :

- Déchets
M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal

- Transports
Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale
- Dépendances Prévention
M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal
- Activités Sportives
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Formation Emploi Jeunes
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Financement Régional
M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
M. Michaël Perrin, Chef de service.

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL Schéma directeur de l'Ouest lausannois ET PALM

Préambule

Si Renens a un lien et un engagement particulier avec le Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), ce n'est pas parce qu'elle est la plus grande commune de l'Ouest lausannois, ni son chef-lieu, mais parce qu'à sa fondation, le bureau du SDOL a été rattaché administrativement à la ville de Renens.

Des services de la commune assurent donc des tâches pour le SDOL et son bureau, tâches reconfirmées (à l'exception de l'informatique) en automne 2008 lors du déménagement du bureau du SDOL des locaux de la rue de Lausanne 35 aux locaux de Perrelet. Le Service du personnel assume l'entier de la gestion du personnel du bureau du SDOL) et le Service des Finances gère les aspects liés aux budgets et aux comptes.

Sur le plan politique, ce sont essentiellement Mme la syndique et Mme la conseillère municipale responsable de la Direction Urbanisme-Travaux qui représentent la commune dans les instances et chantiers du SDOL.



Mme Marianne Huguenin préside le Groupe de pilotage, est responsable au niveau politique du bureau du SDOL, et a donc participé activement aux représentations et actions diverses, particulièrement nombreuses en 2011, en lien avec l'obtention du Prix Wakker et la parution du livre L'Ouest pour horizon.

Mme Tinetta Maystre préside les chantiers SDOL de Malley et de la Gare de Renens. L'avancée des travaux sur le site de Malley a permis d'aboutir au concours d'urbanisme de Malley-Centre et de donner, enfin, une image de l'avenir de cette portion de territoire de notre ville encore en projet. En 2011, suite à l'acceptation du préavis intercommunal pour le crédit d'étude du projet, le chantier SDOL de la Gare de Renens a été transféré à la ville de Renens (voir sous CTC) qui assume la coordination avec les trois autres communes concernées, toujours sous la présidence de Mme Maystre. Le bureau du SDOL poursuit son appui sur ce chantier sous forme de la coordination et de la communication.

L'urbaniste de la ville la représente dans les diverses commissions techniques du SDOL.

Dans le cadre du projet des axes forts de transports urbains (AFTPU), piloté et financé par le canton qui a mandaté les tl comme Direction du projet, la ville de Renens est bien représentée également. Le Comité de projet AFTPU Ouest (COPROJ-Ouest) réunit les 3 communes de l'Ouest concernées par le projet de tram t1 et par le tronçon Ouest des BHNS, soit Crissier, Prilly et Renens. Il est présidé par Mme Huguenin, qui y représente la ville accompagnée par Mme Maystre, du chef de projet tram, et, selon les besoins, par les chefs de services Urbanisme et Travaux. Le chef de projet menant ce COPROJ Ouest travaille sous la responsabilité des tl, mais également sous celle du SDOL, qui reste associé au projet.

C'est dans le cadre du COPROJ Ouest que s'est élaboré entre tous ces partenaires le projet du tram Flon-Renens, y compris le double-sens du 14-Avril, complètement indispensable à la venue du tram et voulu par la ville qui va en financer les aspects requalification. Le COPROJ Ouest s'est également préoccupé en 2011 du projet de dépôt du tram (Garage Atelier Tram - GAT), a cherché des variantes d'implantation plus à

l'Ouest, a veillé, en collaboration avec le SDOL et la ville de Renens, à préserver le site par un projet de bonne qualité urbanistique. Il a été actif sur le plan politique, en lien avec les autres COPROJ Est et Lausanne et avec Lausanne Région, pour que l'Etat s'engage plus avant dans le financement à venir des BHNS et a impulsé des réflexions et actions en collaboration avec les communes concernées par la poursuite du tram à l'Ouest.

Ce préambule introduit le rapport de gestion du SDOL, exceptionnellement à cheval entre septembre 2010 et décembre 2011. Produit auparavant en automne, en raison du vote du budget du SDOL dans les communes en décembre, ce rapport d'activités sera dorénavant annualisé, comme les rapports de gestion des communes. Il parviendra sous sa forme complète séparément aux conseillers communaux.

Lieu et effectif du Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL est installé au centre Perrelet (tl), au chemin du Closel 15, à Renens. Il est entouré de ses partenaires, les tl, le bureau du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et les bureaux des Schémas directeurs du Nord lausannois (SDNL), de l'Est lausannois (SDEL) et de la région morgienne (RM).

Séances sous la responsabilité administrative du bureau du SDOL depuis le 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 31 décembre 2011

- 10 séances du Gropil (syndics, municipal, chefs des départements DE C et DINF et chefs de services SDT, SELT, SM, SR, SEVEN) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études
- 18 séances de la cellule de pilotage technique - cpt (représentants techniques des communes et des services cantonaux, bureau du SDOL) : suivi et coordination des chantiers, préparation des objets soumis au Gropil pour adoption, accompagnement de projets de planification. Cinq dossiers traités :
 - Prilly / PQ Cormenjoz
 - Crissier / PQ de l'Esparcette

- Bussigny / PDL Cocagne - Buyère
- Bussigny / PPA Cocagne
- Écublens / PQ Maillefer
- Chavannes / PQ Préfaully II
- 5 séances du groupe ABC (représentants techniques des communes - excepté Lausanne - et des services cantonaux, bureau du SDOL) : vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL. Six dossiers de projet de construction traités :
 - St-Sulpice / En Champagny Sud, projet Pierre Steiner
 - Écublens / Parcelle Vez - RRG Léman SA
 - Prilly / Orlatti, Avni, Hifiparc SA
 - Business parc
 - Prilly / Malley Stars SA - Parking extérieur
 - Crissier / Plaza Immobilien - Bau-Arena
 - Bussigny / En Jonchets
- 2 séances d'échanges et d'information publique «Marché du SDOL» :
 - les vendredi 12 et samedi 13 novembre 2010, au Polydôme de l'EPFL ;
 - les vendredi 11 et samedi 12 novembre 2011, au Polydôme de l'EPFL.

Publications

- Chantier 6 / Transports individuels motorisés / *Assainissement du bruit routier / Routes cantonales et communales principales / Étude préliminaire*, septembre 2010
- Chantier 1 / Hautes écoles - Tir-Fédéral - Maladière / *Secteur En Dorigny / Un quartier émerge / Rapport du jury*, janvier 2011
- Chantier 2 / Secteur Malley / *Aperçu du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) / SDOL*, mai 2011
- *Balade 5 «Le long du futur tramway t1» / SDOL*, mai 2011
- *Balade 6 «Arbres, fruits et légumes» / SDOL*, mai 2011
- *L'Ouest pour Horizon / SDOL*, ouvr. coll. sous la direction de L. Coen et C. Lambelet, 288 p., Infolio, juin 2011
- Chantier 2 / Secteur Pont Bleu - Terminus / *Un quartier retrouvé / Études tests - Compte rendu / SDOL*, décembre 2011

Présentation du SDOL à des tiers

Entre le 1^{er} septembre 2010 et le 31 décembre 2011, les représentants du SDOL ont été sollicités à 43 reprises pour faire part de leur expérience :

2010 :

- Amicale des Anciens de l'imprimerie, «Malley, reconverter une friche en ville», Lausanne, le 28 septembre
- Ville de Fribourg, Fribourg, le 5 novembre
- ARE, «Malley, reconverter une friche en ville», Berne, le 23 novembre
- Patrimoine Suisse, Présentation du SDOL, Lausanne, le 27 novembre
- EPFL/ENAC, Collectivités vs fragmentation, le 8 décembre

2011 :

- ARE, Échange d'expérience, Berne, le 18 janvier
- Colloque Patrimoine Suisse, Berne, le 8 février
- Forum horizon, UNIL, le 18 février
- EPFL UE, Entre-deux des villes, le 21 février
- Fachhochschule für Architektur, Bâle, le 9 mars
- Wakker-Preis fürs Limmattal, Oberegengstringen, le 14 mars
- «Roundtable», Zürich, le 23 mars
- UNIL-IGUL, le 28 mars
- Eauservice, Revue annuelle de direction, St-Sulpice, le 6 avril
- Cours Quartier durables by SMEO, Lausanne, le 7 avril
- Protection du patrimoine, rencontre des associations du patrimoine, la Tour-de-Peilz, le 7 avril
- UNIGE, CFC/CAS Développement durable Genève, le 15 avril
- Kantonschule Glarus, Renens, le 6 mai
- Cours Quartier durables by SMEO, Lausanne, le 13 mai
- Werkbund, Grisons, Renens, le 14 mai
- Association des Paysagistes CE, Lausanne, le 20 mai
- Journée promotion immobilière, Lausanne, le 24 mai
- Colloque NFP 54, Renens, le 8 juin
- Commission d'urbanisme du Conseil communal, Pully, le 10 juin
- Intercités RSR, à l'occasion de la remise du Prix Wakker, Lausanne, le 17 juin
- Union des Villes suisses, Neuchâtel, le 25 août
- RSR Babylone, Lausanne, le 30 août

- Le Livre sur les quais, Morges, le 2 septembre
- ETH, Landmanagement im Speckgürtel, Zürich, le 6 septembre
- HES-SO, Master, Lausanne, le 9 septembre
- Association Ecoquartier, Lausanne, le 12 septembre
- Forum Architektur, Thoune, le 14 septembre
- Parti Libéral Radical, section de Bussigny-Villars-Ste-Croix, Bussigny, le 22 septembre
- Atelier «Jointmaster», Fribourg, le 26 septembre
- Séance Présidents des Conseils communaux, Renens, le 27 septembre
- Tiefbauamt Zürich, Renens, le 27 septembre
- CIGM, Assemblée générale, Prilly, le 28 septembre
- EPFL/ENAC CvCP, Ecublens, le 17 octobre
- Hochschule, Lucerne, le 28 octobre
- Société de développement du Sud-ouest lausannois, Lausanne, le 9 novembre
- Atelier Transitec, Renens, le 1er décembre
- Urbanités, Lausanne, le 5 décembre
- Berner Fachhochschule, Berne, le 15 décembre

Finances

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Commune de Renens dans les sous-comptes 1900. Elle fait l'objet de deux budgets distincts: le budget de fonctionnement du Bureau et le budget des chantiers d'études. Ce dernier est assorti de clés de répartition entre partenaires intéressés (Canton, Communes, tiers) selon les études.

Assujettissement du SDOL à la TVA

Le bureau du SDOL a été assujéti à la TVA dès le 1^{er} janvier 2011 (8%) avec effet rétroactif pour la période 2007 à 2010 (7,6%). L'administration fédérale motive sa décision notamment par le montant supérieur à 25'000 francs par années des factures établies par le Bureau du SDOL à des tiers eux-mêmes soumis à la TVA (tl, CFF immobilier, Lausanne région). Le Gropil a été informé de cet assujettissement à la TVA lors de la séance du 16 juin 2011.

Le montant de Fr. 113'247.- correspondant à l'assujettissement rétroactif (yc intérêts) a fait l'objet d'une proposition de répartition entre les partenaires le 6 octobre 2011. L'Etat de Vaud a sur le moment réservé sa participation.

Une séance destinée à évaluer, avec les Communes, les différentes variantes permettant de sortir le SDOL de son assujettissement à la TVA dès 2013 a eu lieu le 15 décembre 2011 à Renens, sous le pilotage du Service des finances de la Ville de Renens.

Comptes 2010

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2010 adopté par le Gropil en date du 2 juillet 2009 faisait état d'un montant de Fr. 576'700.- TTC. Les comptes de fonctionnement du Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois ont été bouclés à Fr. 555'396.65 TTC, soit avec un solde positif de Fr. 21'303.35 TTC.

Ce solde positif est principalement dû à la non-indexation des salaires au coût de la vie (budgété à 1.5%) et au report de l'achat d'un logiciel comptable (Fr. 10'000.-).

Chantiers d'études

Le Budget cadre des chantiers d'études 2010 adopté par le Gropil en date du 2 juillet 2009 s'élevait à un montant de Fr. 1'284'900.- TTC. Les comptes des chantiers du SDOL ont été bouclés à Fr. 846'005.70 TTC.

Cette différence s'explique principalement par des durées d'études plus longues que prévues ou par des reports d'études, en particulier pour le secteur de Malley (report des études sur Malley Centre et de l'engagement d'un chef de projet), l'étude de la stratégie d'implantation de tours (reportée à l'échelon de l'agglomération) et le secteur Pont Bleu - Terminus (études techniques complémentaires).

Comptes 2011

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2011 adopté par le Gropil en date du 17 juin 2010 faisait état d'un montant de Fr. 595'200.- TTC (Fr. 551'111.10 HT). Les comptes de fonctionnement du Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois ont pu être bou-

clés à Fr. 610'633.- TTC (Fr. 565'400.95 HT), soit avec un dé-passement de Fr. 15'433.- (augmen-tation de 2.6%).

Cette différence est principalement due à l'assujettissement du SDOL à la TVA, que les diverses économies décidées pour faire face à ces dépenses non prévues (annulation de formations continues, aucune édition de bilan d'activités et aucune réimpression de brochures, nouveau report de l'achat du logiciel comptable) n'ont pas totalement contrebalancé.

Chantiers d'études

Le Budget cadre des chantiers d'études 2011 adopté par le Gropil en date du 17 juin 2010 s'élevait à un montant de Fr. 1'641'500.- TTC (Fr. 1'519'907.50 HT), y compris les reports des études non abouties en 2010. Les comptes des chantiers du SDOL ont été bouclés à Fr. 1'025'941.60 TTC (Fr. 949'946.- HT).

Cette différence s'explique principalement par une réduction à la seule gestion du stand d'info dans le lot 6 du chantier 2 /Gare de Renens, par le non-engagement d'un chef de projet pour la structure d'accompagnement du Ch2 / Arc-en-Ciel, ainsi que par des durées d'études plus longues que prévues ou des reports partiels ou complets d'études sur 2012, en particulier le secteur Malley-Centre (concours), l'avenue du Chablais (projet d'ouvrage), ainsi que l'étude du secteur Renges Venoge.

Par contre une dépense non budgétée de 1 franc par habitant a été approuvée par les Communes pour les événements liés au prix Wakker.

Budget 2012

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2012 s'élève à Fr. 771'328.- TTC (Fr. 721'600.- HT) a été adopté par le Gropil le 16 juin 2011. Fondée sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), la participation forfaitaire du Canton, pour une période allant de 2009 à 2013, s'élève à Fr. 100'000.- (13.85%), Les Communes prennent à leur charge le solde du montant (78.56%), réparti au prorata de leur population. La participation financière de la Ville de Lausanne se fait au prorata de sa population concernée par les projets du SDOL (7.57%).

Chantiers d'études

Le budget des chantiers d'études 2012 du SDOL s'élève à Fr. 934'092.- TTC (Fr. 864'900.- HT), y compris les reports des études non abouties en 2011. Il a été soumis au Gropil pour un accord de principe sous la forme d'un budget cadre le 16 juin 2011.

Pour les études portant sur des infrastructures, les budgets des phases de projet d'ouvrage et de réalisation ne figurent, en principe, plus dans le budget du SDOL. Plusieurs de ces infrastructures figurent cependant sur la liste des mesures du PALM et bénéficieront dès lors d'une participation de la Confédération sur la base de sa politique pour le trafic d'agglomération.

Vue du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM)

© J. Christin



Chantiers

Hautes écoles - Tir Fédéral - Maladière - Chantier 1

RC76 - Route de la Maladière

Démarrée début 2010, l'étude pour le réaménagement multimodal de la RC76 s'est poursuivie en 2011. Elle fait partie des projets de requalification routière cofinancés par la Confédération. L'étude est coordonnée avec la mise en service du réseau TP 2014 (ligne trolleybus n°25) et avec l'étude pour la future jonction autoroutière de Chavannes. D'importants projets d'urbanisation sont en cours de planification le long de cet axe routier.

RC82- Avenue du Tir-Fédéral

L'étude pour le réaménagement du Tir-Fédéral entre le tunnel du Marcolet et la RC1 doit conduire à une meilleure intégration de cet axe routier dans son environnement bâti et permettre un partage multimodal de l'espace routier (en particulier amélioration de la situation pour les cycles sur le Pont-Bleu). Elle a fait l'objet de deux appels d'offres (juin 2011 échoué et octobre 2011) et a démarré en décembre 2011. L'étude elle-même se déroulera en 2012. Les travaux sont prévus en 2013 en relation avec les mesures d'assainissement phonique sur le tronçon chemin de la Raye et le Pont-Bleu.

Malley - Gare de Renens - Arc-en-Ciel - Chantier 2

Malley

L'examen préalable par les services cantonaux du projet de plan directeur localisé (PDL) de Malley a conduit à des modifications qui ont été apportées au projet de PDL par le bureau mandaté Bauart durant l'automne 2010. Le statut du document a ensuite été revu, faisant place au schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), plus souple et permettant de laisser de côté certaines thématiques qui seront traitées dans les phases ultérieures du développement du secteur (plans partiels d'affectation, conventions foncières, etc.). Le SDIM a fait l'objet d'une phase de consultation publique intitulée «Malley s'éveille» qui a réuni les



Chantier 2 -
Malley -
Halte RER

© J. Christin

habitants, les élus et les propriétaires lors de plusieurs événements organisés spécifiquement durant le mois de juin 2011 (séances d'informations, visites guidées, stands, intervention artistique sur la boule de gaz, etc.). Dix-sept prises de position sont parvenues au bureau du SDOL. En parallèle, le SDIM a été transmis au Canton pour une consultation complémentaire. L'adaptation du SDIM suite à la consultation publique et à la consultation des services cantonaux ainsi que la rédaction des réponses aux remarques se sont étalées au-delà de l'année 2011.

Durant cette même période, les premières études sur le sous-périmètre de Malley Centre ont été menées en vue du lancement d'un concours d'urbanisme et d'aménagement des espaces publics. Une étude de marché, une synthèse de l'état des sols (pollution et géotechnique) et un concept général d'aménagement des équipements collectifs ont permis d'approfondir les connaissances techniques de ce site afin de préciser le cahier des charges du concours international de Malley Centre lancé en septembre 2011. Les participants avaient jusqu'à la fin du mois de décembre pour déposer leurs propositions.

Les études menées sur le secteur de Malley sont soutenues financièrement par la Confédération dans le cadre des projets-modèles de la politique des agglomérations de l'Office fédéral du développement territorial. Ce site est également l'un des cas de recherche pour le développement d'un outil d'évaluation et d'aide à la décision pour les quartiers durables. Cet outil internet, disponible gratuitement, a été mis en ligne en mai 2011 à l'adresse : www.QuartiersDurables.BySmeo.ch.

Gare de Renens

Le pilotage du projet d'ouvrage des espaces publics de la gare de Renens a été remis aux communes de Renens, Chavannes, Crissier et Écublens. Le bureau du SDOL a continué à assurer la communication du projet et a inauguré, en avril 2011, l'exposition permanente «Expo Gare de l'Ouest».

Arc-en-Ciel

Suite à l'entrée en force du Plan directeur localisé du secteur Arc-en-Ciel en avril 2010, l'évolution du secteur dépend de la mise en place de plans partiels d'affectation (PPA) sur demande des propriétaires. Les projets d'aménagement des espaces publics sont aussi liés à ces démarches, dont pour l'instant aucune n'a vu le jour.

Pont Bleu - Terminus

Pour réfléchir aux possibilités de développement et de reconversion du secteur Pont Bleu - Terminus, les communes de Crissier, de Renens et d'Écublens, la Canton et les CFF ont organisé, sous la responsabilité du bureau du SDOL, une démarche d'études tests. Trois ateliers de travail ont eu lieu entre l'automne 2010 et le printemps 2011. Lors du deuxième atelier, la population et les propriétaires ont été invités à participer à des portes ouvertes et à un débat présentant et mettant en discussion les réflexions menées durant la journée. Les résultats de ces études tests ont permis d'élaborer un masterplan qui servira de cadre pour la rédaction des différents plans partiels d'affectation (PPA) prévus dans ce secteur. Le masterplan a été transmis à l'Etat pour consultation des services cantonaux à l'automne 2011.

Route de Cossonay - RC 251 - Chantier 3

Vernie-Crissier

Une réflexion sur l'avenir et l'aménagement du secteur de la Vernie a été lancée par la Commune de Crissier avec l'aide du bureau du SDOL. Un masterplan du secteur a été élaboré par le bureau Feddersen & Klostermann. Il servira de cadre pour la rédaction des différents plans partiels d'affectations qui suivront et assurera leur cohérence et leur coordination. Ce masterplan a été transmis à l'Etat pour consultation des services cantonaux à l'automne 2011.

Vallaire - Venoge - Chantier 4

Vallaire-Venoge

La rédaction d'un plan directeur localisé (PDL) du secteur Vallaire-Venoge, sur les communes d'Écublens et de St-Sulpice, a été lancée au printemps 2010. L'enjeu est d'approfondir et de compléter l'étude publiée en 2006 sur le chantier 4 du SDOL, afin de donner à ces résultats une forme légale pouvant servir de base à la création de plans partiels d'affectation (PPA). Une analyse de la faisabilité foncière et financière de ce PDL a été menée en 2011. Elle permet de vérifier que les coûts des équipements publics pourront être assumés par les Communes et par les propriétaires et que le projet est compatible avec le découpage foncier.

Espaces publics et mobilité douce - Chantier 5

Balades 5 et 6

En 2011, et suite au succès des quatre premières éditions, le bureau du SDOL a édité deux nouvelles cartes de balades dans l'Ouest lausannois. Intitulées «Le long du futur tramway t1» et «Arbres, fruits et légumes», elles visent à inciter la population à la promenade et à faire redécouvrir les richesses et les contrastes de l'Ouest lausannois. Des balades accompagnées ont été organisées durant l'été le long de ces parcours.

VLS

Une étude d'opportunité et de planification de l'évolution du réseau de vélos en libre-service dans l'Ouest lausannois a été lancée en 2011. Cette

étude vise à évaluer l'opportunité du développement du réseau dans l'Ouest lausannois, à évaluer l'adéquation entre la demande et l'offre actuelle ainsi qu'à établir une planification du développement du réseau (dimensionnement, coûts) en priorisant les éléments indispensables (stations principales) et les éléments pouvant être mis en place en fonction des opportunités (stations d'entreprise par exemple). Les résultats de cette étude sont attendus en 2012.

Transports -

Chantier 6

TP - R12

Le renforcement du réseau des transports publics lausannois fait partie du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Le schéma directeur des transports publics à l'horizon 2014 a été validé avec une deuxième étape de mise en service à mi-décembre 2011.

Cette deuxième étape comprend, en plus du renforcement de l'offre sur le réseau existant, une réorganisation des lignes existantes avec la suppression de l'ancienne ligne 30 (Prilly-Eglise - Bourdonnette) remplacée par les lignes 31 (Prilly-Eglise - Venoge) et 33 (Mont-Goulin - Venoge) et le prolongement de la ligne 36 (Closalet - Piccard) sur le secteur EPFL en reprenant une partie de l'itinéraire de l'ancienne ligne 33 (Mont-Goulin - Piccard).

Le bureau du SDOL a, en collaboration avec les TI et les communes de Chavannes-près-Renens, d'Écublens et de St-Sulpice ainsi que l'Etat de Vaud (pour l'Unil), piloté l'appel d'offres et le suivi du mandat pour l'établissement du projet et du suivi de réalisation des aménagements nécessaires à la mise en service de ces trois nouvelles lignes.

Stationnement - inventaire

L'étude en cours sur l'inventaire de l'offre de stationnement dans l'Ouest lausannois répond à la demande du 10 janvier 2010 du Bureau Inter-municipal de l'Ouest lausannois. Elle fait l'objet d'un mandat avec la Commune de Chavannes pour l'élaboration d'un outil informatique (base de données) permettant de gérer et d'organiser le recensement de l'offre de stationnement. La connaissance actuelle de l'offre de stationnement est très disparate d'une commune à l'autre et souvent très lacu-

naire. De nombreux avantages sont attendus de l'inventaire. Les modalités pour l'établissement de cet inventaire ont été déterminées et les résultats sont attendus courant 2012. Restent ouvertes les questions liées à la gestion future de l'inventaire en relation avec la gestion globale de la mobilité dans l'Ouest lausannois. Le pilotage politique de cette étude est assuré par la Plate-forme Stationnement (POLOuest et SDOL).

Parkings d'échange P+R

La décision de lancer l'étude sur les parkings d'échange dans l'Ouest lausannois a été prise fin 2010. L'étude elle-même se déroulera en 2012. Elle visera à mettre en évidence les secteurs a priori favorables à l'implantation de P+R (notamment jonctions autoroutières, extrémités de ligne d'axes forts). Elle permettra aussi d'analyser les bassins de population potentiellement concernée et la clientèle cible, de définir les principes de complémentarités avec d'autres solutions de mobilité et d'identifier les grandes échéances à considérer en fonction des projets déterminants. Le pilotage politique de cette étude est assuré par la Plate-forme Stationnement (POLOuest et SDOL).

Patrimoine bâti et naturel

Chantier 7

Réseau écologique

Une étude du réseau écologique de Lausanne et de l'Ouest lausannois a été lancée en 2011. Les résultats de cette étude sont attendus en 2012 et se présenteront sous la forme de mesures à prendre dans les nouveaux plans partiels d'affectation, de projets spécifiques, d'exemple de bonnes pratiques et de marche à suivre (par exemple pour l'entretien).

Études générales

Chantier 0

Maquette de l'Ouest lausannois

En vue de la fête du prix Wakker remis en juin 2011 aux neuf communes signataires du SDOL, l'atelier des maquettes de l'EPFL a été mandaté pour réaliser un morceau important de la maquette de l'Ouest lausannois au 1/1000e. Cette maquette permet de présenter l'Ouest lausannois dans son état actuel et d'y insérer les projets en cours. Elle peut être montrée en entier ou par module.

Elle est actuellement exposée à l'EPFL.

Stratégie d'implantation de tours

Le bureau du SDOL a été chargé de piloter l'étude d'une stratégie pour l'implantation de tours dans l'agglomération Lausanne-Morges. Le lancement de cette étude a été annoncé par communiqué de presse en avril 2011. Les tours et bâtiments emblématiques présentent des enjeux importants pour l'aménagement du territoire. Une vue à large échelle est utile pour mieux appréhender les inconvénients et les avantages des constructions hautes à venir, selon leur emplacement dans l'agglomération. Le résultat de cette étude qui servira d'outil aux autorités pour l'évaluation des futurs projets d'implantation est attendu pour le 1^{er} semestre 2012.

Planifications des investissements - Tableau de bord financier

Le bureau du SDOL a mis en route, à l'initiative des communes de Crissier, Prilly et Renens, l'élaboration d'un outil destiné à la planification des investissements communaux en relation avec les projets d'infrastructures du SDOL et du PALM. Cet instrument de conduite stratégique offrira une vision d'ensemble sur les investissements à venir et aidera à les prioriser. Il permettra aussi de gérer, selon leurs critères, les clés de répartition financière des projets et contribuera à répondre aux exigences de la Confédération pour le suivi et le financement des mesures infrastructurelles.

Le Copil du Palm a décidé d'élargir l'étude de cet outil à l'échelle du Palm pour offrir une cohérence sur l'ensemble de l'agglomération. Dès l'automne 2011, le pilotage en a été transmis au bureau du SDNL en raison de la charge de travail du bureau du SDOL. Les résultats sont attendus courant 2012.

Marché du SDOL 2010 et 2011

Comme chaque année, le bureau du SDOL a organisé en 2010 et en 2011 son «Marché du SDOL» sur deux jours. Le vendredi a été réservé à l'accueil des élus des Conseils communaux des neuf communes alors que le samedi était ouvert à tous. Des stands d'information y ont offert



© J.Christin

Marché du SDOL

une vue sur chacun des projets en cours dans l'Ouest lausannois. Les autres schémas directeurs, le PALM, ainsi que d'autres partenaires y ont également tenu un stand. Des conférences-débats ont eu lieu à cette occasion sur les thèmes «Confédération, Canton et Communes, ensemble pour de grands projets dans l'Ouest lausannois» en 2010, et « Le développement urbain : un dialogue entre mémoire et vision d'avenir» en 2011.

Prix Wakker

Patrimoine suisse a attribué le Prix Wakker 2011 aux neuf communes signataires du Schéma directeur de l'Ouest lausannois et récompense avec ce prix une démarche amorcée il y a 10 ans et une vision : la réorganisation urbanistique d'un morceau de territoire du canton de Vaud. La remise officielle du Prix Wakker 2011 a eu lieu le 18 juin 2011. Autour de la partie officielle comprenant l'assemblée générale de Patrimoine Suisse et la remise du prix, une journée festive organisée par un comité de répondants communaux a associé la population à cet événement.

Livre «L'ouest pour horizon» et exposition

Le bureau du SDOL a publié, en juin 2011, le livre «L'ouest pour horizon» réalisé sous la direction de Lorette Coen et Carole Lambelet avec un financement couvert par des dons de tiers. Ce livre, dont les travaux ont démarré en été 2010, raconte un Ouest lausannois qui se dessine et s'organise, qui se rêve et se réalise. Il montre aussi, cartes à l'appui, comment l'Ouest devient ville. Et il révèle, par une profusion d'images, l'urbanité rurale qui fait son charme particulier.

Une part des subsides obtenus pour le livre a contribué à la réalisation de

l'exposition «Pièces à conviction - une périphérie prend forme» par l'espace archizoom à l'EPFL pour février 2012.

Gestion des images

Le bureau du SDOL a mis en place un système d'indexation pour les nombreuses photos, images de synthèse, plans et autres illustrations dont il dispose.

Accompagnement de projets communaux

Le bureau du SDOL apporte son soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à leurs groupes de suivi (GD et GT). Il suit ainsi plusieurs projets de développement urbain, d'études d'aménagement spécifiques ou démarches visant l'élaboration de plans partiels d'affectations dans les secteurs stratégiques de l'agglomération, en particulier à Bussigny (Cocagne-Buyère), à Chavannes (En Dorigny, Côtes de la Bourdonnette), à Crissier (Ley Outre, Vernie-Crissier, Lentillère nord), à Écublens (La Brûlée), à Prilly (En Broye, Sicpa-Flumeaux, aménagements Halte RER Prilly-Malley) et à Renens (Saut-de-mouton CFF, Renens-Clozel).

Le bureau du SDOL soutient également plusieurs projets de requalification routière, en particulier ceux de la RC1 pour le tronçon EPFL (travaux en cours), le tronçon UNIL (avant-projet en cours) et le tronçon Tir-Fédéral - Venoge (avant-projet en cours).

Projet d'agglomération Lausanne Morges PALM

Le bureau du SDOL participe, avec les bureaux des autres schémas directeurs, aux différents groupes de suivi du PALM (Copil, GT, GS-Comm, coordination SD-PALM).

PALM 2012

Dès le lancement de la révision du projet d'agglomération (PALM 2012), le bureau du SDOL a pris une part active aux travaux. À l'automne 2011 il a intégré la Cellule de pilotage opérationnelle (CO) nommée par le Copil du PALM pour mener à bien cette révision et constituée par un représentant du SDT-VD, un du SM-VD, un de la ville de Lausanne et un du SDOL.

Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le bureau du SDOL participe aux séances des projets de tram et de bus à haut niveau de services (BHNS) dans l'ouest lausannois. Il a pris une part active à l'appel d'offres pour le Garage-atelier tramway à Renens. Il participe également aux groupes de suivi concernant les aspects thématiques du réseau des axes forts de transports publics urbains (GT PMR, GT Accessibilité, GT architecture de ligne).

Études d'agglomération

Le bureau du SDOL représente l'Ouest lausannois dans les structures d'accompagnement de plusieurs études menées à l'échelon de l'agglomération Lausanne-Morges. Une stratégie concernant l'implantation des installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) a été développée dans ce cadre. Une étude environnementale stratégique du projet d'agglomération ainsi qu'une étude Parcs, nature et paysage ont également été menées entre 2010 et 2011.

Groupe de concertation locale tram

Voir sous CTC, pages 79-80.

Bureau Intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Le Bureau Intermunicipal (BI), regroupant Mmes et MM. les Syndic-que-s de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2011 :

- 3 fois sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier

- 3 fois, sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Aprémadol - Autorisation de stationnement pour les collaboratrices de terrain des CMS
- Contributions communales au Musée Encre et Plomb - Point de la situation
- Prix Wakker :
 - Organisation de la journée du 18.06.2011 pour la remise du Prix Wakker aux neuf communes de l'Ouest Lausannois
 - Attribution du montant du Prix (constitution d'un fonds)
- Rénovation de la Gare de Renens : utilité d'un local commun «accueil district»
- Plan canicule 2011
- Surveillance parkings communaux
- PolOuest - Projet de déménagement dans de nouveaux locaux
- DEFI (tâches reprises par le CSP)
- Radio District Ouest Lausannois (radio sur Internet) – Demande de soutien financier
- Ouest Roule (facture annuelle)
- Bail à Loyer Ouest Lausannois
- Journée de la mobilité douce et du district de l'Ouest Lausannois du 23 septembre 2012 - Point de situation
- Tour de Romandie 2013 - Point de situation
- SDOL :
 - Budget SDOL 2012
 - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010
 - Marché du SDOL
 - Logement coordonné à l'échelle de l'Ouest Lausannois - Etude
 - Organisation SDOL-PALM
- Salon de l'immobilier
- Motion ALDI liée au règlement sur la participation par les privés aux équipements communautaires
- IIC - Inspection intercommunale des chantiers :
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2010
 - Approbation Budget 2012
 - Point de situation sur le déroulement des chantiers en cours
- EPFL - Séance informelle entre les Syndic-que-s de l'Ouest Lausannois et le Professeur Francis Luc Perret de l'EPFL lors du 13 octobre

- UCV - Désignation des délégués au sein du Comité UCV, Conseils des 50 et Groupes Bourgs et Villages + présidence pour la nouvelle législature
- Evénements survenus en date du 16 avril à Bussigny
- Suppléant au comité de la CIP (Caisse Intercommunale de Pension)
- Remplacement de M. Cerottini à ARCOS
- Association Lire et Ecrire - Demande de soutien pour 2012
- Arrêté d'imposition - Taxe sur la vente de boissons alcooliques à l'emporter
- Organisation du BI suite à la nouvelle législature
- Transport et Urbanisme - Informations diverses
- City Mobil 2 - Système de transport public électrique - Demande de parrainage
- Représentation Ouest Lausannois à Valorsa et au Comité pour application Loi sur l'Ecole de Musique
- LHC (Lausanne Hockey Club) - Facturation pour la prochaine saison
- Appartements de secours via portes-à-cabines.

La première séance BI fixée au mardi 8 février, s'est tenue au Caveau de l'Etat de Vaud, sur invitation de Mme Claudine Wyssa, lors de sa présidence au Grand Conseil.

La première partie de la séance BI du 31 mars, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet.

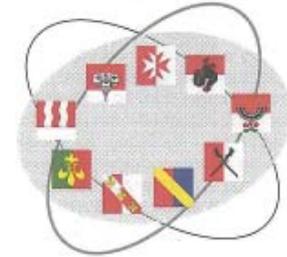
La première partie de la séance BI du 25 mai, a été consacrée au Budget SDOL 2012, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, en présence de Mme Ariane Widmer, cheffe du SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 30 août, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (tels désignation des délégués à l'UCV, Tour de Romandie 2013, etc.).

La 2^{ème} partie de la séance du 30 août, a été consacrée à la rencontre des autorités exécutives de début de législature qui s'est déroulée à la Grande Salle du Motty, à Ecublens, aux alentours de 20 h.00.

La première partie de la séance BI du 2 novembre, a été consacrée au Budget 2012 de l'IIC, en présence de M. Rossel.

Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC)



Alors que plusieurs plans de quartier prennent forme peu à peu dans la région et que de nombreux projets de construction sont en préparation, la situation 2011 sur le terrain laisse apparaître une baisse du nombre de chantiers visités. Ceci dit, l'activité 2011 représente tout de même, après 2010 et 2009, la troisième plus forte depuis le début des statistiques de l'IIC.

Quelques nouvelles du secrétariat de l'IIC, Mme Inès Guignard, secrétaire à 30% depuis 2006, a été engagée par le Greffe municipal de la Commune de Chavannes-près-Renens à partir du 1^{er} avril 2011. Elle a été remplacée à cette même date par Mme Suzanne Steiner.

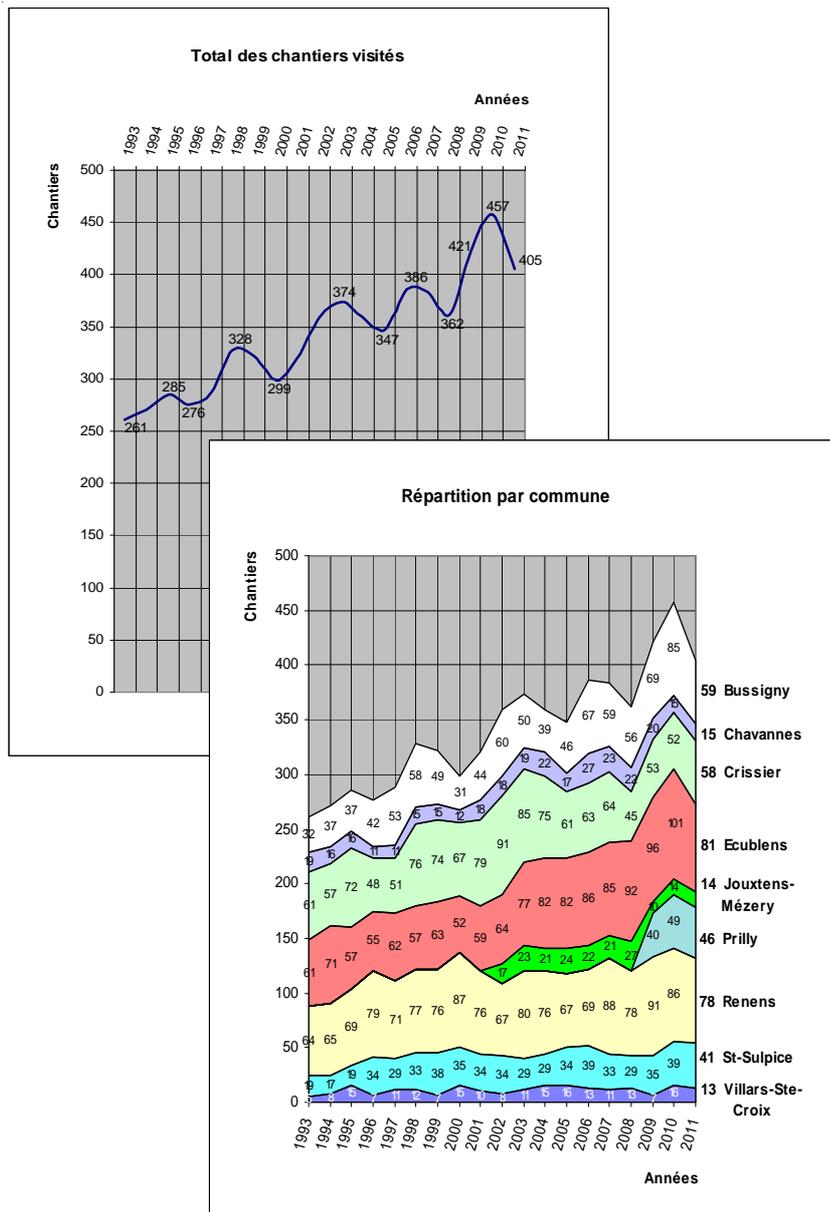
Chantiers visités

185 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitations et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2011 sur le territoire des neuf communes concernées.

220 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns à Renens :

Travaux terminés durant l'année 2011

- Démolition d'un immeuble d'habitation au chemin de Corjon.
- Démolition d'un bâtiment à la rue de Lausanne.
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue Neuve (1 grue).
- Agrandissement et surélévation d'un bâtiment à usage multiple à l'avenue de Longemalle (2 grues).
- Construction de plusieurs bâtiments d'habitation à la rue du Bugnon (2 grues)



Avec l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur l'emploi, le secteur de l'inspection du travail a été repris par l'Etat de Vaud. Le service, dont le territoire s'étend aujourd'hui sur tout le district de l'Ouest lausannois avec en plus la Commune de Jouxten-Mézery, se nomme dorénavant «Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC).» Il est géré par la Commune de Chavannes-près-Renens qui est liée par un contrat de collaboration avec les sept autres communes de l'Ouest lausannois qui lui délèguent les tâches imposées par le règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers ainsi que l'application de la convention avec la SUVA relative à la sécurité des travailleurs.

Il faut rappeler qu'entre-temps, le service a passablement évolué. En plus de ses activités initiales, l'IIC est notamment chargée entre 1975 et 1988 du placement des chômeurs et des travailleurs à la recherche d'un emploi. En 1988, une convention signée entre la Caisse Nationale suisse d'Assurance en cas d'accident et les communes précitées, charge dorénavant le service de la prévention des accidents professionnels sur les chantiers (sécurité des travailleurs). L'année suivante, les Communes de St-Sulpice et Villars-Ste-Croix adhèrent à l'Inspection du Travail et des Chantiers, alors qu'en 2002, c'est la Commune de Jouxten-Mézery qui fait appel au service de l'IIC. Puis dès 2009, la Commune de Prilly adhère à son tour à l'IIC.

- Construction d'un bâtiment à usage mixte à la rue de la Savonnerie (3 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 14-Avril (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Bugnon (1 grue).
- Construction d'une villa à l'avenue du Château.

Travaux encore en cours au 31 décembre 2011

- Transformation d'une villa au chemin des Lilas.
- Transformation d'une villa au chemin des Vignes.
- Transformation d'une villa au chemin des Noyerettes.

- Agrandissement d'un immeuble d'habitation à l'avenue du Chablais.
- Reconstruction après démolition d'une villa au chemin des Novalles.
- Surélévation d'une maison d'habitation à l'avenue du 1^{er}-Mai.

1972 - 2011, 40 ans d'existence !

Le service a passé le cap des 40 ans d'existence. C'est en effet en janvier 1972 que l'Inspection Intercommunale du Travail et des Chantiers (IITC) débute ses activités suite à la décision des Municipalités de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens de créer un service intercommunal chargé de la prévention des accidents dus aux chantiers (sécurité du public) et de l'application des dispositions légales régissant l'occupation des travailleurs.

L'Inspection Intercommunale qui se situait depuis sa création à la rue de Lausanne 11 à Renens a pris ses quartiers depuis 2001 à la route de la Maladière 38 à Chavannes-près-Renens dans le bâtiment de la Chavannette. Le service était composé jusqu'en 2005 de deux collaborateurs à plein temps. Actuellement, il compte un poste à 100% pour l'inspecteur au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur civil et ingénieur en sécurité ainsi qu'un poste à 30% pour la secrétaire.

Le rapport d'activité 2011 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch de l'Inspection Intercommunal des Chantiers.



SIE SA et TvT Services SA

Pour la nouvelle législature, Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale et MM. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA.

M. Jean-François Clément est également membre du Comité de direction et siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

Mme Maystre et M. Clément sont aussi administrateurs de TvT Services SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du jeudi 23 juin, tenues au siège des sociétés à Renens.

Début novembre, SIE SA a quitté ses bureaux de Renens pour s'installer dans son nouveau bâtiment administratif sis à Crissier au chemin de la Gottrause 11.

Ce déménagement permet de regrouper sur un même site le secteur administratif de la société et celui inhérent à l'entretien et l'exploitation du réseau.

Une antenne TvT reste toutefois à Renens, TvT continuant d'assumer elle-même ses prestations commerciales en plus de celles assurées contractuellement pour le compte de upc cablecom.

En conclusion, les activités de facturation, de contentieux et de commercialisation de l'électricité de SIE SA ayant été déléguées à Romande Energie Commerce SA à Morges, il n'était ni utile, ni pertinent de maintenir une antenne à Renens et, par extension, le siège de la société. Le déménagement de SIE SA à Crissier n'altère pas l'offre SIE SA à la population de Renens.

Le déplacement du siège social de SIE SA de Renens à Crissier n'impacte en outre aucunement les aspects fiscaux, SIE SA étant reconnue d'utilité publique et, par conséquent, exonérées d'impôts. Au cas où, dans le futur, cette exonération devait dis-

paraître, alors SIE SA paiera ses impôts communaux de manière analogue à ce qui est pratiqué avec TvT Services SA, à savoir une répartition réalisée au prorata du chiffre d'affaires enregistré sur chacune des communes. C'est pour ces raisons que le Conseil d'administration de SIE SA a proposé de déplacer le siège de la société sur son nouveau lieu de résidence.

Par ailleurs, une assemblée extraordinaire de SIE SA s'est tenue le jeudi 22 décembre, dans les nouveaux locaux de la société à Crissier, dont l'ordre du jour était le suivant :

1. Transfert du siège social (de Renens à Crissier)
2. Abrogation des dispositions statutaires relatives aux apports en nature et reprise de biens
3. Adaptation des statuts aux nouvelles dispositions légales
4. Modification des statuts
5. Divers.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2012 au Secrétariat municipal.



Transports publics de la région lausannoise SA

Pour la nouvelle législature, Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires des tl du jeudi 12 mai, au siège social à Renens.

2011 - le temps de la consolidation

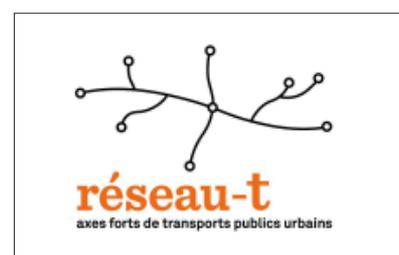
Deux ans après les importantes améliorations de l'offre tl, la demande s'est consolidée. La mise en service du Réseau 08 et de son m2 en 2008, puis du Réseau 10 fin 2009 ont fortement stimulé la fréquentation sur nos lignes. En 2011, la croissance de la clientèle tl marque cependant le pas, elle atteint 2.8% contre 7% en 2010, soit près de 98 millions de voya-

geurs transportés. L'augmentation est de 1.2% sur le réseau de bus urbains, ce qui correspond à une stagnation si l'on tient compte de l'accroissement de la population.

La fréquentation des métros reste quant à elle très respectable avec une augmentation de 5.5%. Ce bon résultat confirme l'attractivité supérieure de l'offre ferroviaire régulière, indépendante des contraintes de circulation. Le m1 - qui a fêté en 2011 ses 20 ans d'exploitation - a d'ailleurs pu bénéficier de l'aide financière du Canton grâce à l'octroi, en septembre, d'une garantie d'emprunt permettant la construction de cinq rames supplémentaires et la rénovation des 17 existantes.

Les résultats de fréquentation confortent les ambitions du Plan d'entreprise 2010/2013 qui visent à étoffer l'offre de bus dans le Nord et l'Ouest lausannois afin d'attirer de nouveaux clients. L'électrification du tronçon Bellevaux - Grand-Mont, réalisée en 2011, fait partie des mesures du Réseau 12 (R12), dont la mise en service globale se fera en été 2012. A cet horizon très proche, la gare de Renens offrira autant de départs de bus que la gare de Lausanne. En 2011, les tl ont poursuivi avec leur partenaires en mobilité l'avancée des projets du réseau-t - tram et lignes de Bus à Haut Niveau de service (BHNS) qui, complémentaires au rail, dopèrent l'offre route, jusqu'ici restée en retrait.

En 2011, l'entreprise tl s'est investie pour augmenter son efficacité et mobiliser ses collaborateurs. Elle a su inverser la tendance à la baisse de son taux de couverture qui s'éloignait de la barre des 35%, en particulier par des mesures de rationalisation. Les nouveaux tarifs introduits fin 2010 par la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis ont permis de stabiliser la re cette moyenne par voyageur, en décroissance. Ces résultats très encourageants ont pu être atteints grâce au développement d'une culture d'entreprise toujours plus forte, à une identification toujours plus im-



portante des collaboratrices et collaborateurs tl aux quatre valeurs tl : la volonté de progresser, le dynamisme, le professionnalisme et le sens de l'accueil.

Durant la semaine extraordinaire de World Gymnaestrada (WG) à Lausanne, l'entreprise, mobilisée dans son entier, a prouvé loin à la ronde sa capacité à planifier et à gérer un événement d'ampleur en transportant plus d'un demi-million de voyageurs sans perturbation majeure. Pour les tl, comme pour les participants, les organisateurs et les autorités lausannoises, la WG a été un immense succès. Le lancement de l'intranet itl, en mai, est allé de paire avec l'ouverture d'une adresse email @t-l.ch pour chaque employé, ainsi qu'avec la distribution de plus de 800 tablettes électroniques aux collaborateurs de terrain.

Dynamisant la communication interne, diffusant une information coordonnée et globale, mettant en réseau les collaborateurs, itl a permis de réduire l'écart entre le personnel de terrain et le personnel administratif. L'outil itl est un facteur de productivité et de cohésion.

Des services d'information aux voyageurs adaptés à l'environnement mobile ont été développés pour permettre aux clients de garder la maîtrise de leur temps (application pour smartphones, QR codes, bornes d'information dynamiques). De fructueux partenariats se sont poursuivis, à l'interne (Commission du personnel, syndicat SEV) comme à l'externe (collectivités publiques, fournisseurs, etc.). Enfin, les tl ont honoré leur responsabilité environnementale, sociale et économique, ancrant leurs projets dans un développement durable.

Service Pyjama

En 2011, le Service Pyjama a proposé des solutions de transport à près de 90'000 personnes, entre 1 h.00 et 4 h.00 le week-end. Bien que la fréquentation reste importante, il a été observé un léger recul du nombre de voyageurs (-5 %) en comparaison à 2010.

Afin d'intensifier la promotion de ce service, il est prévu, dans un premier temps, d'accroître sa visibilité sur les sites internet des sociétés partenaires, en le présentant comme une

solution à part entière en complément des offres de transport (www.service-pyjama.ch). Par ailleurs, au printemps 2012, une nouvelle campagne de communication sera lancée avec des relais d'information porteurs et percutants adaptés au public-cible.

En ce qui concerne le nouvel horaire en vigueur depuis le 11 décembre 2011, celui-ci réserve plusieurs améliorations de l'offre aux voyageurs du Nord vaudois. En effet, le train Pyjama qui circulait les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, de Cossonay à Lausanne, part désormais d'Yverdon-les-Bains (départ 02h06), avec arrêt à Chavornay, Cossonay, Bussigny et Renens. Cette liaison nocturne supplémentaire est bienvenue pour les noctambules entre Yverdon-les-Bains et Lausanne.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2010 des lignes d'agglomération : Fr. 5'161'981.—.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'715'332.30.

Fondation les Baumettes - Etablissement médico-social de Renens et environs

Année électorale pour les communes, 2011 a provoqué un changement important de représentation des autorités communales au sein du Conseil de Fondation et du Comité de Direction. Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction. Pour Renens, au Conseil de Fondation, se sont M. Jean-François Clément, Conseiller municipal Finances-Cultes et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal Sécurité sociale qui a remplacé Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale Urbanisme-Tra-vaux, depuis le 6 juillet 2011.



Le Comité de Direction a tenu 12 séances en 2011. Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Sport, représente la Ville de Renens depuis le 6 juillet à la suite de M. Olivier Golaz, Conseiller municipal Sécurité publique-Informatique-Population.

Projets

Le jury du concours d'architecture pour la transformation et la mise en conformité du bâtiment de l'établissement médico-social a recommandé de retenir le projet proposé par le bureau d'architecture Terrin-Barbier Sàrl à Lausanne. Le concours a été organisé conjointement avec l'Etat de Vaud pour donner suite à un programme cadre voté par le Grand-Conseil vaudois pour assurer la mise en conformité ECA des EMS. La mise en conformité comportait le risque d'un compartimentage des espaces intérieures, annihilant ce qui fait la qualité architecturale des Baumettes : grands espaces, luminosité, contacts visuels et sonores entre les différents secteurs et niveaux. Le projet Terrin-Barbier préserve ces qualités tout en satisfaisant aux exigences de sécurité.

En plus du rapport ECA, un rapport concernant la recherche d'amiante dans l'immeuble de l'EMS a été établi. Il n'y a aucun danger en exploitation, mais les travaux devront comporter des mesures supplémentaires coûteuses de protection et de désamiantage.

Des transformations pour l'augmentation du nombre de chambres individuelles, sans augmentation de la capacité d'accueil actuelle de 111 résidents, ont été incluses dans le concours d'architecture. Cela répond à une demande croissante des personnes accueillies et à notre volonté de proposer un lieu de vie qui est communautaire mais respectueux des individualités. Les travaux devraient commencer fin 2012 et durer environ 2 ans.

Activités

L'EMS est toujours au maximum de sa capacité d'accueil (111 lits). Il collabore étroitement avec le réseau ARCOS (Association Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise) et son BRIO (Bureau régional d'information et d'orientation) pour l'entrée de nouveaux résidents. Dans les critères d'admission

sont pris en compte les liens que peuvent avoir les personnes en attente de placement avec l'Ouest lausannois. Cela peut être simplement le dernier domicile, un rapprochement familial ou quelques années de leur vie qu'ils y ont passées. Durant plusieurs périodes de l'année où le CHUV est à saturation pour des personnes qui ne trouvent pas de place en EMS, le jeu du réseau est pratiqué afin de prioriser ces personnes.

L'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) permet à des personnes à domicile de venir passer une ou plusieurs journées par semaine aux Baumettes, ceci principalement pour une coupure de solitude, mais aussi pour soulager un proche aidant. Des changements de mode de financement sont annoncés pour 2012 et mettent en péril l'équilibre financier de cette prestation très appréciée des bénéficiaires et des CMS. Ce sont jusqu'à dix personnes par jour qui s'intègrent dans la vie de la maison avec le soutien d'une assistante socioculturelle.

Les deux immeubles de logements protégés jouent pleinement leur rôle et prouvent qu'ils répondent à un réel besoin pour des personnes confrontées à des difficultés lorsqu'elles se trouvent dans un habitat pas adapté. Les relations sociales y sont naturellement riches, par le contexte même qui y a été créé et par les activités mises en place à la demande des locataires. Le projet communautaire des quartiers Biondes-Baumettes-Bugnon a continué à vivre au travers de séances où les habitants ont pu exprimer leurs attentes concernant la mobilité et les activités culturelles.

Le nombre de repas élaborés pour les CMS de l'Ouest lausannois qui les livrent à domicile est de 59'758. Une excellente collaboration avec l'Apremadol permet d'adapter et d'améliorer l'offre de l'EMS en permanence. En plus des repas à domicile, les repas sont préparés pour les résidents, les bénéficiaires de l'UAT, les collaborateurs, les visiteurs et les enfants de la Garderie. Ce sont en tout 194'349 repas qui sont sortis de la cuisine de l'EMS en 2011.

La capacité d'accueil de la Garderie a été augmentée pour la rentrée scolaire 2011. Un groupe de cinq bébés supplémentaires est accueilli chaque jour. Il y a ainsi 2 groupes de 5 bébés, 1 groupe de 7 trotteurs et 1 groupe de 10 grands pour un total de 27 enfants. La Garderie des



Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Collaborateurs

L'effectif en équivalent plein temps a été de 123.94 en 2011 en légère augmentation par rapport à 2010, en raison de l'augmentation de la capacité d'accueil de la Garderie.

Durant l'année 2011 : il a été mis en place une collaboration tripartite assuré-entreprise-assureur concernant les absences maladie.

Concernant la formation : l'ensemble des aides-infirmières a obtenu l'attestation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge. Une sensibilisation concernant la basse vision été donnée par l'Asile des Aveugles pour tous les collaborateurs. Des apprentis sont formés en vue de l'obtention d'un CFC pour les métiers d'employé de commerce, d'assistant socio-éducatif, assistant en soins et santé communautaire; il s'agit autant de jeunes en formation que de collaborateurs en acquisition de qualifications. De plus, de nombreuses formations individualisées ont été suivies en fonctions de besoin d'acquisition de compétences et de formation continue.

Le recrutement du personnel infirmier diplômé est toujours difficile, mais n'ayant que très peu de roulement au sein de cette fonction l'EMS n'y est heureusement confronté que peu souvent.



La Municipalité était représentée à l'assemblée générale extraordinaire du jeudi 10 novembre à Morges et au cours de laquelle les délégués de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) ont porté à la présidence de l'association Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny-près-Lausanne.

Par ailleurs, la Municipalité a participé à la 102^{ème} assemblée générale des délégués de l'UCV, le samedi 25 juin à Champvent. Outre la partie statutaire, les participants ont pu écouter une allocution de M. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et un exposé de Mme Brigitte Keller, Directrice de Keller Trading SA, Prix Veuve Clicquot 2009.

Groupe des Villes

Conformément aux statuts, le Groupe des Villes est constitué des syndic-que-s des communes membres de l'UCV dont la population dépasse 7'000 habitants ainsi que des chefs-lieux de chaque district.

Le rôle charnière des délégués est important pour le bon fonctionnement de l'association : ils sont amenés d'une part, à relayer les préoccupations des communes de leur district auprès de l'UCV et d'autre part, à leur communiquer toutes les informations nécessaires au sujet des dossiers en cours.

En 2011, le Groupe des Villes a tenu 4 séances ainsi qu'une séance extraordinaire consacrée à la « Réforme policière. »

Les objets suivants ont entre autres été abordés :

- Plateformes en cours :
 - Parascolaire
 - Transports scolaires
- Demande de la Commune d'Yverdon : rétrocession aux communes de la redevance poids lourds, enquête auprès des villes
- Projet de lutte contre la pauvreté (PC - Famille)
- Demande relative au partenariat des achats informatiques romands (PAIR)
- Consultation relative à la modification de la LATC
- Consultations en cours :
 - LATC et Accord sur la terminologie en droit de construction
 - Loi sur les communes
- Demande du DSAS en vue d'un projet de collaboration entre les communes et l'Etat dans le domaine de l'action sociale gérontologique (postulat Filip Uffer) : présentation par M. Fabrice Ghelfi, Chef du SASH et M. Olivier Freymond, Chef de projet
- Infrastructure routière : future plateforme

- Reports de charges :
 - Réforme policière
 - Facture sociale
- Allègement de la fiscalité cantonale et implications pour les communes
- Agglomération
- Protection civile-contributions de remplacement.



UVS - Union des Villes Suisses

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



La Municipalité était présente à la Journée des Villes Suisses des 25 et 26 août à Neuchâtel-Peseux. Le jeudi 25 août le matin, avant l'assemblée générale, elle en a profité pour tenir une séance spéciale destinée à la désignation des membres de la Municipalité et des collaborateurs dans diverses commissions et groupes de travail pour la nouvelle législature.

L'après-midi, les délégués participaient à l'assemblée générale. Après la par-

tie statutaire, ils ont pu apprécier notamment les discours de M. Didier Burkhalter, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'intérieur sur le thème : «La Suisse et son infrastructure douce : conditions-cadres et valeurs fortes pour affronter les défis» et celui de Mme Ariane Widmer, Cheffe du projet Lausanne Ouest (Prix Wakker 2011), intitulé : «S'affranchir des frontières communales pour réussir la planification et le développement des quartiers.» Le vendredi matin 26 août était, comme de coutume, consacré à la partie récréative avec un choix de visites consacrées à la Ville de Neuchâtel et aux forêts de Peseux.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

Un programme d'analyse du portefeuille des assurances a été lancé pour l'ensemble de la Commune, conduit par la Société IBC (Insurance Broking & Consulting). Un volet concernait spécifiquement les assurances de personnes. Cette étude a permis de revoir les contrats d'assurances accidents obligatoires, complémentaires ainsi que la perte de gain maladie, en réduisant la pluralité de contrats, en unifiant l'échéance des polices et en renégociant le montant des primes. L'incidence en matière de baisse des coûts, notamment, se fera sentir en 2012 déjà.

Ce mandat a permis également de mettre à nouveau en évidence la tendance à la hausse de l'absentéisme pour maladie et accident, militant pour la mise en place d'un «concept global de santé», visant à renforcer la prévention par la formation des cadres à l'égard de la gestion des absences de leurs collaborateurs (entretiens au retour d'absence, identification des problèmes de santé, etc.), le case management systéma-

tique ainsi que les prestations d'un médecin d'entreprise. La mise en place d'un tel concept est conséquente et fait appel à des compétences spécifiques. L'analyse des offres de sociétés spécialisées en la matière sera faite en début 2012 et il y aura lieu de décider de s'engager ou non dans un tel concept et à quel coût.

Le troisième volet lié à la maladie et aux accidents concerne la gestion dynamique des absences permettant d'assurer un suivi des actions et des délais de chaque cas selon le type de police d'assurance et des échéances. Avec un effectif dépassant les 250 collaborateurs, il devient indispensable de se doter d'outils permettant d'effectuer rapidement les déclarations de sinistres, le suivi des prestations, le déclenchement des actions et le contrôle des décomptes d'assurances. Sans de tels moyens, le risque devient grand de manquer des délais et de ne pas recevoir les prestations dues. L'implémentation d'une plateforme informatique de gestion dynamique des absences a été initiée en 2011 et sera opérationnelle durant le premier trimestre 2012, interfacée avec le logiciel des salaires et de gestion des temps de travail.

Journal d'entreprise

Le Fiacre (Feuille d'Information de l'Administration Communale de Renens) a été créé en 2000 et animé par un comité de rédaction formé de représentants du personnel. Depuis décembre 2008, le Fiacre n'a plus paru en raison d'un certain épuisement du comité de rédaction, de manque de temps et de la difficulté de se renouveler.

Pour une entreprise de plus de 250 personnes auxquelles s'ajoutent des activités accessoires dans différents domaines (accueillantes en milieu familial, devoirs surveillés, moniteurs de camps, etc.), il est souhaitable de posséder un support de communication et d'information. Un journal d'entreprise vise plusieurs buts :

- Créer des liens entre les personnes, les Services, entre la/les Directions et le personnel.
- Informer, convaincre sur les enjeux, les projets, les actions en cours.
- Renforcer le sentiment d'appartenance, la culture d'entreprise.
- Apporter des informations concrètes.
- Refléter la vie sociale de l'entreprise (arrivées, départs, naissances, etc.).

En mars 2011 a paru le premier exemplaire du journal interne «entre (nous)», qui illustre bien la volonté de créer des liens et de marquer l'appartenance. Ce sont donc quatre parutions qui ont eu lieu en 2011, le dernier numéro de l'année comprenant également les communications de fin d'année.

Evaluation des chefs de service

L'évaluation des chefs de service, après une première mise en place durant les années 2003 - 2006, a été suspendue lors de la législature 2006 - 2011. Un nouveau concept a été mis sur pied en 2011, soumis à la Délégation aux affaires du personnel et qui sera mis en œuvre dès 2012. Seront impliqués, outre le chef de service, bien entendu, le ou la Municipal-e concerné-e ainsi que le Secrétaire municipal.

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2011, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après :

	2010			2011			
	Effectif	Postes occupés	différence	Effectif	Postes occupés	différence	
1000 Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-	0.25	0.25	-	
1010 Administration générale	8.95	8.95	-	8.95	8.95	-	
1012 Archives	0.50	0.50	-	0.60	0.60	-	
1300 Service du personnel	3.50	3.50	-	3.50	3.50	-	
1301 Apprentis		18.00			17.00		
1900 SDOL	3.10	3.60	-0.50	3.10	3.10	-	
2000 Service des finances	6.00	6.00	-	6.00	6.00	-	
3000 Direction CTC	3.00	3.00	-				
3003 Secteur administratif CTC	5.40	5.40	-				
3710 Bureau technique CTC	8.00	7.80	0.20				
3930 Logistique et maintenance CTC	19.00	18.80	0.20				
3940 Environnement & espaces verts CTC	13.00	13.00	-				
3950 Environnement & gestion des déchets	2.00	2.00	-				
3990 Conciergeries CTC	26.25	26.00	0.25				
3003 CTC - Bâtiments - Domaines - Administration				6.40	5.90	0.50	
3004 CTC - Bâtiments - Domaines - Bâtiments				2.00	2.00	-	
3005 CTC - Bâtiments - Domaines - Conciergeries				28.76	28.51	0.25	
3610 CTC - Environnement - Maintenance - Logistique & Maintenance				20.00	20.00	-	
3620 CTC - Environnement - Maintenance - Espaces verts				13.00	13.00	-	
3630 CTC - Environnement - Maintenance - Gestion des déchets				2.00	2.00	-	
3710 CTC - Urbanisme				4.00	4.00	-	
3810 CTC - Travaux				4.00	4.00	-	
5000 Service CJS	4.10	4.10	-	4.50	4.50	-	
5100 Culture	1.50	1.50	-	1.90	1.90	-	
5110 Bibliothèque "Léman"	2.22	2.22	-	2.80	2.80	-	
5120 Bibliothèque "Pépinières"				3.40	2.25	1.15	
5120 Salle de spectacles	3.00	3.00	-	3.00	3.00	-	
5300 Secteur jeunesse	1.40	1.40	-	4.90	4.90	-	
5370 Camps scolaires et colonies	2.50	2.50	-	2.50	2.50	-	
6150 Défence contre l'incendie	0.70	0.70	-	0.70	0.70	-	
6200 Contrôle des habitants	7.40	7.40	-	7.40	7.40	-	
6901 Service informatique	5.70	5.70	-	5.70	5.70	-	
7000 Sécurité sociale	3.80	3.80	-	3.80	3.80	-	
7100 Petite enfance (Réseau LAJE)	0.30	0.30	-	0.40	0.40	-	
7110 Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	8.50	8.50	-	9.10	9.10	-	
7111 Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.50	-	5.50	5.00	0.50	
7112 Crèche communale "La Farandole"	12.20	12.20	-	12.20	12.20	-	
7113 Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	1.60	1.60	-	1.60	1.60	-	
7114 Jardin d'enfants "Le Pinochio"	1.30	1.30	-	1.30	1.30	-	
7119 Pool éducatrices remplaçantes	1.50	1.00	0.50	1.00	0.50	0.50	
7120 Accueil familial de jour	1.20	1.20	-	1.20	1.20	-	
7154 Service dentaire	2.25	2.25	-	2.25	2.20	0.05	
7156 APEMS Léman	2.20	2.20	-	2.75	2.30	0.45	
7157 APEMS 24 Janvier	3.35	2.40	0.95	2.75	2.30	0.45	
7200 Intégration des étrangers	0.80	0.80	-	0.80	0.80	-	
7640 Office du logement	0.80	0.80	-	0.80	0.80	-	
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Effectif selon DO	Postes occupés	différence
Total		172.77	171.17	1.60	184.81	180.96	3.85

La différence entre les effectifs selon la décision d'organisation (DO) entre 2010 et 2011 a été prévue au budget 2011 et s'explique de la manière suivante :

- Section 1012 Archives – augmentation de 0,1 EPT de l'archiviste
- Section 3710 CTC – Bureau technique – Augmentation de 1 EPT, poste de chef de projet grands travaux
- Section 3990 CTC – Conciergeries – Augmentation de 0,65 EPT pour l'entretien de la Farandole et des APEMS
- Section 5110 – Bibliothèque du Léman – Augmentation de 0,5 EPT d'AID
- Section 5111 – Bibliothèque Pépinières – Création de 3,4 EPT de bibliothécaires et AID
- Section 5300 – Secteur jeunesse – Reprise du CRA et poste de TSP, soit 3,5 EPT
- Section 7100 – Réseau petite enfance – Augmentation de 0,1 EPT poste de secrétariat
- Section 7110 – Crèche les Globe-Trotteurs – Augmentation de 0,6 EPT d'éducatrices
- Section 7156 – APEMS Léman – Augmentation de 0,55 EPT d'animatrice
- Section 7157 – APEMS 24 Janvier – Augmentation de 0,55 EPT d'animatrice

Il est également à préciser que les concordances de sections au CTC entre 2010 et 2011 ne sont pas possibles en raison de la réorganisation des deux Directions et des services intervenue au cours de l'exercice 2011.

L'augmentation de l'effectif pour 2011 a été de 12,04 EPT, selon la décision d'organisation. Au 31 décembre 2011, 3,85 EPT n'étaient pas repourvus.

Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2011 à :

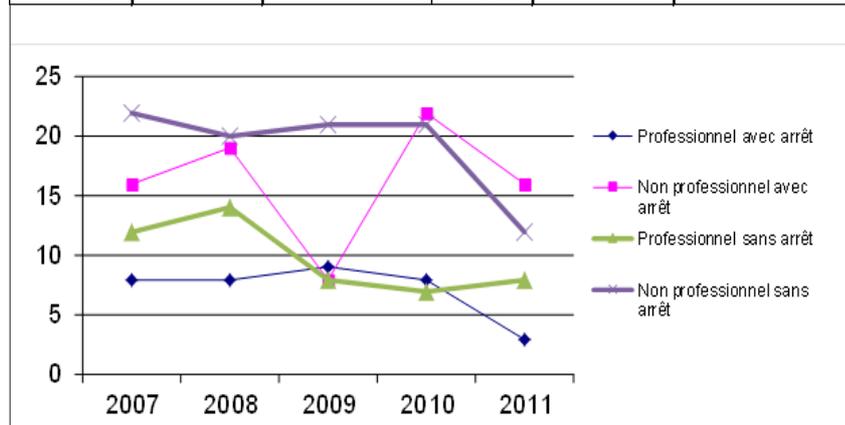
	2007	2008	2009	2010	2011
Surveillants d'études (y compris coachs)	94	140	214	218	207
Moniteurs de sport facultatif, camps et CRA	59	68	97	77	79
Accueillantes en milieu familial	43	45	42	44	44
Auxiliaires de nettoyages (nettoyages d'été)	16	16	16	18	20

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2011, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel avec arrêt	Non professionnel avec arrêt	Nbre jours	Professionnel sans arrêt	Non professionnel sans arrêt
2007	8	16	773.0	12	22
2008	8	19	612.5	14	20
2009	9	8	229.0	8	21
2010	8	22	1'145.0	7	21
2011	3	16	633.0	8	12



Maladie

	2007	2008	2009	2010	2011
Jours d'arrêt	1'765.0	1'232.0	1'716.5	2'787.5	3'183.0

Ce sont 163 personnes qui ont totalisé 3'183 journées d'absence pour maladie en 2011.

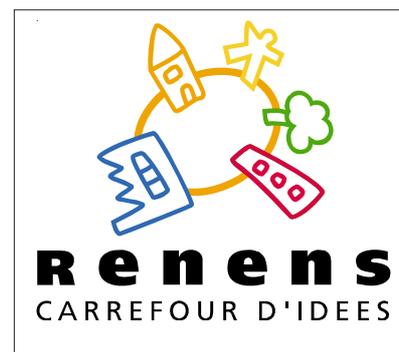
Durée des absences pour maladie

	2009	2010	2011
de 0,5 à 10 jours	112	88	119
de 11 à 20 jours	18	18	19
de 21 à 40 jours	8	10	3
de 41 à 264 jours	7	19	22

La rubrique « surveillants d'études » comprend les moniteurs d'études de l'Établissement primaire (65), les moniteurs d'études (29) ainsi que les coachs de l'Établissement secondaire (113). Ce nombre élevé de coachs s'explique par le renouvellement de ceux-ci en août, lors de la nouvelle année scolaire.

Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 51 jours et à 582 jours pour les accidents non professionnels, soit un total de 633 jours.

Une baisse des jours d'absence pour accidents est constatée par rapport à l'année précédente. Le nombre total d'accidents, professionnels et non-professionnels est également en diminution.



A relever encore qu'en 2011, il y a eu 6 congés maternité dont un est à cheval entre 2011 et 2012.

Le nombre de jours d'absence pour maladie ne cesse d'augmenter, tant au niveau des courtes absences que pour les cas de longue maladie. Il devient impératif de mettre en place un concept global de santé, permettant de sensibiliser le personnel à ce phénomène. Une véritable politique de lutte contre l'absentéisme est à développer, comprenant probablement toute une série de mesures, dont notamment une systématisation des entretiens de retour après absence, nécessitant la formation de l'encadrement à ce type d'exercice. Comme cela est cité dans le chapitre points marquants, 2012 devrait voir un projet de concept global de santé avancer.

Vaccin contre la grippe

Renouvelant l'offre faite depuis 2008, une vaccination contre la grippe a été organisée et proposée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, soit auprès de son médecin-traitant, soit lors d'une vaccination qui s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Service du personnel) par une infirmière du CMS sans frais pour le bénéficiaire.

	2009	2010	2011
Nombre de vaccins effectués	41	32	38
Vaccins remboursés	1	1	1

Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2011, 27 départs ont été enregistrés, soit :

	2007	2008	2009	2010	2011
Départs	10	9	11	10	24
Retraites	1	3	4	4	3
Décès	0	0	2	1	0

Ainsi que 31 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Conseil communal	1
Administration générale	1
Service du personnel	1
SDOL	0
Finances	0
CTC - Bâtiments et domaines	6
CTC - Environnement et maintenance	0
CTC - Urbanisme	0
CTC - Travaux	2
Culture-Jeunesse-Sport	10
Informatique	0
Service de la population	1
Sécurité sociale	9

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 12'504 heures (11'664 heures en 2010) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacements est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident.

		Nombre d'heures	
		Maladie/accident/ maternité/poste vacant	Activités particulières
Administration générale	Administration générale	268	
Service du personnel	Service du personnel	450	
Finances	Administration	177	
	Cultes		15
CTC	Administration	1'688	
	Logistique et maintenance	2'162	
CJS	Administration	432	
	Bibliothèque	663	64
	Manifestations	138	
Service de la population	Service de la population		82
Informatique	Informatique		294
Sécurité sociale	Administration	478	
	Globe-Trotteurs-Administration	340	
	Crèches	4592	
	Clinique dentaire	515	
	APEMS 24 Janvier	146	
Total		12'049	455

Congé paternité

Le congé paternité de 20 jours, introduit le 1^{er} juillet 2008, a entraîné 4 congés en 2011.

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie deux fois au cours de l'année pour traiter notamment de questions générales, en particulier cette année, la question des primes pouvant être versées au personnel ainsi que l'évaluation des chefs de service et lors de la séance du mois de novembre consacrée, comme chaque année, à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Abonnement piscine

Dès l'été 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprentie-s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens.

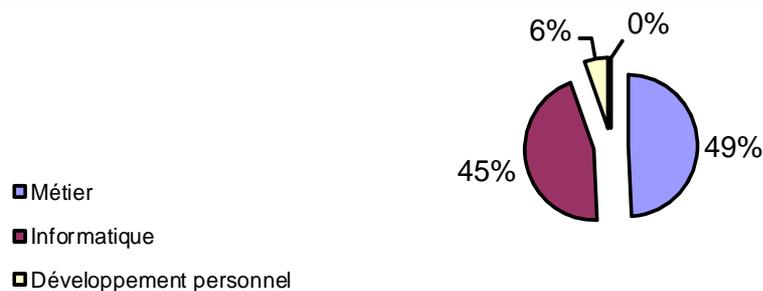
En 2011, ce sont 120 abonnements qui ont délivrés contre 91 en 2010 (en 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2011 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 406 (199 journées en 2010). La proportion des cours ayant trait aux connaissances métier reste la plus forte.

Le tableau ci-après montre la répartition du nombre de cours suivis par domaine et par Service.

	Métier	Informatique	Développement personnel	Langues
Administration générale	5	16	1	
Personnel	2	5	0	
Finances	2	9	1	
CTC Bâtiments-Domains	16	14	1	
CTC Environnement-Maintenance	20	11	2	
CTC Urbanisme	15	4	3	
CTC Travaux	3	3	0	
Culture-Jeunesse-Sport	9	22	0	
Informatique	0	8	1	
Service population	11	9	0	
SDIS	2	1	4	
Sécurité sociale	49	22	1	
SDOL	1	0	1	
Total	135	124	15	0



En 2011, un cours accompagnant la migration informatique sur Office 2010 a été mis sur pied pour tous les utilisateurs de PC, d'une durée d'un jour. Cette mise au courant a permis aux utilisateurs de découvrir les nouvelles fonctionnalités de la suite Office. A son retour de cours, chaque personne trouvait sur son poste de travail la nouvelle version mise à jour par le Service informatique.

A l'ensemble de ces cours suivis par le personnel, doivent encore être ajoutés les séminaires proposés à 4 apprentis pour faciliter leurs recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage. En outre, 50 journées de cours interentreprises ont été suivies par les apprentis, en plus des cours professionnels. Une nouvelle prestation a été offerte aux

apprentis en 2011, sous forme de cours d'appui en français, mathématiques, allemand et anglais, à disposition de ceux qui le souhaitent. Cet encadrement est proposé par une organisation nouvelle, Futurplus, permettant de donner aux apprentis de toutes professions une aide personnalisée dans de petits groupes et à la demande.

Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux, tels que publications d'annonces sur un portail Internet et, pour certaines, dans la presse, signalement et demandes à l'ORP, annonces internes à l'Administration et affichage au pilier public.

Pour 2011, les annonces publiées se sont réparties comme suit :

	2010	2011
Presse	6	13
JobUp et Site Internet de Renens	13	27

En 2011, ce sont 25 recrutements qui ont été menés, représentant 2'017 dossiers de candidature traités (les 667 offres spontanées traitées ne sont pas comptabilisées dans ces chiffres).

« A vélo au boulot »

L'action bike to work a été renouvelée et a permis à 11 équipes (7 équipes en 2010) soit 43 participants d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié de leurs transports au moins en venant au travail. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette cinquième édition nationale, a contribué à faire baisser le trafic automobile. Tous les participants se sont retrouvés à la fin juin pour partager un apéritif dinatoire et leurs expériences sur l'Esplanade de la Salle de spectacles.

Apprentis

Actuellement, nous comptons 17 apprentis repartis de la manière suivante :

	Nombre d'apprentis au 31.12.08	Nombre d'apprentis au 31.12.09	Nombre d'apprentis au 31.12.10	Nombre d'apprentis au 31.12.11
Administration générale	0	0	0	1
Personnel	0	0	1	1
Finances	1	2	1	2
CTC	1	1	1	1
Sécurité sociale	2	1	2	1
Culture-Jeunesse-Sport	0	0	0	1
Informatique	2	2	2	1
CTC - Espaces verts	4	3	4	4
CTC - Conciergeries	0	0	1	1
CTC - Conciergeries	1	1	1	0
CTC - Maintenance	1	1	1	1
Sécurité sociale	0	0	1	1
Sécurité sociale	1	1	0	0
Sécurité sociale	1	3	3	2
	14	15	18	17

En été 2011, 4 apprentis ont réussi leur CFC, soit une apprentie de commerce, un assistant socio-éducatif, une nettoyeuse en bâtiment, un horticulteur-paysagiste. Il y a lieu de relever également que 3 collaborateurs ont obtenu leur CFC d'agent d'exploitation selon l'article 32.

7 nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2011, soit :

3 apprentis de commerce

2 apprentis horticulteurs-paysagiste

1 apprenti agent d'exploitation

1 apprentie assistante socio-éducative

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et



Apprentis lauréats 2011

d'introduction au moment de leur engagement. Invités par la Municipalité, les apprentis ayant réussi leur CFC ont été à l'honneur lors d'un apéritif avec leurs collègues et maîtres d'apprentissage.

Stagiaires

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 54 personnes en stage durant l'année 2011. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois en ce qui concerne la réinsertion. Il s'agit de :

- Stages d'immersion pour écoliers
- Stages des écoles professionnelles (IPGL, EESP)
- Stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet)
- Stages de sélection des apprentis
- Stages professionnels

Journée

«Oser tous les métiers»

Comme l'an dernier, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 10 novembre 2011.

Onze enfants accompagnant un adulte de leur entourage proche ont pu profiter de cette journée et ainsi découvrir diverses activités professionnelles.

Toute la matinée fut consacrée à la découverte du métier de leur accompagnant sur le lieu de travail. Après le repas de midi partagé tous ensemble jeunes et adultes, incluant Mme la Syndique, les enfants ont pu visiter le Service du feu de la Ville de Renens, où ils ont eu le bonheur d'être initiés à l'utilisation de la lance à incendie et découvrir le matériel dont disposent les pompiers.

Cette journée découverte, s'est achevée par la visite de la bibliothèque du Léman, où les enfants ont

Plan de mobilité

Depuis novembre 2010, les prestations suivantes ont été délivrées :

	2010 (novembre – décembre)		2011	
	Personnel communal	partenaires	Personnel communal	Partenaires
Abonnements mensuels de parage	56	70	72	169
Cartes de parage occasionnel	56	652	324	151
Cartes Galaxy	22		76	
Cartes journalières CFF	1		3	
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	16		32	
Subvention abonnement ½ tarif (CFF)	26		28	
Subvention achat vélo	5		17	
Entretien vélo	--		3	

eu le privilège de pouvoir pénétrer dans les «coulisses» de celle-ci, et ainsi découvrir le processus complet suivi par un livre avant d'arriver entre les mains de ses lecteurs.

Manifestations

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la soirée du personnel le 24 juin, qui a eu lieu à la Salle de spectacles. Jeux, musique ont créé l'ambiance d'une soirée festive et bien animée.

Une deuxième sortie des retraités a été organisée spécifiquement à leur intention en lieu et place de l'invitation à la soirée du personnel. Celle-ci

a permis de faire une visite de la Place du Marché, des locaux rénovés du Service de la Sécurité Sociale ainsi que ceux de Culture-Jeunesse-Sport. Le repas de midi qui a suivi a été l'occasion de maintenir et de renouer des contacts toujours riches et conviviaux. Ce sont 44 retraités qui ont participé à cette sympathique journée à l'invitation de la Municipalité.

Le 13 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel et des familles. «La cie 2 couet-

tes et c'est tout» nous a présenté son spectacle «Le Lutin qui avait perdu Noël» puis le Père Noël a apporté les incontournables friandises aux plus jeunes.

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 2 novembre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à dix jubilaires ayant 20, 25, 35 et 40 ans d'activité.



Apéritif des participants à l'action «Bike to work»



Jubilaires 2011



24 juin 2011
Soirée du personnel



Finances-Cultes

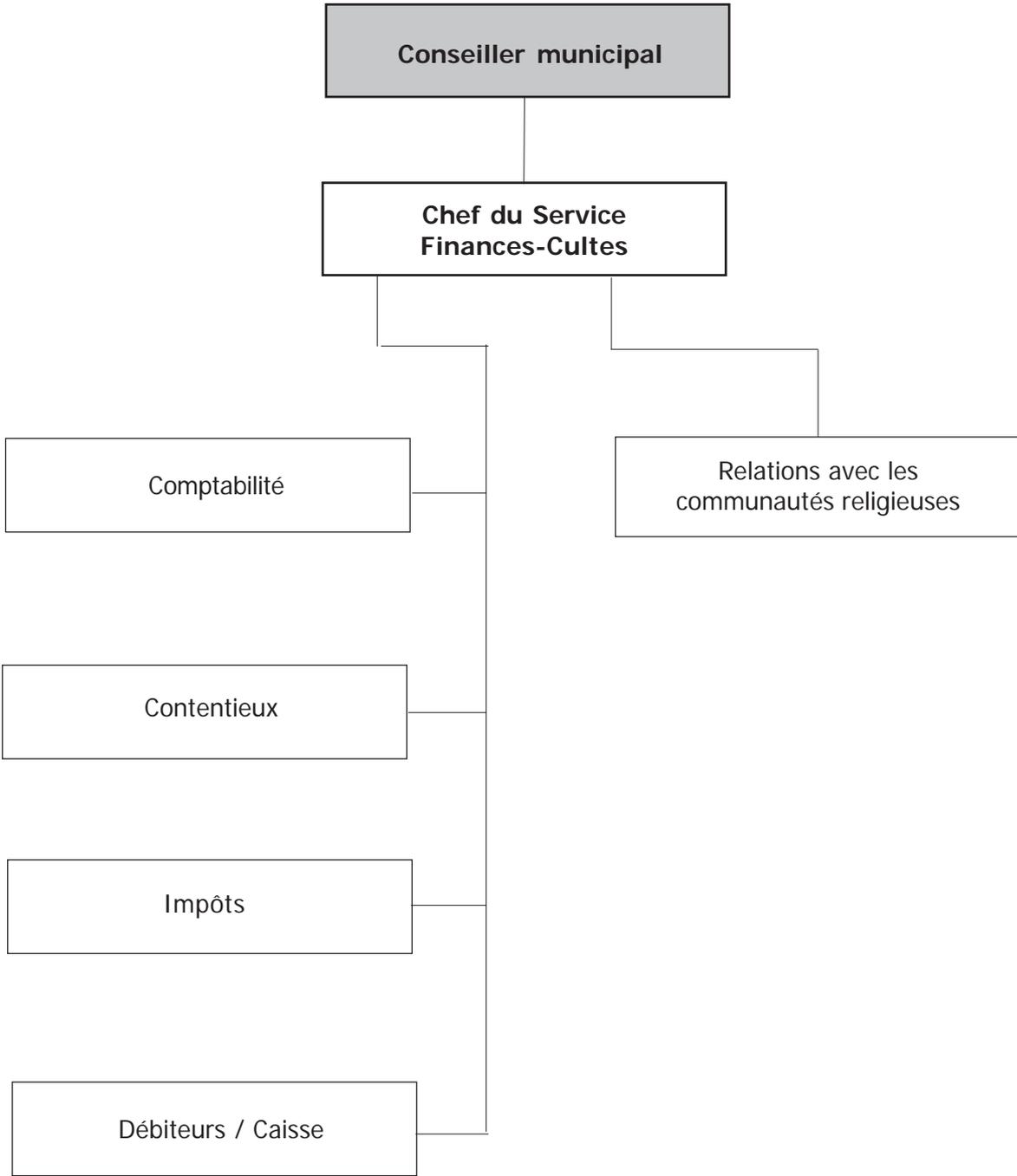


Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service :

M. Michaël PERRIN



Finances - Cultes

Finances

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le service «Finances» a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur

- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et commenter les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité d'organismes extérieurs
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux.

Introduction

En 2011, le Service Finances - Cultes a été appelé à étudier et à suivre des dossiers sur de nombreux projets communaux. Cela exige des connaissances multiples et pointues dans les domaines financier et comptable. Malgré une dotation en effectif qui reste identique, il a été constaté, comme en 2010, un accroissement de la charge de travail à tous les échelons du service. De nombreux projets communaux ont été initiés ces dernières années (investissements, nouvelles activités), dont la charge administrative se répercute indéniablement sur le Service des Finances. Pour palier en partie à ce problème,

la Direction Finances - Cultes a mis en œuvre toutes les solutions propices à créer des synergies au sein du service. Cela a abouti à une redistribution différente des tâches qui devrait permettre une meilleure complémentarité entre collaborateurs/trices. Cette réorganisation interne a emporté l'adhésion de tous les collaborateurs/trices du service et sa mise en œuvre sera effective dès l'année 2012.

Bouclement des comptes 2010

Les comptes 2010 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service Finances - Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 8 avril 2011 et par le Conseil communal le 23 juin 2011. Les comptes 2010 bouclent avec un excédent de charges de Fr. 3'424'687.18.

Il est constaté que les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité sont globalement inférieures au budget, alors que les autres charges dites «non maîtrisables» telles que les remboursements à des collectivités publiques, relevant pour la plupart du droit supérieur, sont en augmentation par rapport au budget.

5 séances ont eu lieu avec la Commission des Finances du 2 au 12 mai 2011. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2010 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.

Budget 2012 - Plan des investissements 2011-2015

Budget 2012

Le budget 2012 présente une marge d'autofinancement de Fr. 1'502'600.— et un excédent de charges s'élevant à Fr. 1'683'900.— après prélèvement dans le fonds de réserve «Renouvellement et amortissements» d'un montant de Fr. 1'500'000.—.

Le budget 2012 a suivi la même procédure que le précédent, à savoir :

La visite de chaque direction par une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances - Cultes, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances - Cultes et son adjointe et le Chef du Service du Personnel.

Un effort particulier a été demandé par le Service des Finances - Cultes à l'ensemble des services, afin de contenir leurs charges au niveau du budget 2011.

Le budget 2012 a été marqué par les caractéristiques principales suivantes :

Nouvelle organisation policière vaudoise : L'entrée en vigueur de la loi sur la nouvelle organisation policière vaudoise a été fixée au 1^{er} janvier 2012. Tous les corps de police communaux, ainsi que la police cantonale devront conjointement remplir des missions générales de police. Financièrement, cela se caractérise par une bascule de deux points d'impôts du Canton aux communes. Les communes ne disposant pas d'une police, financent les prestations fournies par la police cantonale à leur coût complet, mais au maximum jusqu'à deux points de leurs impôts. Enfin, la différence entre la valeur de deux points d'impôts de la moyenne cantonale basculés et le total des montants facturés aux communes ne disposant pas d'une police, est financée par l'ensemble des communes

selon le mécanisme de la péréquation indirecte prévu à l'article 6 de la loi du 15 janvier 2010 sur les péréquations intercommunales.

Développement de la politique de la jeunesse : Le Conseil communal, dans sa séance du 31 mars 2011, a accepté les conclusions du préavis no 106-2011 concernant le développement de la politique de la jeunesse à Renens. Le préavis comprenait notamment la reprise des activités de l'Association du Centre de Rencontre et d'Animation «CRA» au sein du secteur Jeunesse de la Commune de Renens. Ainsi, le budget 2012 ne comporte plus de subvention pour l'Association du Centre de Rencontre et d'Animation «CRA», mais des charges et revenus ventilés par nature dans les différentes sections concernées.

Promotion économique : Le chapitre concernant la promotion économique est important. Le souhait est de mieux visualiser ces comptes et ainsi de mieux cerner une volonté politique marquée visant à intensifier les actions. Un mandat a été donné à une société privée de promotion dès octobre 2011 et se poursuivra en 2012.

Refonte du plan comptable du CTC : Suite à certains changements organisationnels intervenus en 2011, le plan comptable du CTC a été complètement remanié et se décompose dès 2012 en deux Directions. La Direction Bâtiments et Environnement comprenant respectivement le Service Bâtiments-Domains et le Service Environnement-Maintenance et la Direction Urbanisme et Travaux comprenant respectivement le Service Urbanisme et le Service Travaux. Un important travail de retraitement a été effectué par le Service des Finances, permettant ainsi, la comparaison d'une année à l'autre, y compris pour les salaires et charges sociales.

Suite au changement de législature, de nouveaux commissaires ont été

nommés à la Commissions des Finances. Afin de les aider au mieux dans leur mission, une séance d'information sur les finances et les comptes communaux a été organisée.

5 séances ont eu lieu avec la Commission des Finances du 31 octobre au 8 novembre 2011. Deux vœux et un amendement ont été formulés par la Commission des finances, sur lesquels, la Municipalité a répondu.

Au final, le budget 2012 a été approuvé par le Conseil communal, sans l'amendement proposé par la Commission des finances, dans sa séance du 8 décembre 2011.

Emprunts à fin 2011

En 2011, la Ville de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a remboursé deux emprunts pour Fr. 8.0 millions et contracté de nouveaux emprunts pour un montant total de Fr. 22.0 millions. Les taux se sont négociés entre 2.08 % et 2.68 % pour des périodes allant de 15 à 17 ans.

Emprunts long terme au 01.01.2011	47.5 millions
Remboursement emprunts en 2011 ...	- 8.0 millions
Nouveaux emprunts en 2011	22.0 millions
<hr/>	
Emprunts long terme au 31.12.2011	61.5 millions

Cautionnements

Les engagements de la Ville de Renens pour cautionnements en 2011 restent inchangés à Fr. 17.9 millions.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total de celles-ci sont en hausse. En effet, leur nombre s'élève

Plan des investissements 2011-2015 (2016-2020)

Pour la période 2011-2015, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Investissements	12'790	9'474	22'476	28'725	18'410	91'875

Au vu de la faible marge d'autofinancement dégagée à partir de 2011, les investissements réalisés en 2011 et suivants sont et seront financés par voie d'emprunt.

à 14'700 (2010 : 12'600). Le montant facturé s'élève à environ Fr. 14.4 millions (2010 : Fr. 13.4 millions).

Les montants poursuivis en 2011 sont d'environ Fr. 81'000.— (2009 : Fr. 116'400.—). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 30'600.—. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégagé en 2011 un excédent de revenus net de Fr. 1'000.—.

Impôts et taxes

Le total du taux d'imposition (Canton et Commune) est resté inchangé en 2011 pour le contribuable de Renens. Par contre, compte tenu du nouveau modèle de péréquation introduit en 2011, six points d'impôts ont été basculés au Canton. Ainsi, le contribuable est imposé au total de 233 %, soit 157.5 % pour le canton et 75.5 % pour la Commune de Renens.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des Finances – Cultes, s'est élevé à 40 en 2011. Deux préavis spécifiques ont été élaborés par la Direction des Finances - Cultes et transmis au Conseil communal, à savoir :

• **Préavis no 2-2011 Arrêté d'imposition pour l'année 2012** : Conformément à l'article 33 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, les arrêtés d'imposition doivent être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, après avoir été adoptés par le Conseil communal. Un nouvel impôt intitulé «Taxe sur les débits de boissons alcooliques à l'exporté» a été introduit pour 2012 au taux de 0.8 % du chiffre d'affaires moyen réalisé sur les boissons alcooliques à l'exporté au cours des deux années précédentes. Pour le reste, la Municipalité a proposé de maintenir les impôts au même niveau que les années précédentes, compte tenu d'une bascule de deux points d'impôts du Canton aux communes relative à la nouvelle organisation policière vaudoise qui doit être introduite au 1^{er} janvier 2012. Le Conseil communal, dans sa séance du 13 octobre 2011, a amendé les conclusions du préavis 2-2011, en modifiant le taux actuel d'imposition communal,

compte tenu de la bascule d'impôt, portant ainsi le taux communal à 78.5 % ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2012.

• **Préavis no 5-2011 Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnement ou autres formes de garantie pour la législature 2011-2016** : Conformément aux dispositions légales (art. 143 LC et 22a du RCom), un plafond d'endettement pour les emprunts ainsi que pour les cautionnements doit être adopté et voté par les organes législatifs communaux dans le courant des 6 premiers mois de chaque législature. Il est valable pour la durée de celle-ci. D'une manière générale, le plafond d'endettement est déterminé en fonction de la fortune ou de la dette communale et des besoins actuels et futurs d'investissements communaux ainsi que de leur financement par l'autofinancement. Le deuxième plafond concerne les cautionnements et ne doit pas dépasser le 50 % de la limite du plafond d'endettement brut. Le Conseil communal, dans sa séance du 8 décembre 2011, a adopté les conclusions dudit préavis en portant le plafond d'endettement à Fr. 200.0 millions et le plafond pour cautionnements à Fr. 50.0 millions.

De plus, le Service des Finances - Cultes est intervenu dans tous les préavis et rapports ayant des incidences financières et comptables. Sans être exhaustif, on citera les plus importants :

• **Préavis no 106-2011 Politique de la jeunesse – Reprise du CRA par la Ville de Renens et création d'un poste de travailleur social de proximité** : Les impacts financiers du projet ont été analysés et détaillés dans le préavis. La reprise du CRA a fait l'objet de plusieurs séances avec le Service des Finances permettant de régler les aspects administratifs et comptables. Le bilan au 30.06.2011 de l'Association du Centre de Rencontre et d'Animation a été intégralement repris dans la comptabilité communale.

• **Préavis no 108-2011 Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM SA) – Nouvelle convention entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens** : En collaboration avec l'Administration générale et la Direction Culture - Jeunesse - Sport, le Service des Finances a

participé à l'élaboration d'une nouvelle convention entre les communes. L'ancienne convention ayant été dénoncée par l'ensemble des parties en 2004. Les articles de la nouvelle convention ont été adaptés de façon à correspondre à la situation actuelle et à anticiper l'évolution financière de CIGM SA. Ils sont le fruit de la collaboration et de négociation entre les communes concernées. Ainsi, dès 2012, la Commune de Renens participera au déficit du CIGM SA à raison de 20 %. Dans le cas d'un déficit annuel supérieur à Fr. 2'650'000.—, la Commune de Lausanne prendra en charge l'intégralité de la tranche comprise entre Fr. 2'650'000.— et Fr. 3'400'000.—. Au-delà de Fr. 3'400'000.—, la Commune de Renens participera à raison de 20 %.

• **Préavis no 109-2011 Foyer Sainte-Famille à Renens – Incidences financières de l'adhésion de la garderie au réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier** : Le Service des Finances a étudié l'impact financier de l'adhésion au réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier du Foyer Sainte-Famille à Renens et l'a retranscrit dans le préavis. Il a également négocié en partenariat avec la Direction de la Sécurité sociale, les modalités de prise en compte du loyer dès 2013 auprès des responsables du Foyer Sainte-Famille à Renens.

• **Préavis no 115-2015 Constitution de la société CADOUEST SA pour le développement du chauffage à distance sur le territoire des communes de Renens et Prilly** : Le Service des Finances a participé activement aux études financières liées à la création de la société anonyme et sa capitalisation. Il a en outre relevé les risques liés à l'activité de la société nouvellement créée et les a retranscrit dans le préavis.

Mandats de prestations

Le Service des Finances - Cultes apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société Coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»

- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

La Commune de Renens a fait l'objet d'un contrôle TVA et celui-ci a abouti à l'assujettissement complet du Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL», ceci en raison de participations sur les chantiers facturées aux CFF. Ces derniers n'ont pas été reconnus par la TVA comme étant des tiers assimilables aux collectivités

Les caractéristiques principales de l'année 2011, en bref :

1. Augmentation de la charge de travail au sein du Service des Finances.
2. Stabilité des cautionnements de la Ville de Renens.
3. Augmentation de nos emprunts de Fr. 47.5 millions à Fr. 61.5 millions.

publiques. Il s'en est suivi un important travail de refacturation rétroactive avec TVA à l'ensemble des partenaires du SDOL. La Direction des

Finances - Cultes étudie actuellement différentes variantes pour sortir le SDOL de l'assujettissement TVA le plus rapidement possible.

Cultes

La réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat est du ressort des cantons. Les communes ont des obligations semblables à l'égard des deux communautés reconnues historiquement (Loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public - LREEDP).

Dans ce sens, les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'entretien de ces lieux de culte, ainsi que de ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ce qui s'effectue en collaboration avec le Service de Bâti-ments-Domains. La rétribution des musiciens d'église et des concierges fait également partie des tâches du Dicastère.

Ceci étant dit, la Ville de Renens collabore avec de nombreuses communautés religieuses et souhaite être un acteur et un partenaire dans la dynamique des échanges interreligieux, en respectant le principe de la liberté de conscience inscrit dans la Constitution Suisse.

Cette évolution fait que, comme l'année précédente, des contacts et des ouvertures se sont faites avec d'autres communautés.

Eglise évangélique réformée

La Ville de Renens est rattachée à la région de la Chamberonne qui re-

groupe les 5 paroisses de Bussigny/Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la majorité du territoire de la commune, hormis une petite portion proche de Malley (paroisse du Sud-Ouest lausannois) et une autre, limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).



Temple de Renens-Village

Région de la Chamberonne

Le Conseil régional assume les mandats suivants :

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou la formation d'adultes par exemple;
- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région La Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

La loi pose le cadre des relations entre la commune et la paroisse. La commune prend en charge les frais

nécessaires d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte. Comme elle rétribue les musiciens d'église et les concierges, le Dicastère a été associé avec le service du personnel à l'engagement d'un nouvel organiste. Les paroisses ont leur vie propre, les autorités y sont associées occasionnellement.

Les liens actuels entre le Conseil de Paroisse et les Autorités, basés sur une relation de partenaires, sont excellents. Les problématiques premières sont bien sûr d'ordre financier. Une large place est cependant octroyée à d'autres échanges. Ceux-ci sont réalisés de manière cordiale, franche et directe. Le Service Bâti-ments-Domains assure l'entretien des bâtiments.

Paroisse de Renens-Village

Les assemblées de paroisse ont eu lieu le 20 mars (adoption des comptes 2010) et le 20 novembre (adoption du budget 2012).

Divers événements : Le culte régional a eu lieu le 1^{er} mai dans la salle de la Chisaz à Crissier, il a été suivi d'un brunch au centre paroissial de Chavannes-Epenex.

M. Marc Subilia, pasteur, arrivé en juillet 2000 dans la paroisse, a pris sa retraite en juillet 2011, Mme Christine Girard, diacre, lui succède dès septembre.

La fête de la Paroisse a eu lieu le samedi 5 novembre sous le thème « Passion-sculpture » réunissant divers artistes, ainsi que des animations et des stands traditionnels avec restauration midi et soir.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2011 est de Fr. 10'193.30.

Le traditionnel Noël des aînés s'est déroulé le 6 décembre, 89 personnes ont participé à cette soirée particulière, agrémentée par le partage d'un repas de fête et de quelques animations.



Temple de Chavannes-Epenex

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la Paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la Paroisse du Sud-Ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.



Chapelle de Malley

Conformément aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais sont répartis entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) en fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2008, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1^{er} janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2008 à 2012.

En 2011, la part de Renens s'est élevée à Fr. 4'222.20.

Des liens plus étroits ont été tissés. Des rencontres régulières ont été instaurées entre la Ville et le Conseil de Paroisse.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

Les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 44'871.30 au total pour 2010. Les comptes 2011 n'étant pas connus, la participation de la Ville de Renens pour 2010, a été de Fr. 3'256.05.

Aumônerie de rue

«L'Ancre» est une aumônerie de rue ouverte en 1995, qui a pour tâche d'être un lieu d'accueil de jour, à seuil bas (Partage, écoute, réconfort et accompagnement).

Ainsi, tous les lundis, mercredis et vendredis midi, un repas simple et équilibré est proposé pour un prix symbolique de Fr. 3.-. C'est un temps de partage, de solidarité autour d'une table chaleureuse. La Ville de Renens soutient ce lieu important et ce travail social au travers d'une subvention (par le Service Sécurité sociale).

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.



Eglise de St-François

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2011, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 301'957.85 pour l'année 2010, somme répartie en 2011 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1^{er} octobre 2010.

Les comptes 2011 n'étant pas connus, la participation de la Ville de Renens pour 2010 a été de Fr. 116'769.80.

L'assemblée générale de la paroisse a eu lieu le 12 mai 2011.

La fête de la kermesse s'est déroulée les 21 et 22 mai, elle a commencé par une messe de temps fort. Jeux d'enfants, spectacle de magie, brocante, buvettes et autres stands gourmands ont été proposés.



Eglise de St-Joseph

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza est rattachée à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2011 s'est élevée à Fr. 24'231.75.

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Au 01.01.2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été renouvelée au 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 5 ans, elle accepte le principe de contribuer au lieu de culte pour un montant

forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.--, à répartir selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La participation de Renens s'élève à environ Fr. 470.-- par année. La Ville de Renens en compte 14, ce qui représente 1.57 % du montant forfaitaire.

Communauté musulmane

Cette communauté dispose d'une nouvelle mosquée à Lausanne dès 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL). La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi.

La communauté musulmane de Renens dispose de deux lieux de rencontre. La mosquée sise à Prilly, chemin de la Confrérie 11, a été visitée lors du parcours interreligieux le 12 novembre 2011.

Interreligieux

Une célébration œcuménique s'est déroulée le dimanche 23 janvier 2011 dans les locaux de l'Eglise évangélique la colline à Crissier.

Des cafés théologiques ont été organisés par l'Eglise Adventiste du Septième jour dans le but de dialoguer et d'échanger sur le sens de la vie, la foi et l'avenir. Dix soirées intéressantes, gratuites, avec des orateurs d'horizons variés ont été offertes à toute personne intéressée, indépendamment de sa religion. La soirée du 24 mai s'est déroulée à la

Salle de spectacle de Renens, avec pour oratrice Madame Lytta Basset, sur le thème de «La culpabilité, paralysie du cœur».

Parcours interreligieux. Dans l'esprit et la continuité du rassemblement pour «Le respect du vivre ensemble» du 7 novembre 2009, la commission Intégration Suisse Etrangers (CISE), différentes communautés religieuses et le dicastère des Finances-Cultes ont proposé à tous les habitants de mieux connaître, dans un premier temps, trois communautés religieuses. La visite s'est déplacée du temple protestant, à l'église catholique et à la mosquée de Malley. Un passage intermédiaire à l'Hôtel de Ville a permis d'expliquer les relations de la Ville avec les différentes communautés religieuses. Une cinquantaine de personnes ont profité de cette visite.

Conclusion

La commune, dans le respect de la loi, a un rôle précis dans les relations avec les communautés religieuses. Elle a également un rôle symbolique, lors d'événements particuliers, et peut ainsi contribuer à reconnaître la place des communautés religieuses qui jouent un rôle important dans la vie de la cité.

Ce rôle spirituel est garanti par la Constitution; un rôle social conséquent s'y adjoint souvent, en partenariat avec des collectivités laïques, contribuant ainsi au respect mutuel et au mieux «vivre ensemble».

La volonté de développer le dialogue, le partenariat interreligieux apparaît de manière toujours plus évidente, ce qui nous réjouit.

Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Travaux :
Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale

Chefs de service :
M. Martin HOFSTETTER, chef du Service de l'urbanisme
M. Christophe SARDA, chef du Service des travaux



Directeur Bâtiments-Environnement :
M. Jean-Marc DUPUIS, Conseiller municipal

Chefs de service :
M. Alain LOMBARDET, chef du Service Bâtiments-Domains
M. Alain PENEVEYRE, chef du Service Environnement-Maintenance

**Conseillère municipale
Directrice
Urbanisme-Travaux**

Chef de service

Chef de service

Urbanisme

- . Aménagement du territoire
- . Urbanisme
- . Planification régionale et communale
- . Police des constructions
- . SIT

Travaux

- . Mobilité
- . Réseau routier
- . Infrastructures
- . Grands projets
- . Eclairage public (dès le 01.11.2011)

**Conseiller municipal
Directeur
Bâtiments-Environnement**

Chef de service

Chef de service

**Bâtiments-
Domaines**

- . Gérances
- . Affaires immobilières
- . Entretien des bâtiments
- . Constructions scolaires
- . Conciergeries
- . Secrétariat

**Environnement-
Maintenance**

- . Maintenance
- . Logistique - Ateliers
- . Espaces verts
- . Gestion des déchets
- . Développement durable
- . Eclairage public (jusqu'au 31.10.2011)

Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

En 2010, une structure à trois services et deux directions a été mise en place mais de nouvelles réflexions quant aux répartitions des charges de travail et de responsabilités, tant sur le plan opérationnel que politique ont encore fait évoluer la structure.

Aussi, le Centre technique communal a été une nouvelle fois réorganisé au début de la nouvelle législature, soit au 1^{er} juillet, avec deux directions et quatre services. De ce fait, et en raison de changements au niveau du personnel, deux nouveaux chefs de service ont été engagés en 2011. Cette nouvelle structure, qui regroupe les activités par une logique de compétences et de complémentarités, vise une optimisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail qui se sont fortement accrues ces dernières années.

Les deux directions sont composées comme suit :

Direction Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la planification régionale et communale, les projets d'espaces publics, la planification des grands projets, la police des constructions et le Système d'information du territoire (SIT).

Service des travaux

Ce service traite les dossiers liés à la mobilité (entretien des routes, réseau tl, zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14 Avril). Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA dès le 1^{er} novembre 2011.

Direction Bâtiments-Environnement

Service Environnement-Maintenance

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoyage des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors de manifestations, de l'entretien des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets et du dossier du développement durable.

Service Bâtiments-Domains

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances et les conciergeries. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Le Service de l'**urbanisme** gère les activités principales suivantes :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">Planification du territoire communal et gestion des tâches à incidence spatiale | <ul style="list-style-type: none">Police des constructions et commission de salubrité |
| <ul style="list-style-type: none">Etudes d'aménagement d'espaces publics : rues et places, y compris servitudes | <ul style="list-style-type: none">Système d'information du territoire (SIT) |

Commission urbanisme et bâtiments avec volet mobilité une fois sur deux

Cette commission, transversale dans sa composition en regroupant les services Urbanisme-Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Sécurité sociale, a tenu au total 12 séances en 2011 durant lesquelles

les les dossiers suivants ont été traités :

- L'aménagement des espaces publics du schéma directeur de Malley (SDIM) et le programme du concours d'urbanisme lié à ce secteur.
- La question de la circulation aux abords de la place du Marché afin d'en limiter l'accès aux véhicules et éviter le parking sauvage.
- La réfection de la RC251 - route de Cossonay.
- Le projet de plan de quartier du Chemin du Chêne comprenant des projets de construction mixtes au chemin du Chêne 2-4-6 et 18 ainsi que le développement du quartier à l'est de Longemalle Parc.
- La constitution d'une société anonyme pour le chauffage à distance.
- Les nouveaux tarifs du parking du Censuy suite à la demande de baisse de la part de la piscine, du Renens-Natation et du FC Renens.
- L'avancement du dossier «Tram» et du GAT (garage-atelier du tram).
- L'insertion d'un BHNS (bus à haut niveau de service) sur la route de Cossonay.
- Le plan de quartier Pont-Bleu/Terminus comprenant la création d'un front de la rue du Terminus.
- Le concept des couleurs de la rue Neuve prévalant des couleurs lumineuses pour les bâtiments en front de rue et des couleurs plus vives pour les bâtiments situés à l'arrière, dans la rue parallèle.
- Le futur schéma de circulation au sud de la gare, selon l'étude du chantier 2/Gare qui prévoit une diminution du trafic automobile de 30 à 50% dans le secteur de la gare pour assurer le bon fonctionnement de cette future interface importante de transports publics.
- Le suivi de la mise en oeuvre des zones 30.
- La demande du propriétaire de la fabrique d'articles en métal (FAM), à l'avenue du 24-Janvier/rue de la Paix, pour la réalisation d'un bâtiment avec activités et logements. La parcelle concernée, comprise dans le plan de quartier P30 «Village», n'est pas affectée. Un nouveau plan de quartier pour la zone non planifiée doit être établi.
- Le projet d'implantation du Gymnase de l'Ouest sur la parcelle des entrepôts CFF.
- Une redéfinition plus stricte de la procédure de délivrance des autorisations pour les terrasses au centre-ville, ces dernières s'étant multipliées cet été.
- Le bouclage de l'annexe de la Ferme des Tilleuls pour des raisons de sécurité.
- La sécurisation du passage piéton au niveau de l'entreprise Mauerhofer & Zuber à la rue du Simplon, suite une pétition pour la régulation du trafic sur cette rue, signée par 236 habitants.
- La convention du plan de quartier P34 «La Croisée».
- Le projet de construction de l'école du plan de quartier P34 «La Croisée».
- Le projet de saut-de-mouton des CFF comprenant la rénovation ou éventuellement l'agrandissement du passage sous-voies de la rue du Léman.
- L'évolution du réseau tl 2012.
- L'avancement du projet de réaménagement du secteur de la gare.
- La révision de la LATC, du plan directeur et du PGA.
- La liste des plans de quartiers en cours.
- Le projet de modification du gabarit routier dans le secteur de la piscine dans le cadre de la prolongation de la ligne tl N° 25 par la rue du Léman, l'avenue du Censuy et la rue du Simplon jusqu'à la gare, prévue dans le Réseau tl 2014.
- Le projet d'aménagement de l'avenue du 14 Avril à double sens, et en particulier le giratoire allongé vers le Lumen, le mail du marché et la fermeture des deux passages inférieurs piétons.

Par ailleurs, la séance du 24 novembre a été élargie à l'ensemble de la Municipalité et des chefs de service pour une présentation de la planification urbaine en cours qui prévoit la réalisation de 15 plans de quartier et l'arrivée d'environ 5'000 habitants supplémentaires à Renens dans un

horizon de deux à trois législatures. Les discussions ont mis en exergue la nécessité de gérer cette densification avec soin, notamment au niveau des besoins en infrastructures supplémentaires, tout en préservant des espaces de qualité en ville. Il faudra veiller à associer le développement qualitatif au développement urbanistique et définir les priorités.

Au 1^{er} novembre, le nouveau chef de service des Travaux a rejoint la Commission qui s'intitule désormais la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT).

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 12 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 1 Arc-en-ciel).

Elle a tenu plusieurs séances consacrées à l'étude des préavis avec incidences urbanistiques en amont du Conseil communal. Elle a également été chargée de l'étude des préavis intercommunaux, crédit d'études de la gare et celui du bus à haut niveau de service. 4 séances thématiques ont eu lieu en 2011 en présence de la direction du Service et les sujets suivants ont été abordés :

- Projet de la gare
- Projets du tram et du 14 Avril
- Inventaire des plans de quartier à l'étude
- Etude du plan de quartier de la Croisée et étude test du Pont-Bleu/Terminus
- Projet de Malley
- Antenne de téléphonie mobile de la gare.

Dossiers d'urbanisme

Les principaux dossiers traités durant l'année sont les suivants :

Centre-ville - Place du Marché et rues adjacentes

Inauguration de la Place du Marché

L'inauguration de la Place du Marché a eu lieu le samedi 30 avril 2011 et a été un moment particulier pour Renens. Cette date a été choisie symboliquement pour coïncider avec le début des animations au centre,



Le couvert



Les jardins de poche

même si elle ne correspondait pas à la fin des travaux annoncée pour décembre 2011, conformément au préavis N° 80-2009 «Crédit pour les travaux de rénovation de la place du Marché, du square et des rues adjacentes».

Le Couvert

Le couvert a répondu aux attentes au-delà de sa fonction. En effet, parmi les quelque 170 articles de presse dans lesquels la place du Marché est citée en 2011, souvent dans le cadre du prix Wakker, la photo du couvert en illustre certains des plus complets, dont ceux de la NZZ, l'Agefi, le Temps et Architektur+Technik.

Le couvert symbolise le renouveau de Renens dans un nombre considérable de médias et illustre ainsi une image identitaire forte et fédératrice.

Rue Neuve et les jardins de poche

Des jardins de poche ont été réalisés entre les vides des bâtiments de la rue Neuve durant la seconde moitié de l'année 2011. Ces jardins ont été aménagés avec l'accord des différents propriétaires. Ils animent et rythment la rue. Des passages ont été créés de façon à intégrer une nouvelle rue parallèle à la rue Neuve. Le tout a fait l'objet d'une servitude signée par les propriétaires. L'objectif est d'améliorer la visibilité et l'attractivité de cette rue qui donne directement accès sur la Place du Marché. L'ensemble des travaux a été terminé en octobre.

Le Square de la Savonnerie

Le square de la rue de la Savonnerie, d'une dimension presque carrée, de

30m par 30m, est accessible par la rue de la Savonnerie, par le passage reliant le nouveau centre Coop et par le nouveau passage piéton en parallèle de la rue Neuve. Il a été étudié en contrepoids de la Place du Marché. En effet, si la place du Marché est plus minérale, le square est son pendant végétal. Leurs fonctions sont différentes : la Place du Marché est un espace prévu pour des activités collectives et festives, avec son marché, son couvert et sa scène. Le square quant à lui est conçu comme un lieu de tranquillité et de détente en retrait de la vie urbaine. Il est arborisé et se divise en trois zones distinctes. La première est constituée d'un traitement du sol en gravier fin. La zone centrale est en gazon avec cinq arbres ; c'est l'espace calme et ombré du square. La troisième est dédiée aux enfants de cinq à dix ans, avec des jeux d'eaux créatifs et ludiques.

Pour compléter l'ensemble, 50 mètres linéaires de bancs de couleurs rouges ont été installés sur le pourtour du square. Ce type de bancs publics a été très utilisé par les chemins de fer suisses pour l'aménagement de leurs espaces publics. Leur simplicité et leur facilité d'entretien en font des éléments de référence dans notre mémoire collective de l'espace public helvétique.

Rue du Midi - Tronçon sud

Le tronçon sud de la rue du Midi a été réalisé au premier semestre 2011. Il comporte une station vélo de 12 vélos en libre-service «Velopass». Cette station relie Renens à un réseau composé de 20 stations et de 280 vélos entre Morges et Lausanne et favorise ainsi la mobilité douce.

L'ancien éclairage public suspendu a été remplacé par des sources à Led posées en applique sur les façades. Quatre conteneurs enterrés ont été installés et huit arbres ont été plantés.

La couche finale du tapis a été posée sur l'ensemble de la rue du Midi à l'automne terminant l'ensemble des travaux décrits dans le préavis 80-2009.

Rue de la Mèbre

Dans le cadre de la rénovation de la rue de la Mèbre, les services industriels d'eau et de gaz de la ville de Lausanne ont remplacé leurs conduites situées sous le domaine public. Ce projet s'insère dans la logique de la mise à niveau des réseaux du centre de Renens. Le bureau d'ingénieurs BBHN SA a suivi pour les SIL, les études ainsi que la direction des travaux pour le remplacement des conduites précitées. Ce chantier s'est déroulé de juin à fin septembre 2011.

Afin de diminuer la durée des travaux de rénovation de la rue de la Mèbre, ce chantier a suivi directement celui de la remise en état des conduites. La stratégie adoptée consistait à intervenir par demi-chaussée permettant ainsi de maintenir la circulation automobile durant toute la durée des deux chantiers, ceci afin de préserver les intérêts des commerces bordiers.

Les travaux de réfection des sols, y compris fosses d'arbres, ainsi que la mise en place de quatre conteneurs enterrés pour le tri des déchets ont été effectués en octobre. Des arbres ont été plantés et le nouvel éclairage posé pour l'ouverture des activités de Noël du Centre, à mi-décembre.

Installation d'un WC public aux abords de la Place du Marché et de l'avenue du 14-Avril

Lors des négociations avec Coop, il avait été convenu qu'un WC public accessible 24h/24h serait situé dans le nouveau bâtiment Coop, au niveau du parking de la place. Toutefois, Coop a fait savoir que pour des raisons de sécurité et d'entretien, ces WC ne seraient accessibles qu'aux heures d'ouverture du centre commercial.

Néanmoins, de façon à respecter l'accord initial, Coop a accepté de financer un WC aux abords de la Place du Marché et de l'avenue du 14-Avril. Le choix s'est porté sur des WC publics clé en main qui permettent un entretien facile, garantissant une hygiène maximale pour les usagers.

Flâneur d'or 2011- Prix des aménagements piétons

En novembre 2011, la Ville de Renens a été nommée par le «Flâneur d'or 2011 - Prix des aménagements piétons» pour son projet «Renens Cœur de ville» sur 55 dossiers. Le concours «Flâneur d'or», organisé par Mobilité piétonne, distingue des réalisations particulièrement innovantes et intéressantes du point de vue piéton. Ce concours bénéficie du soutien de l'Office fédéral des routes (OFROU).

Le rapport du jury conclut : «Le projet «Cœur de ville» a frappé le jury par la qualité de l'aménagement de cet espace public du centre-ville, la nouvelle attractivité des liaisons pour les piétons et un processus de planification participatif qui a pris en compte les besoins de la population. Le centre-ville a trouvé une plus grande cohérence et l'espace public a nettement gagné en qualité de séjour. Le réaménagement de la place, avec son mobilier à la fois esthétique et fonctionnel, apporte un vrai plus pour les habitants, qui ont adopté la nouvelle place du Marché. Les rues adjacentes au centre, signalisées en zone de rencontre, invitent à la flânerie et sont devenues nettement plus agréables et plus sûres pour les piétons. Les «jardins de poche» de la rue Neuve sont des types d'aménagements innovants, encore peu courants, qui renforcent l'attractivité de l'espace public. Cette réalisation, située dans un secteur qui vit aussi un processus de densification des constructions et des activités,

apporte une amélioration substantielle de la situation des piétons, et plus généralement de la qualité de vie dans cette commune d'agglomération.»

Ferme des Tilleuls

Selon le préavis N° 112-2011 «Rénovation de la Ferme des Tilleuls et création d'une fondation», le Service de l'urbanisme joue le rôle de conseiller au Maître de l'ouvrage jusqu'au permis de construire. Il a ouvert un appel d'offres à trois bureaux d'architecture spécialistes en rénovation sous l'égide d'un comité de sélection, présidé par la Municipale, qui s'est réuni en septembre pour auditionner les trois candidats.

Le bureau AGN, Amsler, Gagliardi, Nomad, à Lausanne, a été choisi à l'unanimité par le comité. Outre ses expériences multiples dans ce type de mandat et ses intérêts manifestes pour ce bâtiment, sa proposition d'honoraires est la plus économique.

L'enveloppe des bâtiments subira une réfection complète avec le remplacement ou la réparation des encadrements en molasse qui devront être restaurés de façon à garder l'identité de l'édifice, dans le respect de la section des Monuments et sites de l'Etat de Vaud. Plusieurs pièces de charpente de la toiture devront être remplacées. Une nouvelle couverture sera posée avec le remplacement des ferblanteries.

Les revêtements intérieurs sont vétustes. Le compartimentage des voies d'évacuation n'est pas conforme aux normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) pour un bâtiment public.

L'installation et la production de chauffage est obsolète. Les installations sanitaires sont en fin de vie pour l'ensemble des bâtiments et ne conviennent pas à un bâtiment public. L'installation électrique sera rénovée de manière à la mettre en conformité avec les exigences légales actuelles. L'éclairage naturel sera favorisé et une attention particulière sera portée sur les économies d'énergies pour l'éclairage artificiel.

L'étude en vue d'assurer le financement et le calendrier pour la part muséographie se déroulant en parallèle, la stratégie architecturale proposée se divise en trois temps :

- Dans un premier temps, l'étude concernera uniquement les deux bâtiments. Le niveau d'intervention attendu porte sur le maintien du patrimoine avec les locaux existants, sans les éléments muséographiques. Les jardins seront aménagés au minimum.
- Le second temps implique que «l'Autre Musée» finance la muséographie du musée. Il est admis que cette opération doit pouvoir intervenir durant l'étude, le chantier ou après la fin des travaux d'entretien de la Ferme des Tilleuls.
- Le troisième temps concerne les aménagements des jardins. Il est lié à l'avancement du chantier du tram. En effet, l'arrêt situé face au jardin implique des aménagements conséquents qui demandent une étude spécifique. Le calendrier actuel prévoit ces travaux en 2016.

Il est à noter que le futur tram, qui circulera de la gare de Renens au Flon, redessinera l'ensemble de la rue de Lausanne; un arrêt du tram est prévu à proximité du musée, directement adjacent aux jardins des Tilleuls. Cette station demandera une coordination avec le futur projet d'aménagement paysager pour la Ferme des Tilleuls.

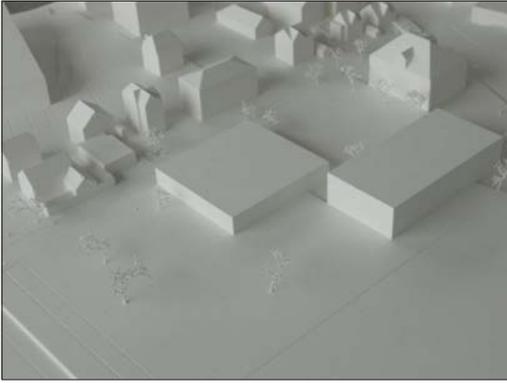
Il s'agit donc de trouver une stratégie cohérente entre la rénovation, le projet de musée, les moyens techniques et financiers. Le projet de bâtiment, comme le Musée lui-même, doit être évolutif, intelligent et raisonné. La rénovation doit être légère et dans l'esprit de cet «Autre Musée», soit le plus simple possible et sans prouesses architecturales.

Agrandissement du site scolaire du Censuy

[Préavis No 94 - 2010 - Financement d'un concours d'architecture et créé d'études pour la construction d'un bâtiment scolaire de 15 classes, de salles annexes, d'une salle de gymnastique double \(VD4\) et d'un parc sportif au Censuy](#)

Résultat du concours

L'évolution démographique et la volonté de la Municipalité de combler le retard pris dans le développement de ses infrastructures scolaires ont poussé celle-ci à ouvrir un concours d'architecture pour répondre aux besoins définis par un rapport à la Municipalité sur la planification scolaire. Celui-ci identifie la nécessité de cons-



Maquette du site scolaire du Censuy

truire 15 nouvelles classes pour le sud de Renens. Le site doit devenir « 1-8 », c'est-à-dire qu'il va accueillir les élèves des actuelles 1ères enfantines jusqu'aux 6èmes primaires. La construction d'une salle de gymnastique double est également prévue.

Le site du Censuy lie les vocations scolaires et sportives depuis de nombreuses années. Les études du développement urbain au sud des voies confirment ce rôle, d'autant plus central que le secteur de Malley attend une croissance importante, selon les études du SDOL, croissance qui appelle la réalisation d'équipements et d'espaces publics et sportifs de qualité.

La Ville de Renens a donc organisé un concours d'architecture afin de répondre de manière efficace aux besoins, en valorisant les infrastructures existantes et en précisant l'urbanisation du lieu de l'intervention. Dans ce but, il a été demandé aux concurrents de répondre en priorité aux aspects suivants :

- la valorisation des espaces extérieurs selon les objectifs du Schéma directeur de Malley (création d'un parc sportif),
- la prise en compte des valeurs et des contraintes du lieu,
- la mise en valeur réciproque de l'ancien et du nouveau bâtiment.

Ce concours avec procédure anonyme respecte la législation relative aux marchés publics internationaux. Le programme du concours a été certifié conforme au règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009, le 5 janvier 2011.

36 projets ont été rendus dans le délai prescrit. Le jury s'est réuni pour l'examen de ces projets les 30 et 31 mai ainsi que le 9 juin. Mme Tinetta Maystre, Municipale, et Mme Maria Zurbuchen-Henz, archi-

tekte à Lausanne, ont présidé conjointement la direction des séances du jury.

Suite à ces délibérations, le projet «Le chemin des écoliers» des architectes Alfonso Esposito et Anne-Catherine Javet, de Lausanne, a obtenu

le 1er rang / 1er prix à l'unanimité du jury. Ce projet réunit trois volumes clairement identifiés autour d'un espace de référence commun avec l'école existante au nord, le nouveau bâtiment des classes à l'est et les nouvelles salles de sport au sud sur le site où se trouvent également le terrain de football et le futur parc sportif. Les écoliers, les sportifs et les habitants trouveront, à travers la réalisation du projet retenu, un lieu à partager en toute harmonie.

Les autres candidats étaient majoritairement issus des cantons de Vaud, Genève et Zurich. Quelques bureaux d'architecture français, allemands et italiens ont également participé au concours

Le jury relève la grande qualité des travaux fournis, qui ont permis, par la diversité et la complémentarité des solutions proposées, d'alimenter le débat sur la nature du développement à venir du site du Censuy.

Une exposition présentant les 36 projets a eu lieu durant les deux premières semaines de juillet à la salle polyvalente du bâtiment de la Vaudaire.

La Ville de Renens a confié le mandat d'étude de l'extension de l'école primaire, soit les classes et la salle de sport, à l'auteur du projet recommandé par le jury.

Plan de quartier P34 «La Croisée»

Dans sa dernière séance de décembre 2010, la Municipalité a validé le dossier de plan de quartier modifié pour un dernier examen des services cantonaux. Après une approbation partielle en mars, le feu vert cantonal pour la suite des démarches est arrivé en juin.

Une séance de présentation et de discussion accueillant près d'une centaine de personnes à la buvette de

la Salle de spectacles s'est tenue à fin septembre, sous le titre : «Habiter la Croisée, un nouveau quartier pour Renens». En présence de la Municipalité, des propriétaires et de l'architecte du projet, les détails du futur quartier ont été présentés, en particulier l'offre en futurs logements, qui se présente ainsi :

- 48 appartements à loyer modéré (subventionnés) de 2, 3 et 4 pièces
- des chambres pour 50 à 70 étudiants
- 75 appartements environ sur le marché libre

Le projet d'une unité scolaire complétant le site du 24-Janvier, intégrée harmonieusement au sein du quartier, a été également présenté.

Cette séance était le prélude à l'enquête publique, qui s'est déroulée du 26 novembre au 26 décembre.

Plan de quartier «Les entrepôts»

Le site des entrepôts a été finalement retenu par le Canton pour l'implantation d'un centre d'enseignement post-obligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL); il s'agit plus clairement d'un nouveau gymnase. Le site de Malley, qui constituait l'autre possibilité dans l'Ouest, ne remplissait pas toutes les conditions nécessaires. L'année a permis au groupe de travail qui s'est constitué autour de ce projet, composé des représentants du Canton, des propriétaires et du Service, de faire les adaptations nécessaires au plan de quartier pour lui permettre d'accueillir cet équipement d'importance régionale, de vérifier son accessibilité par les transports en commun et de préparer les bases d'un concours d'architecture pour le CEOL.

Plan de quartier «Florissant»

Le projet s'est poursuivi en 2011 par une série d'ateliers de discussion ouverts à un groupe d'accompagnement formé d'habitants, de représentants des partis, des associations et des commerçants. En juin, la Municipalité a validé la composition de ce groupe d'accompagnement qui a suivi les ateliers qui se sont déroulés de juin à novembre; elle a également pris la décision d'encadrer la démarche en s'aidant des compétences de la Communauté d'études en aménagement du territoire (CEAT). Ce mandat a été

soutenu par une aide de l'Office fédéral du développement territorial (ODT).

Les ateliers ont permis d'aboutir à une feuille de route pour le projet qui définit le cadre dans lequel les propriétaires et leurs mandataires devront travailler. Ce document a été validé par la Municipalité en octobre.

Autres plans de quartier à l'étude

Les autres projets qui ont fait l'objet de discussions avec propriétaires ou habitants, d'études préliminaires et de présentation en commission sont les suivants :

- Gare de Renens (place de la Gare)
- Chêne (rue du Lac-Chêne)
- Kodak (Longemalle-Chêne)
- Closel (rue de Lausanne-rue du Léman)
- FAM (24 Janvier-rue de la Paix)

Chantier 2 - Gare de Renens

Le préavis intercommunal 101/2010 «Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Crédit d'étude intercommunal pour la phase du projet définitif» a été approuvé début 2011 par les Conseils communaux des Communes de Chavannes, Ecublens, Crissier et Renens, ce qui a permis de signer la convention régissant les relations techniques et financières du projet. Les contrats avec les mandataires ont aussi été signés début 2011 pour lancer les études de la phase du projet définitif.

Le projet de la gare de Renens illustre le principe de collaboration intercommunale qui trouve son impulsion dans la démarche des projets d'agglomération et du SDOL. Sa particularité réside, d'une part, dans la multiplicité des partenaires impliqués (4 communes, le Canton de Vaud, CFF Infrastructure et CFF Immobilier, les transports publics lausannois et le SDOL) dans la diversité de leurs sources de financement et, d'autre part, dans le nombre et la complexité technique des projets concernés (ferroviaire, immobilier, espace public, transport public urbain).

Ce projet est ainsi divisé en lots imbriqués, aussi bien pour la planification que pour la réalisation :

- Lot 1 : Domaine ferroviaire
Maître d'ouvrage : CFF Infrastructure

Projet : élargissement et prolongement des quais, adaptation des marquises, de l'éclairage et du mobilier sur les quais, transformation du passage inférieur.

- Lot 2 : Domaine immobilier
Maître d'ouvrage : CFF Immobilier
Projet : démolition et reconstruction de bâtiments de part et d'autre du bâtiment de la gare actuel, qui lui sera maintenu.
- Lot 3 : Domaine public, projet «Rayon Vert»
Maître d'ouvrage : Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Ecublens et Crissier
Projet : passerelle de liaison entre le nord et le sud, aménagement des places sud et nord, giratoire des Glycines. L'avancement du projet est suivi au sein d'une commission de projet intercommunale présidée par Mme Tinetta Maystre, Municipale.
- Lot 4 : Quai M1
Maître d'ouvrage : tl
Projet : élargissement du quai et amélioration de l'interface avec la place sud.
- Lot 5 : Assainissement phonique
Suite aux différentes négociations entre l'OFT, les CFF et la Commune, il n'y aura pas de parois phoniques sur le site de la gare de Renens mais un assainissement des fenêtres sera entrepris par les CFF.
- Lot 6 : Transversal
Basé sur la communication et la mise en place de l'Expo Gare.

A ces lots, s'ajoutent des projets connexes : terminus du tram Lausanne-Renens, terminus de la nouvelle ligne tl N° 25 au giratoire des Glycines. Ces aménagements ont une influence sur la planification et les travaux du projet «Rayon Vert».

Un planning général de la gare englobant tous les projets est mis à jour régulièrement au sein du groupe technique.

Une étroite coordination a été menée durant toute la phase de projet définitif avec l'ensemble des lots et projets tiers autour de la gare de Renens. Ce travail de concertation n'est toutefois pas terminé, il évolue au rythme des différents projets et reste par définition évolutif et itératif.

Aménagement général des places

Le principe général des aménagements des places a été confirmé et

précisé. Au sud, deux blocs d'arrêts de bus bi-directionnels sur chaussée seront mis en place. L'un sur l'avenue d'Epenex près de la passerelle, et l'autre sur la place de la gare en direction du carrefour du 1^{er} Août, proche de la sortie du passage inférieur. Au nord, les arrêts seront situés sur la rue de Crissier et sur la rue du Terminus, qui sera fermée par un rond-point de rebroussement.

La parcelle communale N° 448 à la rue de Crissier, destinée à accueillir entre autres un parking vélos de 200 places, sera aménagée provisoirement en aire de chantier pour la passerelle.

Passerelle

L'implantation et le positionnement du gabarit de la passerelle ont été étudiés en étroite collaboration avec CFF Infrastructure ainsi qu'avec les responsables du projet des axes-forts afin de respecter l'ensemble des contraintes qui s'appliquent pour la réalisation d'ouvrages au-dessus des voies ferrées. Le concept de la structure est étudié en considérant des contraintes particulières liées au mode de construction ainsi qu'aux normes CFF en cas de chocs.

L'étude du projet de la structure porteuse principale de la passerelle arrive à son terme. Elle prévoit que la structure sera composée de deux treillis continus métalliques, le treillis de la toiture et le plancher mixte acier-béton de trois portées franchissant les voies ferroviaires sur 70m ainsi que deux accès au nord et au sud. La passerelle trouve des appuis dans la zone des quais. Ces appuis sont constitués de deux murs en béton percés de larges cadres qui accueillent une salle d'attente sur les quais 2 et 3. Les ascenseurs, escaliers et escalators prennent place entre ces deux murs sur chaque quai. La passerelle est couverte par une toiture en polycarbonate que supporte une structure en acier similaire à celle des marquises des quais 2, 3 et 4. Sous la rampe d'accès à la passerelle d'une pente de 10%, l'implantation d'une surface commerciale est étudiée ainsi que de toilettes publiques. L'accès sud de la passerelle a été adapté pour répondre aux exigences dimensionnelles fixées par les tl pour le transit des usagers du M1 et l'interface avec le futur bâtiment CFF est étudié.

La toiture de l'ouvrage a été revue conformément aux contraintes techniques imposées par le matériau de

couverture choisi (panneaux de polycarbonate) ainsi qu'à l'évolution de la structure de cette toiture. La coursière d'entretien a été précisée et répond aux normes de protection vis-à-vis des lignes de contact. La façade est végétalisée par un voile de lierre (*Hedera helix*). A l'intérieur de la passerelle, le mobilier est constitué d'un long banc, dont le socle en acier sert également de bac de plantation. Le lierre pousse dans ce bac, à l'arrière du dossier, sur une résille métallique, et crée un filtre végétal.

Expo Gare de l'Ouest

L'importante mutation qui attend la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition inaugurée en mai et à découvrir à l'avenue d'Epenex, à deux pas des futurs chantiers, tous les jeudis, de 17h à 19h.



Arrivée du tram, nouvelle passerelle, espaces publics redessinés, nouveaux bâtiments, amélioration des quais, meilleure offre en transports publics, tous les éléments de ce vaste projet sont présentés sur des panneaux (à consulter également sur le site internet de Renens).

La gare est un endroit crucial pour les partenaires du projet que sont les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, l'Etat de Vaud, les CFF, les TI et réseau-t.

L'Expo a été visitée par 250 personnes environ en 2011 et les responsables des différents projets sont régulièrement présents pour répondre aux questions.

Prix Flux

Le projet de requalification de la Gare de Renens a été désigné, après visite sur place du jury le 17 août, comme «nœud de communication d'or 2011, conjointement au nœud de communication de Will (SG), et a reçu le prix FLUX, l'une des principa-



les distinctions dans le domaine des transports publics. Le prix a été décerné par CarPostal Suisse SA et l'Union des transports publics le 15 novembre à Berne en présence d'une délégation du projet.

Le jury a assumé la décision d'attribuer le prix à un projet qui n'est pas encore réalisé et ce, pour son ampleur, le dynamisme et l'ambition des différents partenaires dans sa planification coordonnée avec les instances cantonales, la collaboration intercommunale et les efforts pour améliorer la mobilité douce autour de la gare.

Chantier 2 - Malley

Voir sous Administration générale, page 43-44.

Plan de quartier Pont Bleu-Terminus

Voir sous Administration générale, page 44.

Police des constructions

Dossiers d'enquête

Un net recul des investissements privés a eu lieu entre 2009 et 2010. Pour 2011, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à Fr. 18'000'000.-, et confirme cette tendance.

Après une importante hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), on constate une stabilisation depuis 2008 avec 29 dos-

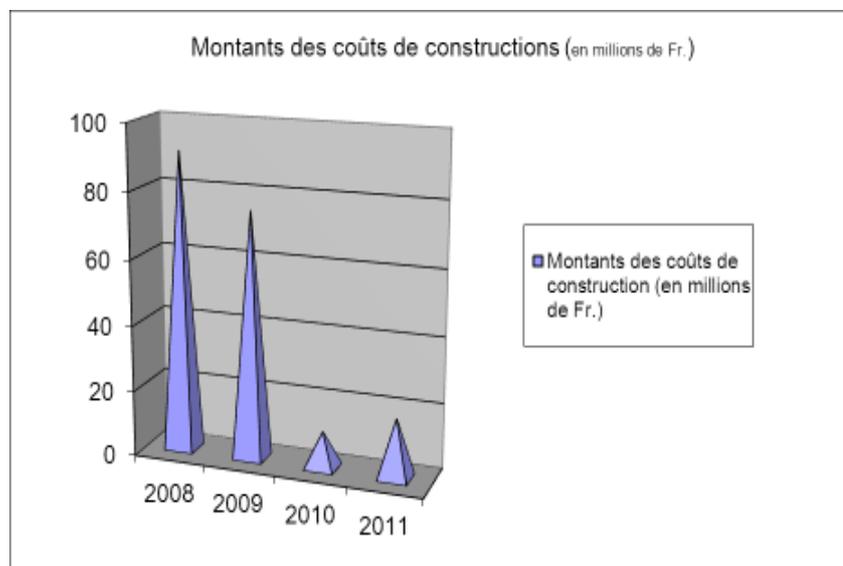
siers, 33 pour 2009, 39 pour 2010 et 35 en 2011.

Parmi les 35 dossiers mis à l'enquête en 2011, les dossiers suivants sont à relever pour l'intérêt général :

- Plan de quartier P34 «La Croisée», mise à l'enquête pour la démolition du bâtiment ECA N°1472 et construction de 4 immeubles à affectation mixte, d'une école, d'un parking souterrain de 150 places et de 3 places non couvertes.
- Mise à l'enquête pour mise en conformité de la galvanoplastie du bâtiment ECA N° 2150a et réfection de la toiture du bâtiment ECA N° 2150b (TESA).
- Mise à l'enquête et octroi du permis d'utiliser pour le changement de destination de locaux au rez-de-chaussée : transformation d'une boucherie en agence de voyages, à la rue du Midi.
- Mise à l'enquête pour la création d'un couvert et d'un local fumoir sur la terrasse d'un café-restaurant existant, à la rue de Crissier.

A la fin de l'année, 58 dossiers d'enquête sont encore en cours de traitement :

- 1 dossier de demande de permis de construire est en cours d'étude,
- 30 dossiers ont reçu un permis de construire dont les travaux n'ont pas encore commencé ou n'ont pas encore été annoncés,
- 12 dossiers sont en cours de construction,
- 15 dossiers sont en attente du permis d'habiter.



Durant l'année 2011, 98 nouveaux logements ont été réalisés. A la fin de l'année, 18 sont en cours de construction et 6 chantiers de 148 logements n'ont pas encore débuté.

Autorisations municipales

39 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2011 contre 29 en 2010. Ces demandes sont des dossiers de construction pouvant être dispensés d'enquête publique conformément à l'art. 111 de la LATC :

- 4 demandes pour le remplacement d'armoires basse tension et l'installation d'armoires pour la fibre optique,
- 9 demandes pour l'installation de cabanons de jardins, pergolas et vérandas d'entrée,
- 4 demandes pour la création de fenêtres et d'escaliers,
- 7 demandes pour la pose de panneaux solaires et thermiques,
- 1 demande pour l'installation de pompe à chaleur,
- 5 demandes pour divers travaux de rénovation,
- 3 demandes pour la création de places de parc,
- 6 demandes pour d'autres travaux (construction de mur de jardin, aménagement de place pour les containers à ordures, réaménagement d'un parking).

Dossiers courants

En 2011, la Police des constructions a répondu par écrit à 30 demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le terri-

toire communal, il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2011, les services communaux ont délivré 18 permis d'abattage, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 27 séances plénières en 2011.

SIT

Le SIT (système d'information sur le territoire) est un outil qui permet d'acquérir, de gérer et de traiter des données géographiques et/ou alphanumériques, pour :

- répondre aux différents bureaux d'architectes, géomètres ou aux particuliers, pour des demandes de renseignements sur des parcelles de Renens, des zones d'affectation, secteurs de protection des eaux, degrés de sensibilité au bruit ainsi

que pour des demandes de plans cadastraux ou autres (plans d'alliement, assainissement, espaces-verts, propriétés communales...)

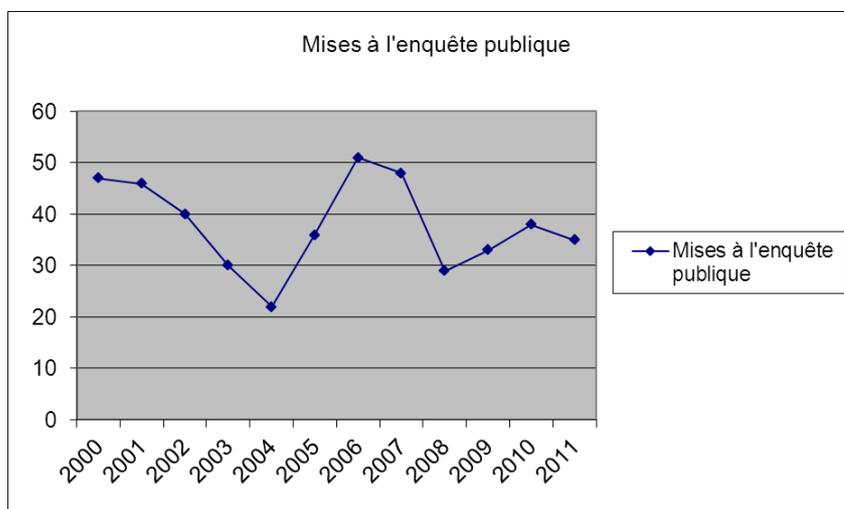
- exécuter des requêtes et analyses géographiques en interne.

Au cours de cette année, des nouvelles données ont été intégrées dans le système, soit les archives «Polices des constructions» de Citizen, les adresses des bâtiments du RCB ainsi qu'un lien dynamique avec le Registre foncier.

L'intégration du réseau routier est en cours.

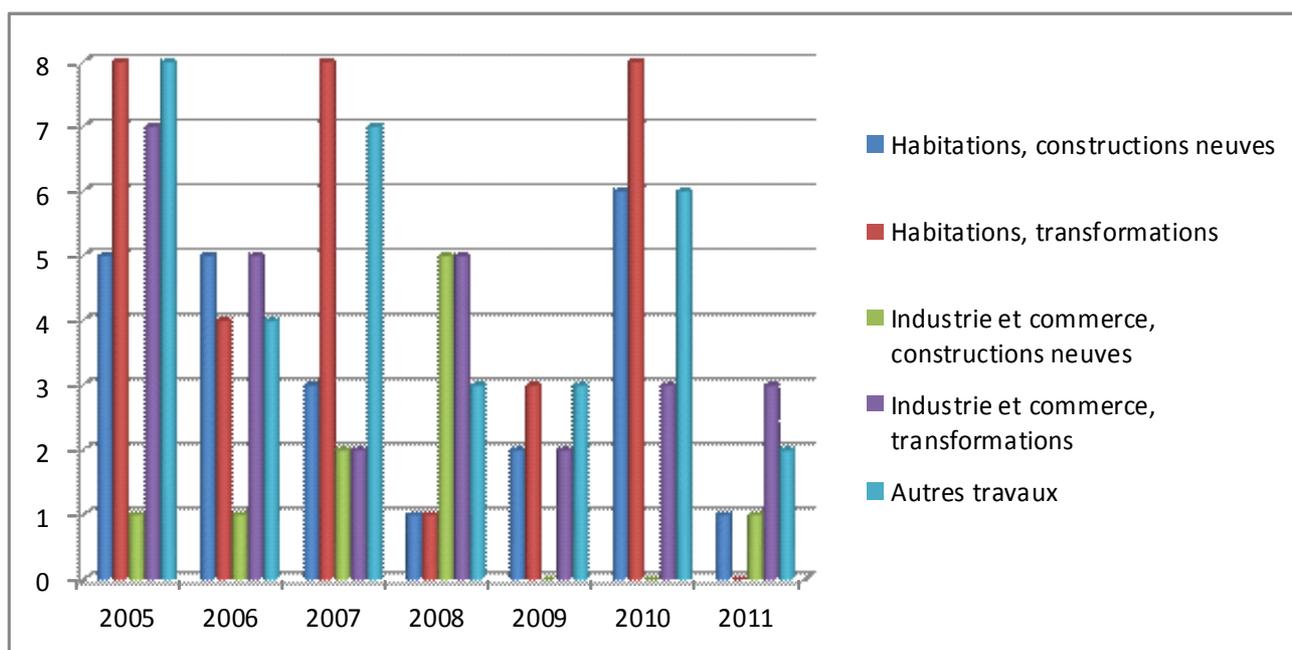
Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet de la Confédération ayant pour but, entre autres, d'inventorier certaines données spécifiques relatives aux bâtiments, aux logements et aux personnes y habitant. Ceci permettra à la Confédération de réaliser pour la première fois, le recensement de la population de manière informatique, pour le début de l'année 2011. Les efforts ont été concentrés sur les données ayant une incidence directe



	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	18	20	16	16	6	9
Transformations et agrandissements	27	19	10	15	26	18
Plans d'extension, plans de quartier, DS	-	3	-	-	-	1
Routes, cadastres, servitudes publiques	4	3	2	-	5	3
Démolitions	2	3	1	2	2	4
Total	51	48	29	33	39	35
Autorisations municipales	24	33	53	56	29	39
Total des demandes d'autorisation	75	81	82	89	68	74
Permis de construire délivrés	47	45	22	27	38	30
Projets refusés y compris avant-projets	1	5	1	-	1	-

Permis d'habiter et d'utiliser



sur le recensement mentionné précédemment. Ceci a demandé une étroite collaboration entre les services informatique, SPOP, le Service de l'urbanisme et le RCB (Registre Cantonal des Bâtiments), sans oublier les gérances. Eléments réalisés :

- Comparaison des données reçues de la Poste avec les différents re-

gistres : RCB, Registre foncier, Citizen et celles des gérances.

- Attribution d'un numéro EWID à chaque logement. Certaines données ont été corrigées directement par le Service mais étant donné la complexité de la tâche, la majorité des recherches a dû être réalisée sur le terrain.

- Comparaisons bureau/terrain entre les différentes données afin de corriger les 3'500 erreurs contenues dans les fichiers administratifs du RCB.

- Attribution d'un numéro par logement en fonction de sa situation dans le bâtiment et l'étage.

Service des travaux

Le Service des **travaux** gère quant à lui les activités principales suivantes :

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Mobilité
- Eclairage public, dès le 1^{er} novembre 2011

Mobilité

Axes forts : tram

L'arrivée d'une nouvelle ligne de tram au centre de Renens constitue un

élément majeur du développement urbain de ces prochaines années pour la région, tant du point de vue de l'offre en transports publics que de celui de l'opportunité de réaménagement urbain qu'il induit. Le passage de la ligne 7, à la limite de ses capacités de transports avec ses 10 millions de voyageurs annuels, à une ligne de tram rapide, moderne et confortable, s'étendant dans un deuxième temps plus à l'Ouest, est une avancée incontestable pour les habitants de tout l'Ouest lausannois et devrait permettre à terme une diminution du trafic pendulaire vers les entreprises de la région, allant dans le sens du transfert modal voulu par le Programme d'agglomération.

L'année 2011 marque la fin des études du projet d'ouvrage du tram avec une consultation publique en mai. Le

tracé définitif, l'emplacement des arrêts ainsi que l'architecture de ligne ont été définis. La coordination avec les différents projets connexes a été constante et a porté ses fruits.

Le projet d'ouvrage a permis l'estimation des coûts et l'optimisation du projet. Le calage des coûts et de leur répartition est encore à peaufiner.

Garage-atelier du tram (GAT)

Le site du garage atelier pour le remisage et la maintenance du futur tramway (GAT) est arrêté et le groupement pour le construire a été choisi. Le dépôt sera construit à Perrelet, sur la parcelle qui abrite actuellement Heineken, en prolongement du bâtiment des tl. Après un appel d'offres de mars à juin, le comité de sélection, dans lequel le Ser-

vice était représenté par la Municipale et le chef du Service de l'urbanisme, s'est réuni durant l'été pour évaluer les cinq projets remis. Le projet retenu est «Hole-in-one» du groupe KOWALSKI, ingénieurs et architectes.

Stationnement

Un recensement des places de stationnement publiques sur le domaine communal a été inventorié.

A ce jour, le nombre de places de parc à disposition du public est le suivant :

- Scooters : 322
- Vélos : 466 + 12 libre-service
- Blanches limitées : 1'927
- Zone bleue: 357
- Parcomètres : 172
- Horodateurs : 580
- Jaunes : 352

Requalification de l'avenue du 14 Avril

Le crédit demandé a permis l'étude de la requalification d'un axe de transports en une réelle avenue urbaine. Au lieu de ce qui est ressenti comme une semi-autoroute, où l'entier de l'espace est dévolu au trafic et qui coupe la Ville en deux, le projet propose que l'ensemble de ses usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons, puissent se réapproprier l'espace public le long de l'avenue du 14 Avril et de la rue du Jura.

Les objectifs suivants ont été pris en compte dans les études : proposer une lisibilité claire du réseau, éliminer le trafic de grand transit, garantir une bonne progression des TP, accéder aux quatre parkings publics principaux par le réseau structurant, garantir une accessibilité aux stationnements publics et privés (riverains), assurer une perméabilité piétonne sur le «Mail du Marché», gérer judicieusement la circulation de telle manière à ce que le système ne se bloque pas aux heures de pointe, donc éviter qu'il soit localement surchargé (contrôle d'accès).

Pour atteindre cet objectif de perméabilité et de modération de trafic, un giratoire allongé entre le Lumen et l'UBS appelé le «Cigare» laissera aux véhicules la liberté de circuler dans toutes les directions, des trottoirs généreux de 5m de large permettront aux piétons de s'approprier cet espace. Les cyclistes auront une

bande cyclable sur tout le tracé du tram et du 14 Avril. La fermeture de la rue de l'Industrie permet la création du «Mail du Marché» qui devient une place ombragée et d'une identité qui incite les automobilistes à respecter la perméabilité piétonne. Le giratoire de l'Avenir servira de porte d'entrée au centre-ville et le carrefour de Verdeaux de contrôle d'accès.

Ainsi, les synergies entre aménagement routier et requalification urbaine se concrétisent dans le type de mandat et dans la structure de projet retenus. Le choix des municipalités d'avoir confié ce travail à la direction des tl, responsable du projet de tram, constitue une solution économique et rationnelle tout en assurant une bonne cohésion du projet d'ensemble.

Pour suivre le projet du tram, un groupe de concertation a été constitué, à l'exemple de ce qui a déjà été fait pour le projet du centre de Renens. Il inclut les commerçants, grands distributeurs et petits commerçants du quartier, des représentants des partis du Conseil communal, des associations (SICOL, TCS, ATE et Pro Vélo) et de la société civile. Ce groupe de concertation a été élargi à des commerçants plus concernés par la problématique du 14 Avril. Le groupe concertation locale s'est réuni deux fois en 2011.

Ligne tl N° 25

Le projet de la ligne 25 qui reliera, dans le cadre du réseau tl 2014 (R14), Pully à la gare de Renens, via la Bourdonnette, a été finalisé. Un mandat d'ingénieurs a été donné pour l'établissement d'un projet concernant la transformation du tracé routier au droit de la piscine et les études de coordination avec les différents acteurs (tl, SIE, Commune) ont été menées durant les derniers mois de l'année.

Axes forts : lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)

La rue de Cossonay est le tronçon renanais d'une des lignes de bus à haut niveau de service planifiées dans



14 Avril - Images de synthèse



l'agglomération. Le Canton a décidé de lancer des études de projet d'ouvrage avec les communes accueillant le tracé de cette ligne. Aussi, le préavis N° 117-2011 «Crédit d'études pour le financement du projet d'ouvrage de l'axe fort de bus à haut niveau de service prévu dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges» demande un montant de Fr. 710'000.- pour la part de Renens à ces études. Ce préavis, premier de la législature, a obtenu une majorité des voix lors de la séance du Conseil communal du 8 septembre 2011, faisant de Renens, la 7^{ème} commune à accepter ce crédit d'études, après Lutry, Paudex, Pully, Lausanne, Prilly et Crissier.

Dans l'attente d'études complémentaires en cours de la part des Communes de Prilly et de Crissier, les études du projet n'avaient pas encore débuté à fin 2011.

Zones 30

Inaugurées en septembre 2010, les zones 30 de Renens ont fait l'objet de plusieurs évaluations dans l'année qui a suivi leur mise en place, conformément à l'art 6 de l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre. Sur les 93 avenues, rues et chemins à Renens, 63 sont en régime 30 km/h. Dans 9 de ces rues, les vitesses enregistrées sont trop élevées.

Le préavis 81-2009 «Zones 30 à Renens : conception d'ensemble 2009 - Principes et demande de crédit pour la mise en oeuvre» avait

prévu un montant de Fr. 50'000.- pour adapter ou modifier des situations insatisfaisantes. 22 points de modifications mineures ou moyennes entrant dans ce cadre financier ont été identifiés en collaboration avec PoOuest.

Trois rues nécessitent des études plus approfondies et des interventions plus lourdes pour être maintenues en régime 30 km/h; il s'agit de l'avenue des Baumettes, de la rue du Bugnon devant le quartier «En Belle Vue» et de l'avenue du 24 Janvier, derrière l'Ecal.

En parallèle de cette analyse technique, une synthèse des réactions, par courrier, courriel ou téléphone a été établie afin d'évaluer l'impact de cette réalisation sur la population. Un nombre très restreint, de l'ordre d'une cinquantaine de réponses, a été reçu et analysé. Les thèmes suivants ont été identifiés, par ordre décroissant :

- Suppression (ou maintien) des passages pour piétons
- Vitesse excessive ressentie
- Réduction du nombre de places de parc
- Position des plots en béton
- Demande de pose de miroirs
- Danger de la priorité de droite

Ces réponses ont été aussi géoréférencées dans le but d'identifier des secteurs qui seraient plus problématiques que d'autres, mais le résultat ne montre pas une répartition ponctuelle significative.

Semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité a eu lieu du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. La Commune a pris l'habitude ces dernières années de participer à la Journée internationale «A pied à l'école», en étroite collaboration avec l'Association des parents d'élèves mais suite à la non-participation de cette association cette année, elle a dé-



Lors de la
Semaine de la mobilité

cidé de s'organiser différemment et a proposé les activités suivantes :

- Une soirée d'information pour le tram le 22 septembre à la Salle de spectacles et l'installation chaque jour d'un stand d'information aux futurs arrêts du tram. Cette manifestation a été organisée et gérée au niveau intercommunal par le biais du SDOL;
- Un rallye sur le parcours du «Chemin des sens» et fête de la mobilité le samedi après-midi 17 septembre. Bien que les prix du rallye étaient attractifs (ex : 1^{er} prix un vélo pliable d'une valeur de Fr. 1'000.-), seules 58 personnes y ont participé. Le rallye a débuté à la gare de Renens, avec la visite de l'expo gare de l'Ouest et s'est terminé dans la cour du site scolaire du Léman où de nombreuses animations se sont déroulées et plusieurs stands étaient à découvrir (PRO VELO, Velopass, le gymkhana cycliste de PoOuest et un stand d'essai de vélos électriques).

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses réalisations ponctuelles ont été effectuées durant l'année écoulée.

- Entretien annuel des dépotoirs des grilles de route (environ 1'500 objets).
- Réfection des arrêts de bus «1^{er} Août» à la rue de Lausanne 21 suite à des déformations et détériorations de la chaussée créant des risques d'accidents et perturbant le bon fonctionnement de la signalisation lumineuse (feux routiers).
- Réfections ponctuelles et obturation de fissures en travaux d'urgence sur la chaussée de la rue de Cossonay.

- Diverses interventions ponctuelles ont été réalisées telles que le pontage de fissures sur l'avenue du 14-Avril et la rue de Lausanne, la réfection d'un «gendarme couché» au chemin de Jouxpens. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le Service Environnement-Maintenance ou avec des entreprises de génie civil.
- Réfection ponctuelle de la couche de fondation et de la couche de roulement de la chaussée à l'avenue des Paudex, partie inférieure.
- Réfection de l'enrobé sur les places de parc situées sur une dalle du parking souterrain à la rue de l'Industrie 19, suite à une détérioration de la couche de base et de l'étanchéité.
- Divers projets ou modifications de signalisation et de marquage routier en collaboration avec PoOuest.
- Réfection du trottoir à la rue du Bugnon, au droit de la résidence «En Belle Vue».

Collecteurs

- Réfection ou remplacement de plusieurs grilles et couvercles de chambres d'accès aux collecteurs sur l'ensemble du réseau.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs pour l'entretien du réseau.
- Remplacement de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires suite à des détériorations de ceux-ci par l'usure du béton des canalisations entraînant un affaissement de la chaussée.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

- 21 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 15 bâtiments sont conformes et 6 ne le sont pas. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEUE).

Chantiers

En 2011, les travaux étant terminés, il a été procédé au bouclage des préavis ci-après :

- Préavis N° 66-2001 - PGEE - Plan général d'évacuation des eaux - Montant du préavis + REDIP sur subventions (réduction de la déduction de l'impôt préalable) :
Fr. 672'000.- HT
Dépenses annoncées après déduction subventions : Fr. 252'000.- HT
Dépenses: Fr. 187'659.65 HT
Moins-value : Fr. 64'340.35 HT
- Préavis N° 67-2005 - Aménagement de la rue du Caudray et du carrefour avenue du Censuy / rue du Caudray - Création d'une piste cyclable à l'avenue du Censuy et préavis n° 70-1997 - Plan de quartier P36 «Plan Léman»
Crédit accordé : Fr. 730'000.- TTC
Dépenses : Fr. 705'206.50 TTC
Moins-value : Fr. 24'793.50 TTC
- Préavis N° 69-2006 - Réfection de la dalle de la Mèbre entre la rue de Lausanne et la rue de la Mèbre (2ème étape)
Crédit accordé : Fr. 689'000.- TTC
Dépenses : Fr. 565'361.65 TTC
Moins-value : Fr. 123'638.35 TTC
- Préavis N° 81-2006 - Pose d'un collecteur d'eaux usées dans l'avenue de Saugiaz
Crédit accordé : Fr. 160'000.- TTC
Dépenses : Fr. 157'834.80 TTC
Moins-value : Fr. 2'165.20 TTC
- Préavis N° 33-2007 - Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de l'Industrie
Crédit accordé : Fr. 329'925.65 HT
Dépenses : Fr. 249'727.70 HT
Moins-value : Fr. 80'197.95 HT



Collecteurs rue de l'Industrie



Collecteur Baumettes



Réfection de l'avenue des Baumettes

- Préavis N° 49-2008 - Demande de crédit pour la création d'un giratoire et la réfection de canalisations au carrefour rue du Lac / rue du Léman / rue du Caudray
Compte routier N° 3711.5010.120
Crédit accordé : Fr. 934'000.- TTC
Dépenses : Fr. 944'908.40 TTC
Plus-value : Fr. 10'908.40 TTC
Compte canalisations N° 3761.5010.132
Crédit accordé : Fr. 637'546.45 HT
Dépenses : Fr. 654'262.10 HT
Plus-value : Fr. 16'715.65 HT
- Préavis N° 64-2008 - Renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et Perrelet
Crédit accordé : Fr. 170'000.- TTC
Dépenses : Fr. 153'869.85 TTC
Moins-value : Fr. 16'130.15 TTC
- Préavis N° 74-2009 - Réfection de la chaussée et assainissement du collecteur EC de l'avenue des Baumettes
Crédit accordé : Fr. 533'000.- TTC
Dépenses : Fr. 489'329.40 TTC
Moins-value : Fr. 43'670.60 TTC
- Préavis N° 84-2010 - Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de la Savonnerie - bouclage de compte
Crédit accordé : Fr. 344'000.- HT
Dépenses : Fr. 265'388.30 HT
Moins-value : Fr. 78'611.70 HT

Nouveaux préavis :

- Préavis N° 111-2011 - Collecteurs eaux claires et eaux usées - Rue de Lausanne 35-37
Crédit accordé : Fr. 121'000.- TTC
Les travaux ont été réalisés.
- Préavis N° 116-2011 - Réfection du revêtement bitumineux de la rue de Cossonay
Crédit accordé : Fr. 920'000.- TTC
Les travaux de remise en état de la chaussée ont été réalisés.

Coordination avec prestataires de service

Le Service des travaux a participé à de nombreuses séances pour des chantiers réalisés par des tiers, par exemple le chantier du CAD (chauffage à distance) sur l'avenue de Longemalle, et a collaboré avec Eauservice Lausanne, Gaz Lausanne, SIE SA et Swisscom pour l'ensemble de leurs travaux sur le territoire communal.

Cours d'eau

En 2011, les berges des cours d'eau n'ont subi aucune détérioration suite à une quelconque montée des eaux et n'ont fait l'objet que de contrôles périodiques sans travaux particuliers pour le renforcement celles-ci.

Etudes

- Attribution d'un mandat d'ingénieurs pour l'établissement d'une étude du concept général d'évacuation des eaux et dimensionnement des ouvrages dans le cadre du projet tram PP2 - rue de Lausanne.
- Attribution d'un mandat d'ingénieurs pour l'établissement d'une étude de projet pour la création d'un trottoir le long du chemin de Jouxtiens.
- Attribution d'un mandat d'ingénieurs civils pour l'établissement d'un projet de collecteurs EU/EC à la place de la Gare, dans le but

de déposer un préavis pour réaliser ces travaux avant l'arrivée de la nouvelle ligne de bus (ligne 25), et la mise en œuvre de la nouvelle place de la Gare.

- Attribution d'un mandat d'ingénieurs civils pour l'établissement d'un projet de collecteurs EU/EC à l'avenue du Censuy-rue du Léman, dans le but de déposer un préavis pour réaliser ces travaux avant la mise en œuvre des aménagements de surface pour l'arrivée d'une nouvelle ligne de bus (ligne 25), prévue pour décembre 2013.
- Suivi du dossier pour un projet de détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes, dans le but de palier aux insuffisances hydrauliques de ces deux ruisseaux.
- L'étude sur la restructuration des taxes d'assainissement entreprise au sein de la commission intercommunale de la STEP de Vidy (CISTEP) a été poursuivie, afin d'établir des bases communes quant aux définitions relatives à la gestion des eaux claires et des eaux usées et quant aux principes de taxation qui s'y rapportent.
- En réponse à l'interpellation de M. le Conseiller communal Eric Aeschlimann, lors de la séance du Conseil communal du 4 mars 2010, une étude a été lancée pour la réalisation d'un plan directeur des entretiens routiers, soit la planification du relevé d'état systématique, le chiffrage de la valeur du réseau routier et des coûts de remise en état, permettant ainsi d'établir une priorisation des interventions, tenant compte des dégradations constatées et du trafic pour chaque tronçon concerné.

Demande de permis ou d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public

- Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des demandes de permis.
- Permis délivrés 44
- Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public 6
- Fouilles pour câbles/téléphone 8
- EauService Lausanne 5
- Gaz Lausanne 8

SIE/TVT	7
Echafaudages	3
Installation de chantier	2
Dépôt sur domaine public	5

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), six contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur.

Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

Piscine Aquasplash

Les contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués à trois reprises durant l'été. Les résultats d'analyses sont restés, en règle générale, conformes aux règlements en vigueur, si ce n'est qu'un nombre de germes aérobies mésophiles ont dépassé le maximum admissible sur certaines analyses et bassins contrôlés. Les prescriptions du canton ont été de contrôler le traitement d'eau et la désinfection. Cela n'a pas péjoré l'exploitation de la piscine.

Piscine de la résidence «En Belle Vue»

Depuis la mise en service de la piscine privée de la résidence «En Belle Vue», le bassin est soumis aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse.

La qualité hygiénique de l'eau du bassin a été contrôlée cinq fois depuis sa mise en service.

Chauffage à distance (CAD)

Le projet de développement du chauffage à distance vers l'Ouest lausannois, et plus particulièrement sur le territoire des Villes de Renens et de Prilly, a pris une nouvelle dimension en 2011. En effet, vu le préavis N° 115-2011 du 9 mai 2011, le Conseil communal de Renens a autorisé d'une part la Municipalité à participer avec les Communes de Prilly et de Lausanne à la constitution de la so-

ciété CADOUEST SA, et d'autre part, a alloué à la Municipalité un crédit de Fr. 4'000'000.- pour la souscription et la libération d'un tiers des actions de cette société. De plus, la Municipalité est autorisée à se porter caution solidaire, au nom de la Commune de Renens, en garantie des emprunts contractés par la société CADOUEST SA pour un montant maximal de Fr. 3'7000'000.-.

Le 12 décembre 2011 s'est déroulée la séance de constitution de la société CADOUEST SA et à cet effet, un virement initial de Fr. 1'000'000.- a déjà été versé. La société CADOUEST SA a donc été créée en décembre 2011.

Cette société a pour but d'intérêt public la construction, la réalisation, l'exploitation et l'entretien d'un réseau de chauffage à distance ainsi que la promotion, la distribution et la vente de chaleur principalement sur le territoire des Communes de Renens et de Prilly. La Commune de Renens détient le tiers du capital-actions de cette société. Les deux tiers restants sont détenus par les Communes de Prilly et de Lausanne.

En mai, le premier coup de pioche a été donné pour la construction du chauffage à distance sur l'avenue de Longemalle. Les travaux ont duré 8 mois et 6 bâtiments ont été raccordés.

D'autres axes pourront être développés selon les projets immobiliers qui verront le jour dans la zone de Malley.

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice

Plusieurs causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre ont été traitées par le service d'entretien Mèbre-Sorge. La suppression ou la protection des encombrements dus aux différents services a continué, toujours dans le but de diminuer les retenues lors d'une éventuelle mise en charge du voûtage de la Mèbre.

Chantier en cours :

- Préavis N° 3-2011 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens,

secteur Mouline

Crédit accordé : Fr. 364'000.- TTC

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge, représente la Commune

aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP adoptent les comptes et les conseils communaux les votent.

Bâtiments-Environnement

Service Bâtiments-Domains

Le Service Bâtiments-Domains gère les activités suivantes :

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions scolaires
- Conciergeries
- Economies d'énergie
- Affaires immobilières
- Gérance des immeubles communaux, des terrains et des droits de superficie
- Garde-meubles communal
- Toutes les tâches administratives des deux directions

rénovation intérieure et extérieure du site scolaire du Léman, ainsi qu'à l'évolution des effectifs scolaires et le suivi du projet d'agrandissement du Censuy. Ces dossiers sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement. Au début de la nouvelle législature, une Commission des bâtiments a été créée en lieu et place. Elle traite, en plus des projets évoqués ci-dessus en relation avec les bâtiments scolaires, l'ensemble des projets touchant le patrimoine immobilier communal.

Suite au concours réalisé et afin de mener à bien le projet d'agrandissement du site scolaire du Censuy, une Commission de construction a été créée; elle est composée de divers représentants d'écoles, des services techniques et du Service Culture-Jeunesse-Sport. Elle a tenu 3 séances en 2011 consacrées principalement aux aménagements extérieurs.

Par ailleurs, le Groupe locaux, rattaché lors de la précédente législature à l'Administration générale, a dès août 2011 été intégré à la Commission des bâtiments. Il a tenu 2 séances en 2011, sous cette forme-là, principalement consacrées à la recherche de locaux pour le service de la population.

Etude et réalisations

Agrandissement du groupe scolaire du Léman

Cette opération qui a débuté en 2004 par le biais du préavis N° 38/2004, relatif au concours d'architecture pour l'agrandissement du site scolaire, touche à sa fin.

Le Conseil communal a été régulièrement tenu informé de l'avancement des opérations par le biais du rapport de gestion et de communiqués.

En ce qui concerne l'aspect financier de l'ensemble des crédits votés, et compte tenu du fait que la quasi-totalité des travaux sont terminés, une économie de l'ordre d'environ 10% est attendue.

Préavis No 17 - 2007 - Agrandissement et rénovation partielle du bâtiment existant

Suite à des demandes jugées justifiées par la Municipalité, l'équipement de scène de la salle polyvalente du bâtiment Vaudaire a été complété.

Le raccordement du chauffage de la salle de gymnastique Maurabia sera réalisé durant l'été 2012. L'ensemble des travaux sera alors réalisé.

Préavis No 43 - 2008 - Mise en conformité aux normes incendie et rénovations intérieures du bâtiment existant

Hormis quelques demandes de travaux complémentaires concernant l'équipement actuellement à l'étude, les travaux sont terminés.

Préavis No 66 - 2008 - Remplacement des façades du bâtiment existant

Quelques travaux complémentaires se sont déroulés en 2011.

Préavis No 67 - 2008 - Installation de casiers-vestiaires sur l'ensemble du site et remplacement partiel de mobilier du bâtiment existant

Les travaux sont achevés.

Bâtiments

Commission des bâtiments

Jusqu'en juillet 2011, le Groupe bâtiments et planification scolaires a continué sa tâche, en étudiant les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments scolaires. Il a examiné les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires et a agi également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets.

Le Groupe a tenu 2 séances en 2011, principalement consacrées au suivi des préavis de l'agrandissement et de la

Autres réalisations

Préavis No 90 - 2010 - Immeuble communal rue de Lausanne 25 - Réaménagement des locaux du Service de la Sécurité sociale et rénovations diverses

Suite à l'approbation du Conseil Communal, les travaux ont débuté en septembre 2010 et se sont achevés en juin 2011. Le maintien du fonctionnement du service pendant les travaux a nécessité de nombreux déménagements et engendré des difficultés supplémentaires au niveau de la conduite des travaux.

L'agrandissement de l'ascenseur a nécessité des travaux touchant la structure du bâtiment. Ces travaux ont été rendus d'autant plus délicats que le public et le personnel communal transitaient par la zone de chantier.

Le projet comprend également la réfection et la transformation des deux appartements situés au 4^{ème} étage.

Les objectifs du préavis sont néanmoins atteints à savoir :

- Mise à disposition du public d'une réception unique
- Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite
- Mise à disposition du personnel et du public de locaux fonctionnels et performants
- Entretien du patrimoine administratif

Préavis No 93 - 2010 - Aménagements extérieurs du Centre technique communal

Dans le cadre de ce préavis, le service s'est chargé de la conception et du suivi de la réalisation du couvert extérieur.

Vestiaires
Salle de gymnastique
de l'Hôtel-de-Ville

Immeuble communal rue de Lausanne 25



Préavis No 114 - 2011 - Réfection des vestiaires et remplacement des canalisations de la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville

Au vu de la vétusté des lieux, des travaux de rénovation de ces locaux étaient devenus indispensables. Rappelons que la salle de gymnastique de l'Hôtel-de-Ville est fréquentée par le Judo Club, PoOuest, le club des aînés et l'Etablissement primaire. La possibilité de transformer ces locaux en bureaux à l'usage de l'Administration a été analysée par la Municipalité. Finalement, cette solution n'a pas été retenue, ces locaux étant indispensables à un certain nombre d'activités. Les travaux ont débuté en septembre 2011 et seront achevés en février 2012.

Travaux divers

En 2011, le Service a traité quelque 2'348 factures d'un montant total de Fr. 2'615'117.95 relatives à l'entretien des bâtiments communaux, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Source 3, CRA, transformations au 1^{er} étage
- Ondallaz, chalet «Joli-Bois», réfection partielle de la toiture
- Ondallaz, chalet «Mon Beau Pays», étude mise en conformité ECA
- Rue Neuve 8, remplacement des chauffe-eau
- Temple 16, réfections intérieures, remplacement de la cuisine et isolation des combles, suite au décès du locataire
- Avenir 2, remplacement de la porte d'entrée

- Avenir 6, transformation au rez-de-chaussée : aménagement d'une salle de cours pour l'association «français en jeu»
- Avenir 7, remplacement des fenêtres
- Lausanne 25, remise en conformité et travaux divers dans le laboratoire de la boulangerie suite au changement de locataire
- Lausanne 33, Hôtel-de-Ville, réfection partielle des bureaux du 2^{ème} étage suite à un dégât d'eau
- Lausanne 35, Hôtel-de-Police, transformations et réaménagement de la réception du secrétariat de la police au 2^{ème} étage
- Rue du Lac 14, CTC, transformations partielles au 1^{er} étage et aménagement de nouveaux bureaux
- Local cimetière, installation d'un chauffage à pellets
- Salle de spectacles, divers travaux de modification de l'installation de ventilation suite à l'expertise d'un bureau d'ingénieurs
- Garderie les Tournesols, pose d'une toile de tente sur pergola
- Collège de Verdeaux, étude de la structure du bâtiment par un bureau d'ingénieurs civils
- Transformations diverses à la clinique dentaire
- Pavillon de Florissant, réparation de la toiture
- Pavillon des Corbettes, remplacement conduite d'alimentation d'eau
- Classes du Mont-de-By, remplacement des coupes de toiture et remplacement de l'éclairage d'une classe.

Paroisse catholique de Renens et environs

Le responsable des bâtiments communaux s'occupe également des travaux d'entretien de l'Eglise catholique de St-François de Renens ainsi que de la chapelle Sainte-Claire de St-Sulpice. En 2011, des travaux de réfections intérieures à la chapelle de St-Sulpice ont été mis en œuvre.

Déprédations

Comme ces dernières années, on peut relever également en 2011 quelques déprédations (16). Le Service Bâtiments-Domains a déposé 11 plaintes contre inconnu. Dans les 5 autres cas, les auteurs se sont dénoncés à la Direction des Ecoles et le Service a ainsi pu facturer les frais de



réparation. Ces déprédations sont principalement des vitres cassées dans différents collèges, mais également une vitre ronde du dépôt matériel technique du CTC et une poubelle à excréments canins.

Parmi ces plaintes, il faut signaler deux déprédations importantes, soit une au bâtiment Joran, dont 2 grandes vitres ont été cassées et remplacées dans l'urgence pour un montant de Fr. 10'471.70. La seconde a eu lieu à la salle polyvalente du Collège des Pépinières, dont 19 vitres de 4-5 m de longueur sur 32 cm de large ont aussi été cassées; leur remplacement a fait l'objet d'une réparation s'élevant à Fr. 19'432.40.

En ce qui concerne les deux cas de conciliation extrajudiciaire en suspens, ils ont été réglés par des travaux d'intérêt général réalisés par les deux jeunes.

Suivi énergétique des bâtiments

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Dans le cadre d'un inventaire financier et technique de l'ensemble des bâtiments communaux, commencé en 2011, des CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments) seront réalisés en 2012.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par l'administratrice remplaçante ad intérim, la 16^{ème} Assemblée des copropriétaires a été tenue le 19 mai 2011. L'Association des locaux paroissiaux était représentée par Mme Claire-Lise Semoroz, secrétaire, en l'absence du président M. Philippe Conod et M. Philippe Corboz, trésorier.

Une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autre, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2011 de Fr. 168'301.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

Gérances

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, un changement de locataire a été enregistré.

La villa sise à l'avenue du Temple 16 est vacante depuis le 1^{er} août 2011 suite au décès des locataires. Des travaux de réfection ont été entrepris et seront terminés début 2012; la villa sera relouée dès le 1^{er} mars 2012.

L'installation d'un nouvel ascenseur dans l'immeuble sis à la rue de Lausanne 25 a impliqué la redistribution des deux appartements du 4^{ème} étage. La surface du 4 pièces a été réduite, ce dernier est désormais un 3 pièces, et celle du 2 pièces a été augmentée. Par la même occasion, le 2 pièces a été entièrement rénové; au vu des nuisances provoquées par ces travaux, les locataires ont été logés par la Commune dans un appartement d'une gérance privée, sis au ch. de Biondes 34 à Renens.

La boulangerie et le laboratoire sis à la rue de Lausanne 25 ont été remis au 1^{er} mai 2011 suite au départ en retraite du locataire en place depuis de nombreuses années. Ce local est toujours exploité en tant que boulangerie sous l'enseigne «Fleur de Renens».

L'immeuble sis à l'av. du 1^{er} Mai 13 a été libéré par ses locataires au 30 septembre 2011. Dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, ce dernier est mis gratuitement à disposition de l'Association

pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Le terrain sis à la rue de Lausanne 50 a été libéré et nettoyé par la maison Vetropack, le 31 octobre 2011, conformément au bail à loyer.

Au 1^{er} juillet 2011, la Ville de Renens a repris la gestion du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) occupant l'immeuble sis à la Source 3, ce qui ne modifie pas de façon conséquente le travail du service de gérance pour ce bâtiment.

Sous location

La Commune sous-loue le 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces appartements ont été occupés toute l'année et de surcroît par les mêmes locataires.

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14 Avril. Les prix annuels de location vont de Fr. 600.- à Fr. 900.- non compris la TVA.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2011 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu .	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Blondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	108

22 changements de locataires sont intervenus en 2011.

Le loyer mensuel des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de Fr. 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées Fr. 60.- + TVA par emplacement.

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2011

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route,								
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxteus 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13 (Cure du 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	24	11	2	7	6	+ 13 garages

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Suite à la mise en place du plan de mobilité de l'Administration communale en novembre 2010, le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants dès janvier 2011 : Verdeaux, Léman, 24-Janvier, Corbettes et Sous-Biondes.

Le Service a établi les autorisations pour le personnel communal et les

organismes partenaires de la Commune, soit SIE SA, le CSR, les PPLS, l'OSP et PoIOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2011, plus de 1'500 autorisations mensuelles ou trimestrielles ont été délivrées et au 31 décembre, 241 personnes sont au bénéfice d'une autorisation de parking. Pour des raisons organisationnelles et économiques, toutes les autorisations seront trimestrielles dès le 1^{er} janvier 2012.

Des cartes d'accès occasionnel pour les différents parkings de la Ville sont

disponibles dans plusieurs réceptions de la Commune, dont celle du CTC.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque

fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Commission des affaires immobilières

Dès 2009, une commission dédiée exclusivement au traitement des affaires immobilières a été mise en place afin de réagir rapidement lorsque les opportunités se présentent.

Bien que sous l'égide de la Direction Administration générale et présidée par la Syndique, les ventes et achats, la gestion des droits de superficie, l'inscription de servitudes et autres droits réels, ainsi que les tâches administratives sont traitées par le Service Bâtiments - Domaines.

La Commission a tenu 6 séances en 2011 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- Dans le cadre du projet de construction prévu à la Croisée, lors de l'envoi du dossier aux services cantonaux pour examen préalable complémentaire, une convention réglant la question des servitudes de passage public et les cessions au domaine public en limite de constructions a été signée entre Logacop et la Commune de Renens. Une 2^{ème} convention a été discutée tout au long de l'année. Cette convention, entre les mêmes parties, sera signée début 2012 et traite de plusieurs objets dont notamment la mise à disposition et sous quelle forme de locaux scolaires, la création d'un parc public et son entretien futur, l'acquisition de parts sociales de la société par la Ville de Renens, le cautionnement et à quelle hauteur du projet par la commune, etc. Le dossier a été mis à l'enquête fin 2011.
- Dans le cadre de la création d'un sentier végétalisé à Sous-Biondes, les différents propriétaires touchés par ces travaux ont été contactés et informés du projet. Une concession de servitude de passage devra leur être demandée afin de réaliser ces travaux. Ces derniers exigent la radiation d'un alignement (limite de constructions) qui permettra à deux propriétaires de réaliser d'intéressantes plus-values de leur terrain à ce jour inconstructible. Conformé-

ment à une nouvelle base légale qui est entrée en vigueur en 2011, ces deux propriétaires ont répondu favorablement au projet de financement de ces travaux en contrepartie de la radiation de l'alignement et ont même confirmé leur accord par écrit.

- Dans le cadre du projet du Tram - Axes-fort de transports publics -, une Commission immobilière nommée et mandatée par le canton, est en charge des négociations immobilières. Elle a été reçue par la Commission des affaires immobilières le 15 juin 2011, qui lors de cette séance, a analysé le nombre et la nature des parcelles et des emprises nécessaires pour construire les 4 kilomètres de voie de tram qui passent sur le territoire de la Commune de Renens. Un certain nombre d'emprises de parcelles privées doivent être cédées ainsi que des emprises faisant partie des propriétés privées communales. En ce qui concerne ces dernières, il s'agit de 3'709 m² de terrain à céder au projet, soit 13 emprises allant de 7 m² pour la plus petite à 1750 m² pour la plus grande. Les principales emprises communales sont les suivantes :
 - 569 m² de la parcelle N° 1381 sise à la rue de Lausanne 37, Esplanade de la Salle de spectacles
 - une emprise de 917 m² sur la parcelle N° 686 sise à la rue de Lausanne 50-54, Les Tilleuls.
 - 1750 m² à la rue de Lausanne à proximité de la Croisée, de la parcelle N° 787 cédée gratuitement par le Canton en 2009.
- En contrepartie de ces cessions gratuites, il sera exigé des travaux d'aménagements extérieurs et routiers, pris en charge par le projet du Tram.
- Un groupe de travail composé de différents responsables des directions Finances-Cultes, Bâtiments-Environnement et Sécurité sociale, ont mené une étude en 2011 sur l'ensemble des droits de superficie de la commune. La commission a mandaté le service Bâtiments - Domaines pour l'établissement d'un état des lieux général de ces droits de superficie; ce dossier sera traité en 2012.
 - La commission a renoncé à vendre la parcelle N° 1448 au chemin des Côtes 3 à un propriétaire.

Cette parcelle située à proximité du domaine public restera à la Ville en cas de modification touchant le réseau routier.

- La commission a renoncé à vendre, pour l'instant, la parcelle N° 760 au chemin du Chêne. Cette parcelle fait partie d'un plan de quartier à l'étude actuellement.
- La commission a renoncé à vendre la parcelle N° 1388 au chemin des Côtes à un propriétaire pour un projet immobilier. Cette parcelle est utilisée actuellement comme parc public.
- La commission a renoncé à vendre l'immeuble sis à l'avenue de la Poste 17 à son locataire; ceci pour des raisons stratégiques et urbanistiques, ainsi que pour garder ce bien dans son patrimoine communal.
- Elle a répondu par la négative à la proposition d'achat de la villa sise à l'avenue de la Poste 19B, proposée par son propriétaire. Elle a préféré y renoncer, car elle ne fait pas partie des priorités définies, d'autant plus qu'aucun projet n'est prévu à court terme dans ce quartier.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2011, les actes suivants ont été signés :

Rue Neuve - Jardins de poche

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville, la Commune de Renens a souhaité créer un nouveau cheminement public aux abords de la rue Neuve, comprenant des «jardins de poche», qui permettent d'animer ainsi la rue Neuve; ils sont composés en alternance de fleurs et d'arbustes persistants. Cette servitude de passage public à pied a fait l'objet d'une mise à l'enquête.

En vue de finaliser le projet de cheminement public et la création des «jardins de poche», un acte de constitution de servitude a été établi par le notaire qui prévoit une servitude de passage public à pied en faveur de la Commune de Renens. L'acte a été signé par toutes les parties en décembre 2011.

Echange d'emprises Rue de la Source - Mèbre

La Commune de Renens, propriétaire de la parcelle N° 518 et le proprié-

taire de tous les lots de propriété par étage des parcelles de base N^{os} 510 et 519 ont signé les actes suivants :

Echange (acte 1) : Afin d'améliorer la cohérence du parcellaire dans la zone concernée, les parties ont convenu de procéder à un échange mètres pour mètres de parties de bien-fonds. Cet échange, dans le but d'améliorer l'ensemble, a permis un aménagement cohérent des jardins privatifs et facilite aussi l'accès à la Mèbre pour son entretien. Etant donné que cet échange s'est effectué en vue de rectifier/améliorer la limite entre lesdites parcelles, les parties ont convenu qu'il avait lieu sans valeur et ont requis qu'il soit exonéré de l'impôt de gain immobilier ainsi que du droit de mutation. Cet échange a été fait donc gratuitement.

Servitude (acte 2) : Afin de permettre l'accès à la parcelle N^o 518 propriété de la Commune, il a été inscrit en sa faveur une servitude de passage à pied et pour tous véhicules. Les fonds servants sont la parcelle N^o 501 ainsi que la parcelle N^o 502. Cette servitude permet d'accéder aux installations du canal de la Mèbre.

Section Conciergeries

Le domaine de l'entretien est en constante évolution, tant dans les techniques que dans les produits professionnels. Cette année encore, l'accent a été mis en priorité sur les nettoyages respectueux de l'environnement. Par ailleurs, l'acquisition de nouvelles machines a permis d'améliorer une fois encore l'efficacité et le rendement.

Afin d'appliquer les bonnes méthodes et systèmes de nettoyage ainsi que pour apporter les connaissances techniques nécessaires au bon déroulement des installations, trois conciergeries ont suivi une formation accélérée d'une année en tant qu'agent d'exploitation et ont réussi leur CFC.

Le responsable de la section a fonctionné en tant qu'expert aux examens de fin d'apprentissage. Cette nouvelle profession se fait de plus en plus connaître, une dizaine de stagiaires sont venus découvrir ce métier et un apprenti a été engagé au mois d'août.

Un événement important a marqué le mois de juillet avec l'hébergement de 850 gymnastes finlandais sur le site scolaire du Léman dans le cadre de la Gymnaestrada 2011. Plusieurs séances ont eu lieu afin de mettre en place cette grande manifestation (pour la préparation des sites, les décorations, l'accueil, la sécurité incendie, les premiers secours, la surveillance 24h/24, les déjeuners, l'évacuation des déchets, les nettoyages, la maintenance technique, etc.). L'organisation avec le service de conciergerie et les centaines de bénévoles a permis d'assurer avec succès un service de qualité, à la grande satisfaction des gymnastes.

Durant les vacances d'été, une vingtaine de jeunes étudiants sont venus renforcer pendant trois semaines l'équipe des conciergeries pour les nettoyages à fond des bâtiments scolaires.

Un cours sur le chauffage a été dispensé à une partie des conciergeries et le responsable a participé à une rencontre organisée par SuisseEnergie pour les communes.

Le concierge du collège du Censuy a fait valoir son droit à la retraite et plusieurs rocadés ont eu lieu dans la section. Dès lors, un concierge a été

engagé au collège de Verdeaux à 100% au mois de mars ainsi qu'une auxiliaire de nettoyage au collège du Léman à 50% depuis le mois de juillet.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

29 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (28 en 2010). Sur ce nombre, 9 personnes (9 en 2010) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.



Gymnaestrada 2011



Service Environnement-Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance gère les activités principales suivantes :

- Maintenance
- Logistique et ateliers
- Entretien des espaces verts
- Gestion des déchets
- Développement durable (Cité de l'énergie, Fonds du développement durable)
- Eclairage public jusqu'au 1^{er} novembre 2011
- Affaires régionales

Introduction

A l'image de l'ensemble de l'administration communale, le Service Environnement-Maintenance a été spé-

cialement sollicité au cours de l'année 2011.

La section Maintenance a accompli ses tâches habituelles de nettoyage des routes et trottoirs, de lavage des passages sous voies et des édifices publics, de nettoyage des parcs et promenades et vidange des corbeilles à déchets de la ville. De plus, elle a également effectué le déneigement hivernal à l'aide de nouvelles infrastructures comme par exemple, le silo à sel qui est décrit plus en détail dans ces colonnes.

En plus de l'entretien habituel des zones vertes de la ville, la section des espaces verts a inauguré le Chemin des Sens et a réaménagé, entre autre, la cour des pavillons des Biondes.

L'aide aux manifestations organisées par les services communaux et par

les sociétés locales ou privées a, comme d'habitude, engendré de nombreux montages, démontages et mises en place d'un bon nombre d'infrastructures, comme pour l'abbaye ou l'inauguration du centre-ville.

La section gestion des déchets a encore amélioré les infrastructures de tri mises à disposition de la population, notamment par la mise en place de conteneurs enterrés.

Enfin, la section éclairage public a signé un contrat d'entretien et de maintenance de ses installations avec SIE S.A.

Section Maintenance

Cinq balayeurs de rue et une balayeuse assurent quotidiennement le nettoyage des routes et trottoirs,

Aménagements extérieurs du Centre Technique Communal

Le Centre Technique Communal (CTC) est occupé par les Services communaux depuis 1995. Aujourd'hui, quatre services occupent ces locaux, soit une soixantaine de collaborateurs. Bien que ces locaux (bureaux, vestiaires, garages et ateliers) forment un ensemble très fonctionnel, certaines améliorations infrastructurelles ont été réalisées en 2011. Le préavis N° 93-2010 «Aménagements extérieurs du Centre Technique Communal» accepté par le Conseil communal les décrit précisément.

La première amélioration, la construction d'un silo à sel de 63 m³ en bois recouvert d'un profil aluminium accolé à l'annexe arrière du CTC, permet une meilleure rapidité d'intervention, une économie financière pour l'achat du sel en vrac et une nette amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

La deuxième étape, la construction d'un couvert de 230 m² en structure métallique en acier zingué, permet d'abriter toute l'infrastructure des déchèteries mobiles, les remorques et autres machines qui doivent être à l'abri, mais pas forcément dans des locaux chauffés.

Une station de lavage pour la balayeuse complète ces aménagements. Elle a été construite en conformité avec les directives du SESA de septembre 2002 qui mentionnent qu'une benne de récupération des déchets de balayeuse doit être installée et reliée aux eaux usées, en passant par un dessableur et un séparateur d'huile sur une plateforme en béton.

Pour finir les aménagements extérieurs du CTC, une bande herbeuse de 210 m² située à l'arrière du CTC a été goudronnée afin de pouvoir entreposer du matériel tel que du matériel de signalisation, des bacs, des bancs, du mobilier urbain et des bennes de transport du camion.

Construction du silo à sel



Couvert



Station de lavage de la balayeuse



Aménagements extérieurs du Centre Technique Communal

Le Centre Technique Communal (CTC) est occupé par les Services communaux depuis 1995. Aujourd'hui, quatre services occupent ces locaux, soit une soixantaine de collaborateurs. Bien que ces locaux (bureaux, vestiaires, garages et ateliers) forment un ensemble très fonctionnel, certaines améliorations infrastructurelles ont été réalisées en 2011. Le préavis N° 93-2010 «Aménagements extérieurs du Centre Technique Communal» accepté par le Conseil communal les décrit précisément.

La première amélioration, la construction d'un silo à sel de 63 m³ en bois recouvert d'un profil aluminium accolé à l'annexe arrière du CTC, permet une meilleure rapidité d'intervention, une économie financière pour l'achat du sel en vrac et une nette amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

La deuxième étape, la construction d'un couvert de 230 m² en structure métallique en acier zingué, permet d'abriter toute l'infrastructure des déchèteries mobiles, les remorques et autres machines qui doivent être à l'abri, mais pas forcément dans des locaux chauffés.

Une station de lavage pour la balayeuse complète ces aménagements. Elle a été construite en conformité avec les directives du SESA de septembre 2002 qui mentionnent qu'une benne de récupération des déchets de balayeuse doit être installée et reliée aux eaux usées, en passant par un dessableur et un séparateur d'huile sur une plateforme en béton.

Pour finir les aménagements extérieurs du CTC, une bande herbeuse de 210 m² située à l'arrière du CTC a été goudronnée afin de pouvoir entreposer du matériel tel que du matériel de signalisation, des bacs, des bancs, du mobilier urbain et des bennes de transport du camion.



Couvert



Station de lavage de la balayeuse



Construction du silo à sel

Mise en place du nouvel éclairage de fêtes

Suite au réaménagement de la place du Marché et de ses rues adjacentes, l'acquisition de nouvelles décorations de fêtes pour illuminer les rues et les places de la Ville parut évidente. En effet, après quatre ans de location, cet achat a été proposé par le préavis n° 113-2011 «Acquisition d'un nouvel éclairage de fêtes». Pour ce faire, un groupe de travail a été créé et a défini un concept de base pour le choix des décors afin de respecter une certaine unité par rapport aux décors installés une année auparavant sur les immeubles des centres commerciaux de la place du Marché. Des rideaux de lumière LED blanc chaud ont alors été choisis et les trois principaux fournisseurs de décorations lumineuses de fêtes de la région ont été contactés. Des décors en rideaux ont été installés en traversée des rues de Crissier, de la Mèbre et Neuve.

Des cristaux illuminés et scintillants ont été appliqués en façade, notamment dans les rues du Midi, de Lausanne, de la Savonnerie et à l'avenue de la Poste.

Ces mêmes motifs en cristaux, mais plus grands et en blanc froid, ont été posés aux différentes entrées de la Ville. De plus, les cinq érables dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville et le tilleul de la place du Village ont été complètement habillés de milliers de points lumineux.

Enfin, les deux grands sapins de la Salle de spectacles et de l'église catholique ont été décorés de 500 mètres de guirlande lumineuse pour le plaisir des petits et grands.

Ces acquisitions sont également intéressantes du point de vue financier et énergétique. En effet, l'investissement de Fr. 400'000.- pour l'achat de ces nouvelles décorations sera amorti sur 10 ans alors que la location de ces dernières années s'élevait à Fr. 90'000.-/an. De plus, la consommation électrique devrait diminuer de 40% avec le système LED, pour une économie d'environ Fr. 3'500.-/an. Toutefois, le nombre de décors mis en place ayant doublé, la consommation annuelle devrait être stable.



chemins et places, escaliers et rampes pour maintenir la propreté en ville. De plus, un collaborateur se charge de nettoyer les édicules publics, fontaines, tags, graffitis et autres incivilités récurrentes. L'année 2011 a été calme en précipitations neigeuses. En effet, les collaborateurs du service sont intervenus que deux fois, soit les 19 et 20 décembre, ce qui représente 160 heures d'intervention et 20 tonnes de sel épanchées. L'acquisition d'un silo à sel a nettement raccourci le délai d'engagement du personnel.

Suite à une initiative des transports lausannois (tl), trois séances ont été organisées afin de trouver une synergie entre les communes de la région lausannoise dans le cadre du service hivernal. Les tl ont fixé les lignes à dégager en priorité et les villes ont fait un inventaire du matériel et du stock de sel à disposition dans la région lausannoise. Ainsi, le prêt d'une machine ou le dépannage de quelques tonnes de sel ne pourront qu'améliorer la praticabilité des routes et trottoirs de la région.

Nouvelle façade de la rue Neuve 8 B

Section logistique et ateliers

Hormis les travaux d'entretien récurrents des bancs, jeux, fontaines et autres mobiliers urbains, le peintre communal et son apprenti ont repeint la façade de la rue Neuve 8 bis.

Le mécanicien a effectué l'entretien courant des 28 véhicules à moteur, de l'outillage et de toutes les machines utiles à l'entretien routier et paysager d'une ville. De plus, il a préparé plusieurs véhicules pour l'expertise.

En 2011, le véhicule utilisé quotidiennement par le peintre et datant de 1999 a été remplacé par un fourgon Opel Combo 1.6 CN6 à gaz.

D'autre part, l'équipe de la logistique a acheté une remorque équipée pour



Opel Combo à gaz

le transport des infrastructures lors des manifestations.

Manifestations

Un grand nombre de manifestations communales ou privées demandent l'appui logistique du Service Environnement-Maintenance pour la mise à disposition d'infrastructures telles que cantines, vitabris, tables et chaises.

Ci-après, la liste exhaustive de toutes les manifestations 2011 nécessitant cet appui :

15 février	Apéritif culturel
6 mars	Exposition Philatéliste à la Salle de spectacles
16 mars	Assermentation du corps de Police «Place du Marché»
19 mars	Fête du Printemps

21 mars	Inauguration du Chemin des Sens
10 avril	Ouverture officielle du Marché
30 avril	Inauguration de la Place du Marché
30 avril	Foire aux vélos
7 mai	Taekwondo au Léman
8 et 9 mai	Kermesse catholique
14 mai	Vide-greniers
21 mai	Marché aux puces Fourmi Rouge
17 et 18 juin	Festival Théâtre en Herbe
18 juin	Prix Wakker
18 et 19 juin	Flamenco à la Salle de spectacles
21 juin	Fête des aînés
25 au 27 juin	Abbaye «La Jeune Suisse»
1 ^{er} et 2 juillet	Concert d'été (Corso)
4 au 15 juillet	Gymnastrada 2011
1 ^{er} août	Fête nationale
19 et 20 août	Piazzetta
27 août	Fête de Florissant «GAF»
3 septembre	Fête au Village
10 septembre	Fête Fourmi Rouge
24 septembre	Course pédestre
1 ^{er} octobre	Clôture des animations du Marché
22 octobre	Vide-greniers
5 et 6 novembre	Marché aux puces de la Paroisse protestante
24 novembre	40 ^{ème} anniversaire de la coupe des sapins à Bottens
2 et 3 décembre	Téléthon
17 et 18 décembre	Noël à Renens



Nouvelle remorque «Manifestations»

40^{ème} anniversaire de la coupe des sapins à Bottens

Traditionnellement, à fin novembre, le président du Conseil communal de Renens se déplace dans les forêts de Bottens pour abattre le sapin qui ornera la Salle de spectacles. Cette année, la manifestation a fêté son 40^{ème} anniversaire et, à cette occasion, les 40 présidents et présidentes du Conseil communal qui ont eu

le privilège de procéder à cette coupe, ont été conviés. Dès lors, chacun a pu planter un sapin afin de compenser celui qu'il avait abattu lors de son année de présidence.



Plaquette commémorative

Section Espaces verts

Généralités

La mission des jardiniers communaux consiste à l'entretien et l'aménagement de tous les parcs et promenades de la ville. Des travaux plus conséquents ont ponctué l'année de manière créative comme la mise en place du Chemin des Sens ou l'aménagement de la cour des pavillons scolaires des Biondes.

Réaménagement de la cour des pavillons des Biondes

En 2010, les élèves de la classe de Mme Dufaux ont adressé à la Commune de Renens une demande relative à la pose de jeux dans la cour d'école des pavillons des Biondes. Après délibération de la Commission des pétitions du Conseil communal, cette demande a été transmise à la Municipalité pour étude. A cet effet, une rencontre a été organisée en-



Plantation d'un chêne par les élèves des pavillons des Biondes

Le Chemin des Sens

En 2005 et dans le cadre de la démarche «J'ai une idée», l'association de plasticiens «Stratosensu» a fait part d'un certain nombre de propositions, dont l'aménagement d'un Chemin des Sens. Le principe était de pouvoir parcourir une partie du territoire communal sur une voie naturelle qui éveille les sens des promeneurs. Un groupe de travail s'est alors formé, composé de représentants de divers services communaux, d'un délégué de l'association Stratosensu, de la commission culturelle et du garde forestier.

Après avoir analysé les différentes possibilités de parcours, le Studio KO Sarl, création visuelle à Yverdon-les-Bains, a été mandaté pour l'étude et le graphisme de la signalisation de ce projet. Très vite, une boucle au sud de la ville a été retenue, partant de la gare en direction de la piscine et du cimetière et retour. Cet itinéraire compte une quarantaine d'éléments en béton peints en rouge qui éveillent les sens du promeneur.

Ainsi, le Chemin des Sens a été inauguré le 21 mars 2011 en présence d'une centaine de personnes.



Repas interculturel au parc du Ranch



Banc des parrains et marraines de la Gare

Banc des amoureux



tre le directeur de l'établissement primaire, Mme Dufaux et les élèves de sa classe et a débouché sur un concept d'aménagement ludique de la cour. Dès lors, les jeux de marelles au sol ont été repeints, un jeu de charret a été créé et deux petits buts, style hockey, ont été installés. Des bancs provenant de troncs du Bois Cola encerclent un chêne planté par les enfants.

Jardins familiaux

Généralités

Suite au réaménagement du site des Baumettes, une dizaine de jardins ont été créés. Une haie de saule tressée de plus bel effet a été plantée sur leur pourtour.

Révision du règlement des jardins familiaux

Le règlement du groupement des jardins familiaux de la Commune de Renens date de 2004. L'article 31 prévoit que la Municipalité peut le réviser après avoir consulté l'Organe dirigeant qui est composé d'un Président et de représentants des différents sites. La révision adoptée en 2011 concerne plusieurs articles qui visent d'une part, à faciliter la tâche des différents organes créés et d'autre part, à préciser certains points pour en faciliter la lecture. Le changement principal est l'incorporation d'un nouvel alinéa à l'article 17 qui apporte une touche écologique. En effet, celui-ci interdit l'utilisation d'herbicides pour les cultures et recommande de bannir l'utilisation de pesticides ainsi que de fongicides en privilégiant au maximum l'utilisation de produits biologiques. De plus, il fait mention de la brochure «Les jardins familiaux – Engrais et pesticides» publiée par le Centre Technique Communal contenant diverses recommandations.

Tressage des saules



Haie de saules en été 2011

Forêts

Adhésion au groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge

La nouvelle loi sur les forêts et son règlement d'application entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2007 permettent aux propriétaires de forêts publiques de se constituer en groupement. Sa forme juridique est une association de droit public et ses buts sont définis dans l'article 44a de la loi forestière; ils visent notamment à rationaliser la gestion et l'exploitation des forêts publiques.

Cette forme juridique présente les avantages suivants :

- conférer un statut clair au triage actuel,
- se mettre en conformité avec la loi forestière,
- faciliter l'obtention de subventions ou d'aides financières dans le cadre de projets forestiers,
- maintenir la forme de gestion actuelle grâce à la conclusion d'un contrat de prestation degré 1 (le salaire du garde forestier est partagé entre les membres du groupement mais chaque commune paye individuellement ses autres prestations),
- offrir une structure légère, contrairement à celle de type «association de communes»,
- profiter de l'octroi de subventions à la création de groupements.

Ce nouveau groupement est composé des Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Chesaux-sur-Lausanne, Ecublens, Jouxens-Mézery, Penthaz, Prilly, Mex, Romanel-sur-Lausanne, Renens, Sullens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Vuflens-la-Ville.

Le Conseil communal de Renens a confirmé cette adhésion en autorisant la Municipalité à conclure un contrat avec ledit groupement.

Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 10 tombes de l'année 2005 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Au cours de l'année 2011, 81 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 13 inhumations de corps et 68 de cendres, dont 40 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Hormis les travaux courants d'entretien et de fleurissement, les fontaines du cimetière ont été aménagées avec un système Eco-fontaine, décrit dans le chapitre du développement durable.

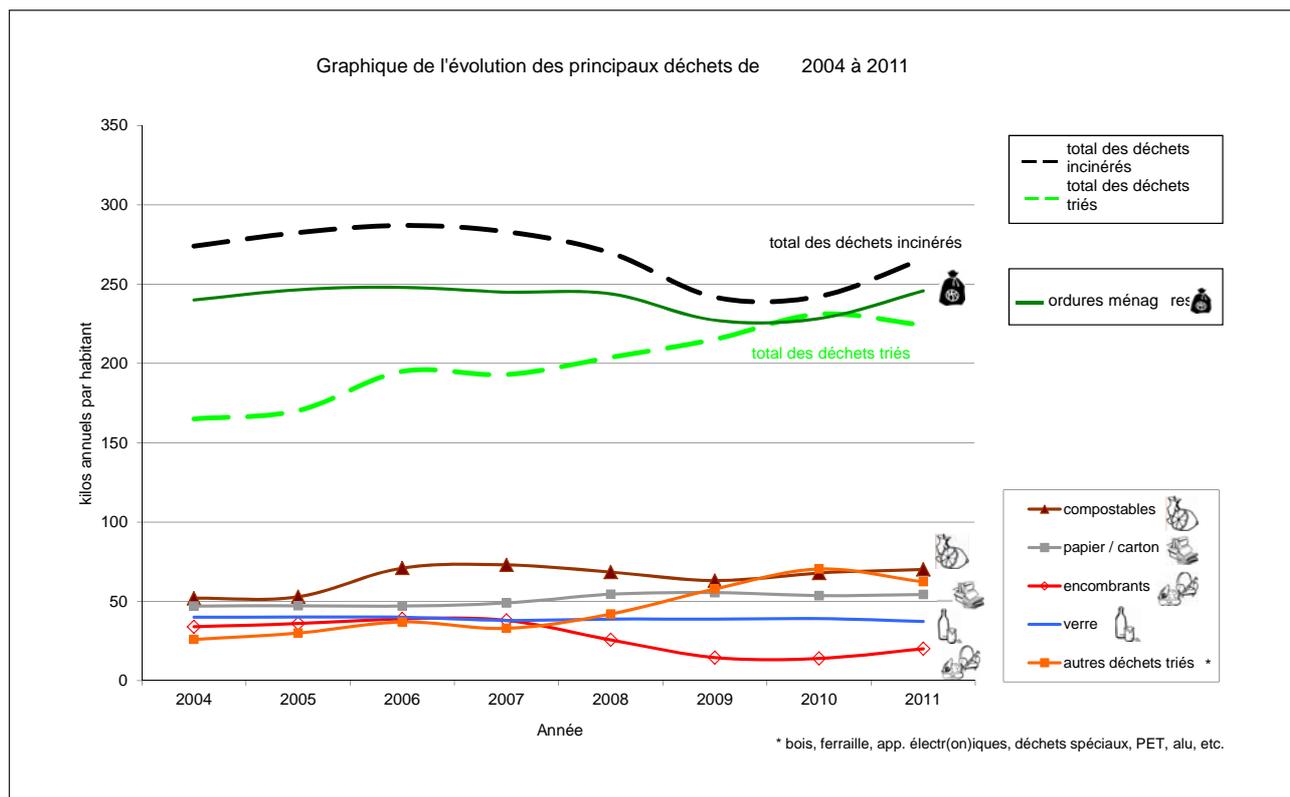
Partenariat avec le Centre d'intégration et de formation à Renens (ORIF)

Les limites territoriales de la Commune de Renens ne sont pas extensibles, cependant le travail d'entretien des espaces verts est de plus en plus chronophage suite à l'augmentation des aménagements : nouveau centre-ville, jardins de poches et multiplication de nouvelles plantations d'îlots qui améliorent l'image de la Ville en général. Dès lors, les jardiniers communaux peinent à entretenir de façon optimale tous les nouveaux aménagements paysagers créés ces dernières années. Pour parer en partie à ce surplus de tâche, la Municipalité a conclu un partenariat avec l'Orif pour l'entretien des aménagements extérieurs du site scolaire du Léman d'une surface de 9000 m² environ. L'Orif est un centre offrant une formation professionnelle, personnelle et sociale à des jeunes adolescents présentant des déficiences intellectuelles, motrices et/ou comportementales. Ainsi, ces jeunes ont la possibilité de s'insérer dans le monde économique, de vivre en bon équilibre avec eux-mêmes et d'obtenir une place dans la société.

Section Gestion des déchets

Généralités

Comme mentionné plus haut, la section gestion des déchets a encore amélioré les infrastructures de tri mi-



ses à disposition de la population, notamment par la mise en place de conteneurs enterrés dans les rues de la Savonnerie, de la Mèbre, du Midi, de l'Avenir mais également dans le quartier d'Eterpy. Dès lors, le nombre de conteneurs enterrés en Ville de Renens est de 33. A la demande des propriétaires, une étude est en cours pour en installer dans le quartier de la gare.

D'autre part, le contrat signé en 2010 avec l'entreprise SRS Swiss Recycling Services SA a porté les fruits espérés, soit une substantielle économie financière; la collecte et le transport des déchets étant facturés à la tonne et non plus au forfait par habitant.

Les deux vide-greniers annuels ont eu lieu les 14 mai et 22 octobre 2011 et ont connu le succès habituel. Les places mises à disposition étaient toutes réservées deux semaines avant les samedis du vide-greniers.

Enfin, le taux de recyclage des déchets de la Ville de Renens est resté stable à 46% en 2011.

Déchèteries mobiles

Les déchèteries mobiles existent depuis trois ans et ont trouvé leur rythme de croisière. A part quelques ajustements dans les horaires pour

différencier leur présence selon les saisons, les 6 lieux proposés répondent bien à la demande de la population. Environ 120 tonnes de déchets sont collectés sur les 3'800 passages annuels, ce qui représentent une moyenne de 30 kilos de déchets collectés par passage.

Eclairage public

Généralités

En 2011, deux révolutions sont intervenues dans la gestion de l'éclairage public, soit la pose de luminaires de rue en LED dans tout le réaménagement du centre-ville et la signature d'un contrat d'entretien de l'éclairage public avec SIE S.A. La pose de luminaires de rue en LED est assez rare, si bien que la Ville de Renens a été prise en exemple au séminaire sur les technologies d'éclairage de rue, qui a eu lieu au palais de Beaulieu en janvier 2011.

Hormis ces deux gros changements, plusieurs luminaires ont été remplacés, soit :

- 2 luminaires au parc de la Gare
- 2 luminaires au parc Sauter
- 1 câble d'alimentation au chemin du Chêne
- 2 luminaires à l'avenue de Préfaully
- 2 luminaires à l'avenue du 14 Avril

Développement durable

Fonds du développement durable

Depuis bientôt trois ans, le fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe perçue sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives, des conditions d'octroi et un règlement d'application sont en vigueur.

34 subventions pour les vélos électriques, 1 pour l'installation de capteurs solaires thermiques, 2 pour un bilan énergétique de bâtiment, 9 pour des accessoires de vélos, 1 pour un abonnement à Mobility, 1 pour une voiture à gaz et 1 pour un chauffage à bois ont été accordées en 2011.

De plus, deux écolières de 9^{ème} année du Collège de la Planta ont gagné un prix pour l'organisation d'une journée de nettoyage du bois du Caudray. Un autre prix a été attribué à UniPoly, association représentant des étudiants de l'université de Lausanne et de l'EPFL, pour le nettoyage de la rivière de la Mèbre et du ruisseau des Baumettes.

Contrat d'entretien et maintenance des installations de l'éclairage public

Avant la signature de ce contrat, les prestations de SIE S.A. étaient effectuées exclusivement à la demande de la Commune. Aucune systématique n'existait, ni dans le contrôle statique des points lumineux, ni dans les contrôles d'éclairage. Les pannes ou défauts étaient signalés directement par les habitants ou plus régulièrement par le CTC.

Cette façon de procéder ne convenait ni à SIE S.A., qui ne pouvait pas anticiper et rationaliser ses interventions, ni à la Commune qui n'avait ni installation efficiente, ni la maîtrise du fonctionnement et de la pérennité de son éclairage public.

C'est pourquoi, SIE S.A. et la Commune de Renens par son Service Environnement-Maintenance, ont conclu un contrat « clé en main » d'entretien et de maintenance de l'éclairage public. Les prestations comprises sont subdivisées en plusieurs points détaillés ci-dessous :

Allumage du réseau

SIE S.A. assure l'enclenchement et le déclenchement du réseau d'éclairage public (EP) quotidiennement en fonction du niveau de lumière naturelle.

Permanence 24 h/24

Création d'une permanence d'une équipe de spécialistes prêts à intervenir en cas d'accident, de panne de secteur, d'acte de vandalisme, de tempête, etc.

Déclenchement à la demande

Sur demande, enclenchement et déclenchement ponctuellement et

localement des installations EP comme par exemple lors de programmation des Piazzetta ou de Festimixx.

Mise à disposition des plans réseaux EP

Mise à disposition des entreprises privées du génie civil des plans réseaux d'EP nécessaires à la bonne marche et sécurité des travaux.

Cartographie du mobilier EP

Mise à disposition des ressources de l'information en ligne pour accéder aux informations telles que puissance installée ou type de luminaire.

Défense d'intérêts

Participation de SIE S.A. aux différentes séances de chantier pour défendre les intérêts de la commune et transmettre les informations.

Interventions sur appel

Gestion et traitement des appels de la population qui signale une panne d'EP.

Remplacement périodique des sources lumineuses

Garantie d'un bon niveau d'éclairage par le remplacement périodique des sources lumineuses, selon les caractéristiques techniques et statistiques.

Contrôle et entretien périodique

Contrôle et vérification des installations d'EP selon la périodicité de remplacement des sources lumineuses et selon l'état électrique et mécanique des installations, afin de garantir la sécurité des personnes et des choses.

Entretien des candélabres

Entretien périodique de la base des candélabres afin d'assurer une prestation anticorrosion.

Optimisation énergétique de l'EP

Réalisation d'un audit de la consommation et de l'état des installations d'EP permettant de programmer les rénovations et investissements nécessaires.

Rapport annuel

Fourniture d'un rapport annuel détaillé des prestations et interventions de SIE S.A. sur l'EP.

Les principales clauses du contrat décrivent les prestations comprises mais également les prestations non comprises comme par exemple un accident de la circulation ou un usage incorrect des installations.

Il spécifie le mode de remplacement des pièces telles que ballast, self, fusibles, etc. et les modalités d'intervention de SIE S.A. Le contrat détermine les responsabilités de chacun, le prix et les conditions de paiement pour finir par les modifications des conditions contractuelles ainsi que l'entrée en vigueur et la durée dudit contrat.

Toutes les prestations comprises dans le contrat s'élèvent à Fr. 150'000.— HT par année, pour une période de cinq ans. En comparaison avec les dépenses de ces dernières années, une augmentation de Fr. 40'000.— par année peut être estimée, mais pour des prestations bien supérieures. Cette différence devra être amortie avec la pérennité des installations.

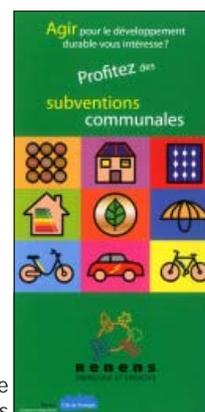
Des nouvelles propositions de subventionnement entreront également en vigueur dès 2012, soit :

- augmentation du nombre de vélos électriques de quarante à soixante par année,
- augmentation du plafond des subventions des bilans énergétiques de Fr. 10'000.— à Fr. 30'000.—,
- augmentation du nombre de formations pour les concierges de dix à vingt.

De plus, suite à diverses demandes de propriétaires fonciers, il est proposé de subventionner l'amélioration de l'isolation de bâtiment et le remplacement des fenêtres, lorsque ces travaux font suite à un bilan énergétique (CECB). Ce genre d'assainissement est primordial dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Il serait subventionné à 10% du coût des travaux, mais au maximum à Fr. 5'000.— par objet. Le montant maximum de cette subvention est de Fr. 50'000.—.

Afin de mieux faire connaître les différentes subventions relatives à l'entretien énergétique des bâtiments, une plaquette a été éditée et envoyée à tous les propriétaires en novembre 2011.

Plaquette des subventions



Eco-Fontaine

Suite à un article paru dans la presse concernant le gaspillage de l'eau des fontaines de la Ville de Vevey, le Service Environnement-Maintenance a contacté un ingénieur qui a inventé un système pour diminuer la consommation d'eau des fontaines. Ce procédé consiste à utiliser la pression excédentaire du réseau d'eau potable pour entraîner une pompe qui recycle une partie de l'eau du bassin. Ceci permet de réduire la consommation d'eau de 80% à 95% selon l'excédent de pression et le type de fontaine. Cette invention a remporté le 1^{er} prix «Jade Nature 2009».

Les trois fontaines du cimetière et le bassin de la gare ont pu bénéficier de ce système. Actuellement, la facturation de l'eau est forfaitaire mais Eauservice Lausanne a averti les services communaux que des compteurs allaient être installés, afin que la facturation reflète l'eau réellement consommée.

Ces quatre fontaines consomment 16'750 m³ d'eau mais suite à l'installation du système, une économie de 13'000 m³ d'eau est prévue.



Système Eco-Fontaine

Association Coord21

La Ville de Renens a adhéré à l'association Coord21, association des collectivités de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Cette association a pour but de :

- valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales latines, des cantons et des communes,
- favoriser les échanges,
- développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable,
- renforcer la collaboration et la coordination des activités afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises,

- créer, diffuser et actualiser des outils,
- lancer des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

A ce jour, 25 collectivités, réparties entre 6 cantons, sont membres de Coord21, soit : Yverdon-les-Bains, Vevey, Nyon, Morges, Lausanne, Echallens, Genève, Carouge, Onex, Vernier, Delémont, Neuchâtel, etc.

En adhérant à cette association professionnelle, la Ville de Renens pourra faire partager son savoir-faire en matière de développement durable et bénéficier en retour des expériences acquises par les différentes collectivités. Ce sera également l'occasion d'entretenir le contact avec l'unité développement durable du Canton de Vaud et les différents responsables d'agenda 21 dans les communes.

Brochure manifestations propres et respectueuses de l'environnement

En 2009, les Directions Environnement-Maintenance et Culture-Jeunesse-Sport ont défini une stratégie dans un rapport complet intitulé «Concept pour manifestations propres et respectueuses de l'environnement». Testé pour la première fois lors de Festimixx 2009, ce concept a donné un bilan très positif.

Depuis, d'autres manifestations s'en sont inspirées comme l'Abbaye, la fête au Village, les vide-greniers et quelques événements comme le souper du personnel ou l'inauguration de la Place du Marché.

Afin de rendre ce document accessible à tout organisateur événementiel sur le territoire communal, une brochure simplifiée, résumant les principaux impacts environnementaux engendrés par une manifestation, est à disposition. Un aide-mémoire pour l'organisation d'une manifestation complète la brochure. Le lecteur est sensibilisé à la publicité, à la nourriture régionale de saison, aux aspects



énergétiques, au bruit, à la vaisselle compostable et au tri des déchets.

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale de Malley

Fréquentée par les citoyens de Lausanne, Prilly et Renens, la déchèterie intercommunale de Malley a accueilli 39'000 habitants, dont 10'000 Renanais. Elle totalise 94 kilos de déchets collectés par passage et le coût moyen d'un passage est de Fr. 22.—. Le coût annuel revient à Fr. 11.— par habitant de Renens.

Déchèterie intercommunale de Bussigny

Fréquentée par les citoyens de Bussigny, Crissier, Chavannes-près-Renens et Renens, la déchèterie intercommunale de Bussigny a accueilli 28'667 habitants, dont 6'994 Renanais. On note une légère diminution de la fréquentation de ce lieu par les habitants de Renens de 10%. La quantité de déchets collectés par passage est en légère augmentation, soit 153 kilos contre 143 kilos en 2010. Le coût moyen du passage s'élève à Fr. 45.—, ce qui correspond à un coût de Fr. 22.— par habitant.

Valorsa SA

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Au centre de tri de Penthaz, Valorsa traite toutes les matières revalorisables comme le papier, le verre, les déchets spéciaux, qui sont traités, triés

Plaquette organisation de fêtes

par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre en train Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE, textiles, ils font aussi partie de la palette des déchets traités,

Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Les tonnages de déchets incinérables (ordures ménagères et encombrants) sont relativement stables en 2011, comme précédemment ce qui est la marque d'une augmentation globale du recyclage dans les ménages. Cependant des progrès restent à faire, si la moyenne du périmètre est bonne (47,7%), les taux de recyclage des communes varient de 32% à 70%.

Le service-conseils de Valorsa pour les communes du périmètre a fait une série d'analyses de déchèterie ou de



gestion globale des déchets communaux. Ces discussions permettent des échanges fructueux entre les acteurs communaux et les acteurs de la revalorisation, comme Valorsa. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en font de plus en plus largement usage.

Les chiffres du tableau ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

	2011 en tonnes facturées par Valorsa	2011 Destination	2011 Valorisation
Incinerables	Ordures ménagères	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	Incinérateur de Vidy	Chaleur
Recyclables	<i>Papier</i>	<i>1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française</i>	<i>Carton/papier recyclé</i>
	<i>Verre</i>	<i>1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne</i>	<i>Bouteilles et isolation en verre</i>
	<i>Déchets compostables</i>	<i>Compost en andain</i>	<i>Compost</i>
	<i>OREA, appareils électriques</i>	<i>Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO</i>	<i>Métaux bruts/incinération</i>
	<i>Déchets spéciaux des ménages</i>	<i>CRIDEC</i>	<i>Traitement physico-chimique/incinération</i>
	<i>Déchets carnés</i>	<i>GZM</i>	<i>Energie</i>
	<i>Conseils aux Communes</i>	<i>4 analyses</i>	<i>Analyse de gestion communale des déchets</i>

Culture-Jeunesse-Sport



Directrice :

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

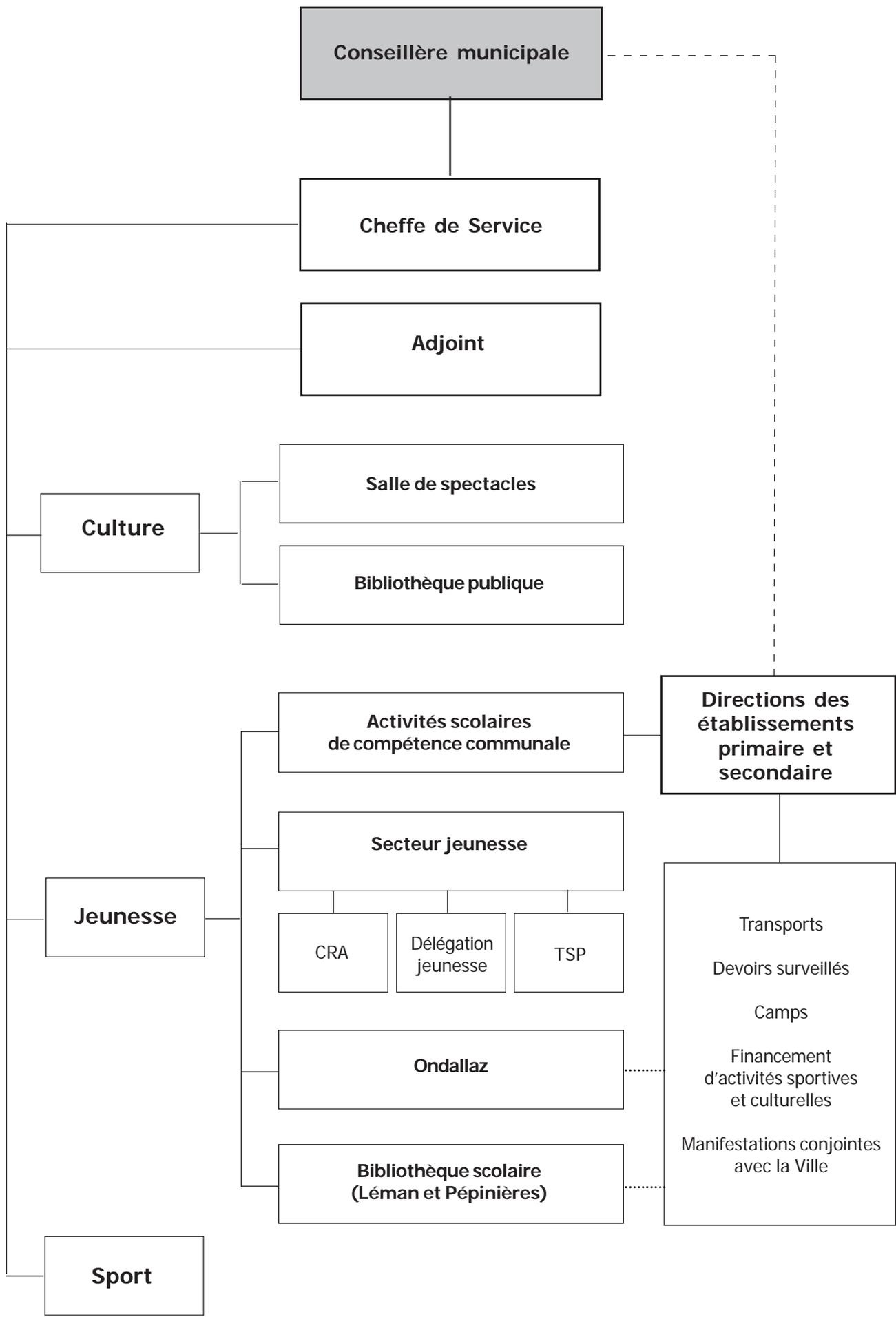
Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

M. Michel DERIAZ, Etablissement primaire

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



Conseillère municipale

Cheffe de Service

Adjoint

Culture

Salle de spectacles

Bibliothèque publique

Jeunesse

**Activités scolaires
de compétence communale**

Secteur jeunesse

CRA

Délégation
jeunesse

TSP

Ondallaz

**Bibliothèque scolaire
(Léman et Pépinières)**

**Directions des
établissements
primaire et
secondaire**

Transports

Devoirs surveillés

Camps

Financement
d'activités sportives
et culturelles

Manifestations conjointes
avec la Ville

Sport

Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèque publique et scolaire
- Camps de vacances
- Location de biens communaux

Introduction

L'année 2011 a été particulièrement dense pour l'ensemble du service Culture-Jeunesse-Sport, qui est passé de 19 à 30 collaborateurs. La communalisation du Centre de Rencontre et d'Animation mais également la création du secteur jeunesse et de la bibliothèque des Pépinières ont nécessité l'engagement de nouveaux professionnels, dont certains à des fonctions créées spécifiquement. De plus, deux apprentis ont débuté leur formation dans le service, un employé de commerce de première année au service administratif et un employé d'exploitation à la Salle de spectacles. Leur encadrement a pu se concrétiser en 2011 en raison non seulement de la disposition des

nouveaux locaux de la rue de Lausanne mais surtout par la mobilisation des compétences de deux collaborateurs, la secrétaire du secteur culturel et l'administrateur de la Salle de spectacles.

Ces changements ont eu des effets sur l'ensemble des personnes en place, nécessitant capacité d'adaptation et réorganisation des tâches. En général, la stabilité du personnel et sa motivation ont permis de faire face aux enjeux de développement du service Culture-Jeunesse-Sport tout en maintenant la qualité et la nature des activités.

Culture

Au niveau culturel, les différentes manifestations organisées par le service ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. L'année a vu se consolider les projets proposés par des organisateurs externes, notamment à la Salle de spectacles, grâce à un soutien logistique et financier de la Ville. Ce constat parle en faveur du développement de cette approche, qui permet d'accueillir des événements intéressants tout en préservant les forces de travail. Elle confirme également l'intérêt des acteurs culturels régionaux pour notre ville et l'envie d'y ancrer des activités.

Sport

En plus de la poursuite d'une politique de soutien financier et logistique aux différents mouvements juniors des sociétés sportives, Renens compte depuis 2011 deux nouveaux clubs pratiquant les arts martiaux : l'Association des amis du Cercle du Dragon et le Taekwondo Léman club section de Renens.

La gymnastique a également occupé une place de choix dans l'activité sportive de cette année puisque l'on a vu se produire et s'entraîner à Renens 878 gymnastes finlandais et surtout finlandaises (95% de l'effectif) du 10 au 16 juillet dans le cadre de la World Gymnaestrada se déroulant à Lausanne et sa région.

Enfin la 5^{ème} édition de la Course pédestre a connu un très beau succès avec près de 400 coureurs présents à Verdeaux constituant un nouveau record de participation.

Ecole

Parmi les nombreuses activités déployées au sein des établissements scolaires de Renens, le moment fort de 2011 aura incontestablement été la production du spectacle «Quel Cirque» par quelque 200 élèves du secondaire, qui ont assumé avec ferveur et passion trois représentations de grande qualité. Un enthousiasme largement partagé par tout l'établissement qui a su faire de ce projet ambitieux une réussite totale.

Culture

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le mardi 15 février à l'Espace Tilt, lieu de diffusion artistique occupant ponctuellement la salle de conférences du service Culture-Jeunesse-Sport (voir ci-dessous). A cette occasion, une tente a été installée sur la Place du Corso pour servir un buffet aux 120 convives présents.



Apéritif culturel à l'Espace Tilt

Commission culturelle

Les membres de la Commission culturelle se sont réunis à quatre reprises pour traiter les dossiers de demandes de soutien, ainsi que décider du Mérite Culturel d'encouragement.

La Commission a accueilli de nouveaux membres en début de législature : Mme Liliane Hodel comédienne, en remplacement de Mme Nathalie Kuttel, M. Joao Batista Domingos de l'UDC et M. Axel Biéri des Verts, en remplacement de Mme Nathalie Kocher.

Onze demandes de soutien ont été examinées, dont huit d'entre elles ont reçu une réponse positive. Il s'agit de :

- Association Thera Production pour le court-métrage de Basil Da Cunha «Poisson Lune»
- Association de plasticiens Stratosensu, pour l'édition de «4 artistes, un livre»
- Association Babel, pour le projet Movimenti «6 ≠ 5+1» au Théâtre.danse
- Cie Mezza-Luna, pour la création de «Stabat Mater Furiosa et paradis perdus» au Théâtre.danse
- Girls in the Kitchen pour la production d'un CD et la réalisation d'un clip vidéo
- Annika Dind pour la création d'une chorégraphie de la Compagnie Cadmium au Théâtre.danse
- Grégoire Monnat pour la production d'un CD musical «pot-pourri»
- Fédération des associations portugaises de Suisse pour l'organisation de la soirée spéciale en hommage au poète et écrivain Luiz-Manuel.

Acteurs culturels

Le rapport de politique culturelle élaboré en 2009 propose différents

objectifs à court, moyen et long terme. Les perspectives à moyen terme visent la consolidation de l'existant et le développement de nouvelles offres.

Parmi les mesures envisagées figure celle destinée à améliorer la connaissance du terrain et la coordination des offres culturelles existantes à Renens. Un des moyens est de susciter régulièrement et formellement des rencontres entre les acteurs culturels de Renens.

Ces rencontres sont donc l'occasion de faire connaissance, de coordonner les actions, de communiquer sur les programmations en cours, de créer des synergies, d'évoquer les différentes problématiques et, ultérieurement, de travailler sur des projets communs.

Cette année, 2 séances ont eu lieu, les lundi 2 mai et mardi 29 novembre. Lors de la première rencontre un tour de table a permis de connaître les projets de chacun/e et un bilan relatif à l'utilisation de l'agenda culturel mis en place en 2010. Le 29 novembre, Mme Hazeline van Swaay-Hoog, Fondatrice et Présidente du Festival St-Prex Classics est venue parler de son expérience et de son festival.

Les samedis 4 juin et 3 septembre, un stand d'information a été tenu par les Acteurs culturels sur la Place du Marché.

Saison de spectacles 2011

Depuis quatre ans désormais, une saison culturelle orientée humour et musiques du monde a lieu à la Salle de spectacles. Avec six représentations tous publics, elle a touché 2'523 spectateurs (2'600 en 2010 et 2'156 en 2009) qui ont pu applaudir Roland Magdane, Gustave Parking, Thierry Meury, Mayra Andrade, les Mariachi Quetzal et le danseur Octavio de la Roza.

Une communication importante a été effectuée en début d'année pour annoncer la saison dans sa globalité, ce qui a permis de vendre 125 abonnements (139 en 2010, 97 en 2009, 11 en 2008 et 5 en

2007). Un tarif «jeune» pour les moins de 25 ans a été maintenu.

Une recherche de fonds a été effectuée et Orange Communication SA a renouvelé son soutien.

Programme et fréquentation :

- 25 février - Roland Magdane «Attention c'est show», humour - 552 personnes
- 8 avril - Thierry Meury «J'vous aime pas !» - humour - 448 personnes
- 12 mai - Mayra Andrade - Musique du Monde / Cap-Vert - 447 personnes
- 7 octobre - Gustave Parking «De mieux en mieux pareil» - Humour - 435 personnes
- 18 novembre - Mariachi Quetzal - Musique du Monde / Mexique-suisse - 334 personnes
- 2 décembre - Ballet Octavio de la Roza «Voulez-vous danser Gainsbourg ?» - 307 personnes

Événements culturels soutenus par la Ville de Renens

Afin de promouvoir la venue de projets extérieurs visant à valoriser l'usage de la Salle de spectacles, un soutien financier sous forme de subvention ou de mise à disposition gratuite ou avantageuse des infrastructures a été proposé aux divers organisateurs.

Ainsi, la saison de films-conférences «Exploration du Monde» du Pourcent culturel Migros a fait étape pour la première fois à Renens en mars avec «L'exploration inversée - le tour de France de deux papous» en présence du réalisateur Marc Dozier et du chef guerrier Mudeya Kepanga. Le public d'environ 40 personnes a beaucoup apprécié le film-conférence et la rencontre avec le chef Kepanga.

La 13^{ème} édition du «Festival international des très courts», présenté simultanément dans 70 villes et 14 pays des cinq continents, a été programmée à la Salle de spectacles



Des Papous de Paris à Renens

en mai par l'Association Base-court. Une cinquantaine de films de moins de 3 minutes en compétition ont été présentés à un public d'environ 80 personnes. En matinée, une projection de 8 films d'animation a été organisée pour les élèves de 3 classes de l'établissement secondaire de Renens.

La 1^{ère} Feria Flamenca de Renens a été organisée par l'Association Al-Andalus en juin. Il est à noter que cette manifestation se tenait jusqu'à cette année à l'Alhambra de Genève. Le programme s'est déroulé sur un week-end avec la présentation de «Flamenco Vivo» de la Cie Antonio et Sylvia Perujo de Renens le samedi soir et la Feria le dimanche dans la Salle de spectacles et sur son esplanade. Un très nombreux public a assisté à cette 1^{ère} Feria de Renens.

«Viva l'Opéra!», un concert classique de Bel Canto de l'Opéra à bretelles composé de 4 artistes lyriques accompagné par un accordéoniste, a été programmé à mi-novembre à la Salle de spectacles. Un public connaisseur de 60 personnes a beaucoup apprécié le répertoire.

En collaboration avec l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne), une exposition de travaux d'élèves de première année en arts visuels a eu lieu durant 15 jours en juin. Intitulée Interférences, elle a investi non seulement des rues du centre-ville mais également Espace Tilt.

Prix Wakker

(voir sous Municipalité, page 23)

Animations au centre-ville d'avril à octobre

Grâce à un dispositif scénique plus adapté et des surfaces au sol permettant notamment des démonstrations de danse, la Place du Marché permet une plus grande variété d'activités qu'auparavant. Parmi les

24 animations proposées entre le 30 avril et le 15 octobre, il est à relever les prestations suivantes : démonstration de capoeira de l'académie Biribas de Lausanne, stand de spécialités sardes, démonstrations gymniques de la délégation finlandaise participant à Gymnaestrada, ainsi que les prestations musicales de Maxime d'Avrincourt, du Choeur de l'établissement secondaire de Renens et de l'Ensemble de cuivres Bavaria d'Ecublens pour n'en citer que quelques-unes.

Inauguration de la Place du Marché - samedi 30 avril

L'inauguration de la Place du Marché a eu lieu le samedi 30 avril sous un soleil radieux. Les 3000 personnes présentes, visiteurs curieux ou habitués du centre-ville, ont témoigné leur bonheur de retrouver ce lieu essentiel à Renens et ont fait honneur aux festivités.

Dès le début de la journée, une fête des jeux s'est déroulée sous le couvert. Puis une foire aux vélos, des spectacles de rue et plusieurs prestations musicales et artistiques ont précédé la partie officielle, avec un couper de ruban, l'allocution de Madame la Syndique Marianne Huguenin ainsi que, hasard du calendrier mais symbole fort, la célébration du 20'000^{ème} habitant, soit deux charmantes jumelles nées quelques semaines plus tôt.

Divers stands tenus par les sociétés locales ont sustenté la population présente. L'après-midi les animations se sont poursuivies ainsi que des démonstrations de foot et VTT freestyle et de l'Académie de danse flamenca Antonio Perujo. En fin d'après-midi, une tente installée à la rue de la Savonnerie a abrité dès la fin d'après-midi un thé dansant organisé en collaboration avec l'AVIVO, suivi d'un bal animé par André Passarinho et son groupe brésilien.



Place du Marché : 30 avril 2011, jour de fête et d'inauguration

La Municipalité a servi le repas de midi à une centaine d'invités officiels et une paëlla a été offerte au public le soir venu.

Les autres points forts de cette journée mémorable :

Mise en terre d'un arbre intergénérationnel (voir détails ci-après au chapitre «jeunesse»)

Expo photos : L'histoire d'un chantier en vitrine du 14 avril au 14 mai

De nombreuses photographies ont immortalisé la mémoire de l'ancienne place, les premiers coups de pelleuse et la métamorphose du cœur de la Ville dès 2009. Les vitrines des commerçants du centre-ville ont accueilli cette exposition accompagnée d'un petit plan édité spécialement pour l'occasion.

Un cabas dans la ville...

Deux mille « cabas urbains » tendance et écologiques ont été distribués gratuitement aux usagers de la Place du Marché tout le mois d'avril. Pratique, sympa, recyclable et biodégradable, l'usage de ce cabas urbain participe à sa façon aux critères du développement durable.

26^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène - Les 17 et 18 juin - Parc Frehner

Malgré une météo capricieuse, beau succès pour la 26^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène qui s'est déroulée une nouvelle fois sur le Parc Frehner en raison de la Cérémonie de la remise du Prix Wakker prévue ce même 18 juin sur la Place du Marché.

Pas moins de 1'500 spectateurs ont assisté vendredi soir et samedi à l'une des douze représentations proposées par des jeunes de Suisse romande et de France voisine dans des disci-



Démonstration de Capoeira sur la Place du Marché



La troupe tchèque Divadelni Soubor

plines variées telles que la danse, la comédie, l'adaptation de contes ou la création théâtrale.

Moment fort du festival samedi soir, le spectacle de pantomime Kino de la troupe **Divadelni Soubor**, venue de République Tchèque, dont les 15 jeunes comédiens ont tenu leur public en haleine en maîtrisant avec brio improvisations et technique inspirée de la commedia dell'arte.

Amateurs et connaisseurs n'ont pas manqué de souligner la belle tenue de ce rendez-vous culturel original, promis chaque année à reconnaître la qualité des représentations proposées et les enthousiasmes prometteurs de leurs juvéniles et talentueux interprètes.

Succès mitigé toutefois pour la buvette du CRA dont les cocktails de fruits n'ont pas eu le succès escompté au vu de la météo.

Amis du Festival de Théâtre en Herbe

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Festival s'est déroulée le 23 mars. Le président, M. Jean-François Clément, Conseiller municipal en charge des finances, a présenté les comptes 2010 et le budget 2011.

Le rapport d'activité est à disposition.

Cinéma plein air «La Piazzetta» 19 et 20 août - Place du Corso

Au vu du bilan très positif de l'an dernier, les projections de cette septième saison du cinéma plein air «La Piazzetta» ont à nouveau eu lieu sur la Place du Corso durant un week-end : les 19 et 20 août.

Elément important conditionnant le succès de la Piazzetta, une météo agréable était de la partie et le bilan s'est révélé à nouveau très positif.

Plus de 450 personnes étaient présentes aux deux séances.

Le Comité de sélection a choisi deux longs-métrages : Jiburo, conte familial touchant et cocasse du Coréen Lee Jung-Hyang et Home, le vertigineux documentaire aérien écologique et contemplatif de Yann Arthus-Bertrand. Les courts-métrages : Tango Lola,

La fille et le chasseur, the City et Heimatland ont été sélectionnés par le Service Culture-Jeunesse-Sport.

Cette année encore, un partenariat avec le restaurant «Le Paris» de la rue Neuve a été conclu pour la buvette.

Les Concerts d'été - Place du Marché

Cette année, les Concerts d'été ont retrouvé la Place du Marché et ont eu lieu durant un week-end les vendredi 1^{er} et samedi 2 juillet, au lieu de deux dates espacées.

Au programme : Dominique Scheder (chanson romande) le vendredi et Pamplemousse (chanson française), qui n'avait pas pu se produire l'an dernier pour cause de météo défavorable, le samedi.

Public clairsemé pour ces deux concerts : une trentaine de personnes le vendredi et une cinquantaine le samedi.

Comme ces deux dernières années, Carlos et Tony Garcia, musiciens et responsables du magasin «Tout pour la musique» à la rue Neuve, ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes de musique et la gestion de la buvette.

Le Service Culture-Jeunesse-Sport s'est chargé de la communication et de la gestion administrative et le Centre Technique communal est intervenu pour la mise en place le vendredi et le démontage le samedi après l'animation musicale du samedi matin. Une surveillance a été engagée dans la nuit de vendredi à samedi.

Noël à Renens - Place du Marché - 14, 17 et 18 décembre 2011

Le Noël à Renens 2011 s'est déroulé durant 3 jours : les mercredi après-midi 14, samedi 17 et dimanche 18 décembre. Pour l'occasion, une tente chauffée a été installée sur la Place du Marché pour accueillir les animations du mercredi après-midi et le marché des artisans durant le week-end. Une cantine, plus petite, a été montée pour la buvette.

Le mercredi après-midi, malgré un temps maussade, plus de 200 personnes se sont déplacées pour la venue du Père Noël, l'atelier bougies (tenu par le CRA), la démonstration de danses effectuée par Krys dance ou pour la prestation de Dagobert et sa Dagobox.

Le samedi, la présence des animaux de la ferme, moutons, brebis, ânesse et son ânon ont fait le bonheur des petits et des grands. L'orgue de barbarie de M. Nobs a été apprécié par toutes et tous ainsi que l'animation de Dagobert. Le dimanche, c'est le groupe de jazz Swiss Tribe qui a animé la place et le Père Noël a fait sa tournée dans le centre-ville. A déplorer l'absence des poneys qui n'ont pas pu se déplacer jusqu'à Renens en raison de l'enneigement des routes.

Le marché des artisans, composé d'une vingtaine de stands, a proposé des articles de très bonne qualité dans une ambiance chaleureuse.

A noter encore l'ouverture nocturne des magasins jusqu'à 19h00 le samedi et à la même date une soirée années 80 avec Dj Niko.

Quant à l'aspect financier, Migros et Coop ont offert les paquets de friandises distribués par le Père Noël et Migros a versé un soutien financier. La Sicol (Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois), a offert les têtes en chocolat distribuées le dimanche.



Dominique Scheder en concert sur la Place du Marché



Ambiance de Noël
à Renens



Renens-Animation

L'assemblée de Renens-Animation a eu lieu le 4 avril; les comptes 2010 et le budget 2011 ont été présentés. La Présidente Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale, a donné des informations sur les animations prévues lors de la saison 2011, en particulier sur les festivités organisées pour l'inauguration de la nouvelle Place du Marché du samedi 30 avril. Lors de cette rencontre, il a également été suggéré aux commerçants présents de créer un groupe de travail pour l'organisation de quelques animations durant la saison, proposition qui n'a pas abouti. Il leur a également été proposé de verser une cotisation annuelle de Fr. 100.— pour renforcer les animations. Plus de 20 commerçants ont répondu favorablement à cette initiative.

Affichage culturel

Depuis le mois d'avril, 3 panneaux ont été rajoutés sur la Place du Marché. A ce jour, la SGA met à disposition 66 emplacements (3 réseaux de 22 panneaux) pour annoncer les manifestations et spectacles organisés par la Ville. Selon leur disponibilité, ceux-ci sont proposés à d'autres organismes, notamment le Théâtre Kléber-Méleau ou les sociétés locales.

Association «Espace TILT»

L'association a pour but la mise en valeur de pratiques artistiques différentes et la création de synergies entre disciplines. Depuis 2010, Espace

Tilt occupe de manière ponctuelle la salle de conférences du service Culture-Jeunesse-Sport pour des expositions ou des performances. La mise à disposition gratuite de ces locaux administratifs est une manière de soutenir le développement des projets proposés par l'association et représente une garantie auprès d'autres fondations et sponsors pour leur financement. Quatre événements ont eu lieu:

- l'exposition du plasticien québécois Alexandre David, en février
- l'accueil d'Interférences, projet d'exposition dans l'espace public d'une classe d'arts visuels de l'ECAL en juin
- la performance de Geneviève Favre, en septembre
- le festival des Urbaines, en décembre

Détails sur l'activité de l'association : www.espace-tilt.ch

Théâtre Kléber-Méleau

- Le Baladin du Monde occidental (accueil) 18 au 30 janvier 12 représentations 1'726 spectateurs
- Le Gardien (Production KM) 16 mars au 10 avril 23 représentations 2'838 spectateurs
- 5 concerts de Cédric Pescia (accueil) 4 au 7 mai 4 représentations 1'109 spectateurs
- Anatoli (co-production) 18 au 29 mai 11 représentations 1'415 spectateurs
- John Gabriel Borkmann (accueil) 14 au 19 juin 6 représentations 1'201 spectateurs
- Klatch avant le ciel (Production KM) 2 au 27 novembre 23 représentations 3'491 spectateurs

- Comme un vertige (accueil) 8 au 15 décembre 7 représentations 1'085 spectateurs

Bilan : 86 représentations et 12'865 spectateurs

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

La contribution de Renens au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre de Vidy-Lausanne, Orchestre de chambre de Lausanne et Opéra de Lausanne) est de Fr. 20'000.—. Il faut signaler que, même si ce montant ne correspond pas aux Fr. 15,73 par habitant souhaités par la Ville de Lausanne selon son calcul du montant de la quote-part des communes avoisinantes, Renens soutient de manière importante le Théâtre Kléber-Méleau.

Autre Musée

La contribution du service Culture-Jeunesse-sport dans le développement de ce projet se fait à travers l'implication de la Conseillère municipale et de la Cheffe de service dans le groupe de travail ad hoc, ainsi que pour des sujets particuliers tels que l'élaboration des statuts de la fondation, la muséographie et la recherche de fonds. Une dizaine de rencontres a eu lieu sur ces différents sujets.

(voir sous Administration générale, page 35, et sous CTC, page 74)

Jeunesse

L'année 2011 a vu la politique de la jeunesse se développer considérablement, avec d'une part la communalisation du Centre de Rencontre et



Nouveaux emplacements
pour l'affichage culturel
sur la Place du Marché

d'Animation (CRA) et d'autre part l'engagement d'un travailleur social de proximité, venant compléter l'action de la délégation jeunesse. Un secteur jeunesse a ainsi été créé, nécessitant une nouvelle organisation des tâches ainsi qu'une répartition différente des responsabilités.

Par ailleurs, comme l'année précédente, une stagiaire a été présente durant six mois au sein de la délégation jeunesse.

Projets par les jeunes

Plusieurs projets ont été initiés et entièrement réalisés par les jeunes. Parmi ceux-ci l'exposition «1020 Renens en portrait(s)» présente le travail d'un jeune Renonais qui a souhaité photographier les jeunes de sa commune pour en montrer la diversité. Chacun était invité à poser avec un objet qui le caractérisait. Après la sélection des photos, une exposition s'est tenue dans la salle de conférences du service Culture-Jeunesse-Sport durant la semaine de l'inauguration de la Place du Marché. Une centaine de visiteurs a pu découvrir ces portraits mettant en évidence la richesse de la pluriculturalité des jeunes de Renens.

Un autre projet a mis en lumière la misère due à la guerre dans le pays d'origine d'un jeune kosovar. Celui-ci a décidé d'enregistrer un CD de chansons dont le produit servira à soutenir une organisation aidant les familles les plus démunies dans son pays.

D'autres actions ont été mises en place par des jeunes : l'organisation de tournois de football au Censuy ou de fêtes de quartier (Rose Rouge et Ranch).

Projets avec les jeunes

La démarche consultative pour créer un terrain ludique au nord des voies est un bel exemple de projet réalisé avec les jeunes. Un sondage mené auprès des potentiels usagers a permis de déterminer le type de structure souhaité (rampe de skate ou un terrain multisports) et son emplacement idéal. Près de 180 jeunes ont été interrogés et ont donné leur avis avec une nette distinction pour un terrain multisports aux Baumettes. Cette première étape a permis de poursuivre la mise en place d'un préavis pour la construction d'un terrain multisports au nord des voies.

Vol en avion

Pour la 29^{ème} année consécutive, l'Association des Pilotes d'Avion de Lausanne et environs (APA) a offert des baptêmes de l'air à des enfants ou jeunes malades, handicapés, défavorisés ou méritants. C'est sur ce dernier critère que des enfants et jeunes de Renens ont été choisis, soit: les élèves s'étant engagés à Noël pour l'Arbre de Joie, des juniors méritant du FC Renens, une équipe de jeunes rappers ou encore des jeunes impliqués dans la réussite d'une fête de quartier. Les vols d'une vingtaine de minutes ont conduit les jeunes en-dessus de leur ville et sur le lac Léman.



Trois jeunes Renonais fiers de leur expérience aérienne

Prévention

Un Diner Quizz «Si j'étais président» a été organisé en janvier dans le cadre des élections communales afin d'inciter les jeunes à accomplir leur devoir civique. (voir Adm. gén.)

Diner Quizz «EnQuête de formation»

Dans le cadre du CRPS (Conseil régional de prévention et de sécurité) mené par la préfecture de l'Ouest lausannois, un Diner Quizz intitulé «EnQuête de formation» a été organisé en novembre en collaboration avec l'OSP (Office scolaire et professionnel) et BIO+ (Programme d'aide à la prise d'emploi pour les jeunes). Cette soirée a réuni près de 40 jeu-

Un diner-quizz consacré aux questions d'emploi



nes et une dizaine de chefs d'entreprise. L'objectif était de permettre à des jeunes en fin de scolarité (9^{ème} année) de rencontrer, dans le cadre d'une soirée conviviale, des patrons d'entreprises de la région. Au final les contacts ont permis à certains jeunes d'obtenir des entretiens d'embauche et de mieux appréhender la réalité professionnelle.

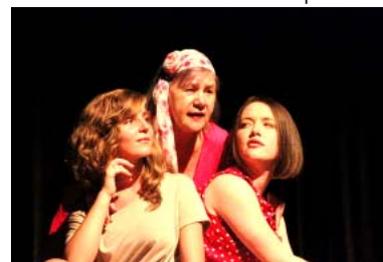
Groupe intergénérationnel

Le Groupe Intergénérationnel composé de l'Avivo, Rayon de soleil, Pro Senectute et la délégation jeunesse a proposé une action impliquant également des enfants du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Jeunes et moins jeunes se sont réunis pour réaliser des dessins et rédiger des messages à l'intention des générations futures et ont été déposés dans une bouteille. Celle-ci, véritable «bouteille à la terre» a été enterrée au pied d'un magnifique cerisier nouvellement planté dans le square jouxtant la Place du Marché, lors de l'inauguration de cette dernière en avril.



Plusieurs générations plantent l'arbre de l'espoir

Talents intergénérationnels sur les planches de la Salle de spectacles



Le Groupe intergénérationnel a également proposé le 30 septembre une soirée au théâtre! Sur la scène de la Salle de spectacles, une trentaine de participants de 13 à 80 ans ont interprété des sketches inédits écrits pour l'occasion par des auteurs confirmés (Jean Charles, Lova Golovtchiner) ou prometteurs (Olivia Croci). D'autres productions musicales et dansantes présentées par les artistes de tous âges ont agrémenté la soirée.

Au-delà de cette unique représentation, c'est tout le travail réalisé entre jeunes et aînés qui est à relever. Les participants, tous Renenais, se sont retrouvés les lundis soirs dès le mois d'août pour partager leur plaisir de faire du théâtre et ainsi créer des liens au-delà des générations.

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a poursuivi ses activités nécessaires au lien entre les professionnels de la jeunesse du district de l'Ouest lausannois. Outre ses quatre séances qui ont permis d'échanger sur les pratiques professionnelles et de rencontrer des interlocuteurs privilégiés, le groupe a mené d'autres actions communes :

La semaine de la citoyenneté, du 30 mai au 5 juin, a permis à près de 400 jeunes de participer à des ateliers, des actions de prévention et des manifestations en lien avec le thème de l'occupation de l'espace public. A Renens, deux projets ont été organisés, tout d'abord la projection du film «La bande du Parc Geisendorf» précédée d'un débat sur l'espace public et les jeunes, ainsi qu'un «défi vélo», en collaboration avec la commune de Prilly et l'association Pro-Vélo qui a permis de sensibiliser les jeunes aux déplacements à vélo dans la ville.

Ouverture des salles de sport

La mise à disposition des salles de sport pour les jeunes reste une valeur sûre dans l'offre en faveur des jeunes à Renens. Pour cette année encore, la salle de gym du collège du 24-Janvier était ouverte tous les samedis et celle du Léman deux dimanches par mois. Au total ce sont plus de 800 passages qui ont été relevés

Plus de 800 jeunes ont bénéficié de l'ouverture des salles de sport le week-end

sous la surveillance d'un moniteur sportif le samedi et de «grands frères» les dimanches sans problème particulier.

Coup de pouce, petits jobs

Depuis 2008 la Ville de Renens offre des petits jobs aux jeunes de la commune. Ces petites activités ponctuelles rémunérées sont essentiellement proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport (pose d'affiche, distribution de flyers, manutention pour des manifestations...). En 2011, une septantaine de travaux ont été distribués à plus de quarante jeunes (filles et garçons essentiellement en âge scolaire.) Cette action constitue souvent la seule possibilité pour les jeunes d'avoir un peu d'argent de poche.

Travail social de proximité

Avec l'arrivée du travailleur social de proximité en septembre, une permanence est proposée les mardis durant la pause de midi et le jeudi entre 16h et 19h dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation. Ces moments sont ouverts aux jeunes pour des questions sociales ou des demandes d'orientation.

Durant la période du 1^{er} septembre au 31 décembre, une quinzaine de jeunes se sont présentés à cette permanence. Ils ont été orientés par l'Administration communale, ou par d'autres partenaires tels Centre social régional, CRA, délégué jeunesse. Les jeunes âgés entre 15 et 23 ans (filles et garçons) ont sollicité un soutien pour des questions liées à la formation et l'insertion professionnelle (9 fois), au logement (3 fois), à la précarité financière (4 fois), et à l'asile (1 fois).

Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Le comité provisoire, composé de membres de la Municipalité et de l'administration ainsi que des membres

du comité de l'association s'est réuni à plusieurs reprises durant le premier semestre 2011 pour la gestion courante du centre, pour préparer le préavis sur sa communalisation et pour tous les aspects liés à la dissolution de l'association. La communalisation du CRA a été effective au 1^{er} juillet. Le dernier rapport d'activités est à disposition.

Le centre a ouvert ses portes début septembre avec une nouvelle équipe d'animation et un nouveau programme. Des ateliers de danse, théâtre et break sont proposés pour les enfants dès 6 ans en début de semaine. Les mercredis après-midi offrent des moments de loisirs et des sorties pour les 6-12 ans. Les adolescents sont accueillis les mercredis et vendredis en fin de journée ainsi que les samedis après-midi toutes les deux semaines. Ces accueils dits «libres» proposent des repas les vendredis soirs en collaboration avec les jeunes et d'autres activités sur demandes des jeunes. Enfin, le jeudi matin, un espace parents-enfants est ouvert pour permettre aux parents de se retrouver autour d'un café et partager des préoccupations communes.

Durant les vacances d'automne, un centre aéré a accueilli une vingtaine d'enfants par jour avec des animations et des activités créatrices.

Le CRA a également participé au Noël de Renens en animant un atelier «bougies» sur la Place du Marché le mercredi 13 décembre. Enfin, le Noël des jeunes s'est tenu le 21 décembre et a proposé diverses animations en lien avec les activités du centre, ainsi qu'un mini spectacle présentant les jeunes talents de Renens (chant, rap et humour).

Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet Joli-Bois à Ondallaz et son équipe permanente d'encadrement ont accueilli au cours de l'année

Jeunes talents au CRA





A Ondallaz, le plaisir de l'aventure au grand air !

732 enfants de Renens dans le cadre de 7 camps de vacances et 29 camps scolaires. Au total 3'797 journées-enfants et plus encore de souvenirs inoubliables et d'expériences vécues en communauté dans le cadre magique et enchanteur de Joli-Bois.

Camps scolaires :

- Camps de ski de l'Etablissement secondaire du 10 janvier au 25 février; 7 classes de 5^{ème} - 35 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement secondaire du 14 mars au 10 juin; classes de 5^{ème} - 50 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement primaire, du 14 juin au 17 juin et du 28 août au 25 novembre; 12 classes de 2^{ème} - 58 jours

Camp d'hiver

- Camp de ski des relâches du 28 février au 4 mars, 22 enfants de 9 à 12 ans – 5 jours

Camp de Pâques

- du 18 au 21 avril, 24 enfants de 7 à 10 ans – 4 jours

Camps d'été

- du 4 au 15 juillet, 26 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- du 8 au 12 août, 23 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- du 15 au 19 août, 17 enfants de 8 à 12 ans - 5 jours

Camps d'automne

- du 17 au 21 octobre, 25 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- du 24 au 28 octobre, 26 enfants de 8 à 11 ans - 5 jours

Passeport-vacances

Pour sa 32^{ème} édition, 45 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport-vacances, soit 293 activités pour 1'525 enfants (354 activités offertes à 1'419 enfants en 2010) âgés de 10 à 15 ans.

A nouveau cette année, plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens y ont collaboré, notamment : Renens Sumo Club, L'Académie de danse Antonio et Sylvia Perujo, le club de Taekwondo Léman, mais aussi une visite de la volière de Renens avec M. Jean-François Cretegy, la découverte du monde fascinant des abeilles avec Daniel Favre ou une initiation au break-dance au CRA. Deux activités ont été proposées par le service Culture-Jeunesse-Sport à savoir du «Parkour» à la salle de gym de l'Hôtel-de-ville et ses abords et une initiation à la «Zumba» par Monica Mejia-Mauroux dans les locaux de l'Ecole Power-Dance, à Renens.

La période de validité du passeport «traditionnel» (deux semaines en juillet ou en août) donne droit à la gratuité sur toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville, à l'accès des piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, à 12 musées à Lausanne, au Vivarium et aux salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 88.37 par passeport (Fr. 97.91 en 2010).

Quant au passeport «Farniente», donnant droit à 3 entrées pour le cinéma, mais aussi l'entrée gratuite aux piscines, musées et à toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville, il a été délivré à 369 personnes (336 en 2010). La participation de chaque commune a été de Fr. 35.— par passeport (idem en 2010).

72 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2011 (37 en 2010) et 14 passeports «Farniente» ont été vendus (9 en 2010).

Le prix de vente des passeports est de Fr. 45.— (Fr. 40.— dès le 2^{ème} enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 25.— pour le «Farniente».

Activités scolaires de compétence communale

Les transports scolaires assurés quotidiennement par un véhicule communal, secondé par les services de «Car Postal», les devoirs surveillés, l'école à la montagne, le financement des activités sportives et culturelles sont autant d'activités parascolaires de compétence communale, financées par la Ville.

Pour plusieurs d'entre elles, la Direction et une partie du personnel des établissements scolaires primaire et secondaire de Renens interviennent dans certaines tâches organisationnelles et administratives sous l'égide d'un mandat de prestations conclu entre le canton et la commune.

Les devoirs surveillés permettent aux parents d'inscrire leurs enfants, élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année du degré primaire et 5^{ème} et 6^{ème} année du degré secondaire 3 jours/semaine dès la fin des cours l'après-midi jusqu'à 17h00.

Au primaire, les devoirs surveillés sont placés sous la surveillance d'un adulte, enseignant ou non, alors qu'au secondaire ce sont des élèves de 9^{ème} année qui encadrent leurs cadets sous la supervision d'enseignants, tout en faisant eux-mêmes leurs devoirs. Une telle organisation, éprouvée désormais depuis trois ans procure toujours entière satisfaction.

La Municipalité encourage au mieux de ses possibilités la pratique du sport scolaire facultatif en prenant en charge les frais d'encadrement et de déplacements des élèves pour la pratique du ski, de la natation, de courses d'orientation et d'un atelier d'initiation aux arts du cirque. De même, elle finance les coûts de location de patins et d'accès à la patinoire de Malley.

Dans le cadre du programme cantonal «Equité» financé conjointement par la Ville de Renens et le canton, les élèves de 7^{ème} année, encadrés par les professionnels du cirque Coquino de Morges et coordonnés par les responsables pédagogique et sportif de l'établissement secondaire, ont mené à bien sur près d'une année de travail, un spectacle intitulé «Quel Cirque». Trois représentations ont eu lieu sous le chapiteau du cirque Starlight devant un public nombreux et conquis par les prouesses acquises à force d'entraînements et de persévérance.

Enfin, pour la troisième année consécutive, la collaboration fructueuse avec l'Association «Ensemble en Scène» a permis de faire découvrir les coulisses du monde musical à un grand nombre d'élèves du secondaire grâce à l'implication de Cédric Pescia, pianiste franco-suisse de renommée internationale.

Les autres questions en lien avec les écoles de Renens sont à consulter dans les rapports des établissements scolaires primaire et secondaire ci-après.

Planification scolaire

Le groupe de travail occupé à la planification scolaire s'est réuni à plusieurs reprises afin de valider les prévisions du dernier rapport et de préparer l'entrée en vigueur du concordat HarmoS dès 2012. Par ailleurs, la Conseillère municipale et la Cheffe de service ont participé aux discussions concernant l'agrandissement du collègue du Censuy: élaboration du programme du concours, jury d'architecture, et séances de commission dans la phase projet.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le personnel du service psychopédagogique scolaire est depuis le 1^{er} mai 2005 rattaché au Canton. Le siège administratif de Prilly regroupe l'ensemble des services de la région scolaire «CRENOL», comprenant les arrondissements de Chavannes-près-Renens, Prilly, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges. La mise à disposition et la gestion des locaux restent de compétence communale et leur installation à la rue de Lausanne 21 depuis deux ans permet une prise en charge rapide, efficiente et centralisée au bénéfice des usagers de Renens.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. Les représentants de la Municipalité et des autres communes signataires rencontrent les responsables du Centre OSP Venoge deux fois par an, à l'occasion de l'établissement du budget et des comptes.

Les prestations délivrées sont notamment l'élaboration de bilans d'orientation approfondis, le suivi individuel et la gestion des dossiers des jeunes qui souhaitent construire un projet de formation.

Les représentants de la Municipalité ont participé à deux réunions, auxquelles ont été présentés le budget 2012 et les comptes 2010. Un dîner quizz a été organisé en collaboration avec la délégation jeunesse (voir ci-dessus).

Le rapport d'activités est à disposition.

Conseil d'Etablissement

En 2011, année d'élection et de renouvellement des Autorités communales, Le Conseil d'Etablissement a également dû, pour la première fois, renouveler l'ensemble de ses membres constitués à parts égales de représentants des autorités communales, professionnels du milieu scolaire, parents d'élèves et représentants de la société civile.

Le renouvellement du Conseil d'Etablissement s'est effectué selon les dispositions du règlement statuant sur son organisation.

Les membres de la précédente législature ont siégé à deux reprises les 14 février et 23 mai.

Les débats ont essentiellement porté sur le positionnement du Conseil et sa réponse à la consultation cantonale sur l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée, ainsi que sur différents sujets ayant traités à l'activité des établissements scolaires de Renens.

Pour leur part, les nouveaux membres du Conseil se sont réunis pour la première fois le 28 novembre.

Le Règlement du Conseil d'Etablissement, la liste nominale de ses membres et les procès-verbaux de toutes les séances sont disponibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les dates des séances, accessibles au public, y sont également annoncées.

Groupe Relations Ecole

Lieu d'échanges et d'informations mutuels entre la direction des établissements scolaires de Renens, la Municipalité et ses différentes directions en lien avec le domaine scolaire, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à trois reprises.

Jubilaires des Etablissements scolaires

Le 30 mars au Refuge de Renens, la Municipalité a eu le plaisir d'inviter douze membres du personnel enseignant ou administratif des établissements scolaires de Renens afin de célébrer leurs 20 ou 30 ans de services ou encore la fin de leur activité professionnelle et l'heureux moment de la retraite. Chacun a partagé un repas en présence de Madame la Syndique et de membres de la Municipalité, a bénéficié d'une petite attention financière accordée par la Municipalité, ainsi que reçu un beau panier garni des Paysannes vaudoises.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman

Amorcée lors de l'emménagement dans ses nouveaux locaux, la métamorphose de la Bibliothèque du Léman s'est poursuivie durant cette année 2011. Avec, au cœur de ces changements, l'augmentation du personnel de bibliothèque, ainsi que la transformation de la salle polyvalente des Pépinières en centre de documentation scolaire qui fait partie intégrante de la Bibliothèque du Léman.

Mandat de prestations scolaires

Le 9 février 2011, un mandat de prestations scolaires a été signé entre la Municipalité de Renens et la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO). En sa qualité de bibliothèque scolaire, la Bibliothèque du Léman, comme le futur Centre de documentation scolaire des Pépinières, assurent des prestations en faveur des élèves et des enseignants des établissements scolaires de Renens. Ces prestations (mise à disposition de documents pour un public-cible, animations, utilisation du catalogue collectif RERO au Centre de documentation scolaire des Pépinières, etc.) sont entièrement financées par les autorités cantonales.

Dans le cadre de ce mandat de prestations figure la mise sur pied du centre de documentation scolaire des Pépinières, à disposition prioritairement des classes enfantines et primaires du nord des voies.

Récapitulatif de cette mise en route : deux séances, en janvier et avril, avec le représentant de SSB (Service

Suisse aux Bibliothèques) pour effectuer le choix du mobilier. Dès septembre, date d'entrée en service du personnel scolaire, acquisition d'ouvrages (élaboration de listes et commandes), installation de l'infrastructure informatique en étroite collaboration avec la Coordination vaudoise de RERO, etc.).

Association «BiblioVaud»

Le 2 décembre 2011, la Municipalité a pris acte de l'adhésion de la Bibliothèque du Léman à BiblioVaud, nouvelle Association des bibliothèques publiques vaudoises.

Visites

Les bibliothécaires de la Bibliothèque communale de la Tour-de-Peilz, souhaitant se renseigner sur les conditions du déménagement, ont visité la Bibliothèque du Léman le 24 février.

Par ailleurs, la Bibliothèque du Léman a accueilli le GLEBS (Groupe Lausanne et Environs des Bibliothèques Scolaires) le 8 septembre pour sa séance semestrielle.

Personnel

L'évolution des missions de la bibliothèque, comme le nouvel espace à disposition, exigeant une dotation plus importante en personnel, la bibliothèque a vu son effectif augmenter de 2,2 à 4,35 EPT (au 16 janvier 2012). Avec, en cours d'année, et plus particulièrement durant le mois de septembre, un certain nombre de changements au sein même de l'équipe, dont la composition s'est passablement modifiée:

- Départ d'une auxiliaire de bibliothèque et retraite d'une bibliothécaire
- Engagement temporaire d'une auxiliaire de bibliothèque

- Engagement d'une nouvelle responsable, d'une assistante en information documentaire pour la partie scolaire et d'une auxiliaire de bibliothèque.

En novembre, une nouvelle bibliothèque HES scolaire a été engagée avec un début d'activité fixé le 16 janvier 2012.

Statistiques 2011

Livres prêtés

Jeunes	23931
Adultes	13130
Classes	5111
Lecteurs «spéciaux»	1519

Total	43691
En 2010	40837
En 2009	35739

Lecteurs inscrits (inscriptions nouvelles en 2011)

Jeunes (moins de 16 ans)	228
Adultes	76
Classes (prêt à 20-25 élèves)	13
Lecteurs «spéciaux»	5

Total nouveaux lecteurs 322

Livres catalogués

Nouveautés	1514
Rachats (livres abimés) ...	63
Total	1577

Jours d'ouverture au public	151
2010	148
2009	178

Moyenne de prêt journalier	292
2010	276
2009	201

Visites des classes

En 2011, 168 classes ont été accueillies pour constituer une bibliothèque de classe, emprunter de la documentation ou simplement écouter une histoire. [176 classes en 2010, 172 en 2009].

Prêt de 11 lectures suivies. Entre octobre et décembre, la bibliothèque a acquis 48 titres de lecture suivie (35 pour le niveau enfantine et primaire, 13 pour le secondaire) qu'elle met à disposition des enseignants des établissements primaire et secondaire. Elles complètent les 48 titres déjà référencés.

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 25'000.—.

Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

Course pédestre

Samedi 24 septembre a eu lieu la 5ème édition de la course pédestre de Renens, désignée course bonus par le Comité du Trophée lausannois (course dont les points comptent à double parmi les 13 rendez-vous sportifs de la région lausannoise). Le nombre de coureurs a augmenté de manière significative lors de cette édition pour atteindre près de 400 sportifs inscrits dans les différentes catégories, contre 320 en 2010.

Après plusieurs éditions différentes, le parcours de la course a enfin trouvé sa formule la plus adéquate, aussi bien au plan sportif qu'en regard des différentes contraintes d'organisation liées notamment au fait de courir en ville. La boucle principale de 2,5 km démarre sous les platanes de l'esplanade de Verdeaux, traverse Renens-Village et le quartier du Châ-

Bibliothèque du Léman
Animation «L'arbre à devinettes»



Echauffements avant le départ de la course des enfants à Verdeaux

teau avant de revenir à Verdeaux par les rues de Broye, Vorsiaz, Bourg-Dessus et le Chemin de Follieu. Une plus petite boucle de 800m propose aux plus jeunes un parcours sécurisé hors circulation. Pour la première fois, une catégorie Walking et Nordic Walking était également proposée au programme des courses.

L'aspect festif de la journée a aussi connu un grand succès grâce à l'installation de jeux gonflables pour les enfants, à la présence des musiciens de «Djangologies» et d'une buvette offrant repas et boissons, le tout sous un soleil radieux.

Environ 60 bénévoles se sont engagés sur cette manifestation, issus de certaines sociétés locales, des scouts, des pompiers, de jeunes mobilisés par la délégation jeunesse, ou de personnes intéressées à s'impliquer dans les activités organisées à Renens.

Gymnaestrada

La grande fête mondiale de la gymnastique a eu lieu à Lausanne du 10 au 16 juillet et a réuni plus de 20'000 athlètes et participants. Comme toutes les communes de la région lausannoise, Renens a également participé à cette fête magique.

Un comité composé de membres actifs de la gym Renens et de collaborateurs des services Environnement et Maintenance et Culture-Jeunesse-Sport a soigneusement préparé l'accueil à Renens des 878 gymnastes originaires de Finlande.



La délégation finlandaise à Renens durant la Gymnaestrada



Les lauréats 2011 des Mérites de la Ville de Renens



Plus de 50 salles de classes ont été réquisitionnées sur l'ensemble du site scolaire du Léman, transformé l'espace d'une semaine en lieu d'accueil, encadré nuit et jour par une centaine de bénévoles qui se sont relayés pour assister, renseigner et restaurer leurs hôtes.

Au terme de la cérémonie inaugurale de la manifestation, dimanche 10 juillet, toute la délégation finlandaise a été conviée à la Salle de spectacles et sur son esplanade pour une «welcome party» avec apéritif officiel, allocutions de bienvenue, repas et animation musicale. Le lendemain le public a pu assister au stade du Censuy à une répétition «grande surface» de l'une des prestations de la délégation finlandaise. Enfin, le samedi 16, un groupe plus restreint a encore offert à un public nombreux et conquis, une démonstration gymnique à la Place du Marché.

Mérites de la Ville de Renens

Comme de coutume la Ville de Renens se plaît à récompenser, en fin d'année, les personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme ont tout particulièrement contribué au rayonnement de la Ville.

Les Mérites de la Ville de Renens ont été remis par Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le lundi 14 novembre à la Salle de spectacles.

Mérite culturel de reconnaissance :

Luiz-Manuel, écrivain et poète. Distinction remise à titre posthume à cette personnalité at-

tachante qui a marqué la vie culturelle, sociale et associative de Renens et nous a quitté subitement aux derniers jours de mai 2011.

Mérite culturel d'encouragement :

Basil da Cunha, réalisateur, pour récompenser son court-métrage «Le Poisson-Lune», soutenu par la Commission culturelle, nommé à Cannes et primé à Lisbonne et encourager une carrière qui s'annonce prometteuse.

Mérite sportif de reconnaissance :

Michel Besson, pour saluer son implication, depuis plus d'un demi-siècle, au sein du Billard-club de Renens.

Mérite sportif d'encouragement :

Massimo Sindaco, Champion suisse de taekwondo, jeune espoir qui fait des émules à Renens depuis la création d'un nouveau club de taekwondo.

Mérite Jeunesse :

Philippe Golaz, jeune Renonais actif et talentueux, récompensé pour son engagement dans de nombreuses activités associatives et bénévoles à Renens.

Mérite de l'intégration :

BIO + OL, pour saluer le travail réalisé dans le cadre de l'Association Mobilet' afin de favoriser l'intégration professionnelle des jeunes grâce aux Bilan, Information et Orientation.

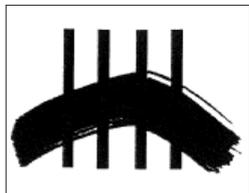
CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé 2 fois et le Comité de direction a tenu 7 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 29 septembre.

Une nouvelle convention a été établie entre les différentes communes

partenaires redéfinissant notamment les conditions de répartition de la couverture du déficit et certaines conditions d'accès aux installations encourageant par exemple la fréquentation des patinoires par les écoles.

Manifestations



Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus

importantes sont :

- Concert de Tony Carreira
- Lion's party
- Comptoir de l'Ouest
- Coupe du monde de Taekwondo
- Fête de la glace
- Spectacle du théâtre de l'Arsenic «Eternelle Idole»
- Skateathon
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice»
- Championnat vaudois de patinage

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Le rapport d'activités est à disposition.

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement mise en œuvre dès 2008 ont reçu des aides financières, ainsi que différents soutiens sous forme de prestations en nature telles que la mise à disposition de locaux, d'infrastructures sportives et de matériel.

Deux nouvelles sociétés dont le siège associatif est à Renens ont été créées, à savoir l'Association des Amis du Cercle du Dragon, club très actif depuis plusieurs années, en particulier dans l'apprentissage des arts martiaux tels le Wushu et dans une discipline soeur, le Taekwondo Léman, section de Renens, qui a notamment organisé le 19 mars une compétition régionale de sa discipline à la salle de sport Maurabia du site scolaire du Léman et qui propose des cours de Taekwondo deux fois par semaine à la Salle de gymnastique du 24-Janvier.

La fanfare «La Clé d'Argent» a pour sa part bénéficié d'un soutien complémentaire lui permettant de fêter dignement et avec grand succès son 25^{ème} anniversaire le 9 avril par une soirée de gala à la Salle de spectacles.

1^{er} Août

Une fois encore, la Place du Censuy a connu une forte affluence pour célébrer la fête du 1^{er} août. La fanfare municipale « La Clé d'Argent » a donné le coup d'envoi de la fête nationale, puis le cortège aux flambeaux a précédé les allocutions des autorités, en présence notamment de M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard et le traditionnel feu. L'organisation et gestion de la cantine a été pilotée par le FC Renens avec la participation du Judo Club et la Société de développement de Renens-Village. La soirée s'est terminée sous la cantine par un grand bal populaire ponctué d'un splendide feu d'artifice.

Société Coopérative de la Piscine de Renens

La piscine a été ouverte du 7 mai au 16 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 155'298 (2009 : 172'722 - 2010 : 138'290).



Aquasplash

En 2011, il a été vendu 33'573 cartes contre 33'756 en 2010.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Salle de spectacles

En 2011, les locaux de la Salle de spectacles ont été utilisés 206 fois pour des manifestations publiques et privées dans la salle principale. 122 à la buvette, 325 dans les salles de conférence et des commissions.

Trois grandes catégories d'utilisateurs se partagent les locaux, la ville pour 42%, les sociétés locales membres de l'USL, les associations membres du FAR, les partis et les paroisses pour 29% et les privés pour 29%.

86% des recettes de location proviennent des privés et 14% des autres utilisateurs.

La gratuité de la location a été accordée par la Municipalité aux événements culturels soutenus par la Ville ainsi qu'à diverses manifestations comme Gymnaestrada, le 10^{ème} anniversaire de la CISE et la représentation théâtrale du Groupe intergénérationnel.

Les concierges de la Salle de spectacles ont été secondés par l'arrivée en août d'un apprenti en formation pour 3 ans. Ce renfort a permis d'assurer toutes les tâches liées aux nombreuses locations et de continuer l'entretien du bâtiment sans compromettre la poursuite du développement des locations.

La rénovation des équipements a concerné le remplacement de la pompe de la chaudière, des ampoules des lustres par des LED, de l'écran de la buvette, du mobilier des loges, des tables hautes et des tables rondes, de la réfection des portes de la salle de conférence, de l'ancien chapeau de la ventilation, de la pose d'un système Wifi dans le bâtiment, ainsi que différents travaux d'entretien des parquets et de peinture effectués par les concierges. Ces travaux se sont déroulés entre les périodes de locations et durant les vacances d'été, échelonnés sur une soixantaine de jours. Quelques appareils techniques ont été renouvelés, le lecteur CD, le téléviseur et les projecteurs des salles de réunion.

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité et certains autres groupements sur présentation de dossiers documentés peuvent bénéficier gratuitement de la disposition de certaines infrastructures scolaires.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en :

- Visite hebdomadaire des lieux
- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement
- Gestion des équipes de gardiennage

Société coopérative du Refuge

Gardiennage

Le service de gardiennage et de nettoyages est réparti entre 4 personnes, fonctionnant par équipe de 2, lors de chaque occupation.

Gestion des locations

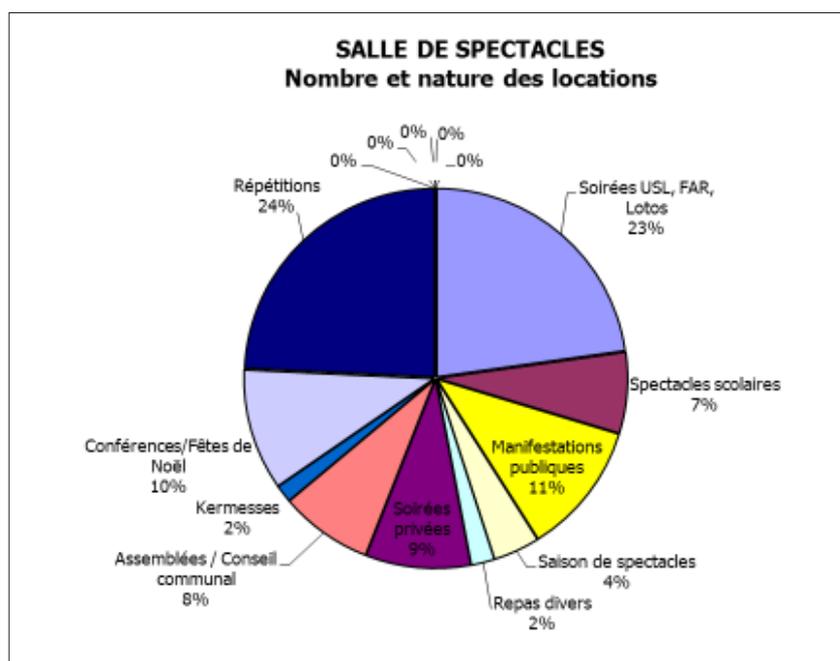
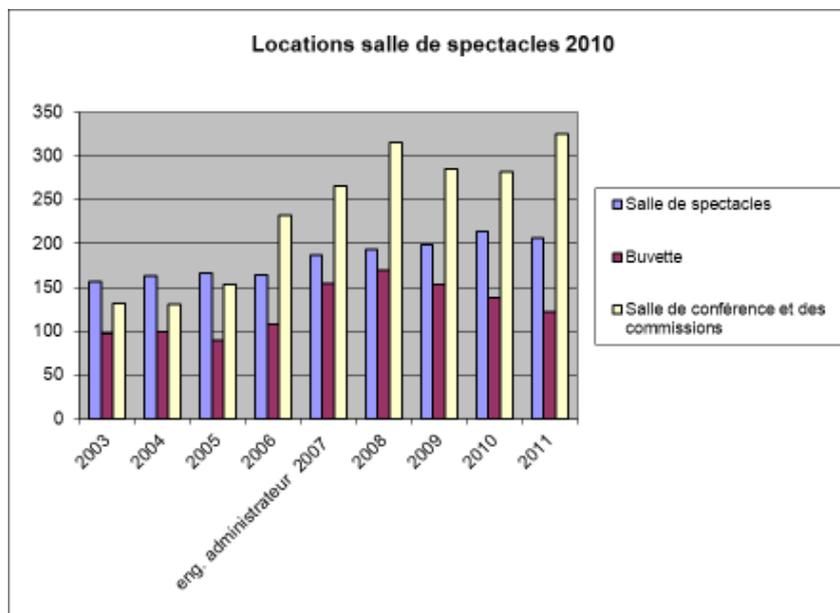
176 locations ont été enregistrées (171 en 2010), avec une moyenne mensuelle de 14 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet «*Mon Beau Pays*» n'étant plus utilisé ni pour l'école à la montagne, ni pour les camps de ski et les camps de vacances, sa location à des tiers est ouverte en tout temps depuis début 1997. Pour 2011, cela représente au total 175 jours d'occupation (166 jours en 2010).

Une personne assure l'accueil des locataires, les visites diverses, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.



Etablissement primaire

Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

La direction de l'établissement primaire salue l'effort entrepris par la Commune, posant ainsi une pierre importante à l'édifice de l'infrastructure scolaire et permettant d'envisager avec confiance la suite à donner, afin qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à leur mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant une compétence communale assumée par le Service du personnel.

Actuellement, ce sont 38 groupes de devoirs surveillés en fonction, réunissant 352 élèves du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes

Lexique des abréviations :

CIN	Cycle initial (1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantines)
CYP	Cycle primaire
DEV/DEP	Développement, développement primaire
COES	Classes de l'Office de l'Enseignement spécialisé

de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h15 à 17h00.

Transports scolaires

18 élèves des classes D sont transportés tous les jours (4 fois par jour) par les deux bus scolaires tout au long de la semaine, pendant les heures scolaires. A cela, il faut ajouter :

- 14 classes transportées pour l'éducation physique
- 11 classes transportées pour la rythmique
- 12 classes transportées pour les leçons de natation.

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux sur place (gymnastique notamment) et ne peuvent être considérés comme «unité de fonctionnement».

Diverses activités

Activités sportives

Ecole à la montagne à Ondallaz-sur-Blonay

8 classes du CYP2/4, 3 classes du CYP2 mixtes se sont rendues à Ondallaz, pendant l'année civile.

Après-midi de sport

Classes CYP2 et DEP - Du 29 août au 30 juin

Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DP et COES sont parties en course d'école, soit 73 classes.

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 (9 classes) et DEP (3 classes) à raison de onze leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.

Patinoire

Cette année, 3'147 entrées ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

Marches

- Classes CIN du Caudray - 7 avril 2011
- Collège de Florissant - 24 juin 2011
- Classes CYP2 du 24-Janvier - 28 juin 2011
- Chœur Nord-Sud - 25 août 2011
- Classes CYP et DEP du Censuy - 30 août 2011
- Classes CYP1 du Simplon - 6 septembre 2011
- Classes CYP1 du 24-Janvier - 13 septembre 2011
- Classes DEP - 13 septembre 2011
- Classes CYP1 de Florissant - 22 septembre 2011
- Collège des Pépinières - 27 septembre 2011

Tournoi de football

Jeudi 19 mai 2011 - Terrains de football du Censuy
Classes CYP2 et DEP

Journée de luge

- Collège de Florissant (1^{er} groupe) 8 février - Les Pléiades
- Collège de Florissant (2^{ème} groupe) 10 février - Les Pléiades

Journée ski de fond

Classes CYP2 des collèges des Pépinières et de Florissant - 17 février - Les Cluds

Joutes CIN II

17 mai 2011 - élèves de CIN2

Activités culturelles

Spectacles scolaires

Hermogène, le rat de bibliothèque (spectacle de marionnettes) Salle de spectacles

Classes CIN - CYP1 - COES
Environ 876 élèves ont vu ce spectacle

Tistou les pouces verts

Classes CYP2 – DEP

Petit Théâtre, Lausanne

Environ 457 élèves ont vu ce spectacle

Spectacle «Le Petit Prince»

6, 7 et 8 juin à la Salle de spectacles de Renens

Joué par les élèves de l'établissement sous la direction de Patricia Travaglini, maîtresse de rythmique.

Cinéma de Noël

Deux films à choix :

- *Mission Noël, les aventures de la famille Noël* (258 élèves ont vu ce film)
- *Le Chat Potté* (464 élèves ont vu ce film)

Cinétoiles - Malley le 22 décembre

Cortège aux flambeaux

Classes du Collège du Censuy et du Caudray - 20 décembre

De nombreuses classes organisent diverses sorties culturelles, environnementales et autres :

- visite de musée
- fabrication de bougies à Lausanne,
- animation à la Vallée de la Jeunesse,
- Semaine du livre à Genève,
- Ménagerie Knie
- Etc.

Activités d'éducation et de prévention en 2011

Prévention routière

Animation donnée par la PolOuest destinée aux élèves des classes CIN, CYP1 et COES, au total 48 classes concernées, en septembre.

Animation destinée à apprendre aux élèves à traverser les routes, quelques règles élémentaires et prévention générale.

Prévention «Ça dérap'»

L'animation a été donnée par les trois infirmières durant la période du 4 avril au 31 mai. Elle est avant tout destinée aux classes du CYP2/2, mais une classe de développement en a bénéficié en novembre suite à divers problèmes.

Ce sont donc les élèves de 18 classes qui ont suivi cette animation.

PAM - Prévention aux morsures de chiens

Cette animation, assurée par la SVPA, section Vaud, vise à prévenir les morsures de chien. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens.

Elle a eu lieu durant la période du 16 au 25 novembre et a été suivie par les élèves de 8 classes.

Pommes à la récré

Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire.

- Du 1^{er} au 12 mars : 789 abonnements
- Du 21 novembre au 2 décembre : 771 abonnements.

Action Innocence

Prévenir les dangers dus à l'utilisation d'Internet, cette animation a comme public cible les élèves des classes du CYP2/2. Durant l'année 2011, quinze animations se sont déroulées dans notre établissement. Elles ont été précédées d'une animation en soirée destinée aux parents des élèves concernés.

Hygiène dentaire

Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes de l'établissement, durant la période du 20 septembre au 4 novembre.

Visites dentaires

Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février.

Le déplacement a été assuré par les bus scolaire et postal lorsque les distances étaient trop importantes.

Dance Lunch Academy

Cette activité mise en place par le groupe santé s'est poursuivie tout au long de l'année avec la participation financière de l'ODES (devenu PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire).

Cette activité est destinée aux élèves du CYP2 et a eu lieu aux collèges des Pépinières et de Florissant. Elle a bénéficié pour la dernière fois

d'un financement. A l'avenir Le groupe «Santé» envisage de proposer de l'inclure dans le cadre du sport scolaire facultatif.

Sport scolaire facultatif

Depuis la rentrée du mois d'août, le groupe «Santé» de l'Etablissement primaire, avec le soutien de la commune et du canton, ont mis sur pied des SSF.

Les objectifs sont de donner la possibilité aux élèves du CYP2 et DEP de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club de Renens de préférence.

Les élèves ont le choix entre cinq sports :

- cheerleading
- judo
- capoeira
- handball
- hip hop

Ces activités ont lieu entre 12h15 et 13h15 ainsi que le mercredi après-midi et sont réparties entre les différents bâtiments scolaires.

Pour cette première édition, ce sont près de cent élèves qui profitent de cette nouvelle offre. Par la suite, nous envisageons d'élargir cette offre également aux élèves du CYP1.

Le jeudi, je mange un fruit

Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.

Cours de premiers secours

Un cours de premiers secours donné par le médecin scolaire et les infirmières scolaires a eu lieu le mercredi 30 mars et a été suivi par 38 enseignants de notre établissement.

Ce cours abordait les thèmes suivants :

- pharmacies des salles des maîtres,
- position latérale de sécurité,
- bobos divers,
- entorses et bandages,
- asthme et hyperventilation,
- brûlures,
- épilepsie.

Education sexuelle

Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation Profa. Ils ont lieu dans les classes du CYP2/2 et sont accompagnés d'une séance à l'intention des parents qui a lieu en soirée. Suite au peu de participation des parents, cette soirée a été supprimée cette année scolaire.

Ces cours se sont déroulés durant la période du 7 mars au 20 juin.

Treize classes ont été concernées, ce qui a impliqué l'organisation de onze interventions.

MATAS (Module d'activités temporaires alternatifs à la scolarité)

Cette structure, située à Sullens, accueille des enfants scolarisés du CIN au CYP2 (6 à 11 ans) qui présentent un risque de rupture scolaire et de désinvestissement des apprentissages. Cette équipe, composée d'un enseignant et d'un éducateur, a la mission de remobiliser l'élève dans sa relation à autrui, de lui permettre de retrouver de la motivation dans ses apprentissages scolaires et de restaurer ou de renforcer la confiance en soi.

L'élève au bénéfice de cette prestation reste rattaché à sa classe dans laquelle il passe généralement un tiers du temps, les deux tiers restants l'élève est pris en charge par l'équipe du MATAS.

La durée de la prestation est de trois mois, reconductible une fois. Les supports éducatifs proposés sont en relation avec la ferme, les animaux et la nature.

Activités d'environnement

Pro Natura

Période : septembre à décembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
6 classes y ont participé

Baril énergie

Période : novembre
Classes concernées : CYP2 + DEP, sur inscription
13 classes y ont participé

Maison énergie

Période : novembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
9 classes y ont participé

Animation-Déchets

Période : novembre
Classes concernées : CYP1 + COES
25 classes y ont participé

Ma Commune

Période : septembre à décembre
Classes concernées : CYP2 + DEP
13 classes y ont participé

Activités « Ecole dans la cité »

Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la salle de spectacle, le

26 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

Ensemble vocal «Florichant»

Le concert destiné aux parents a eu lieu le 22 décembre à l'Aula du collège du 24-Janvier.

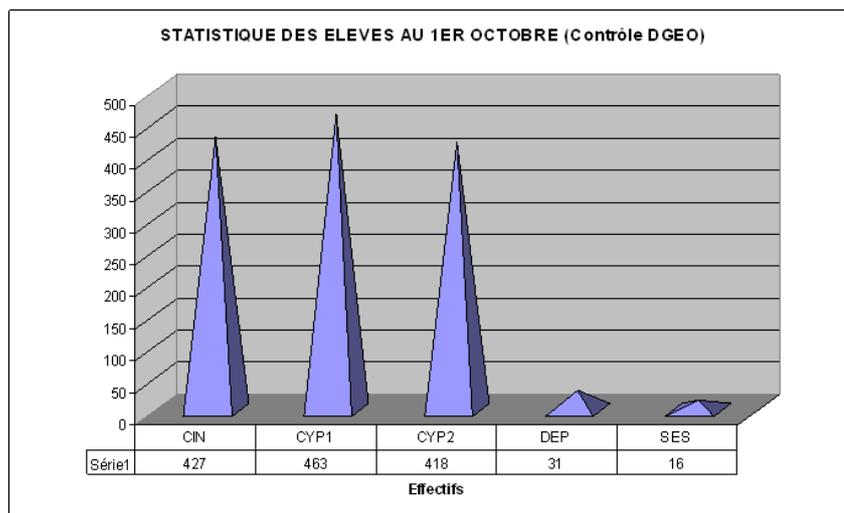
Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

Déjeuner de Noël au collège du Censuy

Arbre de joie

MM Métropole

- Jeudi 10 décembre de 16h00 - 18h00
- Vendredi 11 décembre 16h00 - 18h00
- Samedi 12 décembre 2009 09h00 - 12h00



Bâtiments scolaires

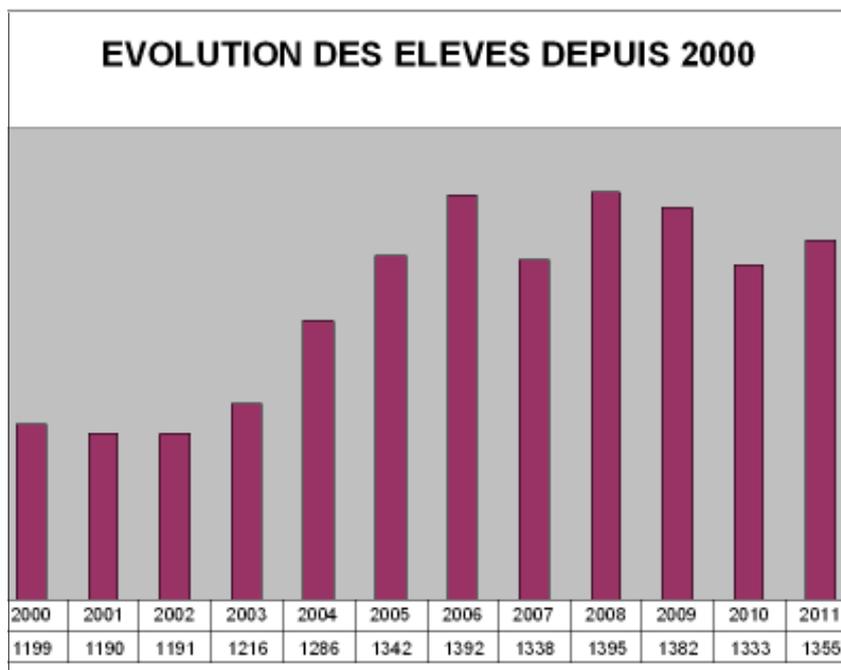
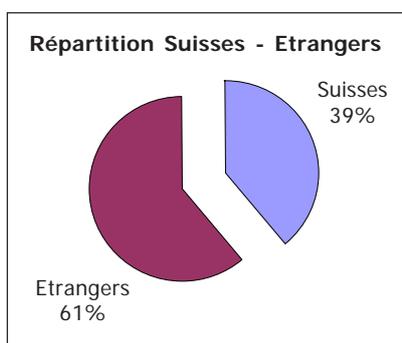
Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	5	3	1	1	-
Pépinières	15	5	5	5	-
Corbettes	-	-	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	11	3	4	4	-
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-
Collège de Florissant ...	11	1	4	4	2
Simplon	10	3	4	3	-
Caudray	2	1	-	1	-
Censuy	11	2	4	4	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	73	22	23	23	5

Cette activité, menée en collaboration avec le délégué jeunesse de la Ville de Renens, a généré, grâce à la collecte de fonds des élèves, un montant de près de Fr. 2'200.- au bénéfice de l'Association Arc-en-ciel à Renens.

AVIVO

Cette année scolaire, cinq personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel et de transmettre le goût de la lecture.



Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale, de la voie secondaire baccalauréat et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

Lexique des abréviations :

CYT	Cycle de transition
VSO	Voie secondaire à option
VSG	Voie secondaire générale
VS	Voie secondaire de baccalauréat
ACC/DES	Classes d'accueil et de développement

Encore une année durant laquelle certains de nos élèves et plus particulièrement les élèves de 7^e ont pu s'illustrer. En effet, cette année 2010-2011 a été marquée par le cirque sous toutes ses formes. Ce vaste projet, initié dans le cadre du programme cantonal «Equité» et mené de main de maître par Mme Camandona, doyenne, et M. Vittoz, enseignant d'éducation physique, en collaboration avec le responsable du cirque Coquino, a trouvé son aboutissement lors des trois représentations données sur la place du Censuy sous le chapiteau du Cirque Starlight. Durant ces trois mémorables soirées, les élèves de 7^e ont montré de nombreux numéros de cirque qui ont ému leur public. Le bonheur se lisait sur les visages des élèves qui ont tout donné lors de ces trois représentations. La musique qui accompagnait ces performances était assurée par les chœurs de l'établissement.

Les parents sont venus applaudir leurs enfants et leurs camarades de l'éta-

blissement ont également répondu présents. L'afflux des spectateurs était tel qu'il a fallu ajouter des chaises supplémentaires.

Cette réussite est le fruit du travail de toute une année mené durant les heures d'éducation physique, à la volonté communale d'aider ce projet en prenant en charge les frais de l'Ecole de cirque Coquino, les taxes sur les divertissements et mettant à disposition les infrastructures du Censuy, ainsi qu'au soutien du Canton qui porte nos projets culturels depuis plusieurs années.

De plus, les élèves ont eu la possibilité d'approcher le monde du cirque en assistant à des représentations professionnelles : « La piste là » au théâtre de Vidy, « Le Cirque du Soleil » grâce à une vidéo, et « le Cirque Starlight » sur la place du Censuy. De nombreux artistes ont aussi pris du temps pour expliquer leur passion aux élèves.

Ce fut une année enrichissante pour tous et nous ne pouvons que remercier tous les acteurs partenaires qui ont permis à nos élèves, à leurs enseignants, à la direction et à leurs parents de vivre ces soirées de rêve.

Organisation de l'Établissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s :

- Mme Yvonne Zürcher (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG du site scolaire du Léman, remplaçante du directeur)
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6, des degrés 7-9 classes VSB du site scolaire du Léman, répondante de formation continue)
- Mme Carole Camandona (responsable des degrés 7-9 classes VSO et VSG du site scolaire du Léman, classes d'accueil, responsable moyens audio-visuels)
- M. Tristan Aeby (responsable de la répartition de l'enseignement, des remplacements et des horaires)
- M. Felice Putzu (responsable du cycle de transition 5-6 et des degrés 7-9 classes VSO et VSG, du collège de Verdeaux)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique pédagogique et administrative, modifications d'horaires)

Autres fonctions :

- Animatrice de santé, gestion du réseau interprofessionnel et assistante à la direction pour le suivi des élèves en difficulté
- Assistante à la direction pour les modifications d'horaires/carnet individuel
- Bibliothèque scolaire de Verdeaux
- Chefs de file en allemand CYT et 7-9, anglais, français CYT et 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé
- Chœur 5^e et 6^e

- Chœur 8^e et 9^e
- Gestion du site <http://esrenens.ch/>
- Infirmières scolaires
- Médiateur-trice
- Percussions
- PResMeTIC
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, dessin technique, économie familiale, études surveillées, géographie, gestions des appuis et du CIF, éducation physique, histoire et citoyenneté, histoire biblique, musique, mathématiques/physique, travaux manuels et sciences naturelles
- Responsable des fournitures scolaires
- Théâtre

Diverses activités mises sur pied par l'Établissement

Cours facultatifs

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Établissement 5-6-7
- Chœur 8-9
- Groupe percussions
- Italien
- Sports scolaires facultatifs (de février à juin) : aérobic, football, grimpe, hip-hop, natation, plongée avec bouteille en piscine et mini-volleyball ;
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : aérobic, badminton, basket, cirque, cheerleading, danses modernes, handball, judo, natation, plongée avec bouteille en piscine, tchoukball et unihockey.

Permanence devoirs

Avec l'aide de la direction pédagogique, le soutien aux devoirs a été mis sur pied pour donner l'occasion aux élèves des classes de 7^e à 9^e d'avoir un lieu avec un enseignant pour faire leurs devoirs. C'est un soutien aux élèves qui n'ont pas à domicile la possibilité de demander de l'aide à une tierce personne. Il a lieu hors des heures d'enseignement et est facultatif.

Cette année en plus d'un soutien en français et mathématiques, un soutien en allemand est également proposé aux élèves des 7^e à 9^e VSG-VSB et 8^e et 9^e VSO.

Il est ouvert à tous les élèves des classes de 7^e à 9^e, toutes voies confondues.

www.esrenens.ch

Créé à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut un reflet de la vie scolaire au sein de l'Établissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. C'est également un moyen pour le conseil de Direction de communiquer des informations «urgentes» à l'intention des élèves et de leurs parents via la page d'accueil (maintien ou non d'une sortie par exemple). Le site présente 24/24 heures toute l'actualité de l'Établissement : faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... et héberge également le journal Magic Collège en ligne (le journal de l'établissement).

Projets prévention

Journée du 1^{er} décembre

Cette année, une activité a été proposée aux élèves de 5^e, avec la visite du médecin scolaire et de l'infirmière scolaire afin de répondre à leurs questions et de mettre à jour leurs connaissances concernant le Sida. Sur inscription et accompagnés d'adultes, les élèves de 8^e sont allés sur des stands devant de grands magasins. Les élèves de 9^e, quant à eux, ont écouté des témoignages de personnes de l'association renanaise Arc-en-ciel.

Prévention

Des bains informatiques permettent aux élèves de 5^e à 7^e de mieux gérer ce média avec l'aide d'enseignants adéquats et formés.

Des appuis en français et en mathématiques sont mis sur pied pour les élèves du CYT et 7VSO.

La classe de 7VSO, avec deux enseignants pour les périodes de mathématiques et français, continue son parcours en 8 VSO. Une autre classe de 7VSO en co-enseignement a vu le jour en août 2011. Les élèves peuvent ainsi suivre correctement le programme et s'améliorer petit à petit.

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates Echéances	CYT5	CYT6	7 ^e	8 ^e	9 ^e	DES/ACC
vendredi 4 février mercredi 9 février	Pierre et Loup					
du 7 au 25 mars			Visite du CIL			
du 7 mars au 6 juin	Ecole à la montagne					
mercredi 23 mars		Présentation options VSB				
mercredi 6 avril jeudi 7 avril		Souffle d'ange				
	Concert du chœur 5-6-7					
vendredi 6 au jeudi 12 mai	Spectacle de l'établissement					
mercredi 18 mai	Coupe Crédit Suisse (football)					
mercredi 18 mai						
du 25 au 29 mai			Spectacle cirque			
jeudi 9 juin	Courses d'école					
lundi 20 au vendredi 24 juin			Semaine de natation			
du lundi 27 juin au mercredi 29 juin	Joutes sportives					
jeudi 30 juin	Remise des livrets scolaires aux élèves			Promotions		
vendredi 1er juillet					Consultation épreuves examens	
du 12 au 16 septembre				Camps de volée		
jeudi 22 septembre au 7 octobre		« Hand Stories » au théâtre de Vidy				
jeudi 29 septembre		Conf. Parents (orientation)				
vendredi 30 septembre	Marche de l'établissement					
octobre à janvier				Musée des Beaux-Arts « incongru, quand l'art fait rire »		
lundi 3 octobre	Séance info. allemand					
mardi 11 et jeudi 13 octobre	Conf & réunion parent					
novembre	« Avance Hercule », musée Romain Vidy					
novembre, décembre, janvier				Ateliers et session slam		
novembre à avril					L'envers du décor. Ateliers, visites et représentation à choix	
du 7 au 18 novembre		Réunion de parents (facultative)	Réunion de parents classes VSG-VSB (obligatoire)	Réunion de parents (obligatoire)		
mardi 8 novembre			Conf. & réunion parents classes VSO			
jeudi 10 novembre	Oser tous les métiers					
du 15 au 16 décembre			Tournoi de football			
lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 décembre	Tournoi de football				Tournoi Unihockey	
vendredi 23 décembre	Fête de Noël					

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise :

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8^e, 9^e, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9^{es}
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- de la prévention routière.

Activités sportives et camps

Camps

- 5^e : école à la montagne à Ondallaz
- 6^e : camps de ski à Ondallaz
- 7^e : camps de ski autonomes dans divers lieux
- 8^e : camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
- 9^e : voyages d'études

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5, course d'orientation et patinage
- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 (de septembre à février)
- Après-midi de sport pour les classes de 7^e, 8^e, 9^e année, ACC et DES
- Une journée de ski de fond et une semaine de natation (4 cours) pour les 7^e et ACC
- Joutes sportives de fin d'année du 27 juin au 29 juin 2011
- Tournoi de Noël

Etudes surveillées

Les études surveillées sont proposées, dès la rentrée scolaire, à tous

les élèves du cycle de transition (5^e et 6^e) et sont organisées les lundis, mardis et jeudis. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois séances d'études surveillées par semaine.

Cette année, dix-neuf groupes d'études surveillées, comprenant cent soixante-quatre élèves, ont été mis en place. Les groupes sont encadrés par cinquante-deux coachs et dix-sept répondeurs. Il est à noter que cela continue à augmenter le travail administratif.

La correspondance entre les horaires des élèves et de leurs coachs a été affinée ce qui a eu pour conséquence d'alléger la pression sur les horaires de classes de 7^e et 8^e année.

Frais de transport et de pension des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Par exemple, pour les élèves des classes de raccordement I et II.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de :

- 3 infirmières scolaires à temps partiel (3 x 50%) :

- au Collège de Verdeaux
Mme Monique Diserens
- au Collège du 24 Janvier
Mme Florence Tarrou
- au Collège de la Vaudaire
Mme Marie-José Marquis

- 2 médecins scolaires à temps partiel :
 - Dresse Véronique Corboz
 - Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont en tout temps à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (anciennement ODES, Office des écoles en santé), les infirmières :

- consultent les rapports des visites de santé préscolaire faits chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
- effectuent le contrôle de la vue et de l'audition des enfants en CIN 2 ;
- proposent aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire ;
- organisent le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offrent la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire ;
- proposent aux élèves de 7^e année des vaccinations contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus ;
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, les infirmières peuvent effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité.



Démonstration de cirque par les élèves de 7^e

Les infirmières ont également pour fonction :

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence;
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficulté;
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats;
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes;
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève.

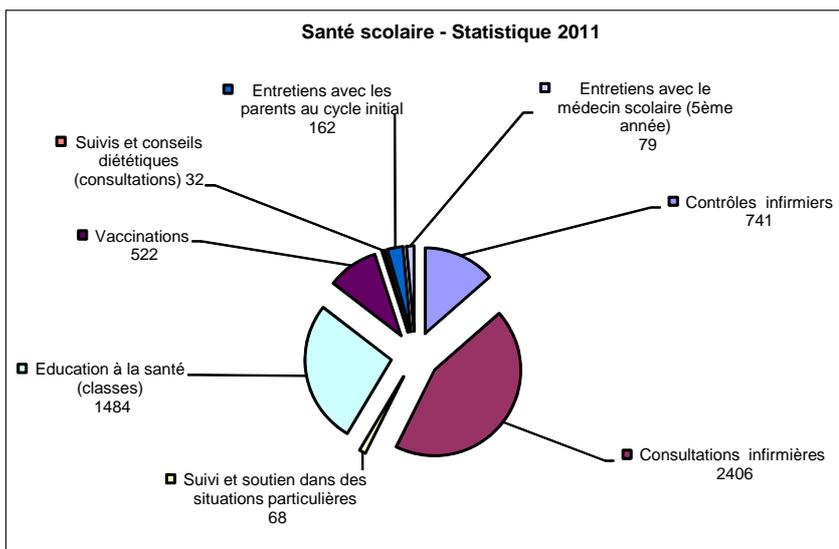
Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit interne soit externe aux établissements primaire et secondaire.

Les groupes santé ont évolué et sont devenus désormais des «Equipes PSPS» (équipe pour la promotion de la santé et la prévention dans les écoles) qui réunissent les délégués PSPS (anciennement animateur-santé), les médiateurs, les infirmières scolaires, les médecins scolaires, les dentistes scolaires et éventuellement un doyen de l'établissement. Ces équipes travaillent en commun pour instaurer dans les établissements les programmes prioritaires de prévention imposés par le Département :

- programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée
- programme de prévention des dépendances

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Un gros travail est en cours pour la mise en place d'activités de prévention des incivilités et des dangers de dépendance aux divers médias modernes (jeux vidéos, Internet, téléphones portables, etc.)

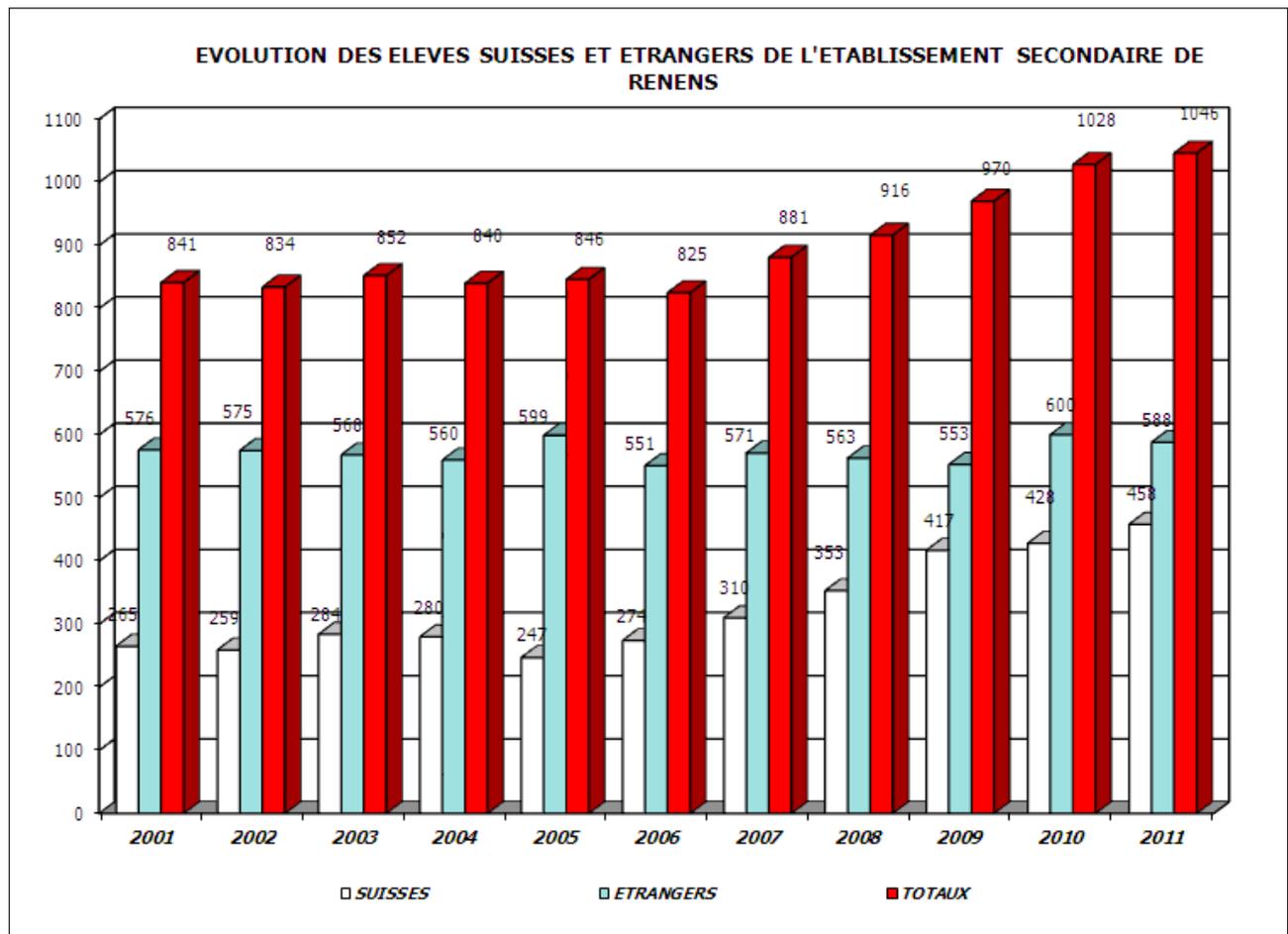


Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT 5	85	110	195	10
CYT 6	85	136	221	11
7 VSO	32	71	103	7
7 VSG	29	29	58	2
7 VSB	34	15	49	2
8 VSO	35	58	93	6
8 VSG	20	28	48	2
8 VSB	31	13	44	2
9 VSO	34	44	78	5
9 VSG	28	20	48	2
9 VSB	27	11	38	2
Développement	17	33	50	5
Classes d'accueil	1	20	21	2
Totaux	458	588	1046	58
En pour-cent	43.78	56.22		

Crissier	15 élèves
Chavannes	3 élèves
Prilly	5 élèves
Lausanne	13 élèves
Ecoles privées	3 élèves
Institutions spécialisées	3 élèves
Total	42 élèves

Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	49	20.16
Voie secondaire générale	58	23.87
Voie secondaire à options	103	42.39
MCDI (pédagogie compensatoire)	30	12.35
DES	3	1.23
Totaux	243	100.00

Chavannes	2 élèves
Crissier	3 élèves
Lausanne	2 élèves
Prilly	1 élève



Sécurité publique - Informatique - Population



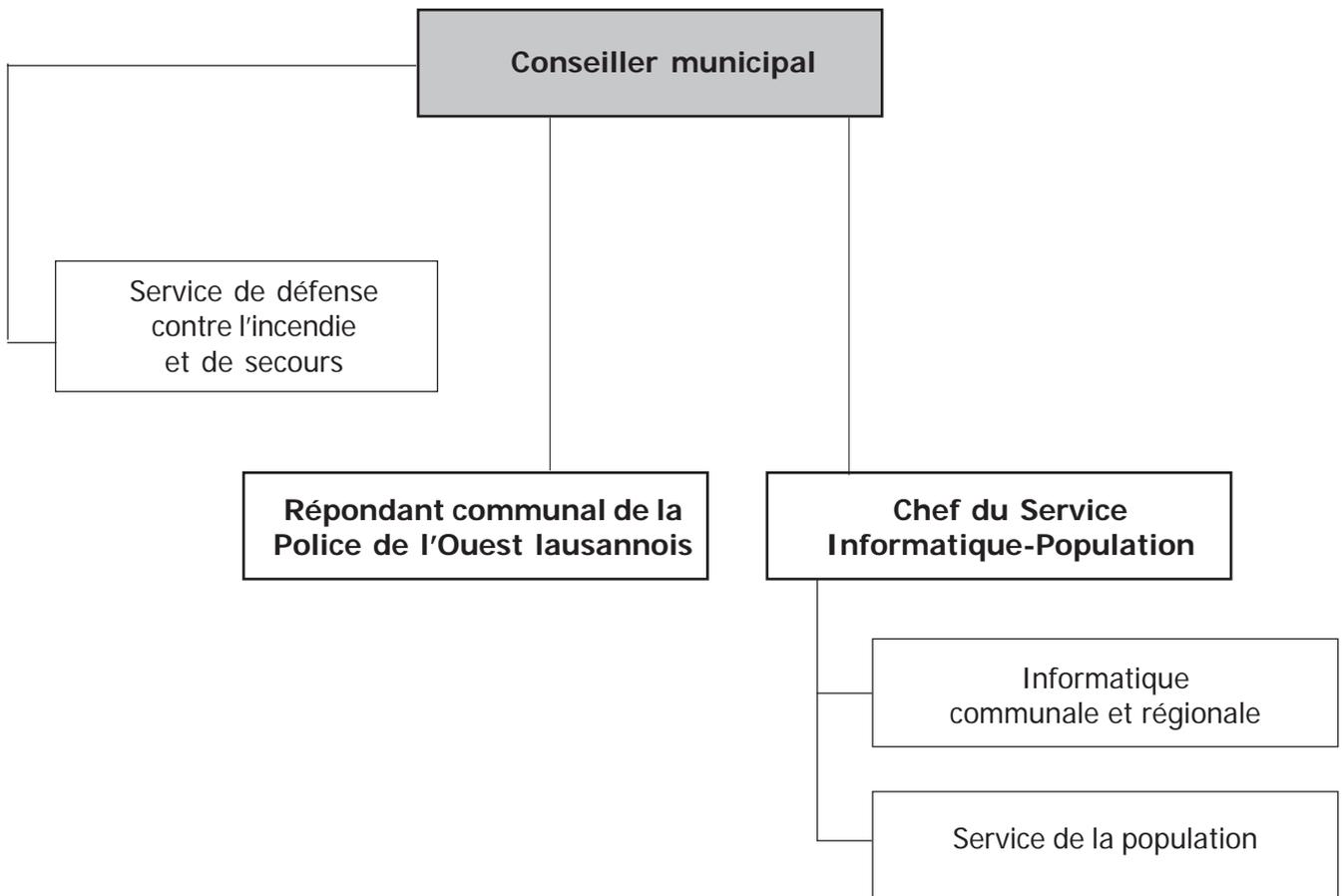
Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Christian SECHAUD, Répondant communal
de la Police de l'Ouest lausannois

M. Olivier FONTANELLAZ, Informatique-Population



Sécurité publique

Police de l'Ouest Lausannois (POL)

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Enfin, la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. Il a participé à 15 séances du Comité de Direction au cours desquelles 66 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises, trois fois durant la législature 2006 - 2011 et une depuis le début de la nouvelle législature.

Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mmes Verena Berseth, Rosana Joliat Herrera, Ranjini Sivanesa et MM. Roland Divorve, Gérard Duperrex, Gian-Luca Ferrini, Nicolas Freymond, Alberto Mocchi et Mady Keita.

Répondants technique et politique

Après analyse, le Commandement de la POL a réorganisé la fonction de répondant communal et a choisi de diviser cette fonction en deux, soit le répondant technique et le répondant politique.

Le répondant technique constitue la «porte d'entrée» au sein de l'Association pour toutes les demandes émanant de chefs de service communaux ou du Municipal de police. Il décide de la suite à donner et, en fonction de l'importance, traite le dossier de façon autonome.

Le répondant politique intervient dans tous les dossiers où l'Association doit prendre position à l'égard des autorités politiques des communes partenaires.

Pour Renens, les répondants politique et technique sont respectivement le Maj Séchaud et le Lt Hautle. Le répondant politique entretient des contacts fréquents avec la Municipalité, afin de prendre connaissance des axes politiques communaux et faire part du point de vue de la POL.

Pendant l'année 2011, le répondant technique a rencontré chaque semaine le Municipal de police et le Secrétaire Municipal. Il a traité les dossiers en relation avec des problèmes de sécurité publique, de police du commerce et de signalisation. Le répondant a participé à plusieurs séances de la Commission de la Mobilité, de l'Urbanisme et des Travaux et à une rencontre avec la population pour une problématique de quartier. Il a également assisté à des séances d'information sur les futurs travaux et aménagements de la gare de Renens et du Tram.

Prévention et partenariats

A l'instar de ce qui s'est fait l'année précédente, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont mis en œuvre une multitude d'actions, de campagnes et proposé des solutions à des problématiques d'incivilités et de dommages à la propriété. Le dialogue avec les différents partenaires a été constructif et enrichissant.

Dans les faits, la subdivision a travaillé en approche de résolution de problèmes pour des dommages à la propriété et incivilités dans le quartier du Silo, à la gare, aux collèges du 24-Janvier, de Verdeaux-Pépinières et de Florissant.

Elle s'est occupée administrativement du parrainage de la gare, des cours de prévention routière dans les clas-



30 avril 2011
Lors de l'inauguration
de la place du Marché

ses de CIN et CYP1, de cours de prévention de la délinquance pour les élèves de 6^{ème}, de nouer et renforcer les contacts avec les jeunes dans les endroits où ils se réunissent (gare, parc de la Brasserie, place du Marché, cours des écoles, quartier du Silo, parcs des Pépinières, du Ranch et Sauteur), d'effectuer des présences préventives aux rentrées et sorties des classes.

Des actions ont été menées sur le thème de la sécurité routière : dégivrage des pare-brise, respect des uns et des autres lorsqu'un piéton traverse la route, équipement des cycles, vitesse, stationnement.

Prévention & Partenariats a également œuvré dans le domaine de la protection des mineurs au travers de contrôles et d'informations sur la vente et la consommation d'alcool. Lors de l'inauguration de la place du marché, le nouveau fourgon de la subdivision a été présenté de même que lors de la revue du SDIS. En ce qui concerne les vols et les arnaques, la subdivision a tenu plusieurs stands dans les centres commerciaux, aux

abords de la piscine et sur la place du Marché. Suite à des comportements inhabituels près d'établissements scolaires, toute une série d'interventions de police ont été entreprises. Dans le domaine des incivilités, une nouvelle campagne traitant de l'abandon de déchets sur la voie publique (Littering) a occupé les services de police durant l'été. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, un gymkhana pour vélos a été monté dans la cour du collège du Léman et à la rue de Lausanne 50.

Poste de ville / police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, les assistants de police et les policiers la remplacent, afin de maintenir le poste ouvert. Un agent itinérant se déplace pour travailler dans les postes de ville

lorsque l'effectif n'est pas au complet, ceci afin d'éviter la fermeture du bureau.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 3'624 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville, ou la délivrance de mandats divers, a représenté 50% du total (49% en 2010), alors que le travail à caractère préventif se monte à 37% (35% en 2010) et la partie répressive à 13% (15% en 2010) de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Renens, au-delà des actions qui sont répertoriées dans le rapport de gestion de la POL et qui ne sont pas comprises dans la statistique, il y a lieu d'ajouter 984 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 26 reprises au cours de l'année, soit 11 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley et 15 fois durant la tranche horaire de l'après-midi. Cela correspond à un peu moins de 6% du temps de travail de ces policiers.

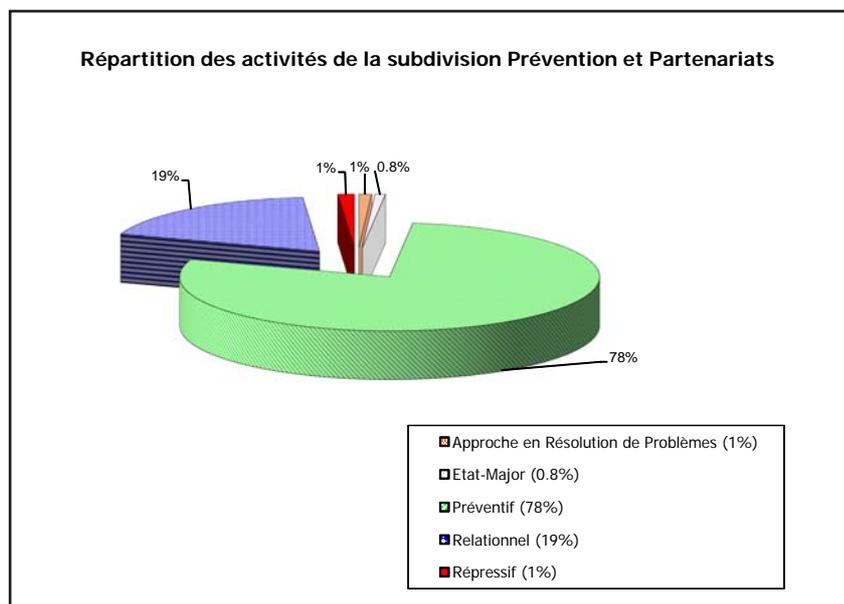
Activités et objectifs

En 2011, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- Marquer une présence de la police en rue
- Assister à l'entrée et la sortie des classes et assurer la sécurité aux passages pour piétons

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent les travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers ainsi que l'établissement de plans de



circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2011, à Renens, le service est intervenu à 24 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 275 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 78 manifestations notamment au cours de l'Abbaye, de la course pédestre et de Gymnaestrada. Enfin, 442 interventions ont été réalisées pour des conseils et études de dossiers, notamment dans le cadre des zones 30 et de l'introduction des macarons, ainsi que pour la pose de compteurs routiers et l'examen de procédés de réclame.

Macarons

L'adoption du règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique a permis à la Municipalité de mettre en place les secteurs macarons tels que prévus dans le préavis N° 83-2009, adopté le 22 avril 2010 par le Conseil communal.

La mise en oeuvre de cette nouvelle réglementation s'inscrit dans un contexte régional conforme aux objectifs du PALM et du SDOL, en cohérence avec les études et les débats menés à ce niveau, dans la volonté d'accueillir au mieux les projets prévus dans l'Ouest, de contenir l'augmentation du trafic individuel motorisé et de favoriser un report modal vers les transports publics.

Cette solution apportera un plus à la population et doit être un complément positif à l'introduction des zones 30 km/h.

La vente des macarons a commencé progressivement dès le 1er janvier 2011.

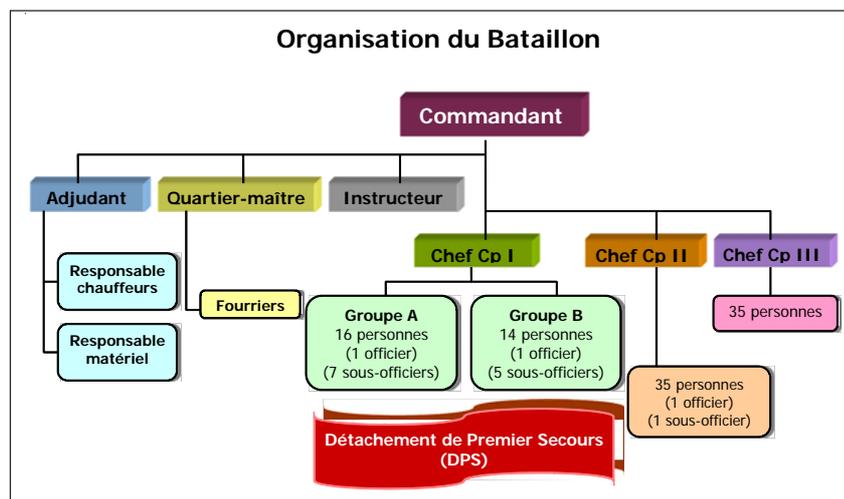
Il n'a pas encore été possible d'établir un bilan au 31 décembre 2011. L'analyse de la situation en lien avec les zones 30 km/h est actuellement en cours. Un rapport complet sera élaboré afin que la Municipalité puisse faire le point sur ces deux mesures.

Le résultat sera alors communiqué au Conseil communal.



4^{ème} cérémonie de prestation de serment à la place du Marché

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)



- Raisons personnelles (4)
- Raisons de santé (3)

Recrutement

Le recrutement pour 2011 a eu lieu les 9 et 10 novembre 2011. Les personnes nées en 1981, 1983, 1985 et 1987, ainsi que celles âgées de 25 à 37 ans et arrivées dans la commune entre le 1er septembre 2010 et le 31 août 2011, ont été convoquées, ce qui représente 798 personnes.

269 personnes se sont présentées, 193 se sont excusées et 336 n'ont donné aucune suite à la convocation.

Effectif

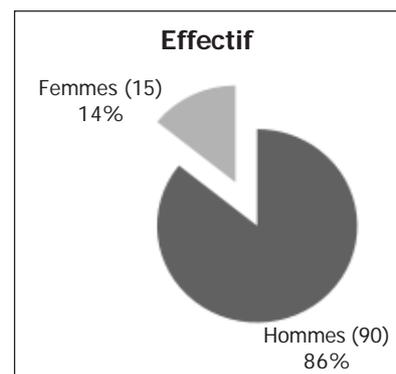
L'effectif du Bataillon au 1er janvier était de 105 officiers, sous-officiers et sapeurs.

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 28 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 25 chauffeurs.

A la suite des départs enregistrés en cours d'année, 79 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

26 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants :

- Causes professionnelles (8)
- Changements de domicile (6)
- Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (5)



Le SDIS a également participé à la journée de recrutement cantonal mise en place par la FVSP qui a eu lieu le 3 novembre 2011 où 8 personnes se sont présentées et qui ont toutes été engagées.

Ces journées de recrutement ont permis d'enrôler 38 recrues, dont 8 femmes.

Activités

Introduction

Si aucun événement majeur n'est survenu en 2011, cette année se caractérise à nouveau par le nombre important d'intervention suite à des déclenchements d'alarmes automatiques, ainsi que par un nombre toujours élevé d'incendies qui a nécessité l'engagement de moyens conséquents.

Dans le courant du mois de septembre, le SDIS a, en collaboration avec les SDIS de Prilly, Sorge, Chambronne et les pompiers d'entreprise de l'EPFL, loué le module d'entraînement «Fire Dragon» de la maison Dräger. Les porteurs d'appareil respiratoire ont ainsi pu exercer et améliorer leur technique de progression et d'extinction lors de feu intérieur et ont aussi pu expérimenter différents phénomènes du feu qu'ils seraient susceptibles de rencontrer.

Lors de la revue annuelle, le SDIS a organisé, sur la place du Marché, la présentation des différents partenaires avec lesquels il collabore ainsi que quelques démonstrations suivies par un public nombreux et intéressé.

Lors des concours organisés le 7 mai 2011 à Morges à l'occasion de la



Exercice lors de la revue annuelle

104^{ème} assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), les représentants du SDIS se sont distingués. L'équipe ARI (Appareils Respiratoires Isolants) a remporté la 2^{ème} place dans sa catégorie avec la mention «très bien» et l'équipe du combiné a terminé à la 5^{ème} place. Deux personnes ont participé à l'épreuve individuelle catégorie sous-officiers : le Cpl Jaccaud s'est classé 2^{ème} et le Sgt Romao a pris la 5^{ème} place.

A l'occasion de la traditionnelle participation au Téléthon, la douzaine de sapeurs-pompiers bénévoles a récolté Fr. 4'695.85, à la place du Marché et dans deux magasins.

Interventions

Le nombre d'intervention, suite à un déclenchement d'une installation d'extinction ou de détection incendie, est toujours élevé mais est resté stable par rapport à l'année précédente. (64 interventions en 2011 contre 69 en 2010). Il est cependant intéressant de relever que les déclenchements sont, cette année, plus concentrés sur les mêmes sites (24 sites différents en 2010 contre 16 en 2011).

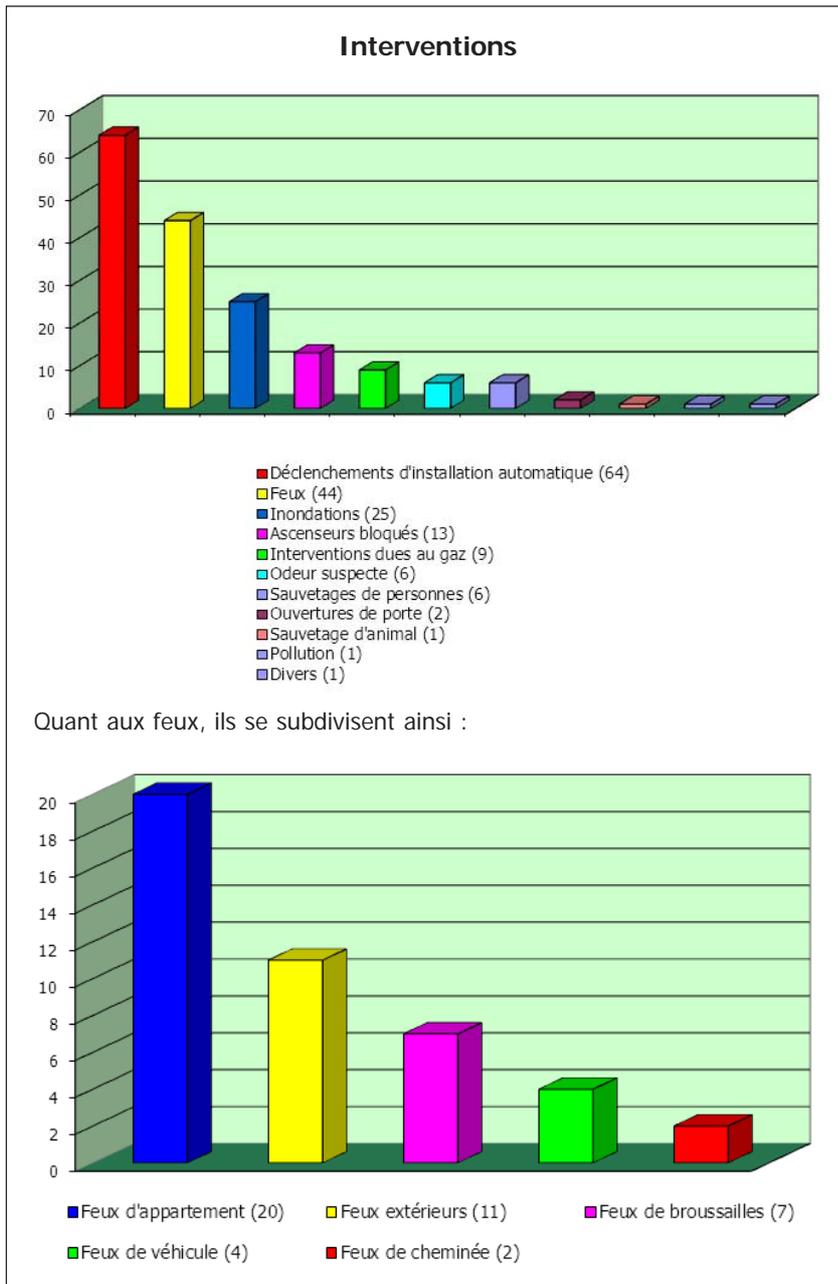
Voici un échantillon des interventions réalisées en 2011 :

Le 6 janvier à 17h58, le SDIS est mobilisé pour le déclenchement d'une détection incendie à la Migros Métropole de Renens, alors que l'officier de service se rendait sur place, le Centre de Traitement des Alarmes (CTA) l'informe qu'il s'agirait d'un feu confirmé en toiture. En effet, à son arrivée, il constate que des flammes et un fort dégagement de fumée se dégagent de celle-ci. Un dispositif hydraulique a immédiatement été mis en place avec deux lances en pénétration par la cage d'escalier afin de maîtriser le sinistre. En parallèle, il a été décidé l'évacuation du centre commercial qui a été effectuée dans le calme en collaboration avec la police et la gendarmerie. Au total, plus de 40 sapeurs-pompiers ont été nécessaires afin de maîtriser ce sinistre qui a vraisemblablement trouvé son origine dans un stock de chaises de jardin entreposé dans un local sur la toiture.

Le 25 février à 7h35, le Centre de Traitement des Alarmes (CTA) mobilise le SDIS pour une inondation dans les sous-sols de l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL) située à l'avenue du Temple 5 à Renens. A son arrivée sur place, l'équipe d'intervention constate que les 400 m² des sous-sols sont recouverts d'environ 5 cm d'eau ainsi que les nombreuses fosses d'ascenseurs. Devant l'ampleur de la tâche, l'officier de service décide de demander l'assistance des collègues Prillérans, et c'est vers 11h00 que les 20'000 litres d'eau ont été évacués. A noter que c'était la deuxième inondation consécutive qui avait lieu dans ses sous-sols en un peu moins de six mois.

Le 8 avril à 7h11, le SDIS est alarmé pour une inondation dans les stocks d'une industrie au chemin du Chêne 12 à Renens. A son arrivée sur place, l'officier de service constate que d'autres bâtiments sont également inondés. Après avoir effectué sa reconnaissance, il s'avère qu'une conduite principale d'eau de 250mm s'est rompue sur l'avenue de Longemalle inondant plusieurs bâtiments. Le chef d'intervention décide alors d'alarmer du renfort au sein du bataillon mais également d'alarmer en renfort les pompiers de Prilly. Il mit ensuite sur place un poste de commandement et trois secteurs d'interventions afin de pouvoir garder une vision d'ensemble de l'évènement. Les sapeurs-pompiers lausannois ont également été mobilisés afin de mettre à disposition des groupes électrogènes pour alimenter les congélateurs d'un restaurant privé d'électricité et pour évacuer un bidon de 40 litres d'acide chlorhydrique endommagé dans les sous-sols. Ce n'est pas moins de 1'200'000 litres d'eau qui ont été évacués sur les différents bâtiments inondés par plus de 45 sapeurs-pompiers et ce n'est que vers 2h00 du matin que le quartier a retrouvé son calme.

Le 28 juin à 22h49, le SDIS est mobilisé pour un feu d'appartement à la rue de Lausanne. Le feu a pris dans un appartement du premier étage et menace de se propager à celui du 2^{ème} par l'extérieur. Alors que l'échelle automobile effectuait le sauvetage des personnes restées bloquées chez elles, un dispositif hydraulique a été mis en place afin de stopper le risque de propagation et d'effectuer ainsi l'extinction au 1^{er} étage. Toutes les personnes évacuées ont été contrô-



lées sur place par les ambulanciers et une personne a dû être acheminée au CHUV pour des contrôles supplémentaires. Les locataires de l'immeuble n'ont malheureusement pas pu réintégrer leur logement le soir-même et ont été relogés pour la plupart dans leur famille et par la protection civile.

Le 1^{er} août peu avant 4h00, le SDIS est alarmé pour un feu extérieur sur le terrain du Censuy à Renens et quelle ne fut pas la surprise du chef d'intervention, une fois arrivé sur place, de constater qu'il s'agissait du feu patriotique du 1^{er} août qui brûlait avec quelques heures d'avance sur le programme. Vu l'ampleur que le foyer avait déjà pris, il décida de sécuriser la zone et de le laisser brû-

ler. Puis au petit matin, il pris la décision d'entreprendre la reconstruction du bûcher qui a nécessité pas moins de 8 heures de travail et 8 sapeurs-pompiers ainsi que la collaboration d'une entreprise de la région qui a ouvert ses portes et mis à disposition le bois nécessaire.

Le 4 novembre peu après 18h00, le SDIS est mobilisé pour une odeur suspecte chez l'entreprise TESA à la rue du Bugnon. Arrivé sur place, l'officier de service est accueilli par le personnel de l'entreprise qui lui montre deux palettes métalliques destinées à la récupération des métaux et remplies de copeaux de fonte qui sont, pour une raison encore inconnue aujourd'hui, en train de fermenter et de monter en température. Tout en sortant les palettes de l'usine et en mettant en place un dispositif hydraulique en prévention, le chef d'intervention contacta, via le Centre de Traitement des Alarmes (CTA), l'officier de service du Service de Protection et Sauvetage Lausanne (SPSL) qui se déplaça accompagné de son équipe d'intervention afin d'écartier tout risque chimique. Après avoir effectué plusieurs mesures et arrivé à la conclusion que la matière contenue dans les palettes ne représentait aucun risque, il a été décidé de les transvaser dans plusieurs récipients afin de pouvoir les refroidir plus facilement. Les copeaux ont été finalement pris en charge par une entreprise spécialisée et le mystère plane toujours sur les circonstances qui ont conduit à cet événement.

Enfin, le 30 décembre vers 9h30, le SDIS est intervenu à la rue du Lac pour prêter main forte aux ambulanciers qui portaient secours à une malheureuse personne tombée dans une fouille de chantier d'environ 2 mètres de profondeur et souffrant d'une fracture ouverte à la cheville.

A noter également que les pompiers de Renens sont intervenus à sept reprises entre la fin du mois d'août et le milieu du mois d'octobre dans la zone de la gare de Renens pour, lors de chaque intervention, effectuer l'extinction de plusieurs containers qui ont parfois menacés de se propager à des bâtiments.



Inondation
Chemin du Chêne 12

Organisation régionale de protection civile (ORPC) - Région Ouest lausannois (ROL)

Extrait du rapport d'activité 2011

Préambule

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2010, l'année 2011 a été particulièrement calme au sein des groupes de travail au profit du développement et de l'application du concept AGILE, mis à part le groupe qui s'occupe du projet «Schéma directeur du système d'information de la PCi vaudoise»; ceci a eu pour effet de confirmer la mise en attente des nouvelles projections du calendrier prévu pour l'application de l'entrée en vigueur du projet AGILE.

Suite du projet AGILE (réforme de la PCi vaudoise)

En date du 1er décembre 2011, une séance d'information aux Membres des CODIR des ORPC du canton s'est déroulée à Jongny, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro.

Certains chapitres du nouveau projet de la loi cantonale ont été largement commentés par les responsables des divisions techniques du SSCM. Mme la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement en a redéfini les lignes directrices principales et la nécessité de ressentir au niveau politique, le désir d'oeuvrer ensemble à l'acceptation du projet; celui-ci est aujourd'hui prêt à être présenté dans le cadre des institutions politiques cantonales (CE, GC, commissions, etc.), cependant aucune date n'a été annoncée dans le calendrier 2012 et la perspective des élections cantonales vaudoises arrivant en mars, pourrait avoir une influence sur un éventuel report.

En ce qui concerne la région PCi Ouest-lausannois, l'intégration de la Commune de Prilly en son giron a été traitée dans le domaine technique (personnel incorporé-matériel et constructions de base), en accord entre les commandants respectifs; le domaine tactique et opérationnel est actuellement revu et restructuré dans le cadre du nouveau dispositif de la Région Ouestlausannois (ROL à huit communes). Pour ce qui est du domaine politique, les projets de nouvelle convention liant les huit com-

munes du nouveau district sont en cours d'élaboration et leur mise au net prévue dans le cadre des activités du Comité directeur ROL et des représentants de la Commune de Prilly, dans les séances prévues au premier semestre 2012. Il est envisagé que l'adoption des nouveaux statuts et l'acceptation des bases légales déclarant la nouvelle région PCi du District de l'Ouest, soient programmées pour le milieu du deuxième semestre de cette année 2012.

La mise en attente du projet AGILE a néanmoins permis une adéquation avec le droit fédéral, puisque la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur au 1er janvier 2012.

Protection de la population

Instauré depuis le 1er janvier 2004 et confirmé dans les nouvelles bases légales en vigueur, ce concept garde toute sa valeur et les partenaires cités en-dessous sont régulièrement confrontés dans l'exercice de la collaboration intersécurité. Ces partenaires sont et s'activent dans les domaines :

- La police, ordre et sécurité.
- Les sapeurs-pompiers, sauvetage et lutte contre les sinistres en général.
- Les services de la santé publique, premiers secours et prise en charge médicale.
- Les services techniques, approvisionnement, évacuation et infrastructures.
- La protection civile, protection, assistance et appui.

L'ORPC ROL, en charge de la coordination des engagements de la zone d'entraide «Centre» du Canton, regroupant aujourd'hui les ORPC de, Cossonay, Gros-de-Vaud, Moudon, Oron, Lavaux, Lausanne-Est et lui-même, adapte ses processus de travail et forme ses cadres et personnels à cette mission. Il est à noter que de ces 7 régions restantes à ce jour, seules 3 devraient subsister avec la restructuration à 10 régions, soit, Gros-de-Vaud, Lavaux-Oron et l'Ouest lausannois.

En parallèle, la collaboration avec les partenaires PoOuest et les SOIS du

District se poursuit et va encore s'amplifier à partir de cette année 2012.

Bilan de capacité de l'ORPe-ROI

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), compte 85 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2011. Cet effectif demande un entraînement fréquent et son renouvellement est une tâche continue de la direction de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens y-relatifs à l'attention des Autorités et des services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. l'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée. les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

Personnel incorporé, instruction et intervention

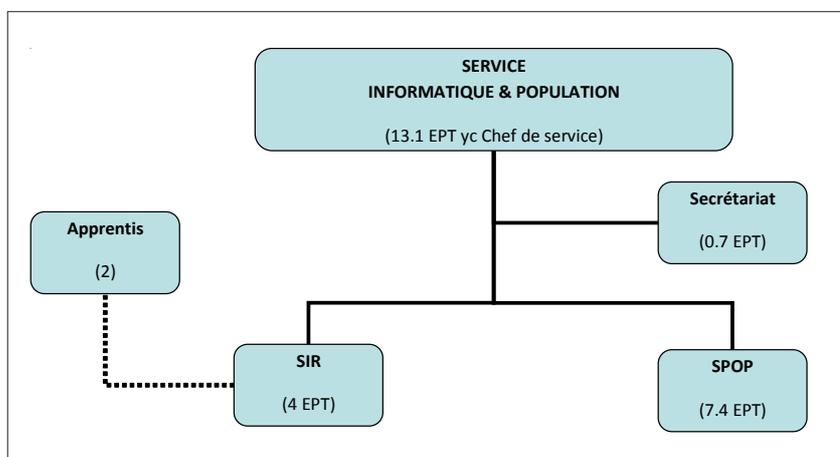
Au 31 décembre 2011, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 806 incorporés formés, 358 en réserve et inactifs, soit une augmentation d'environ 11% par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Cette augmentation relative est due à l'enregistrement des contingents de milice provenant de la Commune de Prilly. Il est constaté que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en risque de diminution permanente (exemple 2011, 46 arrivées pour 99 départs).

Le rapport d'activité complet de l'ORPC ROL pour 2011 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

Informatique-Population

Le Service Informatique-Population gère les principales activités suivantes :

- Stratégie (Administration - Management)
 - Gestion des commandes et imputations comptables
 - Gestion des licences et des contrats
 - Mise en place de directives et contrôles
 - Recherche et développement/Conseils
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets
- Systèmes (Réseau - Serveurs - Téléphonie)
 - Achat et maintenance du matériel
 - Installation / Configuration / Surveillance
 - Sauvegardes / Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Téléphonie (Centrale, appareils, facturation)
 - Helpdesk 2^{ème} niveau
- Software (Applications - Interfaces - Rapports)
 - Recherche de solutions / Outils de statistiques pour l'aide aux décisions
 - Mise en place de logiciels et suivi avec les fournisseurs
 - Administration des bases de données
 - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
 - Helpdesk 2^{ème} niveau
- Support (Postes de travail - Bureautique)
 - Offres, livraisons des postes
- Maintenance du parc informatique
- Installation / Configuration / Support aux utilisateurs
- Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
- Helpdesk 1^{er} niveau
- SPOP (Service de la population)
 - Accueil et renseignements à la population
 - Gestion des dossiers des habitants
 - Relations avec le Canton et la Confédération



Service Informatique (SIR)

Introduction

Les faits marquants de l'année ont été la poursuite de la virtualisation des serveurs et du démarrage de la virtualisation des postes de travail. On peut relever également des études concernant la Cyberadministration ainsi que le prototypage d'un Intranet.

Partenariats

PolOuest

Une possibilité de déménagement de la Police au chemin de Rueyre fut l'occasion de vérifier que les prestations offertes couvraient toujours les besoins. Si le déménagement n'a pas eu lieu, il n'en demeure pas moins

qu'un autre déménagement aura lieu et que la Convention qui lie la Commune et PolOuest se termine le 31.12.2012.

Des rencontres entre le Comité directeur de PolOuest et une délégation municipale ont eu lieu afin de préparer une nouvelle Convention. Au niveau opérationnel, des séances mensuelles ont permis de passer en

revue les prestations informatiques et de préparer une offre. Il semblerait assez logique que la police du district puisse continuer à profiter des ressources informatiques dans le district et plus particulièrement dans le centre de calcul de Renens. L'année 2012 sera donc décisive.

SDIS-Chamberonne

Le Service informatique gère 6 Postes de travail répartis dans les casernes des pompiers d'Ecublens et de Chavannes, offre une solution d'hébergement de leurs données et assure les connexions réseau. La Convention échoit au 31.12.2013 et il n'y a rien de particulier à signaler pour l'instant.

Réseau d'accueil de jour des enfants

Une nouvelle structure est venue s'ajouter à celles de Renens, Crissier et Baumettes : Sainte-Famille. Le partage des informations du Réseau se fait par le logiciel Bambino. Dans le cadre du développement de cette application et dans un souci de coordination des demandes d'amélioration auprès du fournisseur, un groupe d'utilisateurs issus des réseaux de Renens, Echallens, Grandson et Ecublens s'est réuni à plusieurs reprises. Le Service informatique a également participé à ces séances.

Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

L'intégration du CRA au niveau informatique se fait pas à pas, ceci afin de limiter les dépenses. Les étapes réalisées en 2011 ont consisté, d'une part, à rapatrier la gestion des activités propres au CRA au sein de l'Administration communale et d'autre part, de permettre une assistance à distance par une liaison informatique simple.

Les étapes suivantes consisteront à intégrer la quasi-totalité du site dans l'infrastructure de l'Administration communale.

Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux (AVRiC)

Depuis plusieurs années l'idée de réunir les responsables informatiques germait. Des séances informelles ont même eu lieu entre 2005 et 2007. Le 2 novembre 2011, l'Association Vaudoise des Responsables informa-

tiques Communaux est née. Les membres sont tous des fonctionnaires en charge de l'informatique de leur commune. Cette dernière doit être peuplée d'au moins 7000 habitants.

Les buts de l'AVRiC sont

- d'aider ses membres dans l'exercice de leur fonction, d'assurer entre eux coordination et information;
- de maintenir et de développer les bonnes relations qui doivent exister avec les autorités communales et cantonales et de participer aux procédures de consultation du Canton;
- de veiller au maintien de la dignité de la fonction et d'établir entre ses membres des liens de solidarité, de cordialité et d'amitié.

Canton de Vaud

Dans les bibliothèques du Léman et des Pépinières, le Service informatique a mis à disposition plusieurs postes de travail. Ces derniers étant utilisés également dans un cadre pédagogique, avec le soutien du Service Culture-Jeunesse-Sport, une Convention avec le Canton a permis de trouver un bon compromis entre les prestations communales offertes et une participation financière du Canton.

Relations diverses

Le Service informatique entretient également des relations avec le Centre Social Régional pour la téléphonie, le Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois pour des accès aux applications communales et les Ateliers de la Ville de Renens pour la téléphonie et les accès à internet.

Activités projet par projet

SIA (Système d'Information Administratif)

Ce projet, qui a démarré en 2008, se voit terminer avec la mise en exploitation de la gestion du cimetière. Toutefois, une interface, mais qui a son importance, doit encore être finalisée. Il s'agit de l'interface entre le SIA et le SIT (Système d'Information du Territoire). Ainsi, par exemple, il sera possible dans le SIT depuis une parcelle de connaître le nom et l'adresse de son propriétaire.

Réservation - Location d'objets

Après environ une année de tests en parallèle, la nouvelle application pour la réservation de la salle de spectacles et de ses dépendances sera mise en exploitation au 1^{er} janvier 2012. L'étape suivante sera de donner la possibilité d'effectuer des demandes de réservations directement depuis internet. Cette étape s'inscrit dans le projet de Cyberadministration.

Téléphonie

Pas de grands bouleversements dans la téléphonie en 2011. Par contre des études ont été menées dans le but d'apporter des améliorations ainsi que des économies financières. On peut relever l'étude pour le remplacement des lignes louées dans les pavillons scolaires par des lignes normales, le remplacement de lignes LAN-IPSS par des connexions ADSL plus performantes ainsi que l'étude pour la mise en place d'une solution de téléphonie moderne en vue d'éliminer l'ancienne centrale datant de 2001.

GED (Gestion Electronique des Documents)

Après de nombreux tests et analyses, la Municipalité a porté son choix sur Alfresco comme solution Open source de gestion électronique des documents.

Un mandat a été confié à une société spécialisée pour l'élaboration des spécifications fonctionnelles pour la gestion des dossiers des naturalisations, des habitants et des employés. Une des grandes difficultés, dans l'élaboration de l'offre budgétaire, a été de définir le niveau d'intégration entre Alfresco et l'application de gestion des habitants et des salaires. Ceci explique en grande partie le report du dépôt d'un préavis.

Cependant, le Service informatique a mis en place le prototype d'un Intranet. Ce dernier devrait être mis en exploitation pour toute l'Administration communale en 2012.

Par contre, le Service de la Population exploite Alfresco pour tous les documents liés aux frontaliers.

Cyberadministration

Lors d'une récente publication, la Confédération mentionnait le fabuleux rattrapage du retard que la

Suisse avait en regard des autres pays du monde. Certes, des percées ont été effectuées, notamment avec la Suisseld, mais il reste encore beaucoup à faire. Les formulaires (demande de carte de déchetterie, avis de déménagement, inscription d'un chien, etc.) ne font toujours pas l'objet de standards officiels. Au niveau cantonal, que ce soit du côté de la Direction des Systèmes d'Information ou de l'Union des Communes Vaudoises, des groupes de pilotages se sont réunis et des projets ont démarré, mais hélas, aucune suite décisive n'a été donnée jusqu'à ce jour.

Dès lors qu'aucune avancée significative ne pouvait avoir lieu en étroite collaboration avec la Confédération et le Canton, le Service informatique et l'Administration générale se sont tournés vers des entreprises privées, spécialisées dans la cyberadministration avec une forte expérience des administrations communales.

Suite à des entrevues et des démonstrations, des solutions se profilent enfin. Un préavis sera déposé en 2012 et devrait ainsi répondre à la motion de Michel Brun relative au concept de cyberadministration et de la création d'un guichet unique, du 2 avril 2009.

Copieurs multifonctions

Globalement le nombre d'appareil est passé de 34 à 38 copieurs multifonctions.

Le nombre de copies Noir & Blanc demeure stable (1 million), par contre la couleur passe de 190'000 à 260'000 copies. Ce qui indique

qu'une page sur 4 est imprimée en couleur. L'usage en la matière donne un ratio de 1 sur 5.

Des améliorations sont encore à faire pour rendre attentifs les collaborateurs sur la pertinence de la couleur.

Le logiciel PSM (Print System Manager) a été installé afin de relever automatiquement les compteurs de copies et de générer automatiquement les commandes de consommables. Ces derniers sont ensuite expédiés directement au destinataire final.

Infrastructure - Virtualisation

Dans le cadre d'une analyse des assurances dans l'Administration communale, l'inventaire financier du parc informatique a été réactualisé et se monte à près de 1.5 million. Cette analyse a également mis en évidence les risques en cas de perte de données. Une première étape consiste à mettre en place un 2^{ème} centre de calcul.

La virtualisation permet aussi d'améliorer la continuité des prestations informatiques dès lors que l'on peut basculer des serveurs virtuels d'un centre de calcul vers un autre de manière plus ou moins automatique.

La virtualisation des postes de travail a démarré cette année avec succès. Cette solution devrait à terme diminuer le temps passé pour installer-configurer-livrer les postes, standardiser les configurations par «corps de métier» et permettre un accès à l'environnement de travail depuis presque n'importe où.

Xpert.Meeting

Le logiciel de gestion des PV de la Municipalité a été «sérieusement» mis à jour. Tous les accès, en lecture et en écriture, se font par un explorateur internet. Ceci évite l'installation laborieuse sur les postes de travail et permet un accès depuis n'importe où et une plus large diffusion. Quelques erreurs de jeunesse sont encore à déplorer mais le fournisseur assure le suivi.

WiFi

Pour faire suite au déploiement du wifi dans la Ville (Place du Marché, Bibliothèque du Léman et Hôtel-de-Ville), quelques sites sont venus gonfler les rangs. A savoir : la place Frehner, la salle de spectacles et ses dépendances, la salle d'attente et la salle de conférence de Sécurité sociale.

Nouveaux sites

Hormis le CRA qui a déjà été évoqué plus haut, on peut relever la connexion réseau à la bibliothèque des pépinières ainsi que la mise en place d'un poste de travail avec adresses de messagerie (@renens.ch) pour le bureau du conseil.

Divers

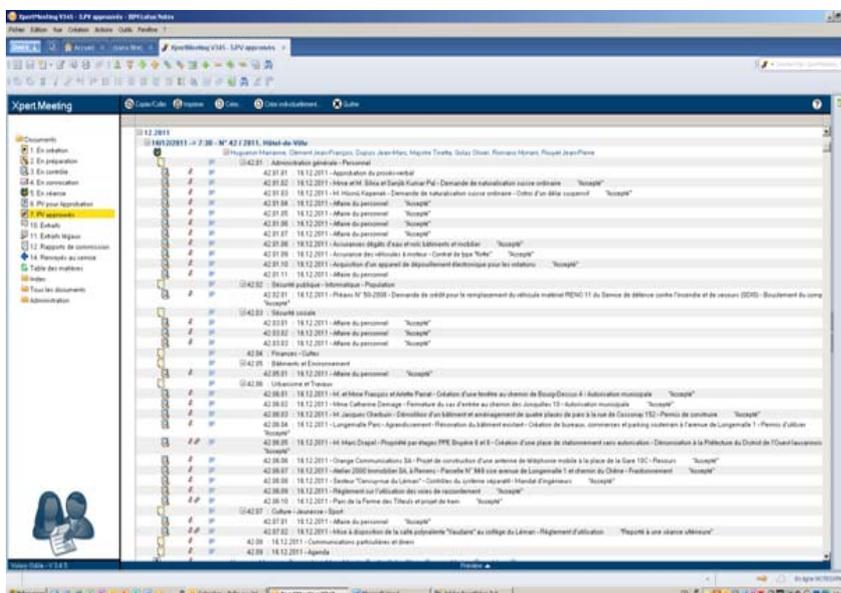
Au fur et à mesure des remplacements, on peut relever la fin de Windows-XP au profit de Windows-7 et la fin des serveurs physiques au profit de machines virtuelles.

Par ailleurs, la base de données Oracle a été mise à jour pour faciliter la gestion des photos radar de la Police.

Formation

Le Service informatique a apporté son soutien au Service du personnel dans la mise en place d'un cours sur la migration de MsOffice-2003 à MsOffice-2010 pour l'ensemble du personnel de l'Administration communale.

Hormis cette formation, aucun autre cours n'a été dispensé aux collaborateurs informatiques. Par contre certains ont participé à des séminaires sur les nouvelles technologies.



Vue du logiciel Xpert.Meeting

Service de la Population (SPOP)

Introduction

Hormis la poursuite de la mise en conformité des données du contrôle des habitants dans le cadre de l'harmonisation des registres, 2011 a aussi été l'année de l'entrée en vigueur de nouvelles directives émises par le Canton. A relever notamment :

- le nouveau règlement cantonal fixant les émoluments de police des étrangers et d'asile;
- l'initiative «Neyrinck» pour faciliter l'admission et l'intégration des étrangers diplômés d'une haute école suisse;
- la libre circulation complète des ressortissants CE-8 (République Tchèque, République d'Estonie, République de la Lettonie, République de la Lituanie, République de Hongrie, République de Pologne, République de Slovaquie). En revanche, pour les ressortissants CE-2 de la Bulgarie et de la Roumanie, le maintien des dispositions transitoires reste en vigueur jusqu'en 2016;
- avec la réalisation du Registre Cantonal des Personnes (RCPers), le canton de Vaud, en conformité avec la Loi sur l'Harmonisation des Registres (LHR), regroupe toutes les informations sur les habitants de son territoire;
- ceci implique que les données fournies par le RCPers remplacent, dès lors, les éléments statistiques précédemment récoltés et fournis par le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information statistique).

Du côté des locaux, le Service des Bâtiments avec le consentement de PolOuest semblerait avoir trouvé une solution à court terme offrant de meilleures conditions de travail pour les collaborateurs et permettant la création d'une salle d'attente pour les usagers.

Cette solution provisoire devrait voir le jour début 2012 en attendant la création d'un guichet unique au rez-de-chaussée partagé entre le SPOP et le Greffe.

LHR (Loi sur l'Harmonisation des Registres)

Durant l'année, le Service Urbanisme a recensé l'ensemble des bâtiments situés sur le territoire de la Commune et en a contrôlé leur composition (logements, étages, entrées) afin de compléter le Registre des Bâtiments et Logements (RegBL).

En parallèle, le SPOP a mis en conformité son Registre des Habitants. Le recensement tous les 10 ans que l'on connaissait jadis a pu passer ainsi aujourd'hui à une fréquence mensuelle.

Globalement si tous les habitants de Renens sont inscrits, ils n'ont pas forcément tous un numéro de logement attribué. Le SPOP a donc complété, voire corrigé les données fournies par la Poste. Ce travail n'est pas terminé, mais l'échéance fixée par la Confédération tombe le 31.12.2012.

Formation

Trois collaborateurs du SPOP ont suivi des cours organisés par le Canton. A savoir :

- Cours de base «contrôle des habitants et police des étrangers»;
- «Frontaliers» et «Loi sur la protection des données»;
- «Responsabilité des communes et leurs agents»

De plus tous les collaborateurs ont suivi la séance d'information sur «Biométrie» et «Nouveaux tarifs des émoluments» organisées par le Canton.

Statistiques

Durant l'année, les guichets ont traité 14'424 mutations et 7'931 encaissements. 9'070 convocations & courriers ainsi que 2'554 déclarations de domicile ont été envoyés.

A relever une diminution de la fréquentation des guichets due d'une part à la baisse du mouvement migratoire et au fait que depuis 2008, les permis C sont renouvelés tous les 5 ans (avant tous les 3 ans) d'autre part.

Pour les permis, l'évolution se présente selon le tableau ci-dessous.

Permis délivrés	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Permis d'établissement étrangers dont 170 B en C	2'090	1'408	2'314	2'500	2'075	1'448
Permis de séjour étrangers	2'559	2'129	2'028	2'407	2'983	2'592
Permis frontaliers	108	72	98	114	350	240

Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Bourgeois	732	778	248	254	2'012
Vaudois	1'490	1'838	287	244	3'859
Confédérés	1'550	1'807	309	245	3'911
Suisses	3'772	4'423	844	743	9'782
Etrangers	4'749	3'920	989	996	10'654
Totaux	8'521	8'343	1'833	1'739	20'436
Augmentation par rapport à l'année précédente					2.36%

Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	37	41	1	5	84
Confédérés	315	243	3	3	564
Suisses	352	284	4	8	648
Etrangers	50	23	0	4	77
Totaux	402	307	4	12	725

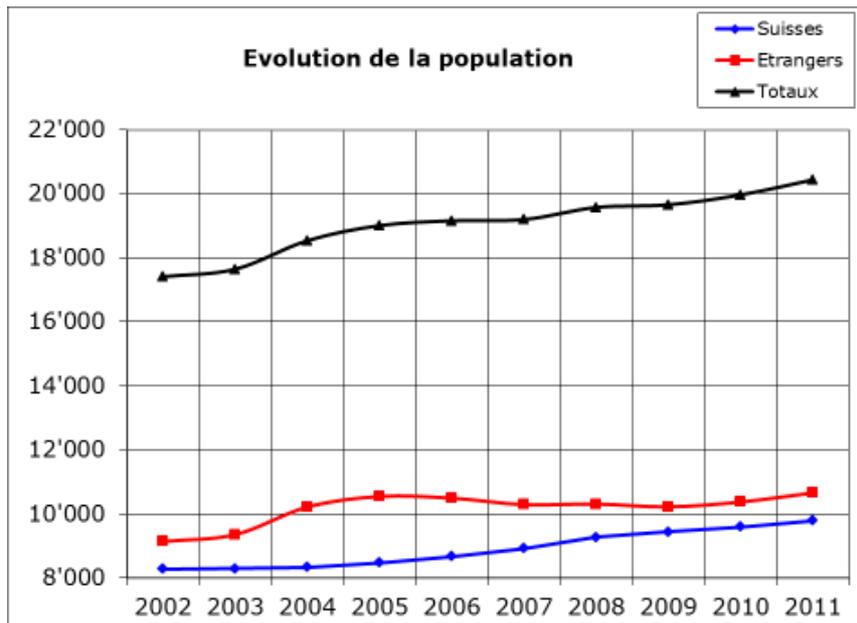
Parmi les 725 personnes en résidence secondaire, 302 sont des étudiants.

Avec les nouveaux logements de Bellevue et de la Coop, la population renanaise a augmenté de 2.36% pour atteindre les 20'000 habitants. Ce cap a été franchi en février et a par ailleurs été fêté le 30 avril à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Place du Marché.

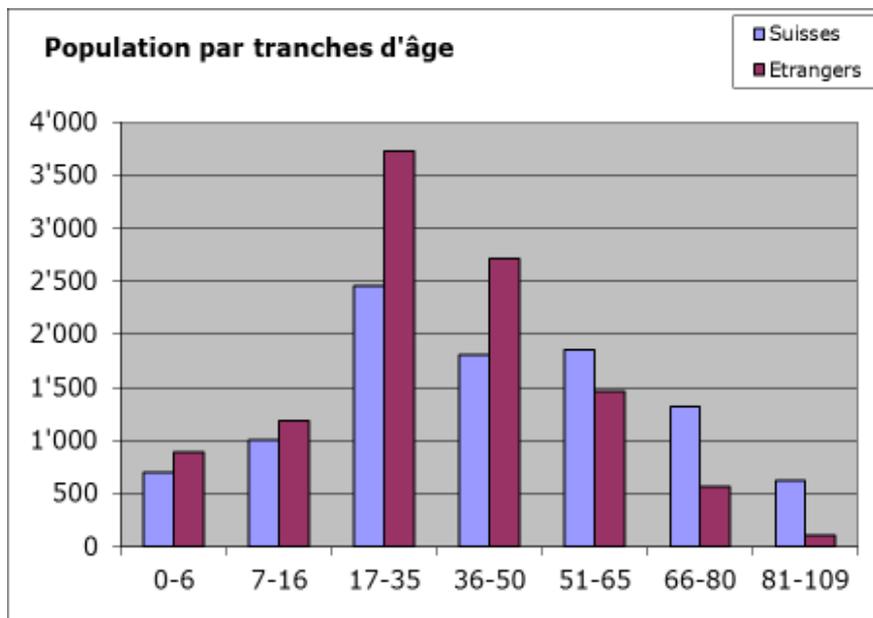


La famille Hernandez, grâce à laquelle Renens a passé le cap des 20'000 habitants

La population étrangère demeure majoritaire (52.13%) pour atteindre les 10'654 étrangers de 118 nationalités différentes.



La répartition par tranches d'âge montre notamment que 75% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56.31%, représente 68.64% de la population totale. Autrement, les étrangers représentent 54% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 56% des enfants dans la tranche de 0 à 6 ans.



Mouvement de la population

Au 31 décembre 2011, la population de Renens recensée par le SCRIS est de 20'044. La différence de 392 provient de deux raisons. La première est que les 174 permis F (admissions provisoires), les 41 permis N (requérants d'asile) et les 137 permis L (permis de courte durée) ne sont pas recensés au Registre Centrale des Etrangers à Berne; source pour le

SCRIS de la population étrangère. La deuxième raison est qu'il existe un décalage temporel entre le moment du décompte des Suisses effectué

par le SPOP et celui effectué par le SCRIS dans le Registre Cantonal des Personnes (RCPers). Cette différence est de 40.

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Personnes arrivées dans la commune	520	1'425	1'945
Personnes ayant quitté la commune	512	1'165	1'677
Totaux des migrations	1'032	2'590	3'622
	10.55%	24.31%	17.72%

Répartition de la population étrangère par nation et par type de permis

Nationalité	Types de permis					En cours	Total	Nationalité	Types de permis					En cours	Total
	B	C	L	N	F				B	C	L	N	F		
Afghanistan	1	7			3	1	12	Liban	8	3				1	12
Afrique du Sud		1	1				2	Libéria	4	1					5
Albanie	3	1					4	Libye		1					1
Algérie	16	23			2	1	42	Liechtenstein		1					1
Allemagne	39	46	2			10	97	Lituanie	5						5
Angola	31	11		1	17		60	Luxembourg	12	2					14
Argentine	2	5					7	Macédoine	42	158		3	1	2	206
Australie	5	2					7	Madagascar	7	2					9
Autriche	4	7					11	Malaisie		2					2
Bangladesh	1	3					4	Maroc	34	41					75
Belgique	22	23					45	Maurice	6	11				1	18
Bénin	3	1					4	Mexique	2		4				6
Bhoutan					1		1	Moldova	1	2					3
Bolivie	4	2	1				7	Mongolie	1				2		3
Bosnie-Herzégovine	87	97		1	13		198	Mozambique		2					2
Bésil	97	44				23	164	Népal	1						1
Bulgarie	16	2	1				19	Nicaragua	2					2	4
Burkina Faso	6				1		7	Niger	1						1
Burundi	1	4					5	Nigéria	1						1
Cameroun	35	28	1		1	4	69	Norvège	1						1
Canada	13	6	1			1	21	Ouzbékistan		1					1
Cap-Vert	14	18					2	Pakistan	10	2					12
Chili	17	67					7	Pays-Bas	14	12				3	29
Chine	71	12	2			1	86	Pérou	11	17					28
Chypre	1						1	Philippines	4	1					5
Colombie	11	6	2			1	20	Pologne	36	16				1	53
Congo (Brazzaville)	8	3			1		12	Portugal	1322	1738	65			24	3499
Congo (Kinshasa)	37	45			11	3	96	Rép. dominicaine	6	10					16
Corée (Sud)	9	2					11	Rép. tchèque	1	1					2
Côte d'Ivoire	4	10			2		16	Roumanie	26	14	1			3	44
Croatie	11	25					36	Royaume-Uni	8	17	1			2	28
Cuba	3	2					5	Russie	13	10	2		7		32
Dominique		1					1	Rwanda	2	8				2	12
Egypte	2	1				2	5	Sao Tomé-Principe		1					1
El Salvador	1						1	Sénégal	4	6					10
Equateur	60	10			4	25	99	Serbie	57	128	1		11	4	201
Erythrée	22	10		1	16		49	Serbie-Monténégro	64	386			30	3	483
Espagne	89	638	9			3	739	Slovaquie	11	7					18
Estonie	1						1	Slovénie	5	4	1				10
Etats-Unis	18	6	3		1		28	Somalie	9	1		1	22	1	34
Ethiopie	22	8			3	1	34	Sri Lanka	33	63		9	4	2	111
Finlande	5	2				2	9	Suède	9	2				1	12
France	378	315	14			20	727	Syrie	5			5			10
Gabon	1			1			2	Tanzanie		1					1
Gambie	1						1	Tchad	1						1
Ghana	1						1	Thaïlande	10	13					23
Grèce	5	7				1	13	Togo	15	11			1	1	28
Guatemala	1						1	Tunisie	40	54				3	97
Guinée	6	4		1	2		13	Turquie	107	426	1	5		6	545
Guinée-Bissau					5		5	Ukraine	12	5					17
Haïti	4	1				4	9	Uruguay		1					1
Hongrie	9	5	1				15	Venezuela	1	2	1			1	5
Inde	53	11	16			3	83	Vietnam	9	36	2			1	48
Indonésie	1						1	Zimbabwe					1		1
Irak	8	12		3	6		29	Autres pays*	5			6		1	12
Iran	27	1					28	Totaux	3611	6501	137	41	174	190	10654
Irlande	5	1					6	(*) Ressoortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse							
Islande						1	1	Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an							
Israël	1						1	Permis C : Permis d'établissement							
Italie	158	1556	2			4	1720	Permis F : Admission provisoire							
Japon	13	4	2				19	Permis L : Permis de durée inférieure à 1an							
Kenya		1					1	Permis N : Requérant d'asile							
Kosovo	167	184		4	6	5	366								
Lettonie	2						2								

Sécurité sociale



Directeur :

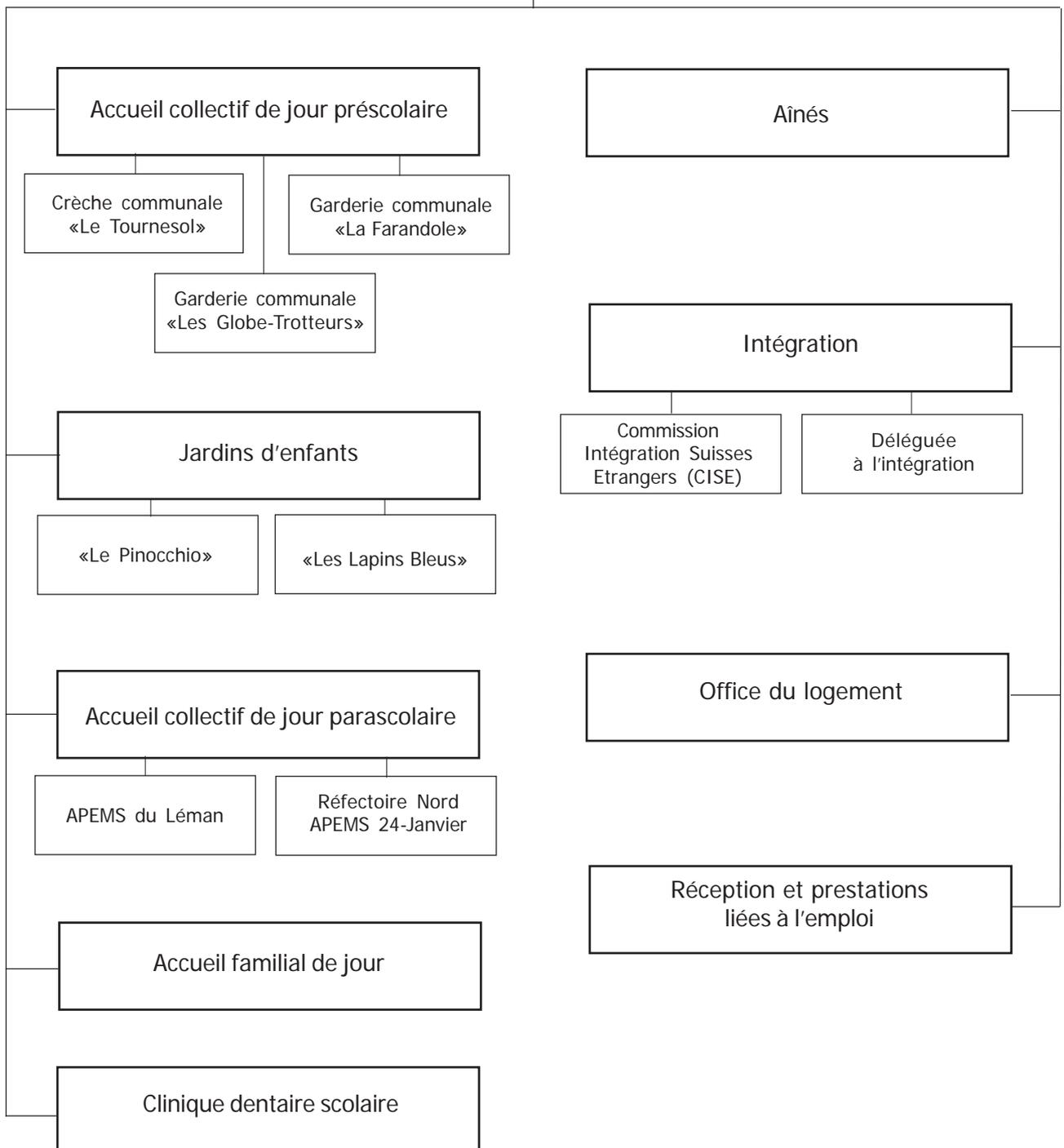
M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

Conseiller municipal

Cheffe de Service



Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes :

- **Enfance**
 - Accueil collectif préscolaire; crèche, garderies, jardins d'enfants
 - Accueil collectif parascolaire; APEMS du Léman et du 24-Janvier
 - Accueil familial de jour
 - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
 - Clinique dentaire scolaire

- **Prestations en faveur des Aînés**

- **Intégration**
 - Pôle de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

- **Office du logement**

- **Prestations liées à l'emploi et au chômage**

- **Prestations sociales diverses**

- **Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales**

- **Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)**

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- la fête annuelle des Aînés
- l'adhésion du Foyer Sainte-Famille au réseau d'accueil de jour des enfants dès août 2011
- la fête intergarderie
- la création d'un réseau des «partenaires logement»

- la mise en place d'un règlement communal sur les conditions d'octroi des logements subventionnés
- la mise sur pied d'un cours de communication interculturelle pour les concierges d'immeubles par le pôle intégration
- l'organisation d'un parcours interreligieux par la CISE
- la fin des travaux de rénovation du bâtiment de la rue de Lausanne 25.

Travaux

L'année a été marquée par la rénovation du bâtiment de la rue de Lausanne 25, commencée en septembre 2010 et qui a pris fin en août 2011. Ces importants travaux ont occasionné bon nombre de nuisances: bruits, poussière, déménagements successifs des collaborateurs au rythme de l'avancée des travaux. Au final, l'immeuble a retrouvé une nouvelle jeunesse, permettant un accès facilité aux personnes à mobilité réduite par la mise en conformité des lieux, par la rénovation complète de l'ascenseur et par l'installation de la réception, au rez-de-chaussée (au 1^{er} étage auparavant). Le service aux usagers a été grandement amélioré par l'engagement d'une deuxième réceptionniste, la mise à disposition d'une salle d'attente spacieuse et séparée de la réception pour plus de confidentialité et le rapatriement du «secteur intégration» dans le bâtiment. Tous ces éléments permettent un meilleur service à la réception et, le cas échéant, une orientation facilitée des usagers vers leur correspondant situé dans les étages (au 1^{er}: l'Agence d'assurances sociales et le pôle intégration - au 2^{ème}: l'Office du

logement et le secrétariat - au 3^{ème}: l'Accueil Familial de Jour). La redistribution des locaux a également permis d'aménager une salle de conférences au 3^{ème} étage, ainsi qu'une salle d'attente, avec espace de jeux pour enfants, à l'Accueil Familial de Jour. Les collaborations des services Bâtiments et Informatique ont été essentielles tout au long de cette période et nous les en remercions chaleureusement.

Direction

Au second semestre de l'année, la marche du service a été perturbée par l'absence de la cheffe de service pour raison de maladie. Des solutions ont été mises en place afin de garantir les prestations et le maintien d'un bon fonctionnement du service.

Enfance

Réseau d'accueil collectif de jour de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2012, ses membres sont :

- Les communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

L'année 2011 a été marquée par l'entrée du Foyer Sainte-Famille dans le réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier.

Pour rappel, cette institution catholique, tenue par des sœurs, fut créée au début du 20^{ème} siècle, offrant des places d'accueil en internat et à la journée. Ouvert à tous, sans distinction confessionnelle, le Foyer a vécu de nombreuses années, pour l'essentiel, grâce aux participations des parents et à des charges salariales extrêmement basses.

La Ville de Renens et le Foyer Sainte-Famille entretiennent d'excellentes relations depuis plus de vingt ans, la Municipalité ayant toujours marqué son soutien aux activités du Foyer, soit par des dons ou des travaux d'entretiens, puis dès 2008, par une subvention annuelle de Fr. 20'000.- portée à son budget.

Avec l'introduction de la FAJE, le Foyer a traversé des difficultés structurelles et financières, liées notamment aux exigences plus pointues du SPJ sur l'encadrement des enfants par des professionnelles et sur la séparation complète des comptes de l'internat (subventionné par le SPJ) de ceux de la garderie (qui n'aurait plus été subventionnée). Des discussions ont été entamées dès l'été 2010 qui ont abouti au dépôt du préavis N° 109-2011, accepté le 19 mai par le Conseil communal, permettant ainsi à la garderie du Foyer Sainte-Famille d'adhérer au réseau d'accueil de Renens-Crissier.

Cette entrée dans le réseau représente certes une charge supplémentaire pour la Ville de Renens qui finance en partie le déficit des places d'accueil, selon des modalités précises, mais elle permet surtout de conserver cette institution, d'augmenter le nombre de places d'accueil disponibles pour les enfants de Renens et de mettre en place des synergies entre les différentes structures du réseau, notamment pour des places d'écoliers des cycles initial et primaire.

mais refacturée aux différentes structures au prorata du nombre de places.

- La prolongation de la convention du réseau jusqu'au 31.12.2012.
- Les questionnaires à remplir pour la FAJE pour son budget 2012 et pour le SCRIS à des fins statistiques.
- Le logiciel de gestion des structures «Bambino» et l'amélioration de ses fonctionnalités au travers d'un groupe des utilisateurs.

Les séances du COPIL sont aussi l'occasion d'échanger et de partager des informations et des nouvelles sur la vie et les expériences des différentes structures d'accueil. Elles ont permis également de visiter de nouveaux lieux d'accueil : l'Espace-Rencontre d'Eterpy, l'APEMS du 24 Janvier et la Roue Enchantée à Mex.

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Chaque jour, les éducatrices y accueillent 18 enfants âgés de 3 mois à 2 ans et demi. L'équipe met tout en œuvre pour que ces enfants soient respectés avec leur personnalité et leur rythme de développement.

S'il s'agit, naturellement, que ces petits puissent se reposer, reçoivent les soins nécessaires, mangent une nourriture saine, une partie importante de leur journée est consacrée aux activités.

L'équipe a ainsi proposé, tout au long de l'année 2011, des animations autour du thème du mouvement, comme tous les autres lieux d'accueil de la commune.

Ces moments de rires, de partage, parfois d'apprentissages plus difficiles, ont réuni aussi, à plusieurs reprises, des enfants d'autres garderies, dans la Grange ou le jardin.

En juin, traditionnellement, les enfants quittant le Tournesol en été ont vécu une journée de « course de garderie » dans la forêt.

Pour que leurs enfants puissent vivre leur placement dans la confiance, les liens entre l'équipe et les parents sont particulièrement importants. C'est pour cela que les éducatrices du Tournesol ont proposé aux pa-

Au 31 décembre, le réseau propose 526 places réparties comme suit :

- 231 places d'accueil collectif préscolaire (yc places pour des écoliers du cycle initial)
- 129 places d'accueil collectif parascolaire
- 166 places d'accueil familial de jour

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

• Crèche le Tournesol	18 places
• Garderie Les Globe-Trotteurs	34 places
• Garderie UAPE	
• La Farandole	62 places
• Garderie Les Baumettes	27 places
• Garderie La Roue Enchantée	22 places
• Centre de vie enfantine Les p'tits Mômes	46 places
• APEMS du Léman	40 places
• APEMS du 24-Janvier	40 places
• APEMS de la Vernie	36 places
• Foyer Sainte Famille	35 places
• Accueil familial de jour	166 places

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est un Comité de pilotage (COPIL) composé de représentants de toutes les structures d'accueil. Sous la présidence du Municipal de la sécurité sociale de Renens

(avec comme vice-présidente son homologue de la commune de Crissier), ce COPIL s'est réuni à 7 reprises en 2011.

Les thèmes de discussions ont principalement portés sur :

- L'adhésion du Foyer Sainte-Famille au réseau le mois d'août suite à l'acceptation du préavis n° 109-2011 par le CC de Renens en mai.
- Le déménagement à Mex de la garderie la Roue Enchantée de l'entreprise Bobst et l'augmentation de son nombre de places.
- La politique tarifaire du réseau en relation avec le groupe d'étude cantonal sur le revenu déterminant unifié (RDU) et l'application d'un rabais de fratrie de 20% dès le 1^{er} enfant, dès le mois d'août.
- La pétition des accueillantes en milieu familial sur leur rémunération, débouchant sur une indemnisation de leur formation.
- La détermination du coût de journée 2011-2012 dans les différentes structures d'accueil.
- La répartition des frais de la gestion administrative du réseau, assurée par la commune de Renens,

rents des rencontres de plusieurs types :

- Afin que ceux-ci découvrent les activités que vivent leur enfant autour du thème de l'année, les parents ont été invités, une fois par trimestre, notamment à la salle de gymnastique du collège du Léman.
- Pour que les parents puissent approfondir leurs connaissances du développement des petits, deux soirées ont été mises sur pied. Durant la première, une pédagogue parisienne a parlé du développement moteur de l'enfant de sa naissance à ses trois ans. Les parents se sont familiarisés avec des activités proposées régulièrement au Tournesol, lors de la deuxième rencontre.
- Les parents ont pu faire connaissance entre eux en juillet, lors d'un pique-nique canadien dans le jardin, très apprécié par les familles et en fin d'année lors d'une fête avec un moment de chants et de bricolage.
- Un entretien annuel a été organisé avec chaque famille, au minimum, pour que les parents puissent suivre individuellement le cheminement de leur enfant ou partager leurs soucis.

Les éducatrices se sont réunies pour des colloques hebdomadaires en journée et, une fois par mois, en soirée.

Une soirée de formation continue pour toutes les équipes des lieux d'accueil de la petite enfance de la commune a été organisée avec une spécialiste de l'approche de la nature avec les enfants, afin de préparer le thème de l'année 2012.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois ainsi qu'une apprentie gestionnaire en économie familiale.

Le Tournesol a accueilli 52 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 13 nationalités différentes. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 9'960.-.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

Durant l'année 2011, chaque jour dès 6h45, 34 petits arrivent aux

Globe-Trotteurs. Les derniers devraient être présents à 9 heures. Ils ont entre 2 ans et demi et l'âge d'entrer au cycle initial. Une partie d'entre eux connaissent déjà la vie en garderie car ils ont fréquenté le Tournesol.

Ceux qui arrivent avant 8h30 peuvent prendre le petit déjeuner sur place. C'est ainsi qu'au cours de l'année plus de 5'000 petits déjeuners ont été servis à ces petits.

Quand tous les enfants sont là, commence l'accueil, moment de chants pour se dire bonjour, apprendre des mélodies, prononcer parfois les premiers mots en français. Durant la matinée, des activités de découverte sont proposées aux enfants que ce soit de la musique, de la gymnastique, des activités de bricolage, de la cuisine, des jeux dehors ou à l'intérieur.

En 2011, la garderie a été labellisée par Youp la Bouge, récompense qui met en avant l'importance du mouvement chez le tout petit enfant.

A 11 heures, les enfants mangent les repas livrés, depuis cette année par la société Afiro. Les enfants ont eu l'occasion d'aller visiter leur cuisine, moment d'échange intéressant avec les personnes occupées dans ces ateliers. Au long de l'année, plus de 8'000 repas ont été servis. L'équipe éducative fait souvent preuve de beaucoup de créativité pour aider les enfants à découvrir de nouveaux aliments. Le label fourchette verte garantit une diversité des menus, une alimentation équilibrée avec une fois par semaine, au moins, un repas sans viande. L'heure de la sieste suit le repas pour les enfants qui restent toute la journée.

Cette année le nombre d'enfants avec des petits pourcentages a été très élevé. Il s'agit d'enfants qui ne viennent que pour une demi-journée ou qui ne viennent que quelques jours par semaine.

L'après-midi, les enfants vivent à nouveau des activités. Ils partent parfois en ballade, à pied, exceptionnellement en train ou métro pour découvrir des horizons plus lointains. L'équipe a organisé plusieurs pique-niques pendant l'année, notamment lors de Gymnastradae pour aller voir les athlètes s'exerçant à Renens.

Pour le goûter, les enfants sont souvent fiers d'accueillir régulièrement

l'une ou l'autre des familles qui vient faire déguster une spécialité du monde. Ce goûter du monde a lieu une fois par mois. Les goûters d'anniversaire sont aussi fêtés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En fin d'après-midi, deux fois par trimestre, les parents ont été invités pour des moments de rencontre, très appréciés, avec les enfants. Durant l'année 2011, des parcours, activités autour du mouvement ont été mis sur pied.

Durant les fins d'après-midis, le petit salon est souvent occupé par un membre de l'équipe éducative et des parents ou une maman seule, pour un entretien. L'équipe a vécu plus de 100 entretiens. Durant ces échanges, l'équipe répond aux parents qui ont souvent énormément de questions concernant leur enfant : organisation des repas, sommeil, autorité, etc. De plus, les éducatrices expliquent naturellement ce que l'enfant vit à la garderie, comment il se développe. Pour chacun d'entre eux un projet est mis en place. Il est choisi avec le parent et réévalué tout au long du placement. Pour les enfants et les familles en plus grande difficulté, des entretiens sont organisés avec les pédiatres, assistantes sociales, puéricultrices. La garderie tient à mener un travail de prévention.

Quatre réunions de parents ont été organisées en soirée. Deux fêtes ont réuni les parents, avec notamment un spectacle monté avec les 75 enfants présents au mois de juin, à la salle des spectacles.

L'équipe éducative a vécu deux journées pédagogiques : un samedi d'évaluation autour du travail sur les projets et un samedi à Lausanne dans le cadre d'une journée de formation continue sur le thème des enfants qui interpellent les équipes éducatives.

Les Globe-Trotteurs ont été un lieu de formation pour une petite dizaine de stagiaires des écoles de formation. Le nombre d'enfants accueillis a été de 94, de 18 nationalités différentes. Le salaire moyen a été de Fr. 7'739.-.

Garderie - UAPE «La Farandole»

En 2011 «La Farandole» a accueilli 120 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 23 nationalités différentes, sur les groupes nursery, trotteurs, moyens et écoliers. Le revenu moyen des familles a été de Fr. 7'881.-.

L'équipe éducative a mis en place et accompagné une multitude d'activités alliant routines et découvertes. Les différents groupes ont investis le jardin, les locaux et le quartier de la « nouvelle Farandole » pour faire vivre aux enfants des activités cognitives, sensorielles et motrices, développant entre autre le mouvement, thème inter-garderies choisi pour cette année.

Le secteur nursery-trotteurs a approfondi et explicité aux parents l'importance de laisser le petit enfant développer sa motricité à son rythme dans un cadre sécurisé, mais permettant la découverte. Une partie du jardin a été sécurisée pour les plus petits et du matériel roulant mis à disposition même à l'intérieur.

Dans le secteur des moyens, le projet « Tournelivre » a pris forme. Faisant suite aux moments d'éveil aux livres que les enfants savourent chaque semaine, chaque enfant a pu emporter un livre en prêt à la maison pour le partager avec ses parents. Ils ont accueillis en décembre 8 étudiants et leur formateur pour un après-midi d'histoires. Un moment magique.

Les éducateurs des écoliers ont profité des vacances pour proposer aux écoliers des activités spéciales, visites de musées, ballades à la découverte de la nature, match de foot avec d'autres garderies, grillade de saucisses sur le feu à la forêt.

En juillet, les écoliers Cyn2 allant nous quitter ont eu l'opportunité de vivre une journée dans un manège, fiers de découvrir les chevaux et de fabriquer du pain.

Lors de la fête d'été plus de 150 enfants, familles et éducateurs ont dansé, chanté et participé à un atelier de sons corporels dans le jardin de la Farandole. Puis après une dernière ronde géante, une multitude de bulles de savon se sont envolées. La fête a continué autour de mets multiculturels que les familles avaient apportés.

Quatre fois durant l'année des activités parents-enfants ont été organisées le samedi par l'équipe éducative après élaboration en partenariat avec des parents. Le thème général étant « La nature sous toutes ses coutures » : achat au marché et cuisine de saison, journée.

Lors de la fête de fin d'année chaque groupe a organisé un moment de rencontre. Les familles des en-

fants en secteur nursery-trotteurs ont été invitées pour un moment de chants et de jeux de doigts. Les moyens se sont promenés avec leurs petites lanternes et ont chanté avec les parents sous la pluie. Quant aux écoliers, les parents et les enfants étaient invités à un moment conte et chants.

L'équipe éducative a participé à deux samedis pédagogiques formatifs. L'un permettant à l'équipe éducative de s'approprier et de conceptualiser certains moments de la journée en lien avec notre pédagogie institutionnelle, dite « active ». Lors du deuxième samedi pédagogique, notre invitée nous a fait découvrir sous la pluie le concept « Je trotte dans ma ville », liant l'aspect pédagogique et ludique des promenades avec des jeunes enfants. L'après-midi passé au CREDE nous a permis d'approfondir des notions pédagogiques transversales aux divers âges accueillis à la Farandole.

La Farandole, en tant qu'institution formatrice, a accompagné une apprentie de 2^{ème} année, un stagiaire maturité de 4^{ème} année ASE qui a réussi avec brio sa maturité, une stagiaire de longue durée en logistique, ainsi que de nombreux stagiaires d'observation. Nous avons commencé à mettre en place une formation-accompagnement pour nos éducateurs ASE et auxiliaires.

2011 à la Farandole, c'est aussi une équipe de logistique qui a porté, lavé, servi, plus de 1000kg de fruits, 4500kg de lessive, 7000 petits déjeuners. C'est une secrétaire, qui a envoyé plus de 2400 factures, répondu à 2000 appels téléphoniques, préparé 280 contrats.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2011, 70 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au « Pinocchio ».

Dès le mois d'octobre une nouvelle prestation a été proposée au Pinocchio. Des places dites d'urgence ont été mises à la disposition des familles ne disposant pas encore de place de garde dans le réseau. Ces places d'urgence s'adressent aux parents ayant ponctuellement besoin d'une garde. « Le Pinocchio » a accueilli 88 fois un enfant en dépannage.

L'équipe éducative et les enfants du jardin ont exploré le thème inter-garderies du mouvement, organisant plusieurs animations de psychomotricité.

En juillet, l'équipe éducative a organisé une grande course d'école au musée du blé et du pain à Echallens.

La rentrée d'août s'est faite sous le signe du changement, nouvel aménagement, nouvelle équipe éducative, nouveau projet pédagogique.

Les éducatrices ont profité de l'automne pour sortir régulièrement dans la nature, à la découverte de textures, d'odeurs, de couleur et surtout d'objets naturels pour animer diverses activités et confectionner les cadeaux de Noël.

Les éducatrices du jardin d'enfant ont travaillé, lors de leurs colloques formatifs, certaines notions pédagogiques touchant notamment la relation aux parents et leur place au sein du jardin, la place de l'enfant dans ses apprentissages, l'observation de l'enfant.

Elles ont organisé et mené leurs activités selon les compétences de chaque enfant. Permettant ainsi aux plus grands de se préparer pour le cycle initial et aux plus jeunes de se socialiser en douceur par les jeux et les activités créatrices.

Les éducatrices ont découvert et accompagné plusieurs enfants souffrant de soucis de développement ou de situations familiales exigeant un travail de réseau avec d'autres partenaires sociaux.

L'année s'est terminée dans la joie et la bonne humeur autour d'un goûter canadien.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2011, 85 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux « Lapins bleus ».

Dès le mois d'octobre une nouvelle prestation a été proposée aux « Lapins bleus ». Des places dites d'urgence ont été mises à la disposition des familles ne disposant pas encore de place de garde dans le réseau. Ces places d'urgence s'adressent aux parents ayant ponctuellement besoin d'une garde. Nous avons accueilli 30 fois un enfant en dépannage.



Fête intergarderies
à la salle de spectacles
17 mai 2011

2011, année de chamboulements. L'éducatrice référente depuis 25 ans des « Lapins bleus », a dû s'absenter pour une durée indéterminée pour raisons de santé. De ce fait, les enfants du jardin d'enfants « Les Lapins bleus » ont régulièrement été accueillis dans le jardin et les locaux de « la Farandole », ce qui a permis aux enfants d'appréhender d'autres lieux, de découvrir de nouvelles activités et de nouveaux jeux, de vivre avec de nouvelles personnes. Les équipes quant à elles se sont enrichies mutuellement de connaissances et de compétences.

L'équipe éducative et la direction ont tenté de rassurer les parents et les enfants durant cette période fragile.

En juillet, les enfants ont participé à la course d'école au palais de Rumine, avec pique-nique.

Comme chaque été la grillade «Lapins bleus» a clôturé l'année scolaire, l'équipe éducative et les parents se sont retrouvés pour un moment convivial autour des feux.

Août 2011, les «Lapins bleus» sont transformés, réaménagés, et rafraîchis durant les vacances.

A la rentrée, les enfants ont pu découvrir des activités créatrices au jardin. Les parents ont partagé une collation lors des premiers jours d'adaptation, afin de découvrir avec leurs enfants «Les nouveaux Lapins bleus».

L'équipe éducative a commencé à se réapproprier le projet pédagogique. Elle organise les activités proposées en lien avec le besoin de développement de chaque enfant, en respectant son rythme, son histoire de vie, mais aussi ses compétences, toujours en collaboration avec les parents.

Fête intergarderies

Le 17 mai a eu lieu la fête annuelle des lieux d'accueil de la petite enfance. Cent cinquante enfants, de deux ans et demi à quatre ans, des dix principaux lieux d'accueil de la commune, se sont retrouvés à la salle de spectacles pour une après-midi de fête «magique».

Tout au long de l'année écoulée, ils avaient vécu des activités autour du thème du mouvement, apprenant des rondes et des chansons qu'ils ont refaites cet après-midi-là, tous ensemble.

Après le goûter, tous sont repartis en fin d'après-midi, fiers d'emporter une photo souvenir de Piou-Piou, le joli oiseau, héros du jour.

Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2011, 44 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée ont accueillis 261 enfants à la journée ou à la demi-journée (218 pour Renens et 43 pour Crissier), et 15 enfants ont bénéficié d'un dépannage d'accueil.

Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur un appui pédagogique, sous forme d'un groupe de parole de 3 soirées organisées par la coordinatrice, ainsi que 3 soirées à thème, dont une organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ).

En juin 2011, une cérémonie a marqué la fin de la formation de base

des nouvelles accueillantes en milieu familial (3 pour Renens et 2 pour Crissier), en présence du M. Jean-Pierre Rouyet, municipal de la Sécurité sociale, de Mme Wick Clerc, responsable de formation et de la coordinatrice. Lors d'une soirée récréative offerte aux accueillantes, 4 d'entre elles ont été fêtées pour leur fidélité marquant 20 ans de collaboration avec notre structure d'accueil familial. Chaque jubilaire a reçu un diplôme et un panier garni.

Cette année 2011 a été marquée par le déménagement de la structure d'accueil familial de jour dans un espace plus spacieux, au 3^e étage de la Sécurité sociale. Une pièce entièrement aménagée pour recevoir les parents et les enfants donnent un ton convivial aux entretiens.

Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, la coordinatrice a constaté leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles et une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue.

En cette période de crise économique qui perdure, la coordinatrice a enregistré 25 demandes de personnes désirant obtenir une autorisation d'accueillir des enfants à leur domicile, 5 candidates ont obtenu une autorisation, 3 sont en cours d'évaluation, 11 ont renoncé à poursuivre les démarches, 6 ne correspondaient pas aux conditions requises pour exercer l'activité d'accueillante en milieu familial de jour.

De fait, la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile; certaines candidates doivent ou sont incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer.

En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu un lien régulier avec la coordinatrice qui assure le contrôle et la surveillance de l'accueil.

Chiffres au 31 décembre 2011

	<i>Renens</i>	<i>Crissier</i>	<i>Total</i>
Accueillantes en activité	38	5	43
Nouvelles accueillantes	3	2	5
Accueillantes en cours d'évaluation	2	1	3
Enfants placés	148	34	182
Enquêtes socio-éducatives			11

Accueil collectif parascolaire

APEMS du Léman

En cette année 2011, l'APEMS du Léman a soufflé sa deuxième bougie. Il a accueilli chaque jour une dizaine d'enfants pour le petit déjeuner, en moyenne 36 élèves à midi et 20 à 25 enfants l'après-midi.

L'espace repas mis à disposition des 7-9^{ème} remporte un vif succès. Les élèves se font chauffer un repas au micro-onde, pique-niquent ou commandent occasionnellement un repas chaud pour un dépannage auprès de l'APEMS.

APEMS du 24-Janvier

L'APEMS du 24-janvier a fêté sa 1^{ère} année. Il a accueilli dès la rentrée scolaire 2011-12 une dizaine d'enfants le matin, en moyenne 35 élèves à midi et 15 à 20 enfants l'après-midi.

Chaque APEMS peut accueillir quarante élèves des cycles I et II (1^{ère} à 4^{ème} primaire) et CYT (5^{ème} et 6^{ème}) de 07h00 à 09h00, avant l'école, avec possibilité de prendre un petit déjeuner, de 11h30 à 14h00 pour le repas de midi et de 15h00 à 18h30 après l'école, ainsi que le mercredi dès 11h00.

Les APEMS sont gérés par une directrice qui est présente un jour sur deux dans chaque structure, ainsi qu'une assistante socio-éducative (ASE), deux animatrices et une employée de maison présentes chaque jour sur chacun des sites.

Les repas sont élaborés et livrés dans les APEMS par AFIRO, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que les structures sont labélisés «Fourchette Verte».

Les APEMS de Renens travaillent en étroite collaboration pour que chaque enfant puisse avoir accès à toutes les activités proposées.

Les enfants participent avec beaucoup de plaisir à l'atelier «Petits



Repas de midi à l'APEMS du 24-Janvier

Chefs» du mercredi après-midi. Durant l'année scolaire 2010-11, les activités manuelles ont tourné autour du papier: Poule pour Pâques, papillons, coccinelles, Père-Noël,... et du papier mâché: des montgolfières, des masques.

Pour clore l'année scolaire, les enfants ont défilé masqués sur un petit air vénitien, pour le plus grand plaisir de leurs parents. Ils ont ensuite partagé un moment convivial autour d'un apéritif.

Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance

Jardin d'enfants de Florissant

En 2011, une quarantaine d'enfants âgés de 2½ à 4 ans ont été accueillis dans les locaux de la Grange de Florissant, les lundis, mardis, mercredis et jeudis matin de 8h45 à 11h15, sous la responsabilité d'une éducatrice.

Le jardin d'enfants de Florissant a reçu une subvention communale de Fr. 5'000 et a perçu les écolages payés par les parents.

Association «Aux quatre Coins»



Le lieu d'accueil «Enfants-Parents» établi Aux Quatre Coins depuis 16 ans est un espace des-

tiné à l'accueil d'enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable, inspiré du modèle des Maisons vertes de Françoise Dolto.

Ce lieu est ouvert à raison de 5 demi-journées par semaine et permet l'accès à des familles de toutes nationalités pour favoriser la rencontre, la découverte de l'autre, la socialisation et ce dans le plus grand respect des particularités de chacun, sans aucun jugement. Dès fin août, la possibilité s'est présentée d'ouvrir une demi-heure supplémentaire le mercredi matin, ce qui a été fort apprécié par les parents et les accueillantes.

L'association est pilotée par un comité de 5 personnes dont 2 accueillantes représentantes de l'équipe.

Sur les 211 demi-journées d'ouverture en 2011, les « Quatre Coins » ont reçu 3817 visites, dont 2154 visites d'enfants, ce qui représente une moyenne de 18 à 19 personnes accueillies (enfants+ accompagnants) par demi-journée.

La fréquentation est restée stable et comparable à celle de l'année 2010. Le mercredi matin reste la demi-journée la plus fréquentée après le lundi.

Le financement du Service de Protection de la Jeunesse associé à divers soutiens dont celui de la commune de Renens, permet à la structure de fonctionner de manière durable et de renforcer sa présence dans l'Ouest Lausannois en s'impliquant à titre associatif dans des événements organisés par la ville de Renens.

«Aux Quatre Couleurs» : Atelier de sensibilisation au français par l'expression créative pour les enfants

Depuis 2008, des ateliers d'expression créative sont proposés aux enfants de 5 à 8 ans chaque lundi après-midi, dans les locaux du jardin d'enfants Le Pinocchio.

En 2011, 36 ateliers ont été organisés les lundis de 15h30 à 17h30, accueillant 517 enfants de plus de

5 ans, ce qui représente une fréquentation moyenne de 14 à 15 enfants par atelier. Leur origine est variée (18 nationalités) et ils habitent pour la majorité dans le quartier du Censuy.

Année civile	2010		2011	
	APEMS Léman	APEMS 24-Janvier (décembre)	APEMS Léman	APEMS 24-Janvier
Repas servis	4669	334	6261	4538
Jours d'ouverture	189	17	186	186
Moyenne journalière midi	25	20	34	24
Effectif maximum	36	27	39	37

L'Atelier «Aux Quatre Couleurs» est soutenu par la commune de Renens qui met à disposition gracieusement les locaux du jardin d'enfants Le Pinocchio, et par le Bureau Cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et le crédit de la Confédération (ODM) destiné à l'intégration qui a subventionné une partie des ateliers, de janvier à octobre 2011. Les deux derniers mois de l'année, les ateliers ont été animés bénévolement.

Cours de Préparation à la Naissance

Depuis 13 ans déjà, chaque lundi soir, des femmes enceintes venant d'ailleurs se rencontrent «Aux Quatre Coins» pour suivre un cours de préparation à la naissance, dans leur langue maternelle. Ce cours est proposé en espagnol, portugais, albanais et turc, dans le cadre du programme PAN-MILAR (Préparation à la Naissance pour Migrantes Lausanne Région).

Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

Le «Potiron» se situe à la rue de la Source 2. Il est ouvert les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 et fermé pendant les vacances scolaires.

La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de Fr. 9'100.- par année, couvrant ainsi le loyer et les charges du local de la rue de la Source 2.

Clinique dentaire scolaire

Le 10 janvier 2011 la clinique dentaire a repris ses activités et les dépistages de caries chez les écoliers de l'école obligatoire ont commencé.

133 classes primaires et secondaires ont été examinées. Seulement 35.9% de tous les élèves n'ont pas de caries. 60% des élèves ont des caries dont moins de la moitié a été soignées.

A la demande du groupe santé de l'école, les leçons de prophylaxie ont été modifiées. 2 passages ont été prévus pour les classes primaires. L'assistante en prophylaxie brosse les dents avec les enfants. Pour cela elle leur offre une brosse à dent, un go-belet et ils reçoivent de l'Elmex gel

pour le brossage. Pour chaque niveau de classe, des brochures ont été choisies pour animer la leçon.

Pour les classes secondaires, il y a un passage dans les classes de 5^{ème} et les classes de 7^{ème}. Les sujets comme la fumée, la consommation excessive de boissons sucrées, de jus de fruit, les piercings sont discutés avec les élèves. Les élèves de 9^{ème} année reçoivent un bon de la SVMMD-SSO qui leur permet de faire un contrôle et des radiographies pour 20.- à la sortie de l'école obligatoire, et cela jusqu'à 20 ans. Il leur suffit de présenter ce bon au médecin dentiste, SVMMD, de leur choix.

Les enfants âgés de 6 mois reçoivent une brosse à dent, un dentifrice et une petite explication pour les parents. Le but étant que les caries soient évitées le plus tôt possible.

L'activité clinique:

En été 2011, l'aspect de la clinique a légèrement été modifié. Les locaux ont été rafraîchis, la salle d'attente a été transformée en bureau et coin social. Un deuxième fauteuil, très simple, a été installé. Ainsi l'assistante en prophylaxie peut travailler en même temps que la dentiste, les contrôles peuvent être faits en même temps. La salle d'attente a été mise dans le couloir.

402 enfants ont été vus à la clinique dentaire. Des soins ont été faits pour env. 155'000.-. La commune a subventionné les soins dentaires pour un montant de 30'000.-. D'autres institutions, comme le service social, l'EVAM, les prestations complémentaires, ont également apporté leur aide.

Le 23 septembre, le canton de Vaud a procédé à un contrôle d'hygiène. Pendant une matinée une infirmière spécialisée dans l'hygiène hospitalière et un médecin spécialiste ont examiné les locaux, les instruments, le traitement des déchets, la procédure de désinfection et de stérilisation, les conditions de stockage etc. Divers adaptations ont dû être faites ou doivent encore être finalisées. Cela a entraîné une augmentation de coût pour le matériel. Une plus grande quantité de matériel jetable a dû être acheté, des machines non validables ont dû être remplacées, des validations par des entreprises très spécialisées ont dû être organisées.

Prestations en faveur des Aînés

Réseau Aînés

Le réseau des Aînés s'est réuni en mars pour discuter de l'étape de l'entrée en EMS, sous ses aspects pratiques, et en octobre où il a été question de la vie des Aînés dans les appartements protégés, thème illustré par une présentation des appartements protégés situés aux Baumettes et de ceux de la Savonnerie.

Fête des Aînés

La Direction de la Sécurité sociale de Renens organise chaque année une fête à l'intention des Aînés de la Commune, le plus souvent en leur proposant un spectacle suivi d'une collation. Le but étant de varier la programmation au fil du temps, nos aînés ont ainsi pu apprécier diverses productions, notamment des chansons françaises d'après-guerre (Françoise Frelat), la projection de films (Le Génie helvétique, la petite Dame du Capitole) et la production de spectacles: «Restons vaudois!» du Cabaret vaudois, «Bobines» de la Cie Olamazi, le Band d'Eben Hézer.

Sur les quelques 3'000 invitations envoyées en mai aux seniors de la commune, 640 personnes ont répondu à l'appel. La manifestation s'est déroulée le mardi 21 juin, à la salle de spectacles de Renens, de 14h à 17h30 environ.

Cette édition a remporté un grand succès et les Aînés ont eu le plaisir de découvrir Mme Maria Mettral et ses musiciens. Connue surtout comme présentatrice météo et comédienne, Maria Mettral a démontré ses talents de chanteuse dans son tour de chant «Elle cause plus, elle chante», balançant entre jazz manouche, tango et ballades. L'après-midi s'est terminée par le traditionnel buffet préparé, cette année, par la boulangerie Fuchs de Renens.

Accueil des Nouveaux retraités

Depuis 2005, la Municipalité organise une réception bisannuelle des personnes arrivant à l'âge AVS, destinée à les remercier du travail effectué pendant tant d'années et à fêter leur accès à la retraite.

Les nouveaux retraités AVS 2010-2011, soit 394 personnes, ainsi que leurs conjoints, ont été invités à parti-



Conférence de
Mme Rosette Poletti
sur le thème de la retraite

ciper à la 4^{ème} édition de cette manifestation, qui a eu lieu le jeudi 29 septembre, de 15h00 à 18h00, à la salle de spectacles de Renens.

Après une partie officielle ponctuée par les interventions de Mme la syndique, Marianne Huguenin, de M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal de Sécurité sociale et de Mme Nicole Grin, présidente d'Agora, plate-forme d'échanges et d'informations regroupant 16 associations vaudoises au service des retraités, les quelques 120 personnes présentes et la trentaine de représentants des associations locales ou régionales ont pu suivre une conférence sur le thème de la retraite de Mme Rosette Poletti, psychothérapeute reconnue et chroniqueuse au «Matin». Les intermèdes musicaux ont été assurés par le Choeur Sainte-Cécile, ainsi que par M. Carlos Garcia et son fils de l'Ecole de musique de la Source.

Un buffet campagnard préparé par la «Ferme Vaudoise» a été proposé en fin d'après-midi et les invités ont eu la possibilité de faire connaissance avec les diverses associations locales et régionales oeuvrant dans le domaine des aînés, invitées pour l'occasion à tenir des stands pour présenter leurs activités.

Nonagénaires - Centenaires

En 2011, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 39 personnes (31 en 2010). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 3 centenaires (7 en 2010).



Bons de repas

Cette année, 366 bénéficiaires (341 en 2010) des prestations complémentaires ont utilisé 15'492 (15'060 en 2010) bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens, Chavannes ou Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (Fr. 5.- l'unité, soit une valeur de Fr. 60.-) par trimestre, équivalent à Fr. 240.- par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

Il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est de Fr. 2.60, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2011, 208 bénéficiaires (205 en 2010) ont effectué 6'642 courses (5'631 en 2010) soit 1'618 courses médicales et 5'024 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 116'326.20 (Fr. 101'465.- en 2010/Fr. 86'743.- en 2009).

Sur ces courses, 5'907 ont été assurées par Taxis Service, soit le 88.9% (86,1% en 2010- 81,7 % en 2009 - 78.9% en 2008 - 70.9% en 2007 et 58.7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre une nouvelle fois une augmentation continue du nombre de courses, témoignant du besoin confirmé de cette prestation.

Le coût moyen par bénéficiaire a également augmenté, se portant à Fr. 559.25 (Fr. 495.- en 2010, Fr. 438.- en 2009, Fr. 361.- en 2008). Cette augmentation importante s'explique par le fait que l'augmentation du nombre de bénéficiaires est restée faible (+ 3), celle des courses effectuées étant beaucoup plus marquée (+ 1'011). Le nombre moyen annuel de courses par personne est de 31.93 (27.5 en 2010, 23.6 en 2009 - 18.6 en 2008 - 19.3 en 2007 et 18.2 en 2006).

Du fait de l'utilisation croissante des taxis, le coût moyen de la course, quant à lui, continue de diminuer pour s'établir à Fr. 17.50 (Fr. 18.-, Fr. 18.55 en 2009, Fr. 19.30 en 2008, Fr. 20.45 en 2007 et Fr. 22.60 en 2006).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux Aînés mais est très largement utilisée par eux.

Diagnostic communautaire

Le diagnostic communautaire est une étude qui porte sur la qualité de vie de plus de 1'000 personnes de 55 ans et plus vivant dans les quartiers des Baumettes, du Bugnon et des Biondes. Mandaté par la fondation des Baumettes, l'APREMADOL et la commune de Renens, ce projet mené par Pro Senectute a commencé le 1^{er} mars 2010. Tout un travail s'est ainsi construit entre et avec les différents partenaires, associations locales comme le comité des Biondes «Soutien et Solidarité», «l'AVIVO», «Le Rayon de soleil», les habitants des quartiers concernés, le CMS de Renens nord Crissier, l'EMS les Novalles, la fondation du Relais et les institutions mandataires. Ce travail de proximité a œuvré pour un meilleur ancrage des liens sociaux au sein de la Ville.

Le Municipal de la Sécurité sociale, ainsi que la déléguée à l'intégration font partie du groupe ressources du «Diagnostic communautaire». En fé-

vrier 2011, ils ont participé au Forum «Diagnostic communautaire». De ce forum est né un groupe de coordination et de rencontres des aînés, dénommé groupe BBB (Biondes-Baumettes-Bugnon) qui se réunit régulièrement.

Liens avec les associations partenaires

Plusieurs associations sont nos partenaires privilégiés pour les questions relatives aux Aînés et de nombreux contacts sont entretenus tout au long de l'année avec elles. L'AVIVO et Rayons de Soleil, notamment, sont membres du réseau des partenaires Aînés de la ville et bénéficient d'une subvention annuelle (Fr. 2'500.- chacune) contribuant à l'organisation d'une fête de Noël pour chacune, auxquelles la Municipalité est souvent représentée.

L'une et l'autre proposent de nombreuses activités d'aide, de soutien et de loisirs à leurs membres. De plus, ces associations sont menées par des comités engagés et dynamiques avec lesquels la Municipalité collabore avec plaisir.

Intégration

Activités du secteur intégration

«Chez vous, je découvre que je suis noir. C'est dans vos yeux que je le vois. Avant, je pensais juste que j'étais un homme» Pie Tshibanda dans son spectacle «un fou noir au pays des blancs» 20.01.2012, Salle polyvalente de la Vaudaire, Renens.

Ces mots ont été prononcés par l'auteur-conteur Pie Tshibanda dans un spectacle qui s'est déroulé en ce mois de janvier 2012 mais qui a été préparé par le secteur intégration durant le second semestre de 2011. Ces mots sont un miroir, celui des enjeux du vivre ensemble: qui suis-je dans les yeux de l'autre et que voit-on dans mes yeux? Favoriser la cohésion sociale dans une ville, c'est permettre que chacun-e y trouve sa place et que chacun-e soit considéré pour ce qu'il est, un-citoyen-ne.

Les activités menées dans le secteur par la déléguée à l'intégration ont été nombreuses et variées. Un projet no-

vateur de «formation à la communication interculturelle pour les concierges d'immeubles» a été lancé.

Activités déployées et perspectives

La fin des travaux du bâtiment de la Sécurité sociale ont coïncidé avec le retour de la déléguée à l'intégration à la Rue de Lausanne 25. La Ville a tenu à ce que les locaux de la Rue de l'Avenir 6 restent dévolus à l'intégration et les a mis à disposition de deux associations dispensant des cours de français. Ainsi, l'antenne Ouest lausannoise de l'Association Français en Jeu qui résidait déjà dans les locaux partage dorénavant ces derniers avec l'Association Lire et Ecrire. Les locaux disposent donc d'un bureau, d'un petit espace de ressources pour les équipes et d'une salle de cours. La Rue de l'Avenir devient ainsi la «Rue de l'apprentissage de la langue française». En effet, les trois associations (avec Franc Parler) offrant des cours de français se trouvent dans le même périmètre restreint.

Le responsable régional du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) qui se trouve un jour par semaine à Renens a suivi la déléguée à l'intégration dans les locaux de la Sécurité sociale.

Le module «Sur le Chemin de l'École» a concerné une vingtaine d'enfants en âge pré-scolaire et autant de parents. Il s'est déroulé entre les mois de février et de mars sous l'égide des deux animatrices, Mmes Clara da Cruz Sage et Dominique Dupont. Le module vise à sensibiliser à l'oralité de la langue française les enfants démarquant l'école à la rentrée scolaire, mais également à apporter aux parents un appui dans cette étape de vie et un encouragement à l'apprentissage de la langue française. C'est un projet qui bénéficie du soutien du Bureau cantonal pour l'intégration ainsi que de l'Office fédéral des migrations.

La délégation intégration a également pris part tout au long de l'année aux différentes activités du projet multidisciplinaire «Demain Florissant».

En 2011, la délégation intégration a mis sur pied un projet de «communication interculturelle à l'intention des concierges d'immeubles» sur la Ville de Renens. Ces professionnel-le-s du nettoyage ont souvent la tâche délicate de gérer dans leurs immeubles la diversité ethnique, sociale, religieuse et culturelle. Cette première formation visait à appuyer les concierges dans leur mission de communication et de médiation afin de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers qu'ils occupent et de devenir ainsi des «agents de promotion» du «bien vivre ensemble». Dix femmes et hommes se sont réunis pendant quatre matinées le samedi matin avec une spécialiste en communication interculturelle, afin d'approfondir et/ou acquérir des compétences dans le champ de la communication interculturelle et dans la gestion de conflits. Les concierges présents sont répartis dans les différents quartiers de la ville. Ils ont pu dialoguer sur les richesses et les difficultés de leur activité. A la fin de la formation, ils ont reçu une attestation de participation signée par les Autorités de la Ville.

Réseaux

La déléguée à l'intégration a pris part, en 2011, aux séances de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration, de la Conférence latine des délégué-e-s à l'intégration, ainsi qu'à la séance annuelle des répondants pour les questions d'intégration dans le canton de Vaud.

Au niveau local, elle rencontré régulièrement ses partenaires du tissu associatif de la Ville.

© F. Palazzi



Participants aux cours de communication interculturelle à l'intention des concierges d'immeubles

Dans l'objectif d'inscrire dans l'agenda des partenaires ces rencontres, un réseau «Cohésion sociale» a été mis en place, remplaçant le réseau du domaine social. Il vise à favoriser les échanges entre les associations et institutions travaillant dans le domaine social et intégratif. La première séance a été l'occasion de faire le point sur les activités des partenaires et de réfléchir à une thématique. Celle abordée, cette année, était la «langue comme outil d'intégration?» et a été présentée par quatre associations travaillant dans ce domaine.

Le secteur intégration reçoit très régulièrement des habitants de la commune venant avec des interrogations très diversifiées allant de «comment traduire des documents» à trouver un emploi, obtenir un permis ou encore se renseigner par rapport à des problématiques de discriminations, ... Ce sont une septantaine de personnes qui sont passées par le secteur sans compter les appels. La déléguée à l'intégration procède donc à un travail d'orientation et de proximité avec la population. Cette approche permet d'être au plus près des besoins des habitants et de définir des actions en lien avec ces observations.

Permanence Info-Natu

L'activité de la permanence Info-Natu se poursuit à un rythme de croisière. Cette année, elle a accueilli une étudiante intéressée par la démarche dans le cadre de ses études et la Commission intégration de la ville de Monthey du Valais qui souhaitait développer la même structure et qui a félicité la CISE pour son action en faveur de la naturalisation. Plusieurs Conseillers communaux et Municipaux sont également passés saluer les candidats à la naturalisation.

Depuis bientôt dix ans, la permanence Info-Natu accueille et prépare les candidat-e-s à la naturalisation chaque premier mardi du mois entre 19h00 et 21h00 dans les locaux de la Bibliothèque interculturelle Globlives.

C'est entouré par une équipe de permanents qui ne ménagent pas leurs efforts (Mme Eva Gloor, Messieurs Maurizio Amoroso, Aydin Durmaz et Jacques Pardo) et de la déléguée à l'intégration que les candidats peuvent venir se préparer gratuitement à leur audition de naturalisation. Cette année, la permanence a accueilli entre 20 à 25 personnes par permanence.

Commission Intégration Suisses Etrangers



2011... Année de festivités pour la CISE. En effet, la Commission a fêté ses dix ans d'existence avec un programme riche en activités. Dix ans que la Commission dialogue, se questionne, défend des positions. Pour fêter cet anniversaire symbolique, les membres de la CISE ont tenu à associer les anciens membres, les partenaires et la population. Ainsi, le premier week-end de septembre a été le théâtre d'une soirée spectacle sur le thème de l'intégration pour les membres ayant passé par la Commission, et également l'occasion de créer un grand jeu quizz sur la Suisse pour la population. Plus qu'une simple manifestation, la CISE a tenu à marquer son empreinte avec des actions nouvelles et utiles à la population sur l'ensemble de l'année. La Commission s'est engagée en faveur du geste citoyen, du dialogue interreligieux mais aussi du vivre ensemble dans le cadre de ses projets.

Les membres de la Commission ont ainsi fait preuve d'un grand investissement dans les différents groupes de travail afin de mettre sur pied les activités prévues. A cela se sont ajoutées quatre séances plénières qui se sont tenues afin de coordonner les activités et autant de séances du bureau.

Dès le courant de janvier, la CISE a battu le pavé afin de promouvoir sa saynète «Je vote à Renens». Action civique visant à interpeller les gens et les encourager à utiliser leurs droits de vote lors des élections communales de mars 2011. La saynète jouée en semi-improvisation par deux comédiens a pris ses quartiers sur la Place du Marché quatre samedis matins. Les comédiens ont également joué dans des cercles étrangers suite à la mise à disposition de la saynète auprès de l'ensemble des partenaires intégration. Le Bureau lausannois pour l'intégration a également utilisé la saynète dans le cadre de leur programme «votre ville, votre vie, votre voix».

La CISE a fait paraître en mars le 6^{ème} numéro de son journal ENSEMBLE ICI dans le Carrefour Info Renens. Ce numéro se voulait une rétrospective des dix ans de la Commission Intégration Suisses Etrangers.

Pour sa seconde année, la CISE a organisé avec des habitants du quartier du Censuy, une fête des voisins au mois de mai. Autour de musique et de jeux, un petit groupe d'habitants s'est réuni avec des membres de la CISE pour partager du temps entre voisins.

Septembre a débuté avec un week-end festif et s'est clôturé par une conférence sur les questions liées à l'apprentissage des jeunes. Ainsi, les 02-03 septembre, les membres actuels et passés de la CISE, ainsi que les partenaires intégration et des membres des autorités communales se sont retrouvés pour une soirée de partage et de rire avec un spectacle d'improvisation sur le thème de l'intégration par la troupe Avracavabrac. Le lendemain, les membres de la CISE étaient sur la Place du Marché et ont joué avec la population à un jeu créé pour l'occasion «Testez votre suisse».

Cette journée était agrémentée par un concert de musique des Balkans par le groupe Guralumi et par des dégustations de diverses cuisines du monde.

A la fin du mois, la conférence «Mon enfant, futur apprenti? Comment l'aider?», qui a connu un vif succès, s'est tenue dans la salle polyvalente du Collège de Vaudaire sur le site scolaire du Léman. Sept intervenants aux horizons différents sont venus dialoguer avec des parents présents et leur apporter des outils pour accompagner leur enfant pendant la période du choix d'un apprentissage et au cours de ce dernier.

Enfin, la CISE a organisé son premier parcours interreligieux. Ce dernier est né du constat de plusieurs acteurs de la vie sociale renanaise de la né-



Parcours interreligieux

cessité de mieux se connaître et de maintenir le fil du dialogue interreligieux favorisant le respect des différences, lors du rassemblement «pour le Respect du Vivre Ensemble» le 07 novembre 2009. Une cinquantaine de personnes ont pris part au parcours interreligieux le 12 novembre 2011, durant lequel elles ont pu échanger sur les différentes valeurs qui nous réunissent mais également les spécificités liées à chaque lieu de culte.

Pour cette première édition, les Eglises protestantes, catholiques de Renens et environs, ainsi que le Complexe Culturel des musulmans de Lausanne ont ouvert leurs portes et présentés leurs activités. La laïcité de l'Etat a également été rappelée par le Municipal en charge des Cultes, M. Clément. Plusieurs participants appartenant à d'autres entités religieuses ont eu l'occasion de manifester leur intérêt pour une seconde édition lors du moment final de partage autour d'un couscous organisé par le Complexe Culturel des musulmans de Lausanne.

La CISE a également émis des propositions à la Municipalité pour l'octroi du Mérite de l'intégration. Ce dernier a été décerné à l'Association BIO+ OL dans le cadre de l'Association Mobilet'.

En 2011, la CISE a soutenu:

- La publication bilingue d'un ouvrage de «la migration expliquée à mes élèves» de Michele Scala.
- Le vernissage de l'exposition «intégration et création» de l'association Echange Nord Sud à l'occasion de la journée du réfugié le 18 juin sur la Place du Marché.

Par ailleurs, la CISE a participé à différentes manifestations, parmi lesquelles:

- La réception des nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans
- La rencontre avec les Commissions des étrangers et d'Intégration du canton de Vaud
- Les 9èmes Assises de l'Immigration organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)
- La journée nationale de la Commission fédérale pour les questions de migration.

Le rapport d'activité de la CISE pour l'année 2011 est disponible auprès de la déléguée à l'intégration.

Office du logement

Missions et activités

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préavis les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préavis les demandes d'autorisation concernant l'aliénation d'appartements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la commune et préavis les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL)
- suivre l'occupation des appartements de secours.

Statistique des logements vacants 2011

Au 1er juin 2011, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 7 sur un total de 9'927 logements, soit un taux global de vacance de 0,07% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (0,09% en 2010, 0,07% en 2009, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004).

A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2011 était de 0,2% dans l'Ouest lausannois et 0,5% dans l'ensemble du canton (chiffres identiques à 2010).

Préavis LDTR et LAAL

En 2011, l'Office du logement a examiné 8 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (3 seulement en 2008, 2009 et 2010), et 1 demande fondée sur la LDTR (2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le

canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maxima des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2011, la commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (117 en 2010) pour un budget global de Fr. 162'000.-. Essentiellement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements) ; ces derniers sont occupés depuis le printemps 2011.

Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2011, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles suivies par le Centre social régional.

Appartements adaptés/protégés de la Savonnerie

Depuis le printemps 2011, 12 appartements adaptés/protégés pour des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales sont en location à l'Avenue du 14 Avril 12. 6 d'entre eux sont au bénéfice d'une aide financière de la commune pour les locataires de Renens touchant les prestations complémentaires AVS/AI.

Réseau partenaires logements

Dans le cadre de la mise en place du nouveau règlement pour les logements subventionnés, l'Office du logement a décidé de contacter les différentes gérances partenaires pour une réunion qui a eu lieu le 18 janvier 2011. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder d'autres sujets de collaboration et a permis de se rendre compte de l'importance d'entretenir ces relations ; le réseau a été élargi aux différentes gérances de la place en les invitant à une nouvelle séance au début 2012.

Prestations liées à l'emploi et au chômage

Accueil et statistiques

La réception de la Sécurité sociale informe tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'attestation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2011, elle a délivré 1'079 attestations (1'152 en 2010 - 1'315 en 2009).

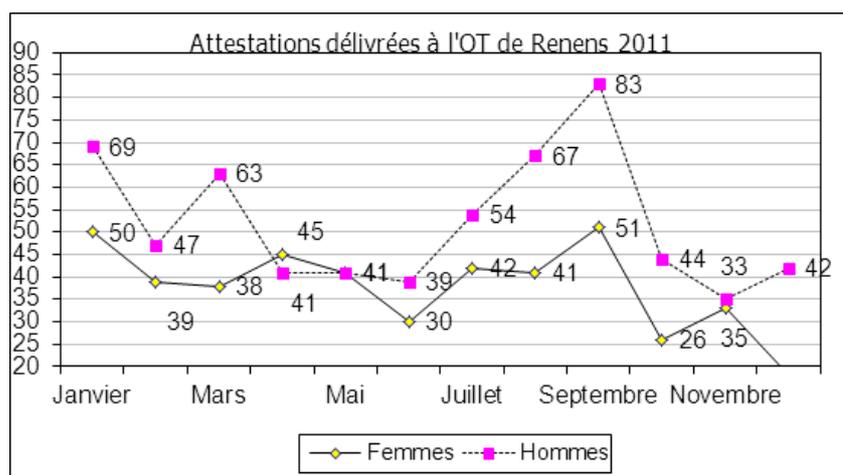
Par ailleurs, la direction de la Sécurité sociale tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi sur la commune.

Programme Bio+OL

Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 94'000.-. Sa mission est de recevoir rapidement et sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté avec leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2011, le BIO+ a accueilli 80 jeunes (73 en 2010) pour un total de 102 mesures sur l'Ouest lausannois. En comptant les renouvellements, ce sont 53 mesures concernant 41 jeunes de Renens qui ont été suivis par le BIO+OL.

L'âge moyen des participants était de 18,2 ans (17,6 en 2010, 17,5 ans en 2009). Cette moyenne d'âge est plus élevée que les années précédentes et était l'hypothèse selon laquelle les



entreprises veulent des apprentis plus mûrs et sûrs de leur choix professionnel. 52% de filles ont fréquenté la mesure contre 48% de garçons, cette année l'équilibre est presque atteint, c'est un changement important par rapport à 2010 (63 % G et 37 % F).

La quasi moitié des participants était suisse (48%), 35% se trouvait au bénéfice d'un permis C, 16% d'un permis B et l'on note un net recul du nombre de permis F, 1% en 2011, 7% en 2010.

Comme les années précédentes, une majorité des participants était issue de VSO, une partie de VSG, d'autres sortaient de classes d'accueil ou avaient suivi leur scolarité à l'étranger. A relever que les classes D (Développement) et R (Effectif réduit) continuent d'être en augmentation. La mesure continue de toucher principalement des participants avec un faible niveau scolaire. Par ailleurs, ce sont les jeunes qui ont le plus de difficultés à trouver des places de formation et qui sont le plus fragile, il est donc important de leur offrir un soutien afin d'éviter une précarisation plus profonde.

Concernant la provenance, les participants ont été adressés par leur entourage (21%, 30% en 2010), le délégué-jeunesse de Renens ou les éducateurs de rue d'autres communes de l'Ouest (5%, 8% en 2010), le SPJ (2%, 5% en 2010), mais aussi d'autres mesures de transition et partenaires sociaux (15%). Il est intéressant de relever la place qu'a prise le guichet régional de la transition, 57% en 2011 (21% en 2010). Cet organe recense tous les jeunes à la sortie de l'école obligatoire pour les accompagner dans leur parcours d'insertion. Il est vraisemblable qu'avec les années il prenne encore plus de place dans le paysage de la transition école-formation.

Comme chaque année, à l'issue du BIO+, les participants sont encore majoritairement orientés au SEMO. Les entrées en formations publiques ou privées et les placements en emploi (au total 15 participants sur 58 ayant terminés leur mesure en 2011) représentent près d'un quart des solutions. Ces participants rejoignent ainsi le monde professionnel sans passer par des mesures lourdes et coûteuses pour la communauté.

Programme Bio+ OL - Participations par communes

Commune	Participants	Renouvellements	Mesures
Renens	40	13	53
Bussigny	10	1	11
Ecublens	8	4	12
Chavannes	9	2	11
Prilly	10	2	12
Crissier	3		3
Total	80	22	102

Au vu des chiffres de cette année, et en comparaison avec les années précédentes, il apparaît que davantage de jeunes n'ont pas de solution à la sortie de l'école obligatoire ou suite à une rupture de contrat d'apprentissage. Le système d'insertion cantonal est largement saturé et les délais d'accès aux mesures sont souvent de plusieurs mois. Le BIO+ offre donc une alternative aux jeunes de l'Ouest lausannois et leur permet de démarrer la construction de leur projet de vie professionnelle très rapidement.

La collaboration entre le BIO+Ouest lausannois et les guichets T1 permet d'offrir une place à tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'une mesure, évitant ainsi de les laisser sans solution pendant de longues périodes souvent fragilisantes. Les solutions trouvées en 2011 démontrent par ailleurs toute l'utilité du BIO+. Elles sont le gage de la volonté des adolescents de s'insérer et du sens de l'intervention de ce programme.

ETS au sein de l'Administration communale

Les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés, ouverts en 2005 au sein de l'administration communale, ont été occupés par 4 personnes au Service Environnement-Maintenance. Aucun poste n'a été occupé au sein des crèches-gardiennes du Tournesol et des Globe-trotteurs cette année.

Pour une période de 4 mois, une employée de bureau, a mis à jour le registre du cimetière de Renens. Celui-ci consiste à établir une fiche d'identification par défunt, avec son emplacement dans le cimetière, l'année de la désaffectation prévue de la tombe et l'adresse de la famille de contact.

Pour une période 2 mois, une autre employée de bureau a terminé la mise à jour du dossier «Cimetière de Renens» et s'est attelée à quelques autres tâches de secrétariat.

Un aide-concierge a collaboré pendant quatre mois avec le service de conciergerie du site scolaire du Léman pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments, plus spécifiquement des classes.

Enfin, un quatrième ETS a été rattaché à la section maintenance du Service Environnement et maintenance,

pour le nettoyage des routes et trottoirs, la vidange des poubelles de rue et l'aide aux manifestations organisées en ville.

L'apport de ce personnel supplémentaire n'est pas anodin. Pour le registre du cimetière, la section administrative du CTC n'aurait pas pu dégager le temps nécessaire à l'établissement de ce dossier.

L'aide apportée à la section conciergerie a été salvatrice pendant la période d'absence d'une nettoyeuse titulaire, et une personne supplémentaire au nettoyage de la ville a été très appréciée par le service et la population.

Permanence EFRE contact-chômage»

Le Contact-chômage situé à la rue de l'Avenir 25, est ouvert tous les jeudis; le matin de 9h00 à



11h30 et l'après-midi de 14h00 à 16h30. Dès le 15 février, une ouverture supplémentaire a été ajoutée : le lundi de 15h30 à 18h00. Il propose un lieu d'échanges et de rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans la rédaction de leurs CV et de leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

En 2011, la permanence a effectué 136 ouvertures (126 en 2010, 94 en 2009) et accueilli 899 personnes (848 en 2010, 776 en 2009). Ce service a établi 709 CV (436 en 2010, 344 en 2009) et rédigé 1642 lettres de motivation (1266 en 2010, 1669 en 2009).

Ecrivain public - EFRE

Ce service reçoit sur rendez-vous en toute confidentialité, au bureau de l'EFRE à la rue de l'Avenir 25, à Renens et il est payant. En 2011, 179 personnes y ont fait appel (117 en 2010, 128 en 2009).

Les lettres administratives représentent 64% de l'activité de l'Ecrivain public (51% en 2010), suivis par les CV et lettres de motivation 20% (22% en 2010), les justificatifs ORP 6% (10% en 2010), l'aide à remplir un formulaire 10% (14% en 2010).

Prestations sociales diverses

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, la plupart du temps dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.- par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2011, 94 personnes (90 en 2010 - 102 en 2009 - 97 en 2008) ont bénéficié de secours pour un montant de Fr. 24'483.- (Fr. 21'900.- en 2010, Fr. 18'860.- en 2009 -, Fr. 20'375.- en 2008).

Sur ces 94 personnes:

- 49 enfants (49 en 2010 - 68 en 2009 - 58 en 2008) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 6'428.- (Fr. 4'890.- en 2010, Fr. 6'180.- en 2009, Fr. 5'825.- en 2008)
- 45 familles ou personnes seules (41 en 2010, 34 en 2009) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de Fr. 18'055.- (Fr. 17'010.- en 2010, Fr. 13'031.- en 2009).

Dons de Noël

En 2011, 14 personnes, adultes et enfants (14 en 2010 - 23 en 2009 - 26 en 2008), ont pu bénéficier d'un coup de pouce bienvenu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 2'500.- (Fr. 2500.- en 2010 Fr. 2'950.- en 2009 - Fr. 3'950.- en 2008). Les montants varient entre Fr. 150.- et Fr. 400.- selon que les personnes sont seules ou en famille.

Fonds des activités sociales

Ce fonds n'a pas été utilisé en 2011.

Vestiaire de l'EFRE

Le Vestiaire de l'EFRE, situé à la rue de l'Avenir 25, est très apprécié par la population, car il permet d'acheter à très bon prix des habits, chaussures, jouets, vaisselle, etc. Une équipe de bénévoles accueillent, chaque mardi après-midi de 14h00 à 17h00 et le premier jeudi du mois de 17h00 à 19h30, une population multiculturelle qui vient pour mettre en vente ou acheter. Le Vestiaire est fermé pendant les vacances scolaires. La subvention annuelle de Fr. 22'500.- de la Ville de Renens couvre le loyer.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Le soutien annuel à la coopération et au développement est de Fr. 15'000.-.

En 2011, cette somme a été utilisée pour soutenir 2 structures :

- l'association Aide Haïti - 2ème année de contribution - dont le but est de restaurer la dignité humaine des enfants domestiques en Haïti au travers des activités d'un centre socio-pédagogique et de parrainer des jeunes et des enfants pour leur permettre de mener à terme une formation professionnelle ou une scolarité
- l'association Surgir - 1ère année de contribution - pour un programme qui vise le soutien, la réhabilitation et la défense des femmes brûlées et de leurs enfants dans la région de Bangalore en Inde.

Français en Jeu



Les cours de Français en Jeu s'adressent aux personnes, dès 18 ans, en situation de précarité économique et/ou sociale et qui ne bénéficient pas d'autres cours de français (chômage, EVAM).

Les cours hebdomadaires sont de différents niveaux, de débutants à avancés, et reposent sur des outils pédagogiques adaptés aux migrants. L'association propose également des cours semi-intensifs.

En 2011, Français en Jeu a traité 385 inscriptions, dont 22 personnes qui ne se sont jamais présentées et 67 personnes qui sont restées en liste d'attente. 296 apprenants ont donc pris part à l'un des 21 cours proposés par Français en Jeu dans l'Ouest lausannois.

Malgré la mise en place de nouveaux cours, l'offre ne suffit pas à combler la demande. L'association a dû régulièrement fermer les inscriptions (4 fois), car la liste d'attente dépassait largement les 50 personnes. Au mois de décembre, en plus des 67 personnes en liste d'attente, une vingtaine de personnes supplémentaires auraient voulu s'inscrire.

Il faut savoir que les cours se donnent dans une dizaine de locaux et dans cinq communes différentes. Aucune de ces salles n'est réservée d'office ou en priorité, ce qui complique souvent la mise en place d'un nouveau cours. De plus, certaines salles ne sont pas forcément très adaptées pour donner des cours.

L'association ne pouvait donc que se réjouir qu'à la suite de discussions avec les autorités de Renens, des travaux ont été engagés à la Rue de l'Avenir 6, qui garantissent à Français en Jeu ainsi qu'à l'Association Lire et Ecrire une salle de cours adéquate et disponible, pour un enseignement de qualité.

Français en Jeu bénéficie du soutien des communes de l'Ouest lausannois. Pour Renens, cela représente une subvention annuelle de Fr. 12'286.- à laquelle s'ajoute le loyer des locaux de l'Avenir 6.

En 2011, Français en Jeu a soufflé ses 20 bougies lors d'une grande fête organisée le 8 octobre à Lausanne.

Nombre d'apprenants par commune de l'Ouest lausannois en 2011

Communes	Nombre d'apprenants
Bussigny	59
Chavannes	24
Crissier	27
Ecublens	28
Prilly	27
Renens	103
Saint-Sulpice	6
Villars Ste-Croix	2
Hors district	20

Association des Familles du Quart Monde

L'Association s'expose et expose «Richesse Invisible» au Forum de l'Hôtel de ville à Lausanne.

Tout au long de cette année, ce projet a orienté nombre de moments communautaires et a mobilisé beaucoup d'énergie.

Durant les 2 semaines qui ont suivi la Journée Mondiale du Refus de la Misère, le 17 octobre, l'exposition a donné visage et parole à ceux qui vivent l'exclusion et la précarité au sein d'une société où on occulte trop souvent ceux-ci. Au travers de portraits et de témoignages poignants et sans fioriture, l'exposition a donné l'occasion au visiteur de prendre conscience de l'univers quotidien des «sans voix» de notre région.

La vie quotidienne de l'Association a pris place à l'Hôtel de ville, offrant aux passants des occasions de rencontres autour d'un café, d'animations tantôt pour les enfants, tantôt pour les adultes et de spectacles de rue. Une collaboration s'est établie avec Métis'Arte. Elle a permis aux membres des 2 associations de créer des scénarios à partir des expériences de vie des familles et de prendre place dans l'espace public : sensibiliser à travers un langage artistique. Dans le prolongement de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, une journée de dialogue et de réflexions autour de la dignité a réuni 40 personnes, la plupart confrontées à la précarité.

La Municipalité de Renens a inauguré le 8 octobre, au square de la Savonnerie, en présence des membres de l'Association et de la population, la seconde pose de la plaque commémorative. Précédemment sur la place du Marché, elle a dû être enlevée durant les travaux. Elle commémore la Journée Mondiale du Refus de la Misère et marque la reconnaissance de la ville de Renens à la lutte menée par l'Association contre la pauvreté et l'exclusion.

Les activités habituelles, Réunions d'adultes, Groupe enfants, Sorties et Ateliers d'été, préparatifs de Noël, Maisons Vivantes, Samedis en Famille se sont déroulées dans un esprit d'apprentissage du vivre ensemble et d'accès à la détente et au potentiel de chacun. Les personnes concernées par la précarité ont notamment



Association des familles du Quart Monde
Seconde pose de la plaque commémorative au square de la Savonnerie



pu transmettre aux futurs professionnels leur réalité et leur vision de la relation d'aide, lors de cours auprès des étudiants de la HES de travail social de Lausanne. Une formation pour les membres de l'Association nous a emmenés dans l'exploration de notre voix comme une ressource à disposition pour se détendre ou pour retrouver davantage d'énergie. L'accompagnement individuel a offert un espace d'écoute, un soutien pour les tâches administratives et pour faire face aux événements de la vie.

Centre de Planning familial - Renens

La relation qu'entretient la Municipalité avec le centre Profa se situe au niveau de sa représentation dans la Commission consultative, dont la présidence est assurée par le Municipal de la Sécurité sociale.



La Commission consultative du Planning, composée des Municipaux des affaires sociales de l'ouest lausannois, de membres de partis politiques et de représentants du Planning, se réunit annuellement, afin, notamment, d'examiner et de commenter le rapport d'activités et discuter de sujets de préoccupation commune ou de développement souhaité dans les activités du Planning.

Outre les consultations de couples, le Centre propose des conseils en périnatalité et des informations sur la santé sexuelle, notamment lors des visites de classes effectuées chaque année dans les écoles de l'ouest lausannois. Financé par le Canton, le Centre Profa bénéficie de l'appui financier des communes pour les visi-

tes de classe, à hauteur de Fr. 2571.- pour Renens en 2011.

Pour de plus amples informations, le rapport d'activités du Centre de Planning familial est à disposition.

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie cinq fois en 2011, sous la présidence de Renens lors du 1er semestre, puis de Chavannes, dès juillet. Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été les suivants :

- Echanges et informations concernant l'ORP (chômage), l'ARASOL (aide sociale, problématique des expulsions et des logements d'urgence), l'APREMADOL (soins à domicile) et ARCOS (placements en EMS).
- Poste de désendettement dans l'Ouest lausannois, confié au CSP avec deux lieux d'accueil où le public peut s'adresser : à Lausanne et à Bussigny
- Point sur le Foyer Ste-Famille, adhérent au réseau AJE Renens-Crissier, pour voir si les autres communes de l'Ouest participeraient au déficit de places pour leurs enfants
- Répartition des subventions entre les communes de l'OL pour les permanences chômage de l'EFFRE et du Défi, et pour les cours de Français en Jeu
- Harmonisation du prix de la course pour les transports de personnes à mobilité réduite
- Groupe de réflexions sur les déplacements des professionnels des CMS, notamment sur la problématique des parcs des collaborateurs des CMS dans l'exercice de leur profession.

Politique régionale en matière de dépendances et prévention

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de la commission de Lausanne-Région «Dépendances et Préventions», dénommée jusqu'en 2010 «Commission Toxicomanie». La présidence pour la législature 2011-2016 est tenue par Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, la vice-présidence étant assurée par M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens.

En 2011, la commission s'est réunie à sept reprises et a notamment abordé les sujets ci-dessous.

Le document final de l'étude « **Femmes en marge, un genre à part** », lancée en 2009 par un mandat à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques, ainsi qu'un résumé de cette étude, ont été publiés. Cette étude, qui fait référence en la matière, a été présentée à de nombreuses reprises en Suisse et à l'étranger. Elle se conclut sur plusieurs recommandations permettant de venir en aide aux femmes dépendantes. La commission réfléchit à la mise en place de deux de ces recommandations, à savoir la possibilité d'offrir à ces femmes précarisées des rattrapages de leur formation de base, et de leur offrir un lieu d'accueil. De plus le canton est intéressé à mettre en place une consigne de bagages.

Initié en 2010, le projet de **traduction des newsletters aux parents** d'Addiction Info Suisse (anciennement ISPA) a été repris par la nouvelle commission, qui a tout d'abord mandaté une journaliste pour résumer les huit newsletters, leur volume étant trop conséquent. Les traductions de ces messages de prévention aux jeunes migrants et à leurs parents seront réalisées par «Espace Mozaïk », dans le cadre de leur projet de valoriser les notions de français de jeunes migrants, et par les interprètes communautaires de «Appartenances». Des demandes de subventions ont été faites, notamment aux Bureau cantonal de l'Intégration (BCI).

Suite aux réflexions des rencontres «**Etat des lieux du social**», la commission a mandaté «Rel'ier» pour mettre sur pied deux sites internet, l'un regroupant toutes les statistiques sociales destiné surtout aux professionnels, et l'autre à l'intention du citoyen, pour lui donner un portail

d'accès en matière de prévention des addictions. La commission a suivi le travail de «Rel'ier» et ces sites seront mis en ligne durant le 1^{er} semestre 2012.

Le site www.estimesdesoi.ch, réalisé en 2010 par la commission est hébergé sur le site romand pour adolescents www.ciao.ch. En 2011, plus de 97'000 personnes ont visité le volet «**Estime de soi**», ce qui représente un grand succès et l'un des volets les plus en vue de l'ensemble du site www.ciao.ch. Les professionnels du canton du Tessin ont demandé l'autorisation de traduire le site « Estime de soi » en italien pour les adolescents tessinois, ce qui a été accepté par tous les partenaires.

Finalement, neuf demandes ont été adressées au «**Fonds de prévention**» géré par la commission, ce qui permettra d'appuyer financièrement des actions de prévention.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Revenu d'insertion/RI

Deux événements ont maqué l'activité des collaborateurs chargés de délivrer la prestation RI au cours de l'année 2011 :

1. la modification de la loi sur le chômage (LACI), intervenue au 1^{er} avril
2. l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre des prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) et de la rente-pont. Les aides financières aux familles leur permettent d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'acti-



tivité lucrative. Quant à la rente-pont, elle permet d'atteindre l'âge de la retraite AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée.

L'impact des modifications de la LACI sur l'augmentation des dossiers RI s'est avéré moins important que ce que nous pouvions craindre. Pour notre région, environ 380 chômeurs se sont retrouvés à la date précitée en fin de droit. Les statistiques montrent une hausse de près de 20% du volume de dossiers au cours de l'année dont 10 % environ au cours du 2^{ème} trimestre.

Concernant la mise en route des nouveaux régimes d'aide, les constatations sont les suivantes :

Un surcroît de travail important qui a nécessité l'engagement d'une collaboratrice de renfort (0,6 EPT) pour les Agences d'Assurances Sociales, celles-ci ayant dû répondre à la fois aux demandes provenant des citoyens de chacune des communes (demandes spontanées) et à celles des allocataires du RI, identifiés comme bénéficiaires potentiels.

(Données chiffrées du 1^{er} octobre 2011 au 31 janvier 2012 sur tableau ci-après.)

Un résultat escompté qui doit encore être amélioré. Actuellement, seules 30% environ des demandes de PC-familles issues du RI aboutissent à un droit et permettent aux requérants de sortir de l'aide sociale. En effet, dans de nombreux cas, le montant des PC est inférieur à celui du RI. Le requérant a alors la possibilité de renoncer à son droit aux PC familles, un délai pour ce choix étant laissé au requérant.

Ces constatations se retrouvent au plan cantonal. Un rapport de la Caisse cantonale vaudoise de compensation, établi en janvier 2012, fait état des données chiffrées suivantes :

- 1150 demandes sont parvenues à la caisse cantonale, dont 775 issues du RI
- 345 demandes ont été acceptées, dont 256 provenant des dossiers RI.

Concernant les rentes-ponts, une cinquantaine de demandes provenant de bénéficiaires du RI ont été déposées et acceptées.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les chiffres précis pour notre région n'étaient pas encore disponibles, vu la mise en route très récente de ce dispositif et la question du délai évoquée ci-avant.

Agences d'Assurances Sociales

Agent Régional

Après trois années d'activité, le mandat de l'Agent régional, M. Alain Werly, a pris fin au 31 décembre 2011, la commune de Chavannes-près-Renens ayant évalué avoir besoin de son chef de service, centré à plein temps sur les autres activités sociales communales.

C'est ainsi une première étape qui se termine, celle qui a vu la mise en place de la régionalisation des agences anciennement communales. Les connaissances très précises de Monsieur A. Werly dans les assurances sociales ont permis d'assurer la qualité, reconue, du travail dans ce domaine. L'avenir verra, dès 2012, l'engagement d'une Agente régionale, au service de l'ARASOL désormais, et la poursuite de l'adaptation aux défis représentés par l'évolution du travail dans ce domaine si pointu, vécu également comme très complexe pour beaucoup de citoyens.

Données chiffrées, du 1er octobre 2011 au 31 janvier 2012

	PC-familles demandes issues du RI	PC-familles demandes spontanées	Rentes-ponts demandes issues du RI	Rentes-ponts demandes spontanées
Renens	62 + 4 de l'EVAM	24	4 + 4 arrivées via le SDE	
Crissier	7	12	1	1
Chavannes - St.-Sulpice	24	6	2	2
Bussigny - Villars-Ste-Croix	8	3	5	2
Ecublens	12	8	7	2
TOTAL	117	53	23	7

Locaux

Des travaux et des réaménagements ont été effectués dans trois de nos cinq agences.

A Ecublens et suite aux transformations effectuées dans le bâtiment de l'Hôtel de ville, l'AAS occupe désormais des locaux, au deuxième

niveau, indépendants de ceux du Service communal des Affaires Sociales. Dotés d'un espace de réception, l'accès à ces nouveaux locaux est désormais possible pour les personnes à mobilité réduite, grâce à l'implantation d'un ascenseur à l'arrière du bâtiment. Les collaborateurs disposent de bureaux permettant la réception simultanée de deux personnes en garantissant la confidentialité.

A Bussigny-près-Lausanne, l'AAS est également désormais séparée des locaux du Service des Affaires Sociales et de la Jeunesse tout en étant restée au rez-de-chaussée.

A Renens, après une période de travaux relativement longue qui ont vu le bâtiment être doté d'un accès garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'un réaménagement général et d'une réception commune pour l'ensemble des services, l'AAS est dotée de trois bureaux distincts, permettant la réception et le traitement simultané de trois demandes de citoyens.

L'ARASOL participe au financement d'une réception à hauteur de l'équivalent d'un temps de travail de 60%, les réceptionnistes communales réalisant un travail important en faveur des usagers de l'AAS.

D'une manière générale, les questions de locaux sont une préoccupation importante s'agissant des AAS de l'Ouest lausannois.

D'une part, il est nécessaire de terminer la clarification entre les tâches communales et les tâches régionales, tant dans la conduite respective des équipes de collaborateurs que pour le citoyen qui doit pouvoir identifier ce qui est réalisé par la commune et ce qui est réalisé par la région.

D'autre part, les projets de développement urbanistiques et l'augmentation de la population qui est prévu dans les prochaines années à venir, nécessiteront inévitablement des séparations physiques des agences d'avec les services communaux, aucune agence de notre région ne pouvant augmenter sa taille et l'espace nécessaire pour faire face au volume de demandes que cette population supplémentaire engendrera.

Les AAS sont des lieux délivrant des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
 - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative
 - demande de prestations AVS/APG/PC
 - demande d'allocation maternité fédérale
- Caisse cantonale d'allocations familiales
 - demande d'allocations familiales ou de naissance
 - demande au Fonds cantonal pour la famille
 - demande d'allocation de maternité cantonale
- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
 - demande de prestations
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
 - demande de subside
 - contrôle de l'obligation d'assurance

Ces différentes interventions sont organisées au sein d'une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, assistant social, ergothérapeute, auxiliaires polyvalents, aide au ménage, diététicien, assistant en soins et santé communautaire, infirmier assistant). Ces prestations visent à promouvoir, à maintenir ou à restaurer la santé d'une personne dépendante ou atteinte dans sa santé, tout en permettant de préserver :

- Son niveau d'autonomie
- Son intégration sociale
- L'appui de son entourage

Ces prestations (voir tableau ci-dessous) sont définies avec le client, responsable de son projet de vie à domicile, lors de l'évaluation de la situation.

Les services d'aide et soins à domicile ont également pour mission d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

L'offre de biotélégveillance fait partie du panier des prestations permettant d'assurer le maintien à domicile de la population. **Le service Secutel Centre** couvre les secteurs de Lausanne, la couronne lausannoise et l'ouest lausannois, tout en étant rattaché à l'APREMADOL. Près de 1'800 clients bénéficient aujourd'hui de la prestation Secutel et du dispositif, bracelet ou pendentif, permettant de contacter un infirmier de la Fondation Urgences Santé (FUS). Celui-ci s'assure ensuite du bon déroulement de l'intervention en collaboration avec les différents services impliqués.

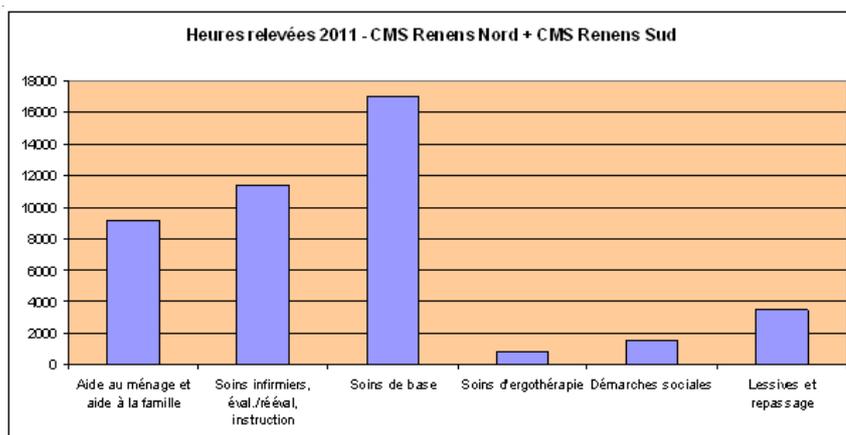
Prestations de l'assistant social au CMS

«Toute personne dépendante ou atteinte dans sa santé et désirant rester dans son lieu de vie peut bé-

Centre médico-social (CMS - APREMADOL)

CMS de Renens nord Crissier et Renens sud

«Les interventions des CMS reposent sur des valeurs d'humanité et d'équité avec pour principes l'égalité d'accès aux prestations et l'utilisation rationnelle et efficace des ressources disponibles. Elles s'appuient sur un véritable partenariat avec le client et son entourage, fondé sur le respect réciproque attendu de chacun. Ce partenariat appelle à l'autonomie et à la participation des clients.» (J-J Monachon, éditorial Charte des CMS).



néficier d'une intervention sociale de l'assistant social du CMS »

- Evaluation spécifique en rapport avec une problématique : cette évaluation peut concerner la situation socio-économique, les droits sociaux, les activités sociales, l'entourage et ses éventuelles limites, les ressources du réseau médico-social et du réseau informel.
- Démarches sociales : ces prestations recouvrent aussi bien l'aide à la gestion administrative et financières (budget, désendettement, recours à des fonds privés) que des démarches auprès des assurances sociales (LAMAL, PC/PCG), des démarches auprès des instances juridiques (mesures tutélaires) des démarches auprès de tiers (employeur, gérance.)
- Accompagnement psycho-social auprès du client et de son entourage, par exemple en accompagnant le client dans un processus de deuil.
- Orientation dans le champ médico-social : informations et éventuellement accompagnement vers des groupes de bénévoles, des associations d'entraide.
- Conseils (par exemple pour des demandes de mesure tutélaires)

Les prestations sociales offertes par l'assistant social touchent de nombreux domaines. Ce dernier est appelé à collaborer avec un grand nombre de professionnels partenaires du réseau médico-social.

Par ailleurs, les CMS poursuivent et développent les collaborations interinstitutionnelles avec différents services, par exemple la participation au Diagnostic communautaire et la poursuite du Plan Canicule.

Le Plan Canicule répond à la volonté du Département de la Santé et de l'action sociale (DSAS) de mettre sur pied une action préventive et sanitaire en faveur des personnes fragilisées par ce type de phénomène. La coordination est assurée par le préfet en collaboration avec les différentes communes du district de l'Ouest lausannois. Le CMS de Renens-nord Crissier est partenaire de ce dispositif, de même que la Polouest, la pro-

tection civile, le Service défense incendie et secours (SDIS) et les Samaritains.

L'activité des centres médicaux sociaux s'est aujourd'hui développée en termes d'expertise et de complexité des situations clients sur le plan social et sanitaire. Les enjeux de demain avec le vieillissement de la population et l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques les amènent à collaborer plus étroitement avec d'autres professionnels de la santé et du social pour assurer une meilleure qualité de prestations. L'activité du CMS doit donc être organisée dans une logique de coordination des différentes interventions, non seulement en interne, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, mais aussi avec les différents professionnels de la santé et du social. Les CMS de Renens Sud et Renens-nord Crissier collaborent avec plus d'une centaine de médecins. Les CMS accueillent dorénavant les étudiants en 2^{ème} année de Médecine de Lausanne effectuent un stage d'une journée dans un CMS pour promouvoir des pratiques de collaboration, ainsi que divers autres stagiaires, étudiants HES, apprentis ASSC (Assistant en soins et santé communautaire), stagiaires Croix-Rouge et infirmiers de liaison du BRIO (bureau régional d'information d'orientation et de liaison).

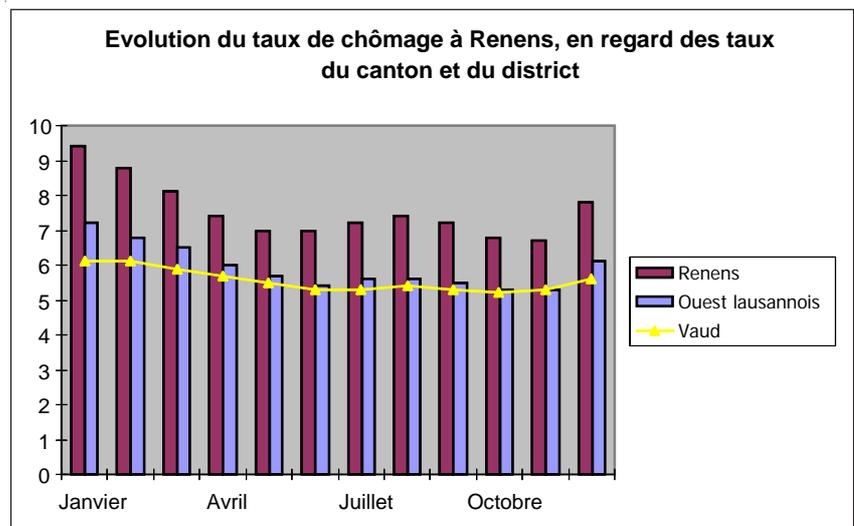
Pour rappel, les consultations «Petite enfance» ouvertes à tous sans rendez-vous ont lieu au CMS de Renens le mardi et vendredi de 09h00 à 11h00.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «cohésion sociale».

Concernant les statistiques transmises, précisons que depuis 2009, l'ORPOL ne nous fournit plus de données «maison» spécifiques à la commune mais nous transmet les statistiques établies par le SCRIS pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois d'avril et d'octobre.



Conclusions

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2011 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 9 mars 2012

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz